MANIOC.orc





Antothes 70



# VOYAGEUR FRANÇOIS.



910-4-1 DEL

LE

## VOYAGEUR

FRANÇOIS,

LA CONNOISSANCE DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU MONDE,

Mise au jour par M. l'Abté DELAPORTE.

QUATRIEME ÉDITION, Revue, corrigée & augmentée.

#### TOME XI.

Prix 3 liv. relié.





Chez L. Cellot, Imprimeur-Libraire; au Palais, & rue Dauphine.

M. DCC. LXXII.

Avec Approbation & Privilege du Rois

145613

VOYAGEUR FRANÇOIS,

LA CONNOISSANCE

DE EANCLE

ET DU NOUVEAU MONDE

ALL EN SEE SEE TOBLE

OUATRICEUR SOLITORE

ARRES SERVICES

REEN 1 SURJECCE REQUIRE

TOME X.

Prin gille, relig.



same same of the laduring.

Cam count output in a



## VOYAGEUR

FRANÇOIS.

### 

LETTRE CXXII.
L'Isle de Saint-Domingue.

Penne eûmes-nous quitté l'ifthme de Panama, pour nous traverlerent notre navigation. La route en devint plus longue; mais j'avois heureusement l'histoire de cette isse, dont la lecture m'occupa utilement pendant le voyage; j'eus même le temps d'en faire l'abrégé que je vous envoie; il vous apprendra ce qu'étoit autresois Saint - Domingue, appellée Haytis 6 L'Isle de S. Domingue. Iorsque Christophe Colomb y aborda. Il la nomma Hispaniola, ou perire Espagne, croyant y trouver quelque ressemblance avec ce royaume, tant par les arbres & les plantes qui bordent les côtes, que par les poissons qui se pêchent dans les mers voisines. Il est à propos, Madame, de vous faire connoître ce premier conquérant du nouveau monde, en vous parlant du pays dont il a sait la découverte. Ses premieres expéditions ont eu des suires si intéressant qu'elles sont dignes de votre curiosté.

Ce fameux navigateur avoit été si peu connu jusqu'alors, qu'on ne s'est jamais accordé ni sur son extraction, ni sur le lieu de sa naissance. On croit communément qu'il étoit de Genes, & plusieurs l'ont fait naître de la lie du peuple. D'autres lui assignent une noblesse ancienne, & le disent originaire de Plaisance. Ce qu'il ya de certain, c'est qu'il passa sur mer la plus grande partie de sa jeunesse, & qu'ayant sait nausrage, il se sauva, à l'aide d'une planche, sur les côtes de Portugal. Il épousa à Lisbonne la fille d'un célebre marin, qui lui procura quelque sortu-

L'ISLE DE S. DOMINGUE. ne; mais rien ne le flatta plus dans cette alliance, que de trouver dans les papiers de son beau - pere des cartes, des manuscrits, & une relation de voyage, dont la lecture alluma en lui le desir le plus vif de faire des découvertes. C'est donc à celles des Portugais dans l'ancien monde, que nous devons le nouveau; si pourtant c'est une obligation que cette conquête de l'Amérique, si funeste pour ses habitants, & peut-être même pour ses conquérants. Quoi qu'il en foit, cette efpece de création nouvelle est le plus grand événement de notre globe, dont une moitié avoit toujours été ignorée

On prétend que les anciens avoient déjà eu quelque idée de l'existence d'un nouvel hémisphere: on cite Platon, qui parle d'une isle nommée Atlantide, placée au-delà des colonnes d'Hercule, près de laquelle est un vaste continent. On cite encore un livre d'Aristote, qu'Aristote n'a peut-être jamais connu, & où il est dit qu'un vaisseau Carthaginois ayant pris sa route entre le couchant & le midi, osa pénétrer dans une mer inconnue; qu'il y dé-

de l'autre.

AI

couvrit une terre spacieuse, arrosée de grand es rivieres, & couverte d'immenses forèts; qu'une partie de l'équipage s'y établit; que les autres étant retournés à Carthage, le sénat crut devoir ensevelir dans l'oubli un événement, dont on pouvoit craindre les suites; qu'il sit donner secrétement la mort à ceux qui étoient revenus dans le vaisseau, & qu'à l'égard des premiers, on en avoit plus en-

tendu parler.

Quelques auteurs ont écrit que l'Océan contenoit des pays fertiles, & d'une vaste étendue, où les hommes & les animaux font béaucoup plus grands, & vivent plus long-temps que dans le nôtre ; qu'ils y ont des usages & des loix contraires à ceux des autres peuples, & une incroyable quantité d'or & d'argent, moins estimés parmi eux, que le fer ne l'est en Europe. Quelques-uns ont dit que les enfants de Noe s'étant établis en Sibérie, passerent de-la en Canada sur la glace; & qu'enfuite leurs descendants nés en Amérique, allerent peupler le Pérou. Selon d'autres, ce sont les Chinois & les Japonois qui ont envoyé L'ISLE DE S. DOMINGUE. 9 des colonies dans le nouveau monde. C'est ainsi que les favants ont toujours raisonné sur ce que des hommes de

génie ont inventé.

Moins frappé de ces conjectures, que des entreprises des Portugais, Colomb concut qu'on pouvoit encore faire quelque chose de plus grand, & par la seule inspection d'une carte de notre univers, il jugea qu'il devoit y en avoir un autre; qu'on le trouveroit en voguant toujours vers l'occident, & que la plus grande partie du globe, qui étoit encore inconnue, ne devoit pas être occupée uniquement par des mers. Son courage fut égal à la force de son esprit, & d'autant plus grand, qu'il eut à vaincre les préjugés de ses contemporains, & à essuyer les refus de tous les princes.

Il crut devoir d'abord communiquer ses vues à sa patrie; mais les Génois, refroidis pour les voyages de mer, par le tort que les découverres des Portugais causoient à leur commerce, rejeterent ses propositions comme des fables, le traiterent de visionnaire, & perdirent la seule occasion qui pouvoit s'offire à eux de s'agrandir;

\* Martinique \*

to L'Isle de S. Domingue.

car avec moins d'argent, de monde & de vaisseaux qu'il ne leur en faut pour conserver la Corse, la suite a fait voir qu'ils auroient pu conquérir

de très-grands empires.

Colomb s'adressa à Don Juan, roi de Portugal: & cette ouverture sur d'autant mieux reçue à la cour de Lisbonne, que son mérite y étoit plus connu. Ce prince l'amusa quelque temps, & quand il crut avoir bien fais son il confia la conduite à un autre capitaine. Celui-ci parcourut la mer inutilement, & revint pleinement persuadé que le projet étoit chimérique. Dans l'indignation de se voir ainsi trompé, Colomb résolut de quitter le Portugal, & d'offrir ses services à une autre puissance.

Il ne pouvoit guere s'adresser à la France, où les affaires étoient en confusion, & la marine négligée sous la minorité de Charles VIII. Le roi d'Angleterre resusa d'adopter un projet qui entraînoit une dépense assurée, & n'offroit que des espérances incertaines. L'empereur Maximilien n'avoit ai port pout une flotte, ni argent pout

L'ISLE DE S. DOMINGUE. 11 l'équiper. Christophe n'espéra donc qu'en la cour d'Espagne : il présenta fon plan à Ferdinand & à Isabelle: mais il eut à combattre tout ce que l'ignorance, l'opiniâtreté & l'envie purent lui opposer. Après huit années de follicitations, sa patience étoit totalement épuifée: il avoit pris congé de la reine de Castille, dans le dessein d'aller en France éprouver la fortune, lorfque Isabelle le rappella, & confentit au bien que le citoyen de Genes voulut lui faire. Elle y fut engagée par fon confesseur, qui lui fit les plus vives instances, pour qu'elle acquiesçat à la demande de cet étranger. Cette cour étoit pauvre; & c'est presque toujours le défaut d'argent qui fait échouer les grandes entreprises. Il fallut que le confesseur avançat une partie des frais; deux négociants nommés Pinzon, acheverent de fournir le reste des sommes nécessaires pour cette expédition, & Christophe Colomb fut nommé amiral de l'Océan, avec tous les appointements, privileges & prérogatives attachés au pavillon Efpagnol.

Le nouvel amiral pressa son armo-

12 L'ISLE DE S. DOMINGUE. ment, composé de trois navires, & mit à la voile au mois d'août de l'année 1492. Après six semaines de navigation, plusieurs de ceux qui montoient ses vaisseaux, commencerent à pleurer amerement, s'imaginant que peut-être ils ne reverroient jamais la terre. Colomb, qui craignoit que leur découragement ne se communiquât au reste de l'équipage, les rassura, en leur faisant espérer toutes sortes de richeffes. Ils avoient fait dix-huit lieues ce jour là; il n'en comptaque quinze, réfolu de déguiser ainsi son journal durant tout le voyage, pour qu'ils se crussent toujours moins éloignés de l'Espagne.

Ces petits artifices étoient nécessaires pour calmer leur esprit; mais ils ne furent pas toujours sussilants; car la crainte de périr sur mer, encherchant un pays qu'on ne trouveroit jamais, excita plus de murmures parmi ses gens, qu'il n'avoit essuy de resus des princes de l'Europe. Les uns étoient pénétrés de frayeur, en considérant qu'ils étoient au milieu d'un abyme sans sond & sans bornes, toujours prêt à les engloutir. D'a tres se mirent à cabalet contre leur chef, qui, par une imagi-

L'ISLE DE S. DOMINGUE. 13 nation extravagante, avoit, disoientils, entrepris d'élever sa fortune aux dépens de leurs travaux & de leur vie-Ils se suggérerent réciproquement, qu'ayant été affez loin pour faire connoître leur courage & leur persévérance, il étoit temps qu'ils retournasfent dans leur famille. Enfin la terreur & le désespoir les pousserent à une telle fureur, que quelques - uns proposerent de jeter l'amiral dans les flots, & de dire qu'il y étoit tombé par accident. Colomb comprit la grandeur du péril; mais feignant de ne rien entendre, il employoit tantôt les caresses & les représentations pour les adoucir, tantôt les menaces & l'autorité pour les intimider. Enfin la révolte devint si éclatante, que n'espérant plus rien de la févérité ni de la douceur, il prit le parti de faire aux plus furieux une proposition qui suspendit leurs emportements : il leur promit que si dans trois jours la terre ne paroissoit point, il s'abandonneroit à leur veng ance. Cette déclaration les toucha; ma's ils jurerent que s'ils ne voyoient rien de certain, ils reprendroient la route de l'Europe.

14 L'Isle de S. Domingue.

Leurs majestés catholiques avoient promis une pension de trente écus d'or à celui qui appercevroit la terre le premier; mais pour prévenir les acclamations tumultueuses, elles avoient ordonné que quiconque auroit crié trois jours avant qu'on la découvrit, ne seroit plus admis à la récompense, quand même l'événement prouveroit ensuite la vérité de la découverte. Colomb assuré par le vol des oiseaux, par des branches d'arbres, & quelques fruits qui flottoient autour du navire, que la terre n'étoit pas éloignée, exhorta fes gens à être vigilants pendant la nuir, parce qu'il étoit perfuadé qu'ils la verroient le lendemain. Vers les dix heures du foir, se trouvant dans la chambre de poupe, il apperçut une apparence de lumiere, & la fit observer à plusieurs personnes, qui jugerent que c'étoit une chandelle allumée dans la cabane de quelque pêcheur. Cette vue augmenta leur précaution, & ils découvrirent enfin la côte, dont ils n'étoient qu'à deux lieues. La pension adjugée à l'amiral lui fut payée pendant toute sa vie, sur les boucheries de Seville.

L'Isle de S. Domingue. 15

Les premiers rayons du jour firent reconnoître une isle longue d'environ vingt lieues, plate & couverte d'herbes. Alors tous les gens de l'équipage fe jetant à genoux devant Colomb, réparerent par des transports d'allégresse, d'admiration & de respect, les chagrins qu'ils lui avoient causés; & l'excès de leur joie fut porté jusqu'à l'adoration. En continuant d'approcher, on vit la côte bordée de sauvages nuds, qui donnerent de grandes marques d'étonnement, prenant les vaisseaux Espagnols pour des créatures vivantes. Ils étoient eux - mêmes une espece d'hommes nouvelle pour les Castillans; car aucun d'eux n'avoit de barbe. Ils furent aussi étonnés du visage des Européens, que des vaisfeaux & de l'artillerie; & ils regarderent d'abord ces nouveaux hôtes, comme des monstres ou des dieux, qui venoient du ciel ou de l'océan,

L'amiral se sit conduire à terre dans sa chaloupe bien armée, l'épée à la main, & l'étendard déployé. Chacun s'empressa de débarquer, se mit à genoux pour rendre graces à Dieu, & baisa la terre, en répandant des larmes

16 L'ISLE DE S. DOMINGUE. de joie. Colomb s'étant relevé, nomma cette ille San-Salvador, & en prit possession pour la couronne de Cas-tille, avec les formalités, la pompe & le cérémonial d'un vainqueur qui fait son entrée dans un pays de conquête. Les infulaires voyant qu'on écrivoit dans cette cérémonie, s'imaginerent que ces étrangers employoient contre eux quelque fortilege, & prirent la fuite. On en arrêta quelquesuns, qui furent comblés de caresses & de présents. On leur laissa ensuite la liberté de rejoindre leurs compagnons, ce qui les rendit si familiers , qu'ils revinrent en plus grand nombre : ils approcherent des Espagnols, les uns tenant des perroquers, les autres du coton filé, qu'ils donnoient en échange pour des grains de verre, des sonnettes, & autres bagatelles semblables.

es, & autres bagatelles lemblables. Ils avoient si peu de connoissance des armes européennes, qu'ils prenoient les sabres par le tranchant, sans soup-conner qu'ils en pussent recevoir au-eune blessure; & ils étoient si avides de posséder quelque chose qui vint des Castillans, qu'ils recueilloient jusqu'à des morceaux de pots cassés & de

L'ISLE DE S. DOMINGUE. 17 vieille faïance; non qu'ils y attachaffent beaucoup de valeur; mais ils avoient appartenu à des hommes qu'ils

croyoient être descendus du ciel.

Cependant l'amiral, voyant que cette isle n'étoit point la terre qu'il cherchoit, retint six ou sept de ces Indiens pour lui servir d'interprêtes, & mit à la voile pour aller à la découverte d'un pays plus riche & plus étendu. Il trouva diverses petites isles, auxquelles il donna dissérents noms, tels que la Conception, Fernandine, s'abelle, &c. Il s'arrêta dans celle de Cuba, en prit possession au nom de ses maîtres, & arriva ensin dans celle d'Hayti, aujourd'hui Saint-Domingue.

Les Espagnols ne surent pas moins surpris de sa grandeur, que de la multitude de ses habitants. Son circuit est d'environ trois cents cinquante lieues, & sa position très-avantageuse: placée au milieu de quantité d'autres silles, on diroit qu'elle leur donne la loi. Elle étoit alors divisée en cinq royaumes, & en quelques souverainetés moins puissantes, dont les seigneurs portoient le nom de caciques.

18 L'ISLE DE S. DOMINGUE.

Ce titre que les Castillans trouverent en usage à Saint-Domingue, signisioir prince ou seigneur. Ils ont continué de l'employer dans le même sens, pour tous les monarques & souverains particuliers de leurs nouvelles conquêtes, à la réserve des empereurs du Mexique, & les incas du Pérou. Le nombre des habitants d'Hayti montoit à près de deux millions; & dans les guerres qu'ils eurent dans la suite avec les Castillans, on nous représente ces derniers combattant contre des armées de cent mille hommes rangés sous les étendards d'un seul chef.

Le commun de ces infulaires étoit d'une taille médiocre, mais affez bien proportionnée. Ils avoient le teint bafané, les traits du vifage hideux & grossiers, les narines fort ouvertes, les cheveux longs, & nulle sorte de poil sur le reste du corps. Ils se donnoient aussi, & regardoient comme un agrément, cette forme de tête qui leur ôtoit presque tout le front. Les enfants n'étoient pas plutôt nés, que les meres la leur serroient entre deux planches; & cette méthode, qui tenoit le crâne replié, le rendoit si dur que

L'ISLE DE 5. DOMINGUE. 19 les Espagnols cassoient quelquesois leurs épées en frappant sur la tête de ces malheureux. Les hommes alloient nuds, & n'avoient pas même beaucoup de soin de se couvrir le milieu du corps. L'usage des semmes étoit de porter une espece de juppe, qui ne leur descendoit pas au-delà des genoux: les silles étoient entiérement découvertes.

La vie de ces Indiens se passoit dans une parfaite indolence; & si la nécessité les tiroit quelquesois de leur inaction, c'étoit pour la chasse ou pour la pêche. Ils employoient dans le premier de ces exercices, une espece de petits chiens muets, dont les Espagnols ont fort vanté l'industrie; mais le plus souvent, ces barbares se contentient de mettre le seu aux quatre coins d'une prairie, dont l'herbe dessechée par le soleil, s'enslammoit aisément; & dans l'instant ils la trouvoient pleine de gibier à moitié rôti.

Ces peuples mangeoient peu; & leur nourriture ordinaire étoit des racines & des coquillages. Ils employoient une partie du jour à danfer, & l'autre à dormir. Ils étoient doux, sim20 L'ISLE DE S. DOMINGUE.

ples & humains, fans apparence d'efprit & de mémoire, comme sans malignité & sans fiel. Ils ne savoient rien, & n'avoient nulle envie d'apprendre. Quelques chansons leur tenoient lieu de livres, & renfermoient toutes leurs connoissances historiques. Quand elles étoient accompagnées de danses, un des acteurs régloit le chant & les pas, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, ou les deux sexes mêlés ensemble. Chacun prenoit un tuyau en forme d'Y, dont il se mettoit les deux branches dans les narines, & tiroit, par le nez, la fumée des feuilles de tabac étendues sur des brasiers moitié allumés. L'ivresse suivoit aussitôt: & l'on demeuroit assoupi dans le lieu où l'on étoit tombé. Les fonges qui arrivoient alors étoient regardés comme des avis du ciel. Remarquez en passant, Madame, que l'inttrument dont ils se servoient pour fumer, se nommoit tabaco; faut-il chercher ailleurs l'origine du mot de tabac ?

Ces infulaires ne connoissant aucunes bornes dans leurs débauches, ésoient presque tous attaqués de ce mal

L'ISLE DE S. DOMINGUE. 21 cruel & immonde, que les Castillans recurent d'eux, & qu'ils communiquerent au reste de l'univers. Oui, Madame, ce venin terrible & destructeur, qui empoisonne les sources de la vie, qui corrompt la masse générale des humeurs, sappe les fondements de l'organifation, enleve une infinité d'individus, dégrade l'espece, & se transmer, comme un funeste héritage, jufqu'aux races futures ; cette maladie fi commune n'est ni ancienne, ni née parmi nous. Elle étoit propre de l'Amérique, & particulièrement de Saint-Domingue, comme la peste & la petite vérole sont originaires de la Nu-midie. Ce n'est point un vice qui se soit naturellement développé dans l'un des deux sexes, ni qui puisse être produit par l'habitarion d'un homme & d'une femme qui n'ont point de mal. Les approches les plus fréquentes & les plus multipliées n'ont rien de dangereux, quand on est sain de part & d'autre. Il n'est donc pas la suite de l'excès dans les plaisirs; cet excès n'avoir jamais été puni ainsi par la nature dans l'ancien monde; & aujourd'hui, après un moment d'oubli, la

22 L'Isle de S. Domingue.

plus chaste union peut être suivie du fléau le plus cruel, le plus honteux, le plus opiniâtre & le plus durable, dont le genre humain foit affligé. Les Afiatiques, dont le climat est très-chaud, & qui ne peuvent se rassasser de volupté, n'étoient point infectés de ce poison. Il est donc très - décidé que c'est aux compagnons de Christophe Colomb, & conféquemment à la découverte du nouveau monde, que nous devons la grande maladie, qui est une des principales causes de la dépopulation de l'ancien. Avant cette époque il n'en étoit pas question dans notre continent : Hypocrate, Celse, Gallien, Pline, en un mot, tous les médecins, tous les naturalistes, tous les historiens, tous les poëres anciens & modernes, jusqu'à la fin du quinzieme siecle, n'ont rien dit de ce mal hideux & terrible, qui, en portant le poison & la mort dans le sein des conquérants de l'Amérique, la venge encore si cruellement de tous les maux que l'Europe a pu lui faire. Il se manisesta d'abord dans le royaume de Naples, se communiqua à l'armée Françoise, & passa chez toutes les nations Euros

L'ISLE DE S. DOMINGUE. 23 péennes. Les Italiens l'appellerent, & l'appellent encore le mal François. parce qu'ils crurent que nous l'avions apporté chez eux, lorsque le roi Charles VIII fit le fiege de Naples. Les François au contraire le nomment, avec plus de raison, le mal de Naples, du lieu où ils le connurent pour la premiere fois. Il fit des progrès si rapides, qu'en moins de trois ans tout notre hémisphere s'en ressentit : car un des principaux caracteres de ce levain contagieux, étoit, dit-on, de se communiquer alors encore plus facilement qu'il ne fait aujourd'hui. On prétend que, pour ressentir les essets de ce mal Américain , qui n'est malheureusement que trop francisé, il suffisoit, quand on avoit chaud, de toucher quelqu'un qui en fût maléficié. L'amant imprudent, qui cueilloit un baiser sur les levres de sa maîtresse, qui, à table auprès d'elle, se saisissoit des morceaux qui avoient approché de fa bouche, ou lui déroboit le verre dans lequel elle avoit laissé un reste de liqueur, ne songeoit pas qu'il s'enivroit de plaisirs empoisonnés. On cite un jeune homme, qui n'ayant fait que porter le doigt

24 L'ISLE DE S. DOMINGUE. dans un sanctuaire redoutable, & de

là à son nez sans s'être lavé la main,

gagna la .... & perdit le nez.

Egalement surpris & fatisfaits de cette merveilleuse activité de la nature, les médecins se féliciterent de cette fource nouvelle & abondante de richesses pour leur art. S'ils perdirent cette lepre fameuse, effacée par vétusté & anéantie par le temps, ils en furent bien dédommagés par l'acquisition d'un autre mal, plus rapide dans ses progrès, plus varié dans ses symptomes, plus terrible dans fes effets, plus funeste dans ses suites, plus aisé à se communiquer, plus difficile à se guérir. L'existence de ce nouvel ennemi de la race humaine multiplia les reffources de leur profession, étendit les limites de leur empire, augmenta le nombre de leurs sujets & de leurs victimes. Voilà, avec l'or & les remedes du nouveau monde, ce que leur a valu

Les emportements de l'incontinence dans l'isle d'Hayti, n'étoient modérés par aucune loi qui réglât le nombre des femmes. Chacun n'avoit d'autre frein que ses facultés; & le premier

degré

L'ISLE DE S. DOMINGUE. 25 degré du fang étoit le feul que la nature fît respecter. Entre les semmes du même mari', il y en avoit une qui jouissoit de quelque distinction, mais sans aucune supériorité sur ses compagnes. A la mort de l'époux, quelques - unes se faisoient ensevelir toutes vives dans le même tombeau; mais ces exemples étoient rares & volontaires.

Quoique les habitants d'Hayti ne connussent point, comme nous, le prix de l'or, parce qu'ils n'y attachoient pas la même valeur, ils ne laissoient pas de le recueillir avec soin. Il paroît même qu'ils le regardoient comme quelque chose de sacré; car ils n'alloient à cette recherche, qu'après s'y être préparés par le jeûne & la continence. Colomb avoit entrepris de faire imiter cet exemple aux. Espagnols, en les obligeant de se confesser & de communier avant que d'aller aux mines; mais il ne put leur faire goûter cette pratique.

La forme du gouvernement de ces Indiens étoit despotique; cependant les souverains n'abusoient pas de leurpouvoir. La plus sévere de leurs loix

Tome XI.

regardoit le vol; le coupable étoit empalé, fans qu'il fût permis d'intercéder en fa faveur. Cette rigueur avoit produit la plus grande confiance dans le commerce de la vie.

Les prêtres de l'isle Espagnole exerçoient l'office de médecins, & faifoient entrer beaucoup de fourberie dans la maniere dont ils traitoient leurs malades. Après diverses cérémonies, ils suçoient la partie infirme, & feignant d'en tirer une épine qu'ils avoient eu soin de mettre dans leur bouche, ils la donnoient comme la bouche, ils la donnoient comme la cause du mal. Plusseurs avoient la malignité d'attribuer la maladie à quelque particulier, & le mettoient, par là, dans la nécessité d'avoir recours à leur protection.

La religion de l'ifle n'étoit qu'un tissu mal assorti des plus grossieres superstitions. Elle représentoit ses dieux sous dissérentes sigures, qui avoient tout à la fois quelque chose de bizarre & d'affreux. Les plus supportables étoient celles de quelques animaux, tels que des crapauds, des tortues, des couleuvres & des crocodiles. Si cette variété d'idoles per-

L'ISLE DE S. DOMINGUE. fuadoit aux habitants qu'il y avoit plusieurs dieux, il n'éroit pas moins naturel qu'un tel excès de difformité les leur fit regarder comme des êtres redoutables; auffi l'objet de leur culte n'étoit-il que de les appaiser. Comme ils n'avoient aucun temple, leur usage étoit de les placer à tous les coins de leurs maisons, d'en orner les meubles, & de s'en imprimer l'image en divers endroits de leurs corps. Il n'est pas suprenant que les ayant sans cesse devant les yeux, ils les vissent souvent dans leurs fonges; c'est ce qui a fait dire aux crédules Espagnols, que le démon se montroit à eux; & rendoit des oracles. Une de ces prédictions annonçoit que des étrangers viendroient un jour de l'orient, pour détroire leur pays. Cette tradition, mise en chant, servoit dans certains jours destinés à de tristes cérémonies.

Si nous portons nos regards fur les diverses contrées de l'Amérique, nous trouverons que les peuples de cette vaste partie du monde ont tous été les dupes & les victimes de semblables prophéties. Vous avez vu les Mexicains farouches se soumettre, sans ré-

28 L'ISLE DE S. DOMINGUE. sistance, à des vainqueurs plus farouches encore. L'empire de Montezuma devient la proie des Espagnols, en qui l'on imagine reconnoître des conquérants annoncés par les oracles du pays, & par une foule de phénomenes qu'on croit appercevoir dans le ciel. Vous avez vu la même attente, vague & indéterminée , dans les habitants de la nouvelle Albion; les Européens y font traités comme des dieux; on leur offre des facrifices, qui montrent visiblement qu'on les prenoit pour des divinités cruelles, qui venoient pour exterminer. Les François furent reçus comme les envoyés du foleil, par les peuples du Missispi. Vous verrez la prévention des Péruviens, nourrie par la meme superstition, adorer une troupe de Castillans, sanguinaires & avares, qui bientôt deviennent les bourreaux & les destructeurs d'une nation , que fes souverains rendoient la plus heureuse de l'univers. Ces princes euxmêmes fouffrent paisiblement qu'on les égorge, par une foumission aveugle aux décrets prétendus de la providence, & à je ne sais qu'elle prophétie, dont ils croient voir l'accomplissement. L'ISLE DE S. DOMINGUE. 29
D'infignes usurpateurs profitent de ces
dispositions, pour les affervir & les immoler à leur avarice. Ces infortunées
victimes se livrent, avec simplicité, à
leurs tyrans, & leur pardonnent leurs
excès sans murmurer, parce qu'ils ont
été prédits par des oracles.

Ceux qui ont recherché l'origine de cette opinion générale des peuples de l'Amérique, croient l'avoir trouvée dans la tradition universellement répandue, de la venue d'un Dieu fur la terre à la fin des temps. Ce dogme s'étant corrompu dans cette partie du monde, comme dans presque toutes les autres, se convertit en une attente vague, qui fue la fource de lou les calamités de fes malheureux habitants. C'étoit de l'orient que devoient venir ces prétendus députés du ciel, annoncés par leurs prophetes; non qu'ils eussent connoissance de nos contrées, ni qu'ils les crussent habitées; mais c'est du côté de l'orient, que le foleil se montre d'abord ; c'est là qu'il commence ses révolutions, & se semble ressusciter la nature; faut - il chercher une autre cause du respect de toutes les nations pour ce point re-

B

marquable de l'univers? Cet aftre, image de la divinité, sembloit, en parcourant le ciel, indiquer la route de ces envoyés de Dieu: doit-on s'étonner si l'orient a été, pour ces peuples, le pôle de leurs espérances ou de leurs craintes, & l'origine des grands événements?

es Je fuis , &cl. or

Sur la route de Saint-Domingue,

where the convert on the greate



le file le montre dabord; c'eft là coil commence fes revolutions, co. l'emble refluicher la nature; four il combe cher une autre coule du refrect.

## LETTRE CXXIII.

## SUITE DE SAINT-DOMINGUE.

Vous venez de voir, Madame, ce qu'étoient les habitants de l'isfe d'Hayti à l'arrivée des Castillans. Colomb aborda dans un port qu'il appella S. Nicolas; mais les Indiens prirent la fuite à son approche. Ne pouvant établir aucun commerce avec eux, il continua fa route, en suivant la côte vers le nord, & arriva dans un autre lieu qu'il nomma la Conception. Les infulaires ne marquerent pas plus de difpositions à s'approcher des Espagnols: l'alarme se répandit même dans toutes les parties de l'isle : par-tout on ne voyoit que des côtes abandonnées & des campagnes désertes. Quelques matelots, ayant pénétré dans un bois, y trouverent une jeune femme qu'ils amenerent au vaisseau. On l'habilla proprement, & fans lui faire d'insulte, on la conduisit à sa troupe, chargée de présents. Le lendemain on vit un grand nombre d'habitants qui prenoient volontairement le chemin du port : quelques-uns portoient fur leurs épaules, la femme qu'on leur avoit renvoyée : fon mari l'accompagnoit, pour faire ses remerciements à l'amiral. Colomb apprit d'eux que plus loin, vers l'orient, il trouveroit une contrée abondante en or; c'est ce que cher-

choient les Espagnols. Quelques jours après, un cacique vint les trouver avec pompe, porté dans une espece de palanquin, & escorté de deux cents hommes aussi nus que lui. Il monta, fans hésiter, sur le bord de l'amiral, entra dans la chambre fans cérémonie, accompagné de deux de ses principaux officiers, & s'affit aux pieds de Colomb. Il fut recu avec respect; on lui présenta du vin; & dès qu'il en eut goûté, il en envoya à ses gens qui étoient restés sur le pont. Il donna à l'amiral une ceinture travaillée, & deux pieces d'or fort minces, reçut en échange d'autres présents qui parurent lui être agréables, & fir entendre au chef des Espagnols, que toute l'isle étoit à son commandement. Sur le soir il fut mis

Suite de S. Domingue. 33 à terre, comme il avoir paru le defirer; & on le falua d'une décharge de plusieurs canons, dont le bruit lui infpira, ainsi qu'à fa suite, moins de plaisir que de frayeur. Cependant il suit content de cette réception, qu'il ordonna à ses gens de régaler ces étrangers; & il retourna dans le lieu de sa résidence, faisant porter devant lui les présents de l'amiral, avec autant de

pompe que d'ostentation.

Tous les habitants de cette partie de l'isle entrerent dans les sentiments de leur souverain; & voyant l'ardeur des Castillans pour avoir de l'or, ils leur apporterent tout ce qu'ils avoient de ce précieux métal. A la vérité, leur passion n'étoit pas moins ardente pour les bagatelles qu'on leur distribuoit en échange, & fur tout pour les fonnet-tes, dont le bruit les récréoit singuliérement. Ils approchoient, comme à l'envi, du vaisseau, en levant des lames d'or sur leur tête, & paroissant craindre que leurs offres ne fussent point acceptées. Un d'entr'eux, qui en renoit à la main un morceu du poids d'un demi-marc, étendit l'autre main, pour recevoir une sonnette, donna son 34 SUITE DE S. DOMINGUE. or, & se mit à fuir de toutes ses forces, dans la crainte que le Castillan, se croyant trompé, ne se rappellar, ou ne courût après lui.

L'agrément que trouverent les Espagnols dans la nature & les productions de l'isle, ainsi que dans le caractere de ce peuple, & l'amitié du cacique (il se nommoit Guaçaneriq) les détermina à s'y établir. Ils y furent d'autant plus encouragés, que ce dernier, bien-loin d'en prendre ombrage, les y exhortoit fort, & les regardoit comme des alliés utiles, qui, possédant le feu du ciel, le serviroient contre ses ennemis. L'amiral, seignant de ne se rendre qu'à ses instances, sit bâtir un fort, le fournit de provisions, de munitions d'armes & de canons, & y mit une garnison de trente - six hommes, qu'il recommanda aux bontés & à la faveur du cacique. Il réfolut ensuite de retourner en Europe, pour informer leurs majestés catholiques de fes découvertes, & des pays qu'il avoit joints à leur empire.

Il partit en effet quelque temps après; & durant sa route, il fut affailli d'une si furieuse rempête, que le naufrage

SUITE DE S. DOMINGUE. 35 parut inévitable. L'auteur que j'abrege, rapporte une lettre où Colomb rend compte au roi d'Espagne, de quelques circonftances de cet événement. « Il y avoit des moments, dit-il au monarque, où je croyois que pour le châtiment de mes péchés, la justice de Dieu ne vouloit pas me laisser jouir de ma gloire. Cependant je ne pouvois me persuader que mes décou-vertes ne vinssent un jour à votre vertes ne vinssent un jour à votre connoissance; & pour vous en insormer moi-même, j'avois écrit, pendant la tempête, quelques lignes sur un parchemin, avec le nom des terres que j'avois acquises à votre couronne, la route qu'il falloit tenir pour yaller, & le temps que j'avois employé à mon voyage. J'informois votre majesté des coutumes des habitants, de la nature du pays; & de la colonie, que j'y avois laissée, pour vous en conserver la possession. J'avois fermé le parchemin de mon cachet, je l'avois enveloppé d'une toile cirée, & mis dans un baril bien bouché, avec une inscription à votre majesté. Je l'avois jeté dans la mer, jesté. Je l'avois jeté dans la mer, espérant que si nous avions tous péri

36 Suite de S. Domingue. dans les flots, quelque navigateur qui l'auroit trouvé, vous l'eût apporté. »

Heureusement la tempête n'eut pas de suite fâcheuse; & Colomb aborda à Lisbonne. Les seigneurs de cette cour eurent ordre d'aller au devant de lui, & de l'accompagner jusqu'au palais, où le roi lui fit un accueil honorable; mais cette réception, quelque flatteuse qu'elle fût, n'approche point de celle qu'on lui fit en Espagne, où son retour fut célébré par les transports de la joie la plus vive & la plus universelle. Sans attendre les ordres supérieurs, les boutiques furent fermées à Palos; toutes les cloches sonnerent; & les chemins étoient couverts de gens de tous états, qui s'affembloient en troupes pour le voir, pour applaudir à ses succès, & contempler, avec une admiration refpectueuse, cet homme extraordinaire, qui, s'étant ouvert, par des routes inconnues jusqu'alors, l'entrée d'un nouveau monde, avoit, pour ainsi dire, doublé les œuvres de la création. L'amiral, en fortant du vaisseau, reçut des honneurs qu'on n'avoit jamais vu rendre qu'aux têtes couronnées. Les In-

SUITE DE S. DOMINGUE. 37 diens dont il étoit accompagné, les raretés du pays, & l'or fur-tout qu'il ne manquoit pas d'étaler aux yeux des spectateurs, avoient aussi beaucoup de part à leurs acclamations. Cette multitude d'objets étrangers, que l'imagination & la vanité portoient au delà du naturel, sembloit les transporter dans ces nouvelles régions, d'où ils se flattoient de voir bientôt couler des richesses inépuisables dans le sein de leur patrie. Les cris de joie redoubloient à chaque instant; & jamais homme n'eut un jour plus glorieux, ni un triomphe plus innocent; Colomb n'avoir point détruit des nations, & il venoit d'en découvrir de nouvelles.

Leurs majestés les reçurent de la maniere la plus solemnelle. Elles étoient assisse fur de riches tapis, & sous un dais de drap d'or, dans l'audience publique qu'elles lui donnerent. Elles se leverent, lorsqu'il approcha pour leur baiser la main, l'obligerent de s'asseoir en leur présence, & le traiterent comme un grand de la premiere classe, qui avoit rendu le plus important service à l'Espagne, & le plus contribué à la grandeur de leur regne. Pour donner une

forme folide à toutes ces marques d'honneur, Colomb fut gratifié de nouvelles lettres patentes, qui augmentoient, éclaircissoient & confirmoient les privileges qu'il avoit déjà obtenus. On étendoit sa vice-royauté & son amirauté, sur tous les pays qu'il avoit drecouverts & pourroit découvrir. Le titre de dom lui sur accordé, ainsi qu'à ses freres & à ses enfants. Il pouvoit ajouter à toutes ces qualités, celle de bienfaiteur de Ferdinand & d'Isabelle.

Tous les grands, à l'exemple des deux fouverains, s'accorderent à le combler d'honneurs. Dans les festins qu'ils lui donnerent tour-à-tour, non-seulement ils lui firent prendre la premiere place. mais il y eut ordre de ne rien lui préfenter, dont on n'eût fait l'essai auparavant. Enfin, Colomb étoit regardé en Europe, ainsi qu'il l'avoit été en Amérique, comme un homme unique envoyé du ciel, pour réunir deux hémispheres, que de espaces immenses & des mers fans bornes tenoient féparés depuis leur création. C'étoit à qui s'intéresferoit à ses entreprises, à qui s'embarqueroit sous fes ordres; car il fut résolu qu'il retourneroit avec un puissant arSUITE DE S. DOMINGUE. 39 mement, pour soutenir la colonie qu'il venoît de fonder, & pour faire de nouvelles découvertes.

Ce fut alors que, pour prévenir les différends qui pouvoient naître entre les couronnes d'Espagne & de Portugal, le pape fit ce fameux partage, nomme la ligne de marcation, par lequel il régloit leurs bornes respectives . & leur accordoit volontairement des pays, dont, bien-loin d'avoir la posfession, il n'avoit pas même la connoissance. Par là fut jugé d'un seul trait de plume, fur une carte géographique, le plus grand procès de l'univers. Cette ligne imaginaire, tirée d'un pôle à l'autre, coupoit, en deux parties égales, l'espace qui se trouve entre les ifles Açores & celles du Cap-Verd. Ce qui étoit à l'occident, fut donné à l'Espagne; & le Portugal demeura en possession de toutes les terres qu'on pourroit déformais conquérir à l'orient. Il est vrai que dans la suite, le voyage de Magellan dérangea la ligne du pape: les isles Mariannes, les Philippines, les Moluques se trouvent à l'orient des possessions Portugaises : il fallut donc tracer une autre ligne, qu'on appella de démarcation. Vous favez cette plaifanterie de François I. « Les » rois d'Espagne & de Portugal, disoit » ce prince, ont partagé entr'eux le » nouveau monde, sans m'en laisser une » part; je voudrois qu'ils me fissent voir » le testament d'Adam, qui leur donne » ce droit. » Toutes ces lignes furent encore dérangées, lorsque les Portugais aborderent au Brésil: elles ne furent pas plus respectées par les François, les Anglois, les Hollandois, les Danois, qui allerent s'établir, les uns dans les Indes orientales, les autres en Amérique.

Les bulles du pape qui marquoient les limites réciproques des deux couronnes, arriverent dans le temps que Colomb fe disposoit à la seconde expédition. Il prépara toutes choses avec tant de diligence, qu'en très-peu de temps, dixsept vaisseaux de différentes grandeurs, furent prêts à mettre à la voile. On engagea un grand nombre d'artisans & de laboureurs pour le service de la colonie; & le desir de l'or, ainsi que le succès de la premiere entreprise attira tant de volontaires, qu'on sur obligé d'en renvoyer plusieurs. L'amiral se borna à quinze cents personnes,

Suite de S. Domingue. 41 parmi lesquelles on comptoit beaucoup de noblesse, contre l'ordinaire de ces sortes d'émigrations, presque toujours composées d'un ramas de canailles & de brigands, dont on cherche à purger l'état & les prisons, ou de mauvais sujets dont on a envie de se défaire. On mit aussi fur les vaisseaux, des chevaux, des ânes & d'autres animaux, qui multiplierent tellement, que de ces premieres races sont sorties toutes celles qui, dans la suite, ont peuplé le nouveau monde.

Après s'être pourvu de tout ce qui peut fervir aux progrès d'un nouvel établiffement, Colomb partit de Cadix en 1493, & dirigea son cours au sud-ouest. Il découvrit de nouvelles isles, qu'il nomma la Dominique, parce qu'il nomma le dimanche, Marie-Galante, du nom de son propre navire, & la Guadaloupe, de celui d'un couvent d'Espagne, dont il connoissoit quelques religieux.

Arrivé à Saint-Domingue, il vit la colonie dans un état lamentable. Ce n'étoit que ruine & défolation : la forteresse étoit brûlée, & personne ne paroissoit sur la côte. Après quel ques

recherches, on trouva les corps de plusieurs Espagnols morts depuis peu de temps, & l'on apprit que les autres étoient ou tués ou dispersés. L'éloignement de l'amiral avoit causé ce désastre : la division introduisit le désordre ; le libertinage y mit le comble. Egalement avares & débauchés, ils s'étoient répandus dans les lieux voifins de leur fort, se jetant avec fureur sur l'or & fur les femmes des Indiens, dont leur cruauté & leur violence leut fit des ennemis irréconciliables. Un cacique en furprit quelques uns qui enlevoient ses femmes, & les massacra. Ce fut le fignal du foulévement général; & l'on ne fit plus de quartier à ceux qu'on put découvrir. Le fuccès enfla le cœur des infulaires, qui s'appercurent enfin que ces hommes, qu'ils croyoient si invincibles, n'étoient ni invulnérables, ni immortels.

Dégoûté d'un lieu qui avoit été le théatre de tant d'horreurs, & trouvant dans le voifinage un endroit plus commode, Colomb y bâtit une ville qu'il appella Ifabelle, du nom de la reine. Il y avoit un très - bon port; & à la distance d'une portée de sleche,

couloit une riviere qu'on pouvoit aifément faire passer au milieu de la ville. De l'autre côté étoit une grande plaine, dont on apprit que les mines d'argent de Cibao n'étoient pas éloignées. La nouvelle place sur percée de rues tirées au cordeau, avec un lieu convenable pour un marché. L'amiral y sit conduire de l'eau par un canal artificiel, sur lequel on construisit un moulin.

Il tardoit à Colomb d'étendre le domaine & la gloire de leurs majestés catholiques par d'autres découvertes. Cette entreprise demandant une longue absence, il établit un conseil dans la colonie, dont un de ses freres fut nommé président; & il se disposa à de nouvelles courses. Il s'avança vers une grande isle, une des plus belles qu'il eût vues dans cette mer; & l'approche d'une quantité innombrable de canors lui apprit qu'elle étoit trèspeuplée. Il la nomma Sant'Yago, d'où, comme je l'ai dit ailleurs, est venu dans la suite le nom de Jamaïque.

Il retourna ensuite à l'isse Espagnole, où il trouva les Indiens soulevés, & acsemblés au nombre, dit-on, de phis

de cent mille hommes. Deux cents Castillans, avec vingt chevaux & autant de dogues, défirent cette multitude de barbares, qui, n'ayant que leurs bras pour se défendre, furent étrangement surpris de voir tomber parmi eux, des files entieres par le prompt effet de nos armes à feu. Trois ou quatre de ces gens étoient enfilés à la fois avec les longues épées des Efpagnols, & d'autres foulés aux pieds des chevaux, ou faisis par de gros mâtins, qui, leur fautant à la gorge, avec d'horribles hurlements, les étrangloient d'abord, les renversoient, & les mettoient en pieces. Bientôt le champ de bataille demeura couvert de corps morts. D'autres prirent la fuite; & cette victoire intimida tellement tous les infulaires, qu'en moins d'un an, l'isle fut entiérement soumise à la couronne de Castille. L'amiral lui imposa un tribut qui devoit être levé tous les trois mois : chaque habitant voisin des mines étoit taxé à une petite mesure d'or, & les autres à vingt cinq livres de coton. Ceux qui avoient fatisfait à l'impôt, recevoient une marque d'étain ou de cuivre, qu'ils étoient obligés

Suite de S. Domingue. 45 de poster à leur cou, pour les distinguer de ceux qui manquoient au paiement. Ce réglement ayant été fait du consentement de toutes les parties, ces peuples devinrent si tranquilles, si pacifiques, que les Espagnols pouvoient traverser tout le pays en sûreré, & étoient recus par - tout avec autant

d'amirié que de confidération.

Colomb profita de cet état de soumission pour retourner en Europe, rendre compte de tout ce qu'il avoit fait, & fe justifier sur plusieurs accusations calomnieuses : car si le doute s'étoit changé pour lui, en admiration à fon premier voyage, l'admiration se tourna en envie au second: & au troisieme, l'envie le perfécuta jusque dans les fers. Il n'avoit point à se plaindre du roi, ni de la reine, qui ne cefsoient de le combler d'honneurs & de biens : ils lui offrirent même, dans l'ille Espagnole, un terrein à son choix de cinquante lieues d'étendue, avec le titre de duc ou de marquis; mais il n'accepta point cette grace, dans la crainte d'exciter la jalousie des grands, qui n'étoient déjà que trop déchaînés contre lui. Il partit avec le double

46 SUITE DE S. DOMINGUE. desfein de porter de nouveaux secours à sa colonie, & de conquérir d'autres

Ce fut à ce troisieme voyage, qu'il découvrit le continent, & vit la côte où l'on a bâti Carthagene. Il débarqua d'abord dans une isle qu'il appella la Trinité, à cause de trois montagnes qu'on y voyoit de fort loin. Il apprit des Indiens que la contrée la plus voisine de l'isle se nommoit Paria; & ils marquerent un grand desir de se lier d'amitié avec les Castillans, Cette découverte se fit avant qu'Americ Vespuce, négociant de Florence, eût voyagé en qualité de géographe, sous le commandement de l'amiral Ojéda: mais cet Americ ayant écrit à ses amis, qu'il avoit apperçu le premier un nouvel hémisphere, on le crut sur sa parole; & il jouit de la gloire peu mé-ritée, d'avoir donné son nom à la plus grande moitié de notre globe. Cette gloire appartient incontestablement à celui qui, ayant eu le génie & le courage d'entreprendre le premier voyage, a montré le chemin au reste du monde, dest ene creb meior

Content d'avoir touché le continent

Suite de S. Domingue. 47
Colomb reprit sa route vers Hispaniola, & entra dans le port de Saint-Domingue, où son frere avoit bâti la ville de ce nom, les uns disent en mémoire de son pere, qui s'appelloit Dominique, les autres parce que la principale église du lieu étoit dédiéeà ce saint: les François ont étendu ce même nom à toute l'isle.

Il n'est pas hors de propos, Madame, de vous faire observer que c'est à une aventure amoureuse, que Saint-Domingue doit fon origine. Michel Diaz, jeune Aragonois, s'étoit battu contre un Castillan, & lui avoit fait une blessure dangereuse. Dans la crainte du châtiment, il s'étoit sauvé vers la partie méridionale, où régnoit une princesse qui prit dans la suite le nom de Catalina. Elle vit le jeune Espagnol, & conçut pour lui tant d'inclination, qu'elle résolut de se l'attacher par ses bienfaits & par ses caresses. C'est le premier exemple, si fouvent répété depuis, d'une femme de Saint-Domingue, dont l'amour a fait la fortune d'un aventurier d'Europe. Après l'avoir traité, pendant quelque temps, avec toutes les fami48 SUITE DE S. DOMINGUE. liarités d'une amante, elle lui proposa d'engager les Castillans à s'établir sur ses terres, remplies de mines d'or. Le pays, d'ailleurs, étoir agréable & fertile; & Diaz ne balança point à faisir cette occasion de se réconcilier avec sa nation. Il en parla au président du conseil, frere de l'amiral, qui reçut ses offres avec joie, & bâtit une ville, devenue dans la suite la capitale de l'isle, & comme la métropole de toutes les colonies que les Espagnols fonderent dans le nouveau monde.

A fon retour, Colomb trouva les Castillans divisés, mécontents & prêts à se révolter. Les ennemis qu'il avoit dans la colonie, étoient secondés par ceux que son mérite & son élévation lui avoient suscités à la cour : les uns & les autres ne cherchoient que les prétextes pour le perdre. Un grand nombre de rebelles avoient demandé à retourner en Espagne; & cette permission leur ayant été accordée, ils avoient également réussi à le rendre odieux au peuple, & suspect à leurs majestés. Ils se plaignoient que les Colomb les avoient réduits à la plus extrême

SUITE DE S. DOMINGUE. 49 trême misere, en leur refusant le salaire qu'ils avoient mérité dans les pénibles travaux des mines. Si le roi paroissoit dans les rues, ils le poursuivoient pour demander leur paie avec de grands cris; & quand ils voyoient les deux fils de l'amiral, qui étoient alors pages de la reine : « voilà, s'écrioient-ils, les enfants de ce traître, qui n'a découvert de nouveaux pays que pour y faire périr toute la nobleffe de Castille. » Enfin, ils le représentoient comme un étranger cruel, avare, infolent, qui, ignorant les loix & les coutumes de la nation, n'avoit ni la dignité, ni la modération néceffaires pour foutenir le rang auquel il étoit élevé. Le roi, moins affectionné pour lui qu'Isabelle, ne put le défendre contre ce soulévement universel: & la reine même, après avoir fait plus de rélistance, fut entraînée par la force du torrent.

En conséquence, leurs majestés se déterminerent à envoyer un inspecteur à Hispaniola, avec pouvoir d'informer contre l'amiral, & de l'envoyer en Espagne, s'il le trouvoir coupable. On choisit, pour cet office, François Tome XI.

50 SUITE DE S. DOMINGUE. de Bovadilla, avec le titre de gouverneur-général, & ordre de tenir ses provisions secretes jusqu'au jour de fa réception à Saint - Domingue, Il y arriva pendant que Colomb étoit occupé ailleurs à appaifer quelques troubles; & ne trouvant personne pour s'oppofer à sa conduite, il prit posfession du palais de l'amiral, & convertit tous ses effets à son propre usage. Il manda à Colomb de le venir trouver fans aucun délai; &, pour donner plus de force à ses ordres, il lui envoya la lettre du roi, conçue en ces termes : « nous avons ordonné à dom François de Bovadilla, porteur de la présente, de vous expliquer nos intentions: nous vous commandons d'y ajouter foi, & d'exécuter

L'amiral partit sur le champ; & dès l'instant qu'on le vit subordonné au nouveau gouverneur, les mécontents s'empresserent à venir déposer contre lui. Les accusations portoient qu'il les avoit maltraités dans la fondation des villes & des forts, en les assujettissant à d'indignes travaux, qui en

tout ce qu'il vous dira de notre

Suite de S. Domingue. 51 avoient fait périr un grand nombre; qu'en leur refusant les choses les plus nécessaires à la vie, il leur avoit imposé, pour des fautes légeres, des châtiments trop rigoureux, souvent injustes, & quelquesois déshonorants; qu'il n'avoit pas voulu consentir que les insulaires sussent baptisés, parce qu'il aimoit mieux les voir esclaves que chrétiens; enfin, qu'il avoit fait la guerre aux Indiens, sous de vains prétextes, pour avoir occasson de les réduire à la servitude.

Déterminé à écouter tout ce qui pouvoit concourir à la perte de l'accusé, Bovadilla reçut, comme des convictions, les imputations les plus faufses; &, passant de l'injustice à la tyrannie, il le fit mettre dans les fers, & lui donna une garde, avec défense expresse de le laisser parler à personne. Il n'ofa pousser l'audace jusqu'à faire conduire au supplice un grand officier de la couronne; mais, se contentant de rendre contre lui un arrêt de mort, il prit le parti de l'envoyer en Efpagne, avec l'instruction de son procès, dans l'idée que le nombre des dépositions feroit confirmer la sen-

Cz

montoit l'amiral, touché de sa situation, de son mérite & de sa vieillesse, offrit de lui ôter ses chaînes; mais Colomb le resusa, assurant que désormais il les garderoit chez lui, comme un monument de la reconnoissance des hommes, & de la récompense qu'on obtient au service des rois. Il les conferva en esser pendant toute sa vie, & ordonna qu'après son trépas, elles fusser enterrées avec lui dans le même tombeau.

Le peuple, qui entendit que Colomb arrivoit, courut au rivage, pour voir débarquer ce génie tutélaire de l'Efpagne. On le tira du vaisseau; mais il avoit les fers aux pieds & aux mains. L'ingratitude étoit aussi grande que les fervices : chacun en parut consterné, & Isabelle en fut honteuse. Elle ne vit pas, fans indignation, qu'on avoit abusé de son autorité, pour se porter à des violences dont elle se crut déshonorée. Elle répara cet affront autant qu'elle le put, donna ordre que l'amiral fût mis en liberté, & lui écrivit fur le champ, pour marquer son mécontentement de ce qu'il

SUITE DE S. DOMINGUE. 53. avoit fouffert, & de la conduite odieuse de Bovadilla. Elle invitoit Colomb à venir à la cour, avec promesse d'une

ample & prompte fatisfaction.

Il y fut reçu avec des témoignages extraordinaires d'estime, de compasfion & de faveur. Comme il avoit plus de confiance aux bontés de la reine qu'à celles du roi, il lui demanda une audience fecrete, dans laquelle, s'étant jeté à ses pieds, il y demeura quelque temps, les larmes aux yeux & la voix étouffée par des fanglots. Cette princesse le fit relever, & Colomb lui dit les choses les plus touchantes sur l'innocence de ses intentions, sur le zele qu'il avoit toujours eu pour le fervice de fa majesté. & sur la malignité de ses ennemis, que la jalousie de fon élévation portoit à lui chercher des crimes.

La reine, attendrie de son discours, lui dit avec beaucoup de douceur: « je suis très-touchée du traitement qu'on vous a fait, & je n'omettrai rien pour vous le faire oublier. Je n'ignore pas les services que vous m'avez rendus, & je continuerai à les récompenser. Je connois vos en-

54 SUITE DE S. DOMINGUE. nemis, & j'ai pénétré les artifices qu'ils emploient pour vous détruire ; mais comptez fur moi. Cependant, pour ne vous rien distimuler, j'ai peine à me persuader que vous n'ayiez pas donné lieu à quelques plaintes; elles font trop universelles pour n'être pas fondées. La voix publique vous reproche, dans une colonie naissante, une sévérité peu convenable, & capable d'y exciter des révoltes qui peuvent ébranler des fondements encore mal affermis. Mais ce que je vous pardonne le moins, c'est d'avoir ôté, malgré mes défenses, la liberté à un grand nombre d'Indiens. Votre malheur a voulu qu'au moment où j'ai appris votre désobéissance, tout le monde se plaignît de vous, & que personne ne parlât en votre faveur. Je n'ai donc pu me dispenser d'envoyer un commissaire pour prendre des informa-tions, avec ordre de modérer une autorité dont on vous accusoit d'abuser. Je reconnois que j'ai fait un mauvais choix dans la personne de Bovadilla; j'y mettrai ordre, & je ferai de lui un exemple qui apprendra aux autres à ne point passer

SUITE DE S. DOMINGUE. 55 leur pouvoir. Cependant je ne puis vous promettre de vous rétablir si-tôt dans votre gouvernement; les esprits y sont trop aigris; il faut leur donner le temps de revenir. A l'égard de votre charge d'amiral, mon intention n'a jamais été de vous en ôter la possession ni l'exercice : laissez faire le reste au temps, & siez-vous à moi

Cette affaire ayant été examinée avec foin, on reconnut la malignité des accufations, & Colomb en fut déchargé avec honneur; mais on le retint encore quatre années en Efpagne, foit qu'on craignit qu'il ne prit pour lui ce qu'il avoit découvert, comme l'infinuoient ses ennemis; soit qu'on voulût seulement avoir le temps de s'informer de sa conduite. On nomma un nouveau gouverneur de l'isle Espagnole, qui eut ordre de réparer le tort qu'avoient fouffert les Colomb, de faire restituer à Bovadilla ce qu'il leur avoit pris injustement, & de le renvoyer incessamment en Europe. Cette commission fut donnée à dom Nicolas Ovando, comman56 SUITE DE S. DOMINGUE. deur de l'ordre d'Alcantara; & il fut réfolu que l'amiral entreprendroit de nouvelles découvertes.

Ovando s'embarqua pour Hispaniola, & Colomb pour le continent de l'Amérique. Ce dernier étoit déjà près de la côte de Paria, lorsqu'il s'appercut qu'un de ses vaisseaux ne soutenoit point la voile. Il prit le parti de se rendre à l'isle Espagnole; mais Ovando, qui n'avoit point encore eu le temps de renvoyer Boyadilla, fit dire à Colomb que, dans la crainte que sa présence ne causat quelques troubles, il ne pouvoit lui permettre d'entrer dans le port. Vous pouvez vous rappeller que pareil affront arriva à Cortez : il eut, comme Colomb, la douleur & l'humiliation de se voir sermer l'entrée d'un pays dont il venoit de faire la conquête.

Le refus du gouverneur mortifia l'amiral; mais, apprenant que les vaiffeaux, qui devoient transporter Bovadilla & ses autres ennemis en Espagne, étoient sur le point de se mettre en mer, il sacrissa son chagrin au bien public: par un sentiment de généroSuite de S. Domingue. 57 fité digne de fon caractere, il fit avertir Ovando que, s'il vouloit s'en rapporter à fon expérience, on étoit menacé d'une tempête prochaine, qui devoit l'engager à différer le départ de cette flotte. Son avis fut méprifé, & les vaisseaux mirent à la voile.

A peine eurent-ils doublé le cap le plus oriental de l'isse, qu'un des plus grands ouragans qu'on eût vus dans ces mers, ensevelit sous les flots vingtun navires chargés d'or, fans qu'on pût fauver un seul homme : jamais l'océan n'avoit englouti tant de richesses. Ce fut dans cette fatale occasion que périt ce fameux grain d'or, qui pesoit plus de cinq cents marcs, & que le hafard avoit fait découvrir. Deux Espagnols s'étant associés pour faire travailler aux mines, un de leurs esclaves, qui déjeunoit sur le bord d'une riviere, savifa de frapper la terre d'un baton. Il fentir quelque chose de fort dur, qui excita sa curiosité; il écarta la terre, & vir un morceau d'or, qui lui sit jeter un grand cri. Ses maîtres accoururent, & furent frappés d'un égal étonnement, Tranf58 SUITE DE S. DOMINGUE. portés de joie, ils firent sur le champ tuer un cochon, le servirent à leurs amis sur ce prodigieux grain d'or, qui fut assez grand pour le tenir tout entier, & se vanterent d'être plus magnisiques en vaisselle que les plus riches potentats de l'univers. Le gouverneur de Saint - Domingue l'acheta pour leurs majestés catholiques. Il pessit trois mille six cents écus d'or, & les orsevres jugerent qu'il n'y en auroit que trois cents de diminution dans la fonte.

Le vaisseau où étoient Bovadilla & toures les personnes qui avoient montré le plus de haine & de passion contre l'amiral, fut un des premiers qui périrent. Jugez de la consternation qu'un accident si funesse répandit dans les deux mondes, sur-tout lorsqu'on fut informé que Colomb, qui avoit su se mettre à couvert de la tempère, en avoit prévenu le gouverneur. On ne manqua pas de regarder cet événement comme une punition du ciel, & le châtiment de l'injustice commise envers ce grand homme. On fut consirmé dans cette

SUITE DE S. DOMINGUE. 59 opinion, lorsqu'on apprit que le navire sur lequel on avoit chargé tous les débris de la fortune des Colomb, quoique le plus foible, sut presque le seul qui aborda heureusement en Europe.

Ce qui put adoucir à l'amiral le refus d'entrer dans fon ancien gouvernement, fut l'espérance de trouver de nouvelles terres, & de fe former, pour ainsi dire, un nouveau domaine. Il côtoya, & foumit à la couronne de Castille, les provinces orientales du Mexique, où il jeta les fondements de plusieurs colonies. Il entreprit un établissement à Véragua; mais les malheurs de la mer, les armes des Indiens, & les fréquentes révol-tes de ses gens, l'obligerent d'abandonner ce dessein. Dans ces circonftances, il écrivit à Ferdinand une lettre chagrine, dans laquelle il rappelloit à ce monarque les pays qu'il avoit découverts, les périls qu'il avoit effuyés, les fervices qu'il avoit rendus, les pertes qu'il avoit faites, les malheurs qui lui étoient arrivés. Il lui peignoit le triffe état de sa situation

actuelle, invitant le ciel & la terre à gémir sur son infortune, & à pleurer ses disgraces. « Je n'ai eu jusqu'à préfent, disoit-il, que des sujets de larmes, & je n'ai pas cessé d'en répandre. Que ceux qui ont de la charité, de la bonne foi & de la justice, mêlent les leurs avec les miennes. Après vingt ans de services, après des fatigues inouies, je ne fais pas si je possede un pouce de terre; je n'ai pas une maison à moi dans toute l'étendue des états de votre majesté; ma seule ressource pour la nourriture & le fommeil, c'est - à - dire, pour les besoins les plus communs de la nature, fera déformais d'habiter les hôtelleries publiques. Accablé, comme je le suis, d'années & de maladies, je proteste que ce n'est point le desir de la fortune qui m'a fait entreprendre ce dernier voyage, mais le pur zele & la fincere intention de fervir votre majesté jusqu'à l'entier épuisement de mes forces, n

Ainsi écrivoit au roi d'Espagne, l'homme de son royaume qui avoit le plus contribué à la grandeur de SUITE DE S. DOMINGUE. 61 cette monarchie, & répandu le plus d'éclat fur le regne glorieux de Ferdinand & d'Isabelle.

La fortune, voulant le perfécuter jusqu'au dernier moment, pour ne laiffer aucun temps de fa vie fans difgrace, l'obligea de mouiller à Saint-Domingue, devenue le théatre de ses humiliations, après avoir été celui de fa gloire. Il y reçut de nouveaux dégoûts de la part du gouverneur, qui lui firent prendre le parti de retourner en Espagne. Il y étoit comme attendu par une nouvelle qui devoit mettre le comble à tous ses malheurs, la mort de la reine. Il comprit qu'en perdant fa protectrice, il tenteroit inutilement de se faire rétablir dans sa dignité de vice-roi. Cependant Ferdinand lui fit une réception affez favorable; mais il différa toujours de lui accorder ses anciennes places, jusqu'à ce qu'accablé de chagrins & d'infirmités, Colomb termina une vie glorieuse, qui ne fut souillée, ni de cruautés, ni de rapines. Il mourut à Valladolid en 1506, & n'eut, pour récompense de fes longs fervices, que de magnifiques obseques qui lui furent faites par ordre

du roi. On lui éleva un mausolée sur lequel furent gravés deux vers Espagnols, qui signifient que ce célebre navigateur avoit eu la gloire de donner un nouveau monde aux royaumes de Castille & de Léon. En estet, la cour n'y mit presque rien du sien, que des prétentions & des lettres-patentes.

Cette gloire de Colomb lui fut difputée long-temps pendant fa vie. Vous favez que lorfqu'il annoncoit un nouvel hémisphere, on lui soutenoit qu'il ne pouvoit exister; & quand il l'eut découvert, on prétendit qu'il l'avoit été long-temps avant lui. Ceux mêmes qui ne lui contestoient point cette découverte, cherchoient à en diminuer le mérite, en la représentant comme facile. La réponse de Colomb est très-célebre: il proposa à ses envieux de faire tenir un œuf debout sur une affiette. Aucun d'eux n'ayant réuffi, il cassa le bout de l'œuf & le fit tenir. « Cela étoit bien aise, dirent les affistants. Que ne vous en avisiez - vous donc, répondit l'amiral ? »

Ce que la fortune peut procurer de grandeurs & faire effuyer d'humilia-

SUITE DE S. DOMINGUE. 63 tions, partagea la vie de ce grand homme. Il jouit peu de fa gloire, si toutesois c'est en être privé que de joindre à l'éclat des succès la fermeté dans les revers.

Je fuis, &c.

Sur la route de Saint-Domingue, ce

thop if I are a many to the said are at a larger to said a south and all a said and a said a



renolt it cere partie de fes oidres.

Vois voies de voir ce qu'il en coltat

à demont sour avoir or qu'il en coltat

colto es insectes cependent elle linit

in it de costo loit de meris. et

charlos na julta pair à les lemices.

Of the colta poles en Espagne que de

# LETTRE CXXIV.

### SUITE DE SAINT-DOMINGUE.

A mort d'Ifabelle & de Colomb mir le comble à l'infortune des habitants de l'isse Espagnole. Il n'avoit pas tenu à cette princesse, que la découverte du nouveau monde ne fût pour les peuples de ces vastes régions, la fource d'aurant de biens qu'elle leur a causé de maux. En les assujettissant à fa couronne, elle ne recommandoit rien avec tant d'instance, à ceux qu'elle envoyoit pour les gouverner. que de les traiter comme les Castillans mêmes. Jamais elle ne fit éclater plus de févérité que lorsque l'on contrèvenoit à cette partie de ses ordres. Vous venez de voir ce qu'il en coûta à Colomb pour avoir ôté la liberté à quelques Indiens; cependant elle l'aimoit; elle connoissoit son mérite, & attachoit un juste prix à ses services. On ne douta point en Espagne que sa mort n'eût fauvé Ovando d'un châtiSUITE DE S. DOMINGUE. 65 ment exemplaire pour les violences que la durée de son caractere lui fit commettre à Saint-Domingue. Cette ille étoit en proie à des guerres continuelles, qui, suivant la méthode de ce cruel gouverneur, se terminoient toujours par le massacre des insulaires, & par le supplice de leurs chefs.

Après le décès de la reine, cet homme féroce entreprit de dépouiller le reste de ces malheureux Indiens du peu de liberté qu'il leur avoit laiffé. Il fit proposer au confeil de Ferdinand de les réduire tous à l'esclavage, & de les répartir entre les Castillans, pour être employés, sous leurs ordres, aux travaux des mines. La politique adopta un projet, qui, en les mettant hors d'état de rien entreprendre, coupoit la racine à toutes les révoltes. Ce fut là le comble de leurs malheurs, & l'époque de leur ruine. On ne peut entendre fans horreur ce que ces infortunés eurent à souffrir de leurs barbares conquérants. On les accouploit pour le travail, comme des bêtes de somme; & après qu'on les avoit chargés avec excès,

on les forçoit de marcher à grands coups de fouet. S'ils tomboient fous la pesanteur du fardeau, on redoubloit les mauvais traitements, & on ne cessoit de les frapper qu'ils ne se fusient relevés. On séparoit les femmes de leurs maris; les hommes étoient confinés dans les mines, d'où ils ne fortoient point; & les femmes étoient employées à la culture des terres. Dans leurs plus pénibles travaux, les uns & les autres ne se nourrissoient que d'herbes & de racines. Rien n'étoit plus ordinaire que de les voir expirer, ou sous les coups, ou de fatigue. Les meres, dont le lait étoit tari ou corrompu faute de nourriture, expiroient de foiblesse ou de désespoir sur le corps de leurs enfants morts ou moribonds. Quelques infulaires s'étant réfugiés dans les montagnes, pour se dérober à la tyrannie, on créa un officier, qui se mit en campagne avec une meute de chiens pour donner la chasse à ces transfuges. Ces malheureux, nus & fans armes, étoient poursuivis comme des daims dans les forêts, dévorés par des dogues, tués à coups de fusil,

SUITE DE S. DOMINGUE. 67 ou furbris & brûlés dans leurs habitations. Quelquefois on les faisoit sommer, par les missionnaires, de se soumettre à la religion chrétienne & au roi d'Espagne; & après cette formalité, qui n'étoit qu'une injustice de plus, on les égorgeoit sans pitié & sans remords. Les uns, pour prévenir une fin si cruelle, prirent du poison; d'autres se pendirent à des arbres, après avoir rendu ce service funeste à leurs enfants & à leurs femmes. Celles-ci, détruisant les sentiments de la nature par d'autres sentiments également naturels, fe faisoient avorter elles-mêmes, de peur que leurs enfants ne fussent soumis à des maîtres si barbares. Enfin, ces peuples furent réduits à de si terribles extrêmités, qu'étant blessés à mort, ils s'enfonçoient, de rage, leurs fleches dans le corps, les retiroient, les prenoient avec les dents, les mettoient en morceaux, & les jetoient contre les Castillans, dont ils croyoient s'être bien vengés par cette infulte.

C'étoit ainsi que les Espagnols établissoint leur domination; &, quand la force leur manquoit, ils avoient recours à la persidie. Je n'en citeral

qu'un exemple pour ne pas vous arrêter trop long-temps sur de si asfreux objets. Un des premiers caciques de l'isle étant mort, sa sœur Anacoana lui succéda. Cette princesse avoit du goût pour les Castillans; & , quoiqu'elle les eût toujours bien traités, elle n'en avoit été payée que d'ingratitude. Ils se persuaderent qu'elle ne les aimoit plus, parce qu'en effet ils lui avoient donné mille sujets de les détester; &, dans la crainte qu'elle ne formât contre eux de mauvais desseins, ils crurent devoir la prévenir. Le gouverneur Ovando se mit à la tête de qua-tre cents hommes, & vint dans les états d'Anacoana, sous prétexte de recevoir le tribut que la reine devoit à la couronne d'Espagne, & afin, difoit-il, de rendre ses devoirs à une princesse qui s'étoit déclarée dans tous les temps en faveur de sa nation. La reine reçut cette nouvelle avec de grandes démonstrations de joie, & ne fut occupée que de faire au gouverneur une réception digne d'elle & de lui. Elle affembla tous ses vassaux pour groffir fa cour, & donner une haute idée de sa puissance. A l'appro-

SUITE DE S. DOMINGUE. 60 che d'Ovando, elle se mit en marche pour aller à sa rencontre, & l'on se donna mutuellement des marques de la plus sincere amitié. Le gouverneur fut conduit au palais, où il trouva un festin magnifique qui l'attendoit. Cette fête dura plusieurs jours : Ovando, de son côté, en proposa une à la princesse pour le dimanche suivant. Il lui fit entendre que, pour y paroître avec plus de grandeur, elle devoit avoir toute fa noblesse autour d'elle. Cet avis flatta l'ambition d'Anacoana, fans lui inspirer aucune défiance. Toute fa cour fe trouva donc rassemblée dans une falle spacieuse. qui donnoit sur la place où cette fête barbare devoit s'exécuter, Les Espagnols parurent en ordre de bataille. L'infanterie, qui marchoit la premiere, occupa, sans affectation, toutes les avenues; la cavalerie vint ensuite avec le gouverneur, & s'avança jusqu'à la falle qu'elle investit. Les cavaliers mirent le fabre à la main. Ce spectacle fit frémir la reine & tous les convives. Sans leur donner le temps de se reconnoître, après un signal dont on étoit convenu, l'infanterie fit main-basse sur 70 SUITE DE S. DOMINGUE.

le peuple; & les cavaliers ayant mis pied à terre, entrerent brusquement dans le lieu du festin. Tous les seigneurs furent attachés aux colonnes; &, sur le champ, on mit le seu à la salle où ces infortunés furent réduits en cendres. La reine, destinée à des traitements plus honteux, sut chargée de chaînes, &

mourut fur un gibet.

Le croiriez - vous. Madame ? C'étoit un motif de religion qui animoit cette férocité Espagnole. Ils croyoient, ces destructeurs dévots & barbares, que, pour travailler plus efficacement à la propagation de la foi, la religion donne à ceux qui la professent le droit de perfécuter inhumainement ceux qui ne la fuivent pas : c'est sur cette idée que, brigands & chrétiens tout à la fois, ils traiterent si cruellement les peuples de l'Amérique. Mais quels chrétiens ! grand Dieu ! quels missionnaires, que des foldats féroces qui massacrent des nations entieres pleines de droiture & d'humanité, & font fubir les supplices les plus infames & les plus horribles, à des princes, à des rois, à des empereurs qui faisoient le bonheur de leurs peuples! Il est vrai

SUITE DE S. DOMINGUE: 71 que l'Espagne elle-même a désavoué ces horreurs, & les a réparées dans la fuite, autant qu'elle a pu, par la douceur de fon gouvernement. Eh! pouvoit - elle répondre d'une foule d'aventuriers sans nom, sans état, sans mœurs, que la misere, le libertinage, l'amour de la nouveauté, l'espérance & même la certitude de faire fortune attiroient sur les pas des chefs de cette entreprise? Pouvoit - elle prévoir que des hommes, des chrétiens se porteroient à ces excès d'avarice & de barbarie? Les croisades, ces guerres si faintes, n'avoient-elles pas fourni, longtemps auparavant, des exemples fans nombre de la même cruauté, de la même dissolution, du même brigandage? La conquête du faint sépulcre, & celle du nouveau monde se présentent sous les mêmes traits; avec cette différence, que les Sarrasins, par bonheur pour eux, se défendirent avec les mêmes avantages que nous, & par consequent avec bien plus de ressources que ces malheureux Américains, qui ne connoissoient ni nos personnes, ni nos mœurs, ni nos usages, ni notre religion, ni nos habillements, ni nos chevaux, ni nos

72 SUITE DE S. DOMINGUE.

armes, ni nos foudres, ni nos vaisfeaux, ni notre tactique, ni notre langage, ni les motifs qui nous conduifoient dans leur pays. Car, il faut l'avouer, si le zele de la religion sit voler les Espagnols à cette conquête, on en abusa bientôt, & la foif de l'or porta les particuliers à des actions bien contraires aux premieres vues de la nation.

Ce reproche, comme vous l'avez vu, ne tombe point fur Christophe Colomb; mais la troupe des nouveaux Argonautes qui suivirent ce moderne Jason, n'étoit pas toute composée de héros. Des gens, dont la plupart étoient fortis d'Espagne parce qu'ils y man-quoient de pain, croyoient avoir droit de s'engraisser de la substance d'un peuple né aussi libre qu'eux, & de disposer de la vie de ces malheureux, comme d'un bien qui leur fût propre. De plus de deux millions d'Indiens, qui habitoient l'isle d'Hayti à l'arrivée des Castillans, il n'en restoit pas quinze mille, six ans après la mort de Colomb. En moins de vingt années, cette multitude innombrable d'hommes avoient tous péri fous l'empire tyrannique

SUITE DE S. DOMINGUE.

nique de leurs cruels conquérants.

L'intérêt de l'humanité & de la religion porta les dominicains, qui étoient établis à Saint Domingue, à s'armer. de toute la vigueur apostolique, pour arrêter cette scandaleuse dévastation. Un de ces religieux monta un jour en chaire devant les principaux de la colonie, à la tête desquels étoit le gouverneur, & déclama vivement contre l'injustice & la barbarie, avec laquelle on traitoit ce qui restoit encore de ces infulaires. Cet emportement de zele excita les murmures de son auditoire; & le gouverneur voulant réprimander le prédicateur, trouva tous fes confreres disposés à le défendre. Les enfants de faint François prirent parti contre ceux de saint Dominique; & les deux ordres envoyerent des députés à la cour d'Espagne, pour plaider la cause des Indiens & des Castillans. On y tint un conseil extraordinaire, où cette grande affaire fut traitée de part & d'autre avec beaucoup de chaleur. Le réfultat fut de reconnoître le droit des Indiens à la liberté, & de les retenir dans l'efclavage. On fit en leur faveur plusieurs réglements qui ne furent point obser-Tome XI.

74 SUITE DE S. DOMINGUE.
vés; & c'est tout ce que le roi put accorder au testament d'Isabelle, qui, en
mourant, avoit recommandé la douceur envers ces peuples, & supplié ses
enfants & son mari d'accomplir ses dernieres volontés.

D'autres missionnaires (c'étoient toujours des dominicains) firent de nouveau éclater leur zele contre l'inexécution de ces ordonnances. Le célebre Barthelemi de Las-Cafas, qui fut depuis évêque de Chiapa, & dont le nom est encore si respectable dans les annales du nouveau monde, fut celui qui se signala le plus dans cette occasion ; il passa les mers, & vint apporter ses plaintes aux pieds du trône. Il fut reçu avec diftinction à la cour, parce qu'on aime à v voir des hommes extraordinaires ; mais comme il n'avoit pour lui que l'équité & les gens de bien, son parti n'y fut, ni le plus nombreux, ni le plus fort. Son principal adversaire fut l'évêque de Darien, qui, plus attaché à ses intérêts qu'au bonheur de son troupeau, avoit eu la meilleure part à la distribution des Indiens, lesquels par ce partage, étant devenus ses esclaves, faisoient sa principale richesse. Il avoit entrepris le

Suite de S. Domingue. 75 voyage d'Europe pour traverser Las-Casas, & faire valoir les droits de son bénésice. La singularité de cette cause, & la célébrité des deux adversaires piquerent la curiosité du roi. C'étoit Charles-Quint qui venoit d'être élu empereur. Il convoqua une assemblée, où les parties intéresses firent valoir leurs rai-

sons en sa présence.

L'évêque parla le premier, & dit que ce n'étoit que sur une connoissance réfléchie du naturel & des mœurs des Indiens, qu'on s'étoit déterminé à les traiter avec tant de févérité; qu'on ne seroit jamais venu à bout de les réduire autrement que par la violence ; qu'ils avoient tenté toutes les voies d'exterminer leurs vainqueurs, & d'anéantir la domination Espagnole; qu'il falloit renoncer à la conquête de leur pays, & aux avantages du nouveau monde, fi on laissoit à ces barbares une liberté qui seroit fatale à leurs maîtres; qu'ils étoient d'autant moins capables d'en faire un bon ufage, qu'à cinquante ans ils avoient l'esprit moins avancé que les Européens ne l'ont à dix, & qu'à l'incapacité des enfants, ils joignoient les vices des hommes les plus corrom-

D 2

76 SUITE DE S. DOMINGUE.
Pus; que femblables aux animaux, ils fe livroient fans honte à toutes fortes d'infamie; que la feule nécefficé du travail pouvoir les contenir dans le devoir; & qu'à l'égard de la religion, l'affervissement étoit le moyen le plus efficace de la leur faire embrasser; que vicieux comme ils l'étoient, jamais on

ne seroit venu à bout de leur imprimer les connoissances nécessaires, à moins que de les tenir dans une contrainte continuelle, & qu'ils avoient une indifférence si grande pour le christianisme, que pour peu qu'ils eussent de liberté, on les voyoit au sortir du baptême, se livrer à leurs anciennes superstitions; qu'au surplus, la religion se passeroit bien de pareils chrétiens, qui à peine

étoient des hommes.

Quand le prélat eut fini de parler, le chancelier ordonna au religieux de répondre: & il fé fit de la maniere suivante: « Je suis un des premiers qui passerent aux Indes, lorsqu'on en fit la découverte; ce ne fut ni la curiosité, ni l'intérêt qui m'engagerent à ce voyage; le falut des infideles sut mon unique objet, & mon seul motif. Que n'ai je pu, au prix de tout mon sang,

SUITE DE S. DOMINGUE, 77 racheter la perte de tant de millions d'ames, malheureusement sacrifiées à l'avarice & à l'incontinence des Espagnols! On veut nous perfuader que ces exécutions barbares étoient nécessaires, pour punir ou empêcher la révolte des Indiens : mais qu'on nous dise par où elle a commencé cette révolte? Ces peuples n'ont-ils pas reçu nos premiers Castillans avec autant de douceur que d'humanité? N'avoient - ils pas autant de joie à leur prodiguer leurs trésors, que les Espagnols d'avidité à les recevoir? Ils nous abandonnerent leurs terres, leurs habitations, leurs richefses: & notre cupidité ne fut point satisfaite : nous voulûmes leur ravir encore leurs femmes, leurs enfants, leur liberté & leur vie. Prétendions - nous qu'ils n'en dussent témoigner aucun resfentiment ?

A force de les décrier, on voudroit nous infinuer qu'ils ne font pas même des hommes: rougissons de l'être moins qu'eux, & de nous montrer plus barbares! Qu'ont-ils fait autre chose, que de se désendre contre d'injustes attaques? Ce sont des brutaux, des stu-

78 SUITE DE S. DOMINGUE. pides, des peuples adonnés à tous les vices. Peut-on attendre d'autres mœurs d'une nation privée des lumieres de l'évangile ? Plaignons-les; mais ne les accablons pas. Tâchons de les instruire, de les éclairer, de les ré-duire fous la regle; mais ne les jetons pas dans le désespoir. Quoi ! les chaînes & les fers feront-ils les premiers fruits que ces malheureux retireront du christianisme? Comment en faire goûter la fainteté à des cœurs envenimés par la haine, & irrités par la perte de leur liberté ? Les apôtres ont porté des chaînes ; mais ils n'en ont point donné aux peuples qu'ils ont convertis. C'est par la persuasion, par la douceur, par la raison, qu'il faut prêcher la foi. La violence ne fait que des hypocrites, & jamais de vérita-bles chrétiens. Je demande si depuis l'esclavage des Indiens, on a remarqué en eux plus d'empressement à embraffer le religion; fi leurs maîtres ont travaillé à les instruire; si au contraire la haine qu'ils ont pour leurs tyrans, ne leur rend pas encore plus odieux le

culte qu'ils professent.

SUITE DE S. DOMINGUE. 70 Le moine finit en implorant la clé-

mence de l'empereur, pour des sujets si injustement opprimés, & lui fit entendre que Dieu lui demanderoit compte un jour de tant d'injustices, dont il pouvoit arrêter le cours. Charles loua le zele du missionnaire, & lui promit d'apporter un prompt remede aux maux dont il avoit fait la peinture : mais ce ne fut que long-temps après, que ce prince eut le loifir d'y penser; & alors il n'étoit plus temps, du moins par rapport à Saint-Domingue : car la haine de fes habitants, devenue avec raifon implacable, rendir leur perte malheureusement nécessaire. Les quinze mille qui restoient encore dans l'ille, quand Las-Cafas parloit si vivement en leur faveur, périrent tous, à la réserve d'un petit nombre qui échappa à l'attention des Espagnols. Quelques-uns se réfugierent dans des lieux inhabitables, & y subfisterent à l'abri des poursuites de leurs maîtres, qui croyoient leur race entiérement éteinte. Une troupe de chaffeurs les découvrit ; on les traita avec douceur ; ces infortunés répondirent aux avances d'amitié qu'on leur fit. Ils embrasserent le christianisme; & s'accou80 SUITE DE S. DOMINGUE. tumant peu à peu aux usages des Caftillans, ils contracterent des mariages avec eux. Leur petit nombre ne caufant plus d'ombrage, on leur permit de vivre selon leurs coutumes. Aujourd'hui ils sont tellement consondus avec les autres habitants, qu'il seroit difficile de les distinguer; & en général, on ne trouve pas un seul homme dans toute l'isse qui descende, sans mêlange,

des anciens naturels du pays.

Les Castillans ayant détruit les Indiens, & la plupart de leurs habitations, on vit naître, par leurs mains, quantité de villes, qui éprouverent différentes révolutions. San-Domingo, dont j'ai rapporté l'origine, fut renversée par le même ouragan qui fit périr le fameux grain d'or dont je vous ai parlé, & les vingt-un vaisseaux de la flotte Espagnole. Cette place étoit alors à l'orient du fleuve d'Ozama; Ovando la faisant rétablir, en changea la fituation, & la transporta sur l'autre rive. On a blâmé cette nouvelle disposition, qui la prive d'une source d'eau excellente, dont elle jouissoit dans son premier emplacement. Celle des puits & de la riviere étant très-mal saine, on y a suppléé par des cîternes.

SUITE DE S. DOMINGUE. 81

La ville occupe un terrein parfaitement uni, & s'étend du nord au fud, le long du fleuve, dont le rivage est orné de magnifiques jardins. La mer borne la vue au midi; & des autres côtés, la campagne est d'une beauté singuliere. Le terroir n'en est cependant pas excellent, du moins aux environs de la ville; il est raboteux, inégal, semé de petites collines, & d'un fonds de pure argille. Aussi les Espagnols y font-ils beaucoup de briques, & de très-belle poterie, où l'eau se conserve dans une extrême fraîcheur.

Saint-Domingue est aujourd'hui fort déchue de son ancien lustre. Ceux qui l'ont vue dans son premier état, assurent qu'elle étoit une des plus belles villes du nouveau monde. Le palais qu'Ovando y éleva pour sa demeure, étoit de la plus grande magnificence. Il sit bâtir une forteresse qui s'est conservée jusqu'à ce jour. Sa principale défense consiste dans plusieurs barteries couvertes, qui donnent sur la mer & sur le sleuve. Elles sont placées d'ailleurs sur des roches escarpées de dixhuit pieds de haut, au bas desquelles les chaloupes ne peuvent aborder, parce

DS

82 Suite de S. Domingue. que les vagues y font toujours très-fortes.

Les rues de la ville étoient larges & bien percées, les maisons exactement alignées; & l'on ne craignit pas de dire à Charles Quint, que sa majesté impériale avoit habité des palais qui n'en avoient ni les commodités, ni l'érendue, ni la richesse. La plupart étoient bâties d'une sorte de marbre qu'on trouvoir dans le voisinage, & les autres, d'une espece de terre très-liante, qui se durcit à l'air, & dure presque autant

que la brique.

Le pied des murs est baigné par la mer, & forme une espece de digue, qui met cette place à l'abri de ses sureurs. Cent soixante pieces de canon la désendent également contre toutes fortes d'attaques. La rade est assez siere, excepté depuis le mois de juillet jusqu'au premier d'octobre, qu'il regne sur cette côte des ouragans d'une violence extraordinaire. Les débordements de la riviere d'Ozama ne sont ni fréquents, ni dangereux, parce que ses bords sont fort élevés. On lui attribue, ainsi qu'au voisinage de la mer, & à certains vents qui y regnent, une frair

SUITE DE S. DOMINGUE. cheur qui tempere la chaleur du climat.

Quoique les tremblements de terre foient affez communs dans cette partie de l'isle, on a remarqué qu'ils y faisoient peu de dégâts; mais les Espagnols y font fujets à une maladie particuliere, qu'ils appellent pisano: elle attaque les nerfs, qui se roidissent & se retirent; le sang se congele dans les veines : & les malades, après avoir beaucoup soussert de défaut de respiration . en meurent ordinairement : mais on assure qu'aucun François n'en est atta-

qué.

Peu de temps après la fondation de San-Domingo, on y établit un évêché qui fut depuis érigé en métropole. La partie de l'isle soumise à l'Espagne est de ce diocese ; & l'archevêque est primat de toutes les Indes Espagnoles. Son clergé est composé d'un archidiacre, de quatorze chanoines, & d'un grand nombre d'autres prêtres qui desservent la cathédrale. La ville n'a qu'une paroisse; & l'on n'en compte que dixhuit dans tout le reste de la colonie. Les franciscains, les dominicains, les jésuites & les religieux de la merci y ont des maisons, Les églises en sont

84 SUITE DE S. DOMINGUE. très-belles, sur-tout la métropolitaine, dont l'architecture superbe est encore relevée par la richesse de ses ornements. Il y a deux hôpitaux, une université, un hôtel des monnoies, & quelques monasteres de filles. Cette ville est aussi le siege d'une audience royale, ou parlement, composée du préfident qui est en même temps capitaine-général, de quatre conseillers, d'un procureur du roi, & d'autres officiers de judicature. Toutes les Antilles Espagnoles, & une partie de la terre ferme de l'Amérique en dépendent pour le civil; mais en qualité de capitaine-général, l'autorité du président est bornée à l'isse de Saint-Domingue. Il a fous lui un gouverneur d'armes, un major, huit aides-majors, quatre compagnies de troupes réglées, chacune de cinquante hommes, entretenus & payés par la cour, & une compagnie d'artillerie de quarante canonniers. Outre deux cents foldats que la ville fournit, il y a un corps de milice bourgeoife, qui comprend six compagnies d'Indiens, de mulâtres & de negres libres; & toutes ces troupes enfemble font environ quinze cents hommes d'armes dans la capitale & les en-

virons.

Avant que des conquêtes plus brillantes fissent choisir à l'Espagne un autre siege de sa grandeur & de ses forces, cette puissance avoit dans l'isle plusieurs villes considérables, qui ne font presque plus aujourd'hui que de simples villages. Sant'Yago n'est qu'un bourg ouvert fans fortifications, fans retranchements, composé de trois ou quatre cents chaumieres, & d'une trentaine de maisons de brique. L'air v est excellent; & beaucoup de malades y viennent de toutes les parties de la colonie Espagnole, pour le rétablissement de leur fanté. On y trouve aussi plufieurs François, exclus de leurs habitations pour diverses aventures, & auxquels la pureté de l'air a fait choisir cette retraite.

On seme du bled dans ce canton; & l'on y recueille tous les ans, pour cent mille écus de tabac qui se transporte à la capitale. Les particuliers nourrissent quantité de bestiaux, dont ils font un affez bon commerce avec les François, outre celui des cuirs & des chairs falées. C'est d'eux que notre colonie tire presque toute la viande qu'elle consomme; nous leur

fournissen e échange, de quoi satisfaire aux autres besoins de la vie; car ils ne reçoivent plus rien d'Espagne; & la paresse leur ôte les ressources de l'industrie & du travail. Leur pays étant propre à la culture de l'indigo, du cacao, du coton, du rocou & du sucre, ce seroit un autre sonds de richesses il étoit mieux peuplé, ou que la nation sût plus laborieuse.

Le fleuve Yaqué qui arrose ce canton, roule dans son sable des grains d'or de la grosseur d'une tête d'épingle applatie, ou d'une lentille fort mince. Ceux qui sont leur occupation de cette recherche en recueillent chaque jour, pour quatre francs ou cent sous; mais la paresse, & l'incommodité d'avoir sans cesse les pieds dans l'eau, sont négliger cet avantage aux

habitants.

La Conception de la Véga, que Charles-Quint avoit pris plaisir à peupler, étoit une des principales villes de l'isle Espagnole. Elle tire son origine d'un château que Christophe Colomb sit bâtir dans une plaine appellée la Véga - Réal. On y comptoit jusqu'à quinze mille ames, lorsqu'elle sut ren-

SUITE DE S. DOMINGUE. 87 versée par un tremblement de terre : de ses débris s'est formé le bourg de Véga. que les François nomment le Begue. Il est à sept ou huit lieues de Sant'Yago; & l'on v voit, comme dans presque toutes les villes de la domination Castillane, de petites maisons & de grandes églises. Si l'on excepte la capitale, où plusieurs bâtiments particuliers se refsentent encore de son ancien lustre, toutes les autres places n'offrent pour logement que des chaumieres, où l'on est à peine à couvert ; & dans la capitale même, lorsque les anciennes maisons tombent de vieillesse, ou par accident, il ne se fait plus d'autres édifices.

La nourriture répond à la simplicité du logement. « Ces gens - ci sont les » hommes du monde qui vivent à moins » de fraix, me disoit un François qui a » passé plusieurs années parmi eux : ils » font leurs repas de fruits, de lait & de » racines; & le chocolat supplée à ce » qui manque à ces aliments champê- » tres. Ils ne s'occupent à rien pendant » tout le jour, & n'imposent pas même » de travail pénible à leurs esclaves. » Leur temps se passé à jouer ou à se » faire bercer dans leur hamacs. Quand

» ils font las de dormir, ils se met-» tent à chanter. & ne fortent de leur lit, que lorsque la faim les en arra-» che. Pour aller prendre de l'eau à la » riviere ou à la fontaine, ils montent à cheval, n'eussent-ils que vingt pas à faire pour y arriver; & il y a toujours un cheval fellé & bridé pour cet usage. La plupart méprisent l'or, fur lequel ils marchent, & fe moquent des François, qu'ils voient pren-» dre beaucoup de peine pour amaffer des richesses, dont ils n'auront pas le » temps de jouir. Ce n'est pas seule-» ment chez eux qu'ils gardent cette » modération; ils viennent fouvent dans » nos quartiers avec un grand train » de chevaux ; & rarement on les voit entrer dans les hôtelleries. Ils campent le long des chemins, laissent pai-» tre ces animaux dans les champs, se » mettent à couvert fous des baraques » qu'ils dressent à la hâte, & vivent de » viande boucanée, de bananes qu'ils » trouvent par-tout, & toujours de » leur chocolat.

» Le foin de cultiver leur esprit ne » les occupe pas davantage; ils font » d'une ignorance extrême ; à peine

SUITE DE S. DOMINGUE. » connoissent - ils le nom de leur ancienne patrie, avec laquelle ils n'ont presque plus de commerce. Comme ils ont mêlé leur fang d'abord avec les infulaires, enfuite avec les negres, ils font aujourd'hui de toutes les couleurs, à proportion qu'ils tiennent de l'Européen, de l'Africain, ou de l'Américain. Aussi leur caractere parti-» cipe-t-il de ces trois nations ; c'està dire, qu'ils en ont contracté tous les vices. On leur attribue néanmoins quelques vertus, fur-tout un profond respect pour la religion, qu'ils savent allier avec un libertinage excessif, & cette espece de charité qui inté-» resse le cœur au besoin d'autrui. Il se trouve sur les frontieres quantité de n fainéants François, qui courent le » pays pour vivre d'aumônes : malgré » l'ancienne animofité de deux nations, » ils sont très-bien traités dans la partie Espagnole; & l'on s'y retranche-» roit plutôt le nécessaire, que d'y laif-

» dent des fecours. »

Les Espagnols, maîtres de plus de la moitié de l'isle de Saint-Domingue, en possedent le meilleur terrein le long

» fer rien manquer à ceux qui deman-

90 SUITE DE S. DOMINGUE. des côtes ; mais ils en tirent peu de profit, comme vous l'avez vu, parce qu'ils en négligent la culture. Le milieu du pays occupé par une longue chaîne de montagnes, est presque désert. Il en sort une infinité de rivieres; mais la plupart ne peuvent passer que pour de simples ruisseaux ou des torrents. L'eau en est agréable, & même falutaire : mais si vive & si fraîche, qu'il en faut boire avec discrétion ; & il est même dangereux de s'y baigner. Quelquesunes de ces rivieres font d'une largeur assez considérable, & plusieurs charient des grains d'or avec le fable.

Les voyageurs vantent deux lacs, dont ils rapportent diverses singularités: celui de Xaragua a dix-huit lieues de long, & deux ou trois de large; & ses eaux sont salées comme celles de la mer. On y pêche des poissons de la premiere grandeur, les mêmes qu'on trouve dans l'Océan, à l'exception des baleines & de quelques autres de cette nature. Le second lac, célébré par les Castillans, est sur la cime d'une trèshaute montagne. Le gouverneur Ovando, en ayant entendu faire des récits merveilleux, donna la commission de le

SUITE DE S. DOMINGUE. OT visiter à deux officiers de résolution. Le mont est si élevé & si roide, que les deux observateurs eurent beaucoup de peine à gagner le sommet. Outre la lassitude, ils furent arrêtés par un grand bruit qui les effraya. Le froid étoit excessif, le chemin toujours plus difficile; & à mesure qu'ils montoient, le bruit devenoit plus terrible. Ils arriverent enfin au haut de la montagne, où ils découvrirent le lac en question ; mais ils n'eurent pas la hardiesse d'en approcher : le bruit qui croissoit toujours, leur caufa tant d'épouvante, qu'ils ne penserent qu'à s'en retourner. Voilà tout ce qu'on a pu savoir de ce lac fameux, dont les Castillans, aussi superstitieux que crédules, ont raconté & cru beaucoup de fables.

Dans ce moment, j'entends crier terre: un matelot vient de découvrir les côtes de Saint-Domingue; la curiofité m'appelle fur le tillac; je reviendrai finir ma lettre.... Que cette isle 
offre un coup-d'œil agréable! Une vaste 
plaine, d'immenses prairies, des habitations bien cultivées, des jardins 
plantés, les uns d'indigo, les autres 
de cannes à sucre, rangés avec sym-

92 SUITE DE S. DOMINGUE. métrie; l'horizon borné ou par la mer, ou par des montagnes couvertes de bois, qui s'élevant en amphithéatre, forment une perspective variée; des chemins tirés au cordeau, bordés par des haies vives de citronniers & d'orangers; mille fleurs qui réjouissent la vue & parfument l'air: voilà, Madame, les objets charmants que présente de loin l'aspect riant de l'isle de Saint-Domingue, où je suis au moment d'arriver.

Je fuis, &c.

Près de l'isle de Saint-Domingue, ce 21 juin 1750.



## LETTRE CXXV.

SUITE DE SAINT-DOMINGUE,

Vous avez vu les Castillans après avoir fait la découverte de cette isle, se rendre maîtres du pays, le dévaster, en massacrer les habitants, y sonder une colonie, bâtir des villes & y établir une puissance que le temps des conquêtes les plus importantes, & Pextrême paresse des Espagnols ont pres-

que détruite.

Une scene nouvelle va s'offrir à vos regards : ce sont les François qui vont y figurer. Voyez-les s'élever sur les débris des Castillans, & former dans la partie du nord, une des plus riches, des plus florissantes colonies du nouveau monde. Elle doit son origine à la hardiesse désepérée d'un peuple nouveau, que le hasard composa d'Anglois, de Bretons, & sur-tout de Normands. Leur union & leur origine surent à peu près celle des anciens Romains: leur courage sut plus impétueux & plus terrible.

## 94 SUITE DE S. DOMINGUE.

Vous voyez qu'il s'agit de ces flibuftiers, dont je vous ai tant parlé dans ma lettre fur la Jamaïque. Ils vinrent s'établir, comme je l'ai dit, sur les côtes septentrionales de l'isle Espagnole, Les uns continuerent à courir les mers, les autres firent leur occupation de la chasse, quelques-uns s'attacherent à la culture des terres; mais rien ne contribua plus au succès de cet établissement, que le fecours des vaisseaux François, qui commencerent à le visiter. Les Normands fur-tout y arriverent, comme dans le dixieme siecle ils alloient à la conquête de l'Angleterre, & dans le douzieme à celle de la Pouille. Ils amenoient des engagés qu'ils vendoient pour trois ans , & dont ils tiroient les mêmes fervices que des negres. Dans l'occafion on les employoit à la guerre : il s'en trouva même de fort braves , & d'affez habiles pour faire une fortune immense, après s'être délivrés de la fervirude.

A l'égard des chasseurs ou boucaniers, ils n'avoient point d'autres demeures que ce qu'ils nommoient leurs boucans: c'étoient de petits champs défrichés, où ils avoient des claies

SUITE DE S. DOMINGUE. 05 pour boucaner la viande, un espace pour étendre les cuirs, & des baraques, dont toute la commodité se réduisoit à les mettre à couvert de la pluie & des ardeurs du foleil. Comme ils n'avoient ni femmes ni enfants, ils étoient dans l'usage de s'associer deux à deux pour vivre ensemble, & se rendre réciproquement toutes fortes de fervices. Les biens étoient communs entr'eux, & demeuroient à celui des deux qui furvivoit à l'autre. La droiture & la franchise étoient si bien établies, non-seulement entre les deux associés, mais d'une société à l'autre, que ce qu'on ne trouvoit pas chez soi, on l'alloit prendre librement chez ses voifins, fans autre affujettiffement, que d'en demander la permission; & l'on ne connoissoit d'ailleurs d'autres loix , qu'un bizarre assemblage de conventions, dont la coutume faisoit toute l'autorité.

Les boucaniers se croyoient affranchis de toute obligation précédente, par le baptême de mer qu'ils avoient reçu au passage du tropique. La religion même conservoit si peu de droits sur eux, qu'à peine se souvenoient-ils du Dieu de leurs peres. Il y a apparence que s'ils se fussen perpétués dans cet état, jusqu'à la seconde ou troisseme génération, ils eussent eu moins de reconnoissance du ciel, que les Caffres, les Hottentots, les Caraïbes. Ils avoient quitté jusqu'au nom de leurs familles, pour y substituer des sobriquets, dont la plupart ont passé à leurs descendants. Cependant ceux qui se marierent dans la suite, signerent leurs véritables noms; & c'est ce qui a donné lieu à ce proverbe dans le pays: « qu'on » ne connoît bien les gens qu'au temps » du mariage, »

L'habillement des boucaniers confiftoit en une chemife teinte du fang des animaux qu'ils avoient tués, un caleçon encore plus fale, une courroie qui deur fervoit de ceinture, & d'où pendoit un grand couteau dans une large gaîne. Leur chapeau étoit fans bord, excepté fur le devant, d'où ils en laiffoient pendre un bout pour le prendre. Ils ne se servoient point de bas; leurs souliers étoient de peau de cochon; & leur arme, un grand fusil qui portoit des balles de seize à la livre.

Chacun avoit à fa suite un certain

SUITE DE S. DOMINGUE. 97 nombre d'engagés, & une meute de vingt ou trente chiens, parmi lefquels il y en avoit toujours un qui alloit devant, & conduisoit toute la troupe. Dès que la proie étoit éventée, les autres chiens accouroient, & l'arrêtoient en aboyant autour d'elle, jusqu'à ce que le boucanier fût posté pour la tirer. La bête étoit écorchée fur le champ; & le maître en prenoit un des plus gros os, qu'il cassoit pour en sucer la moëlle. C'étoit le déjeûné ordinaire des boucaniers : ils abandonnoient les autres os à leurs engagés. On continuoit la chasse jusqu'à ce qu'on eût tué autant de bêtes qu'il y avoit de personnes. Ces gens ne connoissoient point d'autre nourriture: du piment avec un peu de jus d'orange en faisoit tout l'assaisonnement. La table étoit une pierre ou un tronc d'arbre : de l'eau claire pour toute boisson, & nulle sorte de pain. L'occupation d'un jour étoit celle de tous les autres, jusqu'à ce qu'on eût rassemblé le nombre de cuirs qu'on s'étoit engagé à fournir aux marchands. Tels étoient les boucapiers de Saint-Domingue, qui, avec les flibustiers, les colons & les engagés, composoient la Tome XI.

98 SUITE DE S. DOMINGUE. nouvelle colonie. C'est du mêlange de ces quatre sortes d'habitants, que se forma le corps auquel on donna le nom d'aventuriers.

La nécessité de se désendre contre les Espagnols, alarmés de leur voisinage, les fit penser à se choisir un ches. Ils déférerent le commandement à un protestant, nommé le Vasseur : c'étoit un homme brave, & qui passoit pour habile dans toutes les parties du génie. Il foutint cette réputation par la maniere dont il se défendit, soit dans la petite isle de la Tortue, soit dans la grande isle de Saint-Domingue. Heureux s'il eût gouverné sa colonie avec autant de modération qu'il avoit montré de valeur & de conduite! Mais, lorfqu'il se crut à couvert des dangers du dehors, il compta pour rien l'affection de ceux qui étoient sous ses ordres, & bientôt il s'attira leur haine. Il commença par les catholiques, auxquels il interdit tout exercice de leur religion. Il fit brûler leur chapelle, & chassa deux prêtres qui la desservoient. Il ne traita guere mieux les protestants, qu'il chargea d'impôts & de corvées : il mit des taxes excessives sur toutes les

SUITE DE S. DOMINGUE. 99 denrées, & exerça enfin une véritable tyrannie. Les fautes les plus légeres étoient toujours punies avec excès. Il avoit fait faire une cage de fer, où l'on ne pouvoit être debout ni couché, & qu'il nommoit son enfer : c'étoit assez de lui avoir déplu pour y être enfermé. On n'étoit guere plus à son aise dans un certain donjon, qu'il appelloit son purgatoire. Cependant, malgré la dureté de fon gouvernement, il fut tourner avec tant d'adresse l'esprit de ses sujets, en leur faisant envisager cette petite république comme un afyle pour tous les huguenots qui voudroient faire profession libre de leur fecte, qu'ils consentirent à le reconnoître pour leur prince. Il jouit, pendant quelques années, de ce titre imaginaire, qui fut enfin étouffé dans fon fang par la main d'un homme à qui il avoit enlevé sa maîtresse.

La cour de France feignit long temps d'ignorer les entreprifes de ces aventuriers contre les Espagnols, & désavoua leur conduite, ne jugeant pas à propos de se brouiller avec l'Espagne pour un pays qu'elle n'étoit pas sûre de garder. Mais lorsqu'elle vit qu'ils étoient assez nombrand prinches de safez nombrand prinches de safez

Martinique

riches pour tenir tête à leurs ennemis, elle les avoua pour fes sujets, & leur envoya un corps de troupes régulieres, pour les aider à conserver leurs conquêtes. Fontenai, chevalier de Malthe, sut nommé par la cour pour régir ce pest état, en qualité de gouverneur de la Tortue & de la côte de Saint-Domingue: c'est le premier François qui ait été revêtu de ce titre.

Ces qualités médiocres n'auroient pas fuffi pour inspirer le goût de l'ordre à des gens d'un caractere si singulier, & en former une colonie réglée. D'Ogeron, qui succéda au chevalier de Fontenai, poffédoit, au plus haut degré, celles qui convenoient à cette grande entreprise. Sa mémoire est encore en vénération à Saint-Domingue, où il passe pour le véritable fondateur de cet établissement. Son peuple n'étant pas à portée de ravir des épouses, comme on l'a dit des compagnons de Romulus, il fit venir cent filles de France pour marier les habitants. Ce n'étoit pas assez pour perpétuer une affociation devenue nombreuse : deux hommes tiroient aux dés une fille; le gagnant l'époufoit; & le perdant

SUITE DE S. DOMINGUE. 101 n'avoit droit de vivre avec elle, que quand le premier étoit occupé ailleurs.

Quoique cet envoi ne fût pas considérable, on ne laissa pas de remarquer bientôt un grand changement: mais si ces femmes communiquerent à leurs maris un peu de toutes les vertus qui font naturelles à leur fexe, ceux-ci leur inspirerent, à leur tour, quelquesunes de celles qui font plus propres aux hommes, & l'on prétend qu'elles ont porté fort loin la valeur militaire. La facilité qu'elles trouverent à se marier, en attira d'autres; & si le ministere eût secondé les vues & répondu aux demandes du gouverneur, la colonie seroit encore plus peuplée. Elle continua de lui devoir ses accroissements; & après sa mort, on y trouva sept à huit mille personnes, dont la moitié pouvoit être employée aux expéditions les plus difficiles. Elles étoient entretenues dans une vigilance continuelle, par la crainte des Espagnols, qui ne cessoient de les regarder comme des corsaires. La France fermoit les yeux fur leurs pirateries, parce qu'ils gagnoient toujours du terrein; & à la fin, elle acquit un droit légitime fur une

102 SUITE DE S. DOMINGUE, partie de l'isle de Saint-Domingue, par la cession que lui sit l'Espagne au traité de Riswick.

Une des causes qui contribuerent encore à l'agrandissement de cette colonie, fut la prise de S. Christophe par les Anglois en 1600. Une partie de ses habitants François, transférée dans les autres isles, & spécialement à Saint-Domingue, y porta, dit-on, de la politesse, des sentiments d'honneur, & des principes de religion, qui n'y étoient point connus : on prétend que de tous nos établissements dans les isles de l'Amérique, celui de Saint - Christophe avoit toujours été le mieux policé; & il étoit passé en proverbe aux Antilles, que la noblesse étoit à Saint-Christophe, les bourgeois à la Guadaloupe, les foldats à la Martinique, & les paysans à la Grenade.

Quelques années avant cette époque, on avoit fongé à régler l'administration de la justice à Saint - Domingue. Jusque - là elle n'étoit rendue que par des officiers militaires, qui n'avoient aucune connoissance des loix. On créa un conseil supérieur & des sieges royaux. A l'égard du gouvernement spirituel,

SUITE DE S. DOMINGUE. 103 vous avez vu l'état de la religion fous les boucaniers : lorfqu'ils commencerent à sortir de leur barbarie, à mesure qu'une paroisse se formoit, elle étoit desservie par le premier prêtre qui venoit se présenter. Plusieurs passerent entre les mains des capucins; mais l'air du pays se trouva si contraire à l'habillement & au genre de vie de ces religieux, qu'ils y mouroient presque tous. Ils demanderent la liberté de se retirer. & les jésuites ne dédaignerent pas de leur fuccéder. Il partagerent leurs dépouilles avec les Dominicains, qui eurent les paroisses du côté du fud & de l'ouest. Il y a cependant encore quelques capucins mêlés avec les jacobins.

La tranquillité générale, rendue à l'Europe & à l'Amérique par le traité d'Utrecht, mit la colonie Françoise de Saint-Domingue en état de se peupler & de s'établir plus solidement. Alors les slibustiers se voyant réduits à l'oisset , se disperserent. L'Angleterre & la France cesserent de les protéger, quand clies n'eurent plus besoin d'eux; & après qu'ils eurent causé presque autant de mal aux Espagnols, que ceux-ci en avoient fait aux Américains, les

uns allerent jouir, dans leur patrie, de leurs richesses; les autres moururent des excès où ces richesses les entraînerent; la plupart se répandirent dans les habitations, & devinrent plus utiles par leur travail, qu'ils ne l'avoient été par cette longue suite d'expéditions, qui feront l'étonnement de la possérité.

Bientôt après, ce pays fut érigé en gouvernement général, avec le titre, pour celui qui commande, de gouverneur des isles Sous-le vent. On y nomma, dans la fuite, un intendant; & c'eft communément au Cap-François, capitale de la colonie, que l'un & l'autre font leur résidence. Dans ces deux officiers est renfermée une jurisdiction particuliere, nommée le tribunal d'attribution commune. Elle consiste à connoître exclusivement des contestations qui peuvent s'élever au sujet des concesfions accordées par le roi; concessions qui font le premier fondement de toute propriété dans la colonie. On conçoit les abus d'une jurisdiction composée de deux juges, qui, quand ils se trouvent d'avis différents, n'ont aucuns moyens de conciliation, ni aucunes loix fixes pour appuyer leurs jugements.

SUITE DE S. DOMINGUE. TOS Le Cap, qui, dans les commencements, n'étoit qu'un amas fortuit de cabanes, est aujourd'hui une ville assez grande, bâtie sur la côte septentrionale, au pied d'une chaîne de montagnes qui l'environnent en partie, & lui font une espece de couronnement. Elles font ou cultivées par les habitants, ou couvertes de bois, & forment un amphitéatre varié & agréable. Un des côtés de cette place s'étend le long de la rade, qui peut avoir trois lieues de circuit : c'est une espece de baie, qui n'est ouverte qu'au vent du nord, & dont l'entrée est défendue par un fort taillé dans le roc. Cette forteresse, bien munie d'artillerie, s'avance dans la mer, & y forme un promontoire ou cap, d'où la ville tire son nom. Le port est rempli de bâtiments de toute espece: il n'en vient pas moins de cinq cents, chaque année, qui l'entretiennent dans un mouvement continuel, & lui donnent un air très-animé. Les rues sont alignées & se coupent, dans les traverses, à angles droits : elles ont plus de trente pieds de largeur, & il y a, dans le centre, une belle place, en face de la-

quelle est l'église paroissiale; au milieus

106 SUITE DE S. DOMINGUE.

une fontaine, & fur les extrêmités, des allées d'arbres, qui donnent de la fraîcheur & de l'ombre. Les maisons sont basses, & bâties pour la commodité du commerce. Les principaux édifices font les casernes, & un grand magasin sur le bord de la mer, où le conseil supérieur & la justice ordinaire tiennent leurs séances. La garnison, les gens de loix, l'amirauté, l'état major, les négociants, les créoles & les negres composent un nombre d'environ dix mille habitants. A une demi-lieue de la ville, est un hôpital desservipar les freres de la charité, un médecin du roi, un chirurgien major, &c.

Les possessions Françoises, dans l'isle de Saint-Domingue, sont partagées en différents quartiers. Celui du Cap occupe une plaine longue de vingt lieues, & large de quatre. Elle est bornée au mord par la mer, & au midi, par une chaîne de montagnes, où se trouvent des vallées également agréables & sertiles. Ces montagnes mêmes n'ont rien d'affreux; la plupart ne sont pas d'une hauteur extraordinaire: plusieurs sont fort habitables, & peuvent être cultivées jusqu'à la cime. La plaine contient

SUITE DE S. DOMINGUE. 107 cinq ou fix paroisses, nommées la petite Anfe, le quartier Morin, la Limonade, le Trou, l'Acul, le Morne Rouge, &c. Il y a d'autres lieux, voisins ou éloignés du Cap, appellés Dondon, Margot, le Borgne, Pilate, le Four, le Morneen - Diable , Marmelade, Jaquemel , Maffacre, & autres noms femblables, qui se ressentent presque tous de la basse grossiéreré des premiers habitants. Ce n'est pas qu'il n'y air aussi quelques noms diftingués; mais ils font rares, & viennent des Espagnols, tels que Coridon, Attibonite, Guanaminte, Tiburon . &c.

On vante beaucoup la bonté du terrein, l'excellence des productions, la multitude des eaux, la beauté des chemins, la quantité de fucreries, de raffinerie, les riches récoltes de coton, d'indigo, de café, de tabac, le nombre enfin & l'étendue des plantations qui couvrent toure l'immensité de certe plaine. C'est un des quartiers de la colonie les plus anciennement habités : les fonds de terre y sont admirables. La plupart des propriétaires demeurent en France, & sont régir leurs biens par des procureurs & des économes.

108 SUITE DE S. DOMINGUE.

Toute la plaine du Cap est coupée par des chemins de quarante pieds de large, tirés au cordeau, & presque tous bordés de haies de citronniers, chargées de fruits, & assez épaisses pour fervir de barrieres contre les bêtes. Divers particuliers ont aussi planté de longues avenues d'arbres, qui conduifent à leurs habitations. Les ruisseaux qui tombent du haut des rochers. & serpentent de toutes parts, roulent des caux d'une fraîcheur surprenante : aussi les habitants n'ont-ils pas de remede plus fûr contre les effets d'une excessive chaleur, que d'aller respirer l'air, & boire de l'eau des montagnes. Ils peuvent, à peu de fraix, la changer en limonade; il se trouve des citrons sur tous les grands chemins, & le sucre est très-commun.

Outre l'avantage d'une extrême fertilité, on prétend que cette plaine a diverses fortes de mines: mais pour les cultivateurs, & pour l'état même, le flucre & l'indigo sont peut-être plus profitables que les mines d'or & d'argent. Le sucre seul produir un revenu de plus de six millions. Les profits de l'indigo sont évalués à la moitié. Ceux du tabac SUITE DE S. DOMINGUE. 109 feroient encore plus considérables, si la vente de celui de Saint-Domingue n'étoit pas défendue en France. Le café est une autre denrée, dont on fait un

très-grand commerce. La ville de Léogane, fituée dans la partie méridionale de la colonie, passe, avec raison, pour une des principales de cette isle. Elle doit son origine aux Espagnols, qui la fonderent sous le nom de Sancta Maria de la Vera-Paz-Mais celui d'Yaguana, que les sauvages donnoient au lieu où elle est placée, a prévalu dans l'usage, & les François en ont formé celui de Léogane. Elle occupe le fond d'un golfe, où il y a un port passable, & un fort pour sa défense. Sa fituation est regardée comme peu avantageuse : ses environs sont marécageux, ce qui en rend l'air mal-fain, fur-tout pour les Européens. L'extrême chaleur qui y regne, jointe aux excès qui s'y commettent en tous genres, occasione des maladies dangereuses, qui moissonnent tous les ans beaucoup de monde. C'est là néanmoins que résident assez fouvent le gouverneur & l'intendant, & que se tient, pour la partie méridionale, un conseil supérieur, qui, avant qu'on

110 SUITE DE S. DOMINGUE. établît celui du Cap, étoit le seul de toute la colonie. L'intendant eff le préfident né de ces deux cours fouveraines. Elles se réunissent dans les affaires publiques, où la seconde vient se joindre à la premiere par députation. De tout temps, un nombre choisi parmi les citoyens les plus riches, les plus integres, les plus éclairés, s'étoient distraits, pendant la plus grande partie de l'année, du foin de leurs affaires, pour venir, loin de leur habitation, rendre gratuitement & à leurs propres fraix . la justice aux peuples. Dans le lieu de leur féjour, on les a vus prévenir les procès , concilier les intérêts communs, & s'occuper d'une bienséance habituelle. Leurs mœurs austi élevées, mais plus douces que celles du militaire, ont adouci celles des cantons qu'ils ont habités.

Le confeil supérieur & la justice ordinaire s'étoient avisés de gratisier le roi du titre de prince de Léogane, & ne manquoient jamais de le lui donner dans leurs arrêts, après les qualités de roi de France & de Navarre. La cour les a remerciés de ce présent, avec désense de rien ajouter, sans un ordre exprès,

aux titres de sa majesté.

SUITE DE S. DOMINGUE. ITT Comme il y a ici des tribunaux de judicature toujours existants, ne conviendroit-il pas qu'il y eût également un corps de milice à demeure, qui dispenfât d'y envoyer, tous les deux ou trois ans, de nouveaux bataillons ? Ce feroit une carriere ouverte à la jeunesse créole, que son inclination porte naturellement au maniement des armes. Le pays qui a bien changé la face de son origne, offre un bon choix à faire, quand on consultera plutôt la voix publique que la faveur, & qu'on n'accordera pas plus à l'opulence qu'au mérite. Le roi d'Espagne envoie, en temps de guerre, des régiments à Saint-Domingue; mais il y a un fonds de troupes attaché à la colonie, & qui y refle : cette conduite est d'autant plus fage, que les maladies qu'occasione la révolution du climat, coûtent la vie à plus du fixieme des soldats qui y arrivent. Ce n'est que par succession de temps, & après un long féjour, qu'on peut accoutumer les nouveaux venus aux vivres du pays. Cette nourriture étrangere leur cause des maux d'estomac qui dégénerent en hydropisse, & les rend d'ailleurs peu susceptibles de fatigue. Les créoles mêmes s'y habi-

TIL SUITE DE S. DOMINGUE. tuent difficilement, & une couleur livide défigne toujours ceux qui en font usage. Jugez de la difficulté d'y réduire; dans un cas de nécessité, des hommes qui n'y feroient pas faits : ce seroit un hôpital ambulant, dont on ne tireroit aucun fervice. Mais quand il feroit poffible de les y accoutumer, le fol ne produit pas même affez de cette nourriture pour la subsistance de ceux à qui elle est propre, & que les fécheresses fréquentes réduiroient souvent à la famine, sans les ressources d'Europe. Cette rareté des denrées produit la cherté, & la cherté augmente le désagrément des troupes dans un pays où la pauvreté du militaire contraste, d'une maniere si bumiliante, avec l'aisance, la richesse,

le luxe des autres habitants.

On prétend que les terres où est sinée Léogane, furent autrefois érigées en principauté, en faveur d'une fille naturelle de Philippe III, roi d'Espagne, qui y finit ses jours. On y voyoit encore, il y a quelques années, les restes d'un château, où l'on dit que cette princesse faisoit sa résidence: les habitants les ont démolis, pour faire servir les briques à leurs usages. Ce château étoit bâti dans

SUITE DE S. DOMINGUE. 113 un lieu nommé le grand Boucan, parce que les boucaniers s'y rassembloient au retour de leur chasse, pour y préparer la chair des animaux qu'ils avoient tués.

Le terrein, qu'on nomme ici proprement la plaine de Léogane, a moins d'étendue que celle du Cap. C'est un pays uni, que les rivieres qui l'arrosent rendent fertile en sucre, en indigo, en casé, en fruits, légumes, & autres productions, qui passent pour les meilleures de l'isse. La chaleur y est si grande qu'elle brûleroit les potagers, si l'on n'avoit soin d'élever, sur les planches nouvellement semées, des especes de toits couverts de brossailles, qui, sans les priver d'air, les désendent de l'ardeur du soleil.

Je vous ai nommé, Madame, les deux villes de la colonie Françoise de Saint-Domingue, qui peuvent en être regardées comme les capitales, l'une dans la partie du nord, & l'autre dans celle du sud. Il en est de moins considérables, qui occupent les mêmes contrées, telles que Port-Plate, le Port-Margot, Saint-Marc, le Port-de-Paix, & la pointe Saint-Louis, au septentrion; le grand & le petit Gouave, le Port-au-Prince, les

114 SUITE DE S. DOMINGUE. caps Mongon, Dame-Marie, Tiburon, le fond de l'isle à Vache, la baie Saint-Louis, le fort Dauphin, l'Esterre, le Cul-de-Sac, &c. au midi. Je ne dis rien de plusieurs petites isles Françoises & Espagnoles qui environnent Saint-Domingue, & en sont comme les annexes. Les principales font la Soana, la Beata, Sainte-Catherine, Altavela, Avache, la Gouave & la Torrue. Vous avez vu que cette derniere a été le premier féjour des François. & comme le berceau de la colonie. Son nom lui vient de ce qu'étant vue de loin, elle a la forme d'une tortue. Sa longueur, de l'orient à l'occident, est de sept lieues; & fa largeur de deux, du septentrion au midi. La partie du nord est escarpée & environnée de rochers à fleur d'eau. qui la rendent inaccessible. Le côté du fud est plus uni. Il se trouve une montagne dans le milieu de l'ifle, qui la traverse dans toute sa longueur, en s'abaiffant insensiblement, & laiffant une certaine étendue de terrein propre à être cultivée. Il y a de fort beaux bois; & quantité d'arbres fruitiers, tels que des orangers, des citronniers, des bananiers, &c. On n'y voit point de riSUITE DE S. DOMINGUE. 115 vieres, mais seulement quelques sources, qui ne suffiroient pas pour fournir l'eau nécessaire, si la Tortue étoit encore habitée. Aussi étoit-on obligé autresois de boire de l'eau de pluie que l'on conservoit dans des cîternes. L'îsle à Vache sut aussi très-fréquentée par les slibustiers, qui en faisoient leur rendez-vous pour le partage de leur butin.

Les habitants des villes Françoifes de Saint-Domingue, & spécialement ceux des capitales, font riches, prévenants, affables, généreux, compatisfants, francs, finceres, & d'une bonne fociété, Plufieurs vivent dans une magnificence qui ne le cede à aucun de nos plus grands feigneurs; mais quelque immense que foit leur fortune, ils favent se mettre à l'abri de l'envie, par le bon usage qu'ils en font, & l'hospitalité qu'ils exercent envers ceux qui, nouvellement arrivés, & manquant de connoissances, fe trouvent dans le cas de les réclamer. Cette vertu est l'héritage qu'ils ont confervé le plus entier de ces anciens aventuriers, auxquels la plupart doivent leur origine. On croit la respirer avec l'air de Saint-Domingue. Les Indiens la

116 SUITE DE S. DOMINGUE. portoient déjà fort loin avant la conquête ; les Espagnols l'ont pratiquée comme eux, & les François ne le cedent ni aux uns ni aux autres. Il n'est pas jusqu'aux negres qui ne s'y distinguent d'une maniere admirable pour des esclaves, à qui l'on fournit à peine les nécessités de la vie. Un étranger peut voyager dans l'intérieur des terres ; il fuffit de porter un extérieur décent, qui annonce de l'honnêteté, pour être bien reçu d'habitations en habitations. S'il est dans le besoin, on lui donne libéralement de quoi continuer son voyage: si c'est une personne de naissance qui foit dans l'infortune, l'empressement est général pour lui offrir un asyle; on ne lui laisse point l'embarras d'exposer fa siruation, chacun le prévient. Il ne doit pas craindre de se rendre importun par un trop long féjour; on ne se lasse point de le voir : negres, chevaux, voitures, tout est à sa disposition; & s'il part, on lui fait promettre de revenir austi-tôt qu'il sera libre. On m'a nommé des particuliers qui, dès qu'un vaisseau arrivoit de France, alloient sur le rivage voir débarquer les passagers, pour les conduire dans leurs maisons,

SUITE DE S. DOMINGUE. 117 & les y retenoient jusqu'à ce que le temps, leurs conseils, leurs soins & leurs secours leur procurassent des éta-

bliffements avantageux.

La charité est la même pour les orphelins : jamais le public n'en demeure chargé; les plus proches parents ont préférence, & à leur défaut, ce sont les parrains & les marraines qui en prennent soin. Si cette derniere reffource manque encore à quelque malheureux enfant, le premier qui peut s'en faisir, regarde comme un bonheur de l'avoir chez soi, & de lui servir de pere.

Les femmes de Saint-Domingue font. en général, jolies, blanches, de belle taille, & remplies de graces. On les accuse d'être galantes ; mais c'est, dit-on, pour se venger du goût trop marqué qu'ont leurs maris pour les négresses. Elles font d'ailleurs très-inconstantes. & sujettes à des coups de caprice, qui feroient périr de jalousie tout autre qu'un François qui auroit le malheur de s'attacher à elles. Mais cette passion est heureusement peu connue dans ce pays, où il y a roujours mille ressources contre une infidélité.

## 118 SUITE DE S. DOMINGUE.

L'activité industrieuse des habitants François de Saint-Domingue, a tiré le parti le plus avantageux de leurs établissements, & les a conduits à des fortunes rapides. Il regne par-tout un air d'opulence qui frappe les étrangers. On y voit près de quinze cents, tant fucreries que raffineries : ce commerce est immense, & fournit chaque annéeà l'exportation de plus de quatre cents navires, qui reviennent chargés de marchandifes de France. Outre les autres cultures dont j'ai parlé, celles qu'on pourroit encore introduire, augmenteroient les branches de ce négoce, telles que les productions de l'Inde & du continent de l'Amérique méridionale, qui se naturaliseroient ici tres-facilement. Mais c'est par l'indigo & le tabac qu'on commence, pour l'ordinaire, les habitations, parce que ces manufactures ne demandent pas un grand attirail ni beaucoup de negres, & qu'elles mettent les particuliers en état de faire des fucreries; avantage auquel ils aspirent tous, non-seulement pour le profit qu'elles rapportent, mais encore parce qu'elles les mettent au rang des notables, au lieu que l'indigo feul ou le

SUITE DE S. DOMINGUE. 119 tabac les retient dans la classe des

petits habitants.

Le bois de confruction abonde dans toutes les parties de l'isle; il est, de sa nature, compacte, dur & pefant; mais fon poids diminue à mesure qu'il perd de son humidité, & on le dit à l'épreuve de la piquure des vers, dont il ne peut être endommagé. On pourroit faire, avec l'écorce d'un arbufte connu fous le nom de mahot, de meilleurs cordages que ceux qu'on fabrique en Europe pour les agrès des vaisseaux, & l'on tireroit de divers arbres résineux, une gomme qui tiendroit lien de goudron. Outre les mines d'or & d'argent, celles de fer, d'acier & de cuivre y font communes; mais on ne les exploite plus; & l'on juge qu'il est plus avantageux de cultiver des denrées précieuses, dont le débit est plus prompt & plus lucratif que le produit des métaux. Cette région enfin femble avoir été particuliérement favorifée de la nature, non-feulement par les productions qui lui font particulieres, mais par la facilité avec laquelle on y voit réussir toutes celles des autres pays.

La mer & les rivieres fournissent

120 SUITE DE S. DOMINGUE. d'excellents poissons : mais elles sont remplies de crocodiles, appellés ici, comme dans toute l'Amérique, des caimans. On affure qu'ils ont un instinct admirable pour aller chercher leur proie jusque dans les forêts, où ils dressent des embûches aux animaux qu'ils veulent furprendre. La nature leur apprend à les faisir par le museau, pour leur ôter la respiration, & ils les entraînent ensuite au fond de l'eau. Quand un cheval fauvage entre dans une riviere, il hennit & frappe du pied, comme pour épouvanter son ennemi, & l'obliger à faire quelque mouvement qui serve à le découvrir. Les chiens de chasse ont le même instinct : ils s'arrêtent au rivage, jappent de toutes leurs forces: & s'ils s'apperçoivent de quelque agitation, ils se privent de boire, & quittent leurs maîtres plutôt que de s'expofer à être dévorés.

Le lamentin est un autre animal qui se pêche dans les sleuves & les mers de Saint-Domingue. Christophe Colomb, qui donnoit volontiers dans le merveil-leux, pour rendre ses découvertes plus célebres, le prit pour la sirene des anciens. Le lamentin n'a jamais chanté;

SUITE DE S. DOMINGUE. il jette des larmes, & fe plaint lorfqu'on le tire à terre; & c'est de là que lui vient le nom qu'il porte. Deux nageoires qu'il a fur les deux épaules, à peu près de la figure de deux mains, & dont il fe fert également pour nager & pour tenir fes petits, l'ont fait nommer manati par les Espagnols. Si l'on en croit ces derniers, on a vu des lamentins si familiers, qu'on les attiroit en les appellant. On les chargeoit comme des chameaux, & ils portoient paisiblement leur fardeau jusqu'à l'autre rive, Ils mangeoient ce qu'on leur donnoit à la main, & suivoient, jusque dans les maifons, ceux qui les nourriffoient. Ils jouoient avec les enfants, & paroissoient prendre beaucoup de plaisir à la musique. Ils souffroient qu'on montât fur leur dos & paffoient jufqu'à dix hommes à la fois du bord d'un lac à l'autre. La crédulité Espagnole doit rendre au moins très-douteux de pareils récits. Ob la time del man est depresente

La femelle du lamentin met bas & allaite les petits à la maniere des vaches; & c'est pour cela que quelquesuns lui ont donné le nom de vache marine. Sa tête, d'ailleurs, ressemble à celle-

Tome XI topporton as F. Fd ash

122 SUITE DE S. DOMINGUE.

d'un bœuf; mais il a le mufeau plus enfoncé, le menton plus charnu & les yeux plus petits. Ce poisson a depuis quinze jusqu'à vingt pieds de long, & depuis quatre jusqu'à six de large, du moins vers les épaules; car cette largeur va toujours en diminuant jusqu'à la queue. La chair falée du lamentin a le goût de celle du veau; mais elle est plus agréable. & se conferve plus long-temps. La graisse qu'on en tire est très-bonne, & ne rancit point; sa peau est un excellent cuir; & il se forme, dans sa tête, une espece de bézoard, auquel on attribue des propriétés admirables.

Après les tempêtes, connues ici fons le nom d'ouragans, les rivages de l'ille font remplis de coquillages d'un lustre & d'une beauté extraordinaires; on y voit mille autres curiosités naturelles, propres à enrichir les cabinets. L'air est peuplé de quantié d'oiseaux, tous remarquables par la variété de leurs plumages; mais s'ils plaisent aux yeux, plus que les nôtres, ils stattent beaucoup moins les oreilles; &, en général, leur chant ne fait pas ici, comme en Europe, le charme de la campagne & des bois. Les perroquets sont des habi-

SUITE DE S. DOMINGUE. 123 tants naturels de cette isle, où l'on en voit de toutes les nuances.

Entre les animaux du pays, les quadrupedes ne méritent pas d'être nommés. On n'en trouva que de quatre ou cinq especes, dont les plus gros étoient comme nos lapins ordinaires. On y voyoit de petits chiens muets, qui fervoient d'amusement aux femmes, & qu'elles portoient entre leurs bras. On les employoit aussi à la chasse, pour éventer les autres animaux. Comme ils n'étoient pas moins bons à manger, ils furent d'une grande ressource aux Espagnols. On en distinguoit de plusieurs sortes; les uns avoient la peau tout-à-fait lisse; d'autres étoient couverts d'une laine très-douce; & le plus grand nombre n'avoit qu'un duvet fort tendre & fort rare. Les couleurs étoient auffi variées que celles de nos chiens, & beaucoup plus vives.

On nourrit aujourd'hui de nombreux troupeaux dans les favanes ou prairies, dont cette isle est couverte; & elle joint à tous ces avantages, celui de n'avoir aucun de ces reptiles venimeux, si dangereux & si communs dans le reste des Antilles. Les

F 2

eaux font bonnes, faines & abondantes; &, dans plufieurs endroits, il s'en rencontre de minérales. Le climat, auquel on attribue les maladies qui attaquent les nouveaux venus, en est peutêtre moins la cause, que l'excès & l'intempérance auxquels ils s'abandonnent,

par la malheureuse facilité qu'ils trou-

vent à s'y livrer.

Mais quelque avantage que présente ce féjour, il n'y a qu'une grande envie de faire fortune, qui puisse y retenir un Européen. La chaleur excessive du pays, est une de ses plus grandes incommodités : elle est pourtant mo-dérée par deux sortes de vents, qui s'élevent réguliérement chaque jour; l'un, qu'on appelle brife, se fait sentir vers les dix heures du matin, & fouffle, de l'orient à l'occident, jusqu'à quatre ou cinq heures du foir; l'autre, qu'on nomme vent de terre, se leve de l'ouest, deux heures après, & dure jusqu'à huit heures du matin. Mais comme leur action est souvent arrêtée ou interrompue par différentes causes, il reste toujours assez de chaleur pour fatiguer singuliérement ceux que leurs affaires appellent hors de la

SUITE DE S. DOMINGUE. 125 maison. C'est alors qu'on est exposé à recevoir ces violents coups de foleil, qui causent des fievres, avec des transports & des douleurs de tête inconcevables. & mettent le fang & les esprits dans un mouvement extraordinaire. Depuis le mois d'avril jusqu'au mois de novembre, il y a de l'orage presque toutes les après-dînées : les rayons du foleil élevant le matin les vapeurs de la terre, les amassent, & en forment le soir des especes d'ouragans, toujours accompagnés d'éclairs, de tonnerre & d'un vent impétueux. La pluie est alors si abondante, qu'il feroit difficile d'en donner une idée.

Quoique les chaleurs foient moins considérables dans les maisons, on ne laisse pas d'en souffrir encore beaucoup: elles jettent dans l'abattement, ôtent les forces & l'appétit; &, pour surcoît d'incommodité, des essains de mouches achevent de vous défoler. Il faut avoir à tout moment le mouchoir au visage pour les chasser, & essuyer la sueur dont il est couvert. On n'en est pas plus à l'aise lorsque le jour est sur fon déclin; le vent qui tombe tout-à-coup laisse respirer un air enslammé,

126 SHITE DE S. DOMINGUE. qui n'est plus dissipé par la brise. Vonlez-vous fortir un moment, pour jouir de la fraîcheur des foirées, vous êtes investi par une armée de maringouins, ou de cousins, qui vous obligent de rentrer au plus vîte. Il y a des temps où, quelque précaution que l'on prenne, ces moucherons pénetrent dans les chambres, &, par le bruit de leurs bourdonnements, causent des infomnies trèsincommodes. Ce qu'il y a de particulier encore, c'est que vers le milieu de la nuit le temps change, & que le vent de terre, qui souffle avec plus de force, amene le frais. On seroit alors tenté de s'y livrer; mais il faut bien s'en donner de garde, & se couvrir avec soin, si l'on ne veut pas s'expofer à de fâcheuses maladies

La chaleur n'est pas toujours de la même force pendant toute l'année: ceux qui observent de plus près le cours de la nature, font commencer l'hiver au mois de novembre, & finir au mois de février. Alors les nuits & les matinées sont fraîches, & même un peu froides. Les plantes reçoivent peu d'accroissement, & les herbes prennent peu de nourriture, quoi-

SUITE DE S. DOMINGUE. 127 que ce soit alors le temps des grandes pluies. Elles font, comme je vous l'ai dit, si abondantes, qu'il y a des semaines où il en tombe autant qu'en France pendant toute une année; ce qu'on fait monter, l'un portant l'autre, à dix huit pouces cubiques. En rafraîchissant l'air. elles causent une humidité qui corrompt la viande en moins de vingt - quatre heures, oblige d'enterrer les morts, peu de temps après qu'ils sont expirés, & fait pourrir les fruits presque aussitôt qu'ils font cueillis. Le pain, s'il n'est dur comme du biscuit de mer, fe moisit en deux ou trois jours. Les vins ordinaires tournent & s'aigrissent bientôt; le fer se rouille du matin au foir; & ce n'est pas sans peine que l'on conserve le riz, le maïs, les seves & autres graines, d'une année à l'autre, pour les femer.

Le printemps suit cette saison, & dure jusqu'au mois de mai. La nature semble renaître alors; les prairies sont revêtues d'une herbe nouvelle. La seve monte aux arbres; les plantes se parent de leurs sleurs, & l'air en est embaumé. La sécheresse, qui vient ensuite saire disparoître tous ces agréments,

F 4

128 SUITE DE S. DOMINGUE.

représente l'été; & c'est un été de la zone torride, dont les tempéraments Européens ont peine à s'accommoder. La plupart, après quelques années de séjour, s'apperçoivent d'une extrême diminution de leurs forces : la chaleur mine insensiblement les plus robustes, & ils commencent à vieillir avant le

temps de l'âge mûr.

Ceux qui viennent ici dans l'intention d'acquérir du bien, peuvent demander la concession d'une portion de terre qui n'a point encore de maître. Ils s'adreffent au gouverneur, ou à l'intendant, en présentant un mémoire, dans lequel ils exposent leur qualité, l'état de leur famille & celui de leur fortune. Ils indiquent le terrein qu'ils desirent, en joignant au placet un certificat de l'arpenteur royal, qui affure la vérité de l'exposition, & sur-tout que cette terre est encore sans possesseur. Si la concession est expédiée, ce même arpenteur en regle l'étendue fur le besoin & les forces de celui qui la demande, avec cette condition, que ce dernier doit faire sommer les plus proches voisins d'affifter à fa prife de possession; que ceux - ci déclareront par écrit qu'ils

SUITE DE S. DOMINGUE. 129 n'y ont aucune prétention, & que, dans l'espace de trois ans, il en défrichera du moins la troisieme partie, sous peine d'être privé de la totalité. On regrette que ces clauses soient mal observées : il y a des gens qui ont des concessions dans plusieurs endroits de l'ifle, où, depuis bien des années, ils n'ont fait de défrichements, qu'autant qu'il en faut pour marquer qu'elles leur appartiennent. Les gouverneurs font quelquefois réunir ces terreins au domaine; mais ce n'est le plus sou-vent qu'une pure cérémonie, ou du moins la peine ne tombe que sur quel-ques malheureux, qui n'ont pas assez de crédit pour se dérober à la rigueur de la loi.

Cette même loi défend aux particuliers de vendre ou d'aliéner les terres qui leur ont été accordées, qu'après en avoir défriché & mis en valeur au moins les deux tiers; n'étant pas juste que, les ayant obtenues gratuitement, ils puissent en tirer avantage sans les avoir cultivées auparavant. Pour éviter de pareils abus, il ne doit être délivré aucune concession qui contienne plus de mille pas en carré, à peine de 130 SUITE DE S. DOMINGUE. nullité pour tout ce qui excede cette étendue, laquelle est plus que suffisante pour les plus fortes habitations de l'Amérique. Les grands chemins doivent avoir soixante pieds de largeur, & ceux de traverse trente pieds. Pour ne pas manquer de bois propre à bâtir ou à brûler, chaque habitant est obligé d'entretenir en cette production cent pas de fon terrein, & de la remplacer à mesure qu'il en prend pour son usage. Il est tenu aussi de planter, au moins cent pieds, de cette espece de bois qui peut être un objet de commerce, tel que des cotonniers, du gaïac, du brésillet, du fustel, du cedre, du bois de violette, de l'acajou, &c. Enfin, il lui est enjoint d'avoir vingt vaches, cinquante brebis, & des mâles autant qu'il en faut pour les fervir.

Je suis, &c.

A Saint-Domingue, ce 17 juil

La compara en chica

Janes -

## LETTRE CXXVI

## SUITE DE SAINT-DOMINGUE.

J'At passé huit jours dans une des plus belles habitations de cette isle, chez un des plus riches particuliers du Cap - François. Sa conversation. le loisir de la campagne, les entretiens de quelques personnes instruites. & ce que j'ai pu voir par moi-même, m'ont mis à portée de vous entretenir de deux objets essentiels à Saint-Domingue, les fucreries & les negres.

Le sucre étoit inconnu aux Grecs & aux Romains; ce sont les Chinois qui nous en ont appris l'usage. Les Portugais furent les premiers qui le cultiverent en Amérique, & l'introduisirent en Europe. On ignore si la plante d'où on le tire est naturelle au nouveau monde, ou si ces mêmes Portugais l'y ont portée de l'Inde & des côtes de l'Afrique. be de el abres de siste el

On appelle canne à sucre, ou cannamelle, le roseau qui produit cette utile 132 SUITE DE S. DOMINGUE.

& excellente denrée. Il s'éleve à fept, huit, neuf ou dix pieds de haut, y compris les feuilles & les rejetons qui partent de son sommet. La tige est semée de nœuds éloignés de trois ou quatre pouces les uns des autres, & garnis de feuilles, qui tombent à mesure que la canne mûrit. Le corps de la plante est communément de la groffeur d'un doigt; sa couleur, en maturité, tire sur le jaune; & celle de ses feuilles est d'un verd très-vif. Son écorce, dure & lisse, renferme une substance spongieuse, & remplie du suc le plus gracieux, le plus doux, le plus fain, le plus pur & le plus nourrissant peut-être qui soit dans la nature. On peut en manger beaucoup fans s'incommoder : après avoir ôté toute l'écorce, on fuce la partie spongieuse, & l'on en tire le jus plus aisément que le miel de son rayon. Il approche fort du suc de la pomme; mais il est plus épais, & ne laisse dans la bouche aucun arriere-goût.

La plantation des cannes à fucre fe fait depuis le mois d'août jusqu'au mois de décembre, qui, dans nos isles, sont le temps le plus pluvieux de l'an-

SUITE DE S. DOMINGUE. 133 née. Après avoir farclé & bêché la terre, on prend un roseau de six à sept nœuds, & on le couche horizontalement dans un fillon d'un demi-pied de profondeur; on le couvre de terre, & l'on continue ainsi de planter tout le champ fur des lignes paralleles, également distantes les unes des autres. Pen de temps après, chaque nœud pousse un jet, qui, au bout de douze ou quinze jours, acquiert de la force & de la consistance; mais ce n'est qu'au huitieme ou dixieme mois, que les cannes sont en état d'être coupées. Plus elles restent en terre, après qu'elles ont acquis leur maturité, moins elles donnent de jus; mais, en revanche, le fucre en est meilleur. Les feuilles qui couronnent le roseau, & celles qui partent de ses nœuds, sont réservées, ou pour la nourriture du bétail, ou pour lier les faisceaux de cannes, comme on lie les fagots en Europement of stories

On porte ces faisceaux au bord du chemin, & les cabrouets ou charrettes viennent les prendre pour les voiturer dans les moulins. Jamais on n'en coupe plus qu'on n'en peut consommer dans

134 SUITE DE S. DOMINGUE.

l'espace de vingt-quatre heures; sans quoi elles s'échaufferoient & s'aigriroient. Le moulin à fucre est composé de trois gros cylindres ou tambours garnis de fer, & placés verticalement à côté les uns des autres. Quand ils ne font pas mus par l'eau, ce font des chevaux, des mulets ou des bœufs, qui les font tourner sur leurs pivots, par des léviers qu'on appelle les bras du moulin. Une négresse présente la canne par un de ses bouts, aux deux premiers cylindres, qui la pressent & la brisent dans toute sa longueur: une autre négresse la reçoit, & la présente entre le tambour du milieu, & le troisieme, dans un sens contraire, pour achever d'en exprimer tout le jus. On ne peut avoir moins de cinq négresses pour ce travail, qui excede les forces de quatre femmes, fur - tout lorsqu'avec le soin de fournir sans ceffe des cannes aux cylindres, il faut qu'elles trouvent encore le temps de laver le moulin, de féparer les roseaux de rebut, & de les mettre en paquets pour être brûlés. Ce fervice déshonore les hommes qu'on y emploie : on en fait quelquefois la punition des SUITE DE S. DOMINGUE. 135 lâches & des paresseux; & leur chagrin est si vif, qu'ils demandent à genoux d'être renvoyés à leur travail ordinaire.

Le suc des cannes écrasées entre les tambours se nomme vesou: il coule par un trou dans une cuve placée pour le recevoir. Comme il ne man-queroir pas de s'aigrir s'il y restoit trop long-temps, on le conduit par un tuyau de plomb dans une grande chaudiere; on le fait bouillir en l'écumant fans ceffe; & cette lie qui furnage est réservée pour les animaux qui en sont très-friands. Il passe ainsi successivement, par le moyen des tuyaux, dans cinq ou fix autres chaudieres, dont la grandeur va toujours en diminuant. Il s'épaissit dans la derniere : mais, comme ces diverses cuissons ne lui donnent pas la confistance requise, on verse dessus, pour hâter l'opération, une petite quantité d'eau de chaux qui le fait fur le champ fermenter à un point extraordinaire. Pour empêcher qu'il ne se répande, on y jette un morceau de beurre de la grosseur d'une noix qui fait aussi-tôt cesser l'esservescence. On le laisse 136. SUITE DE S. DOMINGUE.
ensuite refroidir, & il devient en état
d'être mis dans des pots ou des moules. C'est la derniere partie de cette
manœuvre, dont le but est de débarrasser & de purger le sucre d'un suc
mielleux, qui lui ôtoit sa blancheur,
sa solidité, sa finesse & le brillant de
son grain.

Ces pots, faits en cône renversé, font ouverts par le sommet, & percés à leur pointe. On y verse le sucre encore liquide, après en avoir bouché le trou. On l'ouvre ensuite pour donner issue à la liqueur qui découle des moules, & qui ne s'épaissit que jusqu'à la confistance du miel : c'est pourquoi on l'appelle miel de sucre, & plus communément mélasse. Elle se dégage, se précipite & fort par la petite ouverture. C'est avec cette substance que se fait le rum, espece d'eau-de-vie de sucre, qui a sur celle de France ce double avantage, qu'elle est moins chere & plus saine. On ne lui reproche qu'un goût de canne affez défagréable, mais qu'il ne seroit pas difficile de lui ôter, puisqu'elle fait le fond de l'eau des Barbades qui ne l'a point. Les Anglois en composent leur ponSUITE DE S. DOMINGUE. 137 the; & vous concevez qu'on y mêle divers ingrédients, car on peut le varier en mille manières.

Le sucre, débarrassé de cette espece de crasse, n'a encore acquis que son premier degré de pureté. Pour le raffiner davantage, on couvre les pots d'une terre blanche, délayée avec de l'eau. Elle pénetre au travers de la masse du fucre, le lave, lui ôte fa couleur rouffe; & c'est ce qu'on appelle le sucre brut, ou la cassonade : la meilleure est blanche, seche, & a une odeur de violette. Ce premier sucre étant enfuite raffiné avec du fang de bœuf. des blancs d'œufs, ou par les mêmes moyens qui ont purifié le vesou, donne le fucre fin. Le fucre royal est celui qui a acquis sa derniere perfection. Il ne peut être, ni plus pur, ni plus brillant. Frappé avec le doigt, il produit une sorte de son; frotté avec un conteau dans l'obscurité, il donne un éclat phosphorique. Il faut deux cents livres de sucre sin pour en faire cent de fucre royal : le fucre candi n'est que du sucre fondu à diverses reprises. & crvstallisé.

Autrefois on ne raffinoit point le

fucre à Saint-Domingue; il arrivoit brut en France, & on le travailloit à Dieppe & à Orléans. Aujourd'hui on a ici des raffineries, & les fucres y fort aussi beaux que ceux qui se perfectionnent en Europe; mais l'affinage d'Orléans passe toujours peur le meilleur.

Lorsque les choses sont bien ménagées, le rum & la mélasse suffisent pour défrayer toute une plantation, & le fucre est le profit clair & net; mais alors tous les moments d'un économe font occupés, & la vie même du propriétaire est très-laborieuse. Il est obligé, en tout temps, d'avoir l'œil fur fes inspecteurs, & souvent d'en faire lui - même les fonctions. Lorsque le remps du fucre est venu, on doit redoubler de soins & de travaux, & il n'est point d'occupation plus fatigante, & qui nuise plus à la santé : il faut passer les jours & les nuits, exposé aux chaleurs réunies du climat & des fourneaux. Ajoutez à cela les pertes qu'occasionent les ouragans, les mauvaises saisons & les accidents fâcheux, ou de la guerre, ou de la mer, malgré lesquels néanmoins on peut dire

SUITE DE S. DOMINGUE. 139 qu'il n'y a point d'endroits dans le monde où l'on s'enrichisse plutôt que dans ces isles. Une ou deux bonnes récoltes dédommagent de tous ces inconvénients, vu la promptitude du débit, & le profit immense qui se fait sur cette denrée.

Ayant été moi-même plus d'une fois témoin, & de fa culture, & de fa fabrique, je vous ai donné sur ces deux objets mes propres observations: à l'égard des negres, sans le secours desquels ni l'un ni l'autre ne pourroient avoir lieu, je n'en parlerai que d'après mon hôte ou son économe, en me servant même le plus souvent de leurs expressions.

« Je voudrois, me disoit le premier, par considération pour certains maîtres que je connois dans les Antilles, pouvoir vous dérober l'horrible détail des peines qu'ils font soussirir à ces pauvres esclaves. Rien n'est plus affreux que la condition de ces infortunés, qui facrisient leur liberté, leurs travaux & leur vie aux besoins, aux passions & au luxe de leurs tyrans. Si, pour se soustraire à la barbarie de ces maîtres cruels, ils prennent le

parti de s'enfuir, une loi plus cruelle encore les condamne à perdre une jambe; &, lorsqu'on l'a remplacée par une de bois, on leur fait tourner à bras les moulins à sucre. Après cela, nous osons

parler du droit des gens! » Au peu de pitié que nous inspire ce peuple malheureux, nous femblons le regarder comme le rebut de la nature, l'opprobre des hommes, & comme des êtres d'une espece inférieure aux animaux. Quelques coquillages font fa nourriture; ses habits sont des haillons; fes meubles, quelques plats de terre; ses maisons, des tannieres d'ours; ses lits, de méchantes claies, plus propres à brifer le corps, qu'à lui procurer du repos. Son travail est prefque continuel, fon fommeil fort court ; nulle espece de falaire pour les plus grands fervices; cent coups de fouer pour la moindre faute : voilà où en font réduits les hommes toujours condamnés à servir les autres, sans en tirer le moindre avantage pour eux-mêmes; toujours occupés à flatter nos appétits nouveaux, en rempliffant nos nouveaux besoins. Sou-

SUITE DE S. DOMINGUE. 141 vent j'ai frémi d'horreur, en voyant des créatures humaines traitées avec cet excès d'inhumanité. J'ai vu leur corps couvert de fang, leur dos déchiré, leur chair tomber en lambeaux. On se souvient du terrible Chaperon. cet habitant féroce de Saint-Domingue, qui fit expirer un de ses esclaves dans un four chaud. Comme les mâchoires de ce malheureux s'étoient retirées par la chaleur, le cruel Chaperon dit, je crois qu'il rit, & prit la fourche pour le fourgonner. Depuis ce temps, il est devenu la terreur des negres; &, lorfqu'ils manquent à leurs devoirs, on les menace de les vendre à Chaperon.

» Il faut pourtant convenir que ces exemples sont rares parmi les François; vous savez même que Louis XIII ne vouloit pas qu'il y eût d'esclaves dans ses colonies, & ne se rendit qu'après s'être laissé persuader que l'unique moyen de convertir les noirs, étoit de les réduire à la servitude. Ce prince, & les rois ses successeurs, ont expressément désendu à leurs sujets de faire donner, de leur autorité privée,

142 SUITE DE S. DOMINGUE. fous quelque prétexte que ce puisse être, la mort ou la torture à leurs efclaves, ni même de les mutiler, à peine d'être poursuivis criminellement, & punis suivant l'atrocité des circonstances. On leur permet tout au plus de les enchaîner & faire battre de verges : auffi est-il reconnu que, de tous les Européens établis en Amérique, les François, dont l'inclination est naturellement compatissante, sont en général les plus humains dans le traitement qu'ils font à leurs negres. Ils se refusent même à certaines perquisitions qui choquent la bienséance; car, quoique la prudence oblige de ne point acheter de noirs fans favoir s'ils n'ont pas quelque maladie fecrete, quelque défaut corporel, quelque imperfection cachée qui les rendroit incapables de travailler, nous avons la pudeur de ne pas faire nousmêmes cet examen, & nous nous en rapportons à nos chirurgiens. Ler Portugais, les Anglois, les Hollandois tiennent à cet égard une conduite moins timide, mais qui les rend aussi moins dupes dans leur achat. Ils visiSUITE DE S. DOMINGUE. 143
tent le corps du negre ou de la négresse, & leur font prendre toutes les
attitudes dont ils sont susceptibles. Ils
les remuent avec violence, pour découvrir si l'intérieur répond à ce qui
paroît au dehors. Ils les sont courir,
crier, sauter, & ne dédaignent pas
même de leur lécher la peau pour
juger, par le goût de la sueur, s'ils
n'ont point contracté certaines maladies, si le poil du menton s'est pas
d'une sorce à indiquer un âge plus
avancé que la déclaration qu'on leur a
faite.

» C'est de la côte occidentale de l'Afrique, que nous tirons des noirs pour nos colonies, soit par la voie de la compagnie des Indes, qui s'est réfervé la traite du Sénégal, soit par les navires de différents armateurs François, à qui l'on permet ce commerce. Il est si lucratif, qu'un homme noir, qui ne coûte que quarante écus dans le pays, ou les deux tiers moins qu'un bœuf gras, se vend ici jusqu'à mille ou douze cents livres. Autrésois il ne revenoit qu'à trente-six francs en Guinée; mais les Européese ayant

enchéri les uns sur les autres, les Afficains ont su profiter de la concurrence, & se sont mis à plus haut prix.

» Ces esclaves se sont de diverses manieres, & forment différentes classes. Ce font, ou des malfaiteurs qui ont mérité la mort, ou des prisonniers de guerre, ou des esclaves particuliers des princes du pays, ou enfin des negres dérobés. Pour distinguer ces quatres especes, il faur favoir que, chez eux, l'on punit la plupart des crimes par des amendes, &, qu'au défaut de paiement, la loi condamne le coupable à l'esclavage. Les débiteurs infolvables subiffent le même fort, à moins qu'ils ne soient rachetés par leurs amis. Avant que notre commerce fût établi avec ces Africains, ils tuoient une partie de leurs prisonniers, dans la crainte que ces derniers, étant trop nombreux, ne caufassent de l'embarras par leurs révoltes : aujourd'hui ils font efclaves tous les captifs qu'ils prennent à la guerre. D'autres, pour éviter la famine ou la misere, se donnent euxmêmes, & toute leur famille, aux rois & aux princes negres, qui ont

de

SUITE DE S. DOMINGUE. 145 de quoi les nourrir. Quelques uns vendent leurs enfants, sans y être forcés par la nécessité : souvent une mere livre sa fille à un étranger pour certains coquillages, dont elle se fait un collier & des bracelets. Il y a des noirs qui se surprennent les uns les autres, tandis que les vaisseaux Européens sont à l'encre. Ils y amenent ceux qu'ils ont pris pour les vendre & les embarquer malgré eux. On a vu des fils dénaturés garrotter leur propre pere, & le donner en échange pour quelques bouteilles d'eau-de-vie. Si un pareil commerce fait frémir la nature , comment des chrétiens peuvent-ils se trouver à l'enchere de ces marchés abominables ? Enfin , que doit-on penfer de ceux qui vont eux-mêmes voler des esclaves, foit du consentement des souverains du pays, foit en les prenant de force ou par artifice ? Ces noirs , ainfi dérobés, ne forment pas le plus petit nombre de ceux qui peuplent nos colonies.

» On a proposé autresois en Sorbone les cas suivants; savoir, si les marchands qui vont à la traite des

146 SUITE DE S. DOMINGUE. negres, ou les commis qui demo

negres, ou les commis qui demeurent dans les comptoirs de l'Afrique, peuvent acheter de cette derniere espece d'esclaves ; si les habitants de l'Amérique, à qui ces mêmes marchands viennent les revendre, peuvent les recevoir indistinctement , fans s'informer s'ils ont été volés. La décision ne sut favorable, ni aux vendeurs, ni aux acquéreurs; mais des plaisants répondirent qu'on voyoit bien que les docteurs de Sorbone, du moins ceux qui avoient été confultés, ne possédoient ni habitations aux isles, ni plantations, ni sucreries. En effet, continuoient-ils fur le même ton, les peuples d'Europe ayant exterminé ceux de l'Amérique , n'ont-ils pas dû mettre ceux de l'Afrique en esclavage pour s'en servir à defricher tant de terres ? Le fucre feroit trop cher si l'on ne faisoit cultiver la plante qui le produit par des gens de cette espece. D'ailleurs, peuton fe mettre dans l'esprit que des hommes qui font noirs depuis les pieds jusqu'à la tête, & ont le nez écrasé, puissent exciter la compassion ?

» Ceux qui entreprennent plus fé-

SUITE DE S. DOMINGUE. 147 rieusement d'excuser ce commerce. disent que les avantages qui en résultent, même pour les negres, font une raison plus que suffisante qui le justifie. Outre qu'il épargne les jours à quantité de personnes utiles, la vie des noirs, dans la servitude même, est plus douce que dans leur propre patrie. Ce seroit leur rendre un mauvais office que de les tirer d'un état, où, malgré cet abaissement, ils jouissent d'une santé parfaite ; tandis que leurs maîtres, qui regorgent de biens, & ne manquent d'aucune sorte de commodités, sont la proie d'une infinité de maladies.

» Outre le très grand profit que les noirs procurent à nos colonies par la culture des terres, on croît encore que la plupart d'entr'eux pourroient devenir de bons foldats, s'ils étoient bien difciplinés. Un negre qui fe trouveroit dans un combat à coté de fon maître, feroit fon devoir, s'il n'en avoit point été maltraité fans raison: foutenu par sa presence, il affronteroit, sous ses yeux, tous les hasards.

» Il feroit fans doute imprudent ,

148 SUITE DE S. DOMINGUE. me disoit un officier de distinction, d'accoutumer ces fortes de gens au maniement des armes à feu : leur nombre, infiniment supérieur à celui des blancs, ne les rend déjà que trop redoutables. Mais ne pourroit-on pas en tirer parti, en cas d'attaque, en employant les moins intelligents comme pionniers, & les autres comme enfants perdus avec des fabres ou des lances? Derriere chaque troupe d'infanterie, je placerois un peloton de negres ainsi armés . & leur laisserois la liberté de combattre suivant la méthode de leur pays, c'est-à-dire, confusément & sans ordre. Dans le moment de la charge, au signal donné, ils pafferoient dans les intervalles pour se jeter dans ceux des ennemis, & les charger en flanc. S'ils étoient repoulfés, ils viendroient se rallier derriere le bataillon auquel ils seroient attachés. Cette manœuvre, la feule qu'il y auroit à leur apprendre, ne leur donneroit aucune connoissance préjudiciable à la sûreté de la colonie.

» Comme il y a dans toutes les habi-

SUITE DE S. DOMINGUE. 140 tations des negres chasseurs fort adroits, j'en formerois un corps particulier, que je joindrois à celui des mulâtres libres, & dont je me fervirois pour la garde des lieux escarpés, pour la défense des retranchements, pour les détachements destinés à harceler l'ennemi ; en un mot , pour ce genre de guerre qui n'exige point une tactique suivie, & auquel je les crois propres. Je les ferois commander par les gens les plus intelligents du pays, qui connoissant mieux leur génie, en tireroient meilleur parti. Ils feroient foutenus par des troupes réglées; & j'exciterois leur émulation par des marques d'honneur, telles que des croix, des médailles, &c. que j'accorderois aux hommes libres, & la liberté aux esclaves qui se seroient distingués. En ne les employant que dans le moment où la colonie seroit menacée, & par conséquent les manufactures suspendues, il n'en résulteroit qu'un foible dommage pour le maître; encore seroit-il juste de l'indemniser : si son negre venoit à être tué ou affranchi , la valeur lui en seroit remboursée fur une estimation raisonnable.

150 SUITE DE S. DOMINGUE.

» Mais c'est assez vous entretenir de ce projet ; je reviens aux esclaves nouvellement embarqués pour nos colonies. Ils regardent la fervitude comme ce qu'il y a de plus terrible, & cherchent toutes les occasions de s'en délivrer : la force ou la crainte peuvent seules les attacher à leurs chaînes. La premiere défiance de ces malheureux est qu'on ne les achete que pour les dévorer. On commence donc par leur déclarer qu'ils doivent être fans appréhension pour la vie, qu'ils sont destinés à cultiver tranquillement la terre, ou à d'autres exercices qui ne surpasseront pas leurs forces; que si quelqu'un les maltraite, ils obtiendront justice en portant leurs plaintes àl 'interprete ; mais que s'ils commettent eux-mêmes quelque désordre, ils seront punis sévérement.

» A mesure qu'on fait entrer les negres dans le vaisseau, on enchaîne les hommes deux à deux, les semmes & les enfants ont la liberté d'aller & de venir, sur tout lorsqu'on commence à ne plus appercevoir les côtes d'Afrique, L'expérience a fait cons

Suite de S. Domingue. 151 noître que, tant que ces infortunés font encore à la vue de leur patrie, la triftesse les accable, & le désespoir les faisse. L'une leur cause des maladies qui en sont périr un grand nombre pendant la traversée; l'autre les porte à s'ôter eux-mêmes la vie, soit en se resusant la nourriture, soit en se bouchant la respiration par une maniere de se plier la langue, qui, à coup sûr, les étousse; soit en se brisant la tête contre les mâts du vaisseau, soit ensin en se précipitant dans la mer.

» Cet amour, si vif pour leur pays, semble diminuer à mesure qu'ils s'en éloignent. La gaieté succede à leur tristesse; & c'est un moyen presque immanquable pour les conserver jusqu'au lieu de leur destination; que de leur faire entendre quelque instrument de musique, ne sût-ce qu'une

vielle ou une musette.

» Ils reçoivent leur nourriture deux fois par jour. Dans le beau temps on leur permet d'être fur le tillac, depuis fept heures du matin j'usqu'à la nuit. Tous les lundis, on leur donne des pipes & du tabac; & leur joie mar-

que affez que cette faveur est une de leurs plus grandes consolations dans leur misere. Les hommes & les semmes sont logés séparément; & avec ces attentions constamment soutenues, on conduit facilement la plus hombreuse cargaison des noirs jusque dans nos colonies. On s'est assuré, par des calculs exacts, que, dans certaines années, il en est forti de Guinée plus de soixante mille.

» Dès qu'un vaisseau chargé de negres est à la rade, on les fait defcendre dans un grand magafin, & là, comme dans un marché de bêtes de fomme, chacun va choifir ceux qui lui conviennent. On accuseroit de dureté & d'avarice, celui de nous qui les feroit travailler sans leur accorder quelques jours de repos. Ces malheureux font si fatigués de leur voyage, pendant lequel ils ont été liés avec des entraves de fer , ils sont si exténués de faim & de foif , si affligés de se voir éloignés de leur patrie, pour n'y retourner jamais, que ce seroit mettre le comble à leurs maux que de les appliquer tout d'un coup au travail.

Suite de S. Domingue. 153 » Lorsqu'ils sont arrivés dans nos habitations, nous commençons par les faire manger, & les laissons dormir quelques heures. Ensuite nous leur faifons raser la tête, & frotter le corps avec une huile qui dénoue les jointures, les rend plus souples, & empêche le scorbut. Les jours suivants nous les envoyons se baigner, en leur donnant toujours peu de nourriture à la fois, mais fouvent. Ce régime est fuivi d'une petite faignée & d'une purgation douce; & nous ne leur permettons ni de boire trop d'eau, ni de faire usage de liqueurs fortes. Non seulement ces soins les garantissent des maladies dont ils seroient d'abord attaqués ; mais la bonté qu'on leur marque, & les habits qu'on leur donne fervent encore à leur faire oublier leur pays & le malheur de la fervitude. Sept ou huit jours après , nous les employons à quelque léger travail pour les y accoutumer par degrés. La plupart n'en attendent pas l'ordre . & fuivent les autres lorsqu'ils les voient appellés par celui qui commande.

» L'ulage commun, pour les for-

154 SUITE DE S. DOMINGUE. mer au train de l'habitation, est de les distribuer dans les cases des anciens; ceux-ci les recoivent avec plaisir, & regardent comme un honneur, que le negre qu'on leur confie paroisse plutôr instruit, & se porte mieux que celui de leur voifin : mais ils ne le font ni manger à leur table ni coucher dans la même chambre ; lorsque le nouvel esclave est surpris de cette distinction, ils lui disent que n'étant pas chrétien, il est trop au dessous d'eux pour en être traité avec égalité. Cette conduite, qui lui fait concevoir une haute idée de notre religion, lui infpire la plus vive impatience de l'embraffer.

» Malgré cet empressement des negres pour recevoir le baptême, cen'est guere qu'après deux ou trois, ans d'instruction, qu'on croit pouvoir le leur conférer; tant il est dissicile de leur mettre dans la tête les premiers principes du christianisme. La regle que suivent les missionnaires, à cet égard, n'est pas unisorme: tous sont d'accord que les noirs qui vienment dans nos colonies avant l'âge de

SUITE DE S. DOMINGUE. 155 dix ans, doivent être baptifés dès qu'ils arrivent. S'ils font plus âgés, (& l'on en juge par leur physionomie ) on exige qu'ils aient du moins quelque idée de nos mysteres avant que d'y participer. Mais, lorsque ces mêmes negres, à qui l'on a refusé le baptê-me, sont en danger de mort, nous avons de nos prêtres qui pensent qu'on peut le leur administrer, quoiqu'ils n'aient aucune connoissance de notre religion; d'autres croient le contraire, apportant pour raison que ce seroit profaner le facrement. Ainsi tel habitant, pour se soumettre à la décifion de son curé, laisse mourir ses esclaves nouveaux fans baptême, tandis qu'il voit son voisin, dans une autre paroisse, autorisé par son pasteur, agir différemment. Des principes plus fixes & une conduite plus uniforme seroient certainement plus convenables à la dignité de la religion, & marqueroient, dans ceux qui en font les ministres , un zele plus impartial & plus éclairé. Car enfin, pourquoi priver les uns du baptême, s'il peut opérer leur, salut ? & s'il ne le peut pas, pourquoi le G 6

donner aux autres à l'article de la mort?

» Lorfqu'un missionnaire apprend qu'il est arrivé quelques nouveaux negres dans fon quartier, il va les voir, commence par leur faire faire le signe de la croix, en conduisant feur main; & après les paroles ordinaires, il dit, en s'adressant au démon : maudit esprit, je te défends, au nom de Jesus-Christ, de violer jamais ce signe sacré, imprimé fur cette créature rachetée de fon fang. Le negre, qui ne comprend rien à cette cérémonie, ni à ce langage, ouvre de grands yeux, & paroît interdit. Alors, pour le rassurer, le prêtre lui dit, par la bouche d'un interprete, tu ne sais présentement ce que j'ai fait ; mais tu le fauras dans la fuite.

» Dans les habitations bien réglées, on explique aux noirs le catéchisme en commun, soir & matin; & l'on charge les plus instruits de donner des leçons aux nouveaux venus. Quand ces derniers sont en état d'être baptisés, les anciens leur servent de parrains, Vous auriez peine à vous imaginer j'usqu'où auriez peine à vous imaginer j'usqu'où

Suite de S. Domineue. 157 vont le respect, la soumission & la reconnoissance que leur attire cette qualité. Les negres, nouvellement converis, les regardent comme leurs peres; & cette vénération dure toute la vie. C'est une des loix de la colonie Françoise de Saint-Domingue, que tous les habitants, les esclaves même fassent profession de la religion catholique, apostolique & Romaine, sous peine de confiscation de ces mêmes esclaves.

» Les Anglois font moins ardents à faire des profélytes, perfuadés que l'espoir d'un traitement plus doux en porteroit un grand nombre à professer extérieurement une religion qu'ils n'auroient point dans le cœur. Mais ceux qu'on croit disposés à recevoir les lumieres de la foi, y font encouragés lorsqu'ils les demandent, & traités. moins durement après leur conversion. La vérité est que ces misérables ont tant d'attachement pour l'idolâtrie, qu'ils ne manquent aucun goût pour le christianisme. Le gouvernement Britannique leur permet d'avoir plusieurs femmes, pour augmenter, par la multiplication, les richesses de la colonie. Peut-être la polygamie est-elle un obstacle à cette vue; car l'usage immodéré du plaisir peut les affoiblir; & les ensants qui naissent d'eux en ont moins de force. Ces épouses s'attachent sidellement à leur mari; aussi l'adultere est-il moins fréquent parmi eux que chez ces peuples qui n'ont qu'une femme.

» Leurs idées fur la religion varient fuivant les pays dont ils font originaires. Il y a cependant une espece de conformité dans leurs facrifices. Ils croient en général, à deux divinités, l'une bonne , qui favorise les hommes , & a enseigné à leurs ancêtres la culture des terres. Ils regardent la seconde comme l'auteur de tous les maux qui affligent l'humanité. Ils n'ont d'autre idée du bonheur céleste que le plaisir de revoir leur patrie, où ils croient que chaque negre retournera après fa mort. Cette pensée les console, & rend leur infortune plus supportable. Aussi rien n'est plus admirable que l'intrépidité qu'ils témoignent à leurs derniers mouvements. Ils sont transportés de

SUITE DE S. DOMINGUE. 150 joie en se voyant prêts à recevoir leurs. anciens amis, & les ravages heureux qui les ont vu naître. Quand un d'eux est fur le point d'expirer, ses compagnons l'embrassent, lui souhaitent un bon voyage, & le chargent deleurs compliments pour leur connoiffance en Guinée. Tous font entièrement livrés à la superstition, ajoutent foi aux maléfices, & redoutent les forciers comme des hommes dangereux qui peuvent empêcher qu'ils ne foient aimés de leurs maîtresses. Cette crainteest une de celles dont ils sont le plus tourmentés ; car l'amour , ou plutôt ce principe de vie, à qui la nature a confiéfa propre conservation, anime toutes leurs pensées , toutes leurs actions ; luiseul adoucit le poids de leur esclavage. Ils ne font refroidis, ni par les périls, ni par les châtiments. Ils partent la nuit de chez leur maître, traversent les bois, ne craignent point d'être arrêtés comme fugitifs , pour aller voir la femme qu'ils aiment. Leurs demeures sont quelquesois si éloignées l'une de l'autre, que le voyage seul confomme presque tous les moments 160 SUITE DE S. DOMINGUE.

destinés à l'amour & au sommeil. » Ces pauvres gens ont l'esprit si borné, qu'ils peuvent à peine compter jusqu'à trois. Ils n'ont aucune idée fixe; le passé ne leur est pas plus connu que l'avenir ; ce font des machines qu'il faut remonter à mesure qu'on veut les mettre en mouvement ; & ce n'est que dans les choses qu'ils ont fort à cœur, qu'on remarque en eux quelque intelligence. Ils faifissent cependant affez bien nos ridicules, & leurs railleries ne manquent ni de finesse ni de fel. Ils font admirables pour garder un fecret qui les intéresse : les supplices, les tourments ne les ébranlent pas : dans les affaires criminelles, on les met à la question sans en arracher aucun aveu : ils mourroient plutôt que de rien déclarer. Ils craignent la vérité . même dans les choses les plus indifférentes. Ils font toujours répéter la question qu'on leur fair, comme s'ils ne l'avoient pas entendue, afin d'avoir le temps de préparer la réponfe. Quelquefois ils prennent un air d'étonnement si naturel, quand on les interroge, que le plus souvent on y est trompé.

SUITE DE S. DOMINGUE. 161 » Ils ont un penchant très-décidé pour le vol, & semblent y dresser tous leurs organes. Un noir qui voit à terre une piece d'argent , & veut la voler fans qu'on l'apperçoive , la ramasse avec les doigts du pied , l'enleve par derriere jusqu'à la ceinture, la prend ensuite avec la main; & sa bouche, au défaut de vêtement, lui sert à recéler fon larcin. Jamais les negres ne se déconcertent, fussent-ils pris sur le fait. Ce n'est pas moi, disent-ils, c'est le diable, qui, pour me faire malice, a mis dans ma poche ou dans ma main ce que vous y voyez.

» Ils font adroits, rufés, & quelquefois très-ingénieux dans leurs artifices.
Jai vu un de ces esclaves, enchaîné, qui parvint à se dégager de ses
fers en les limant avec un couteau. Il
l'avoit rendu semblable à une scie, par
les brêches qu'il avoit faites au tranchant
de la lame; & il couvroit de cambout
les endroits de la chaîne à mesure qu'il
les limoit. Quand tout sut achevé il s'évada. On courut à sa poursuite; & l'on
mit après lui de gros chiens habitués à
arrêter les negres sugitis. Pour échap-

per, en plein jour, à cette recherche, il se jeta dans une riviere voisine; & se tenant dans l'eau jusqu'au cou, il cacha sa tête avec une grande seuille d'arbre. Cet expédient facilita sa fuite, & lui sauva la vie.

Je suis, &c.

A Saint-Domingue, ce 30 juillet 1750.



## LETTRE CXXVII.

## SUITE DE SAINT-DOMINGUE.

'at parlé, Madame, des défauts des negres ; je ne dois pas vous laisser ignorer quelques-unes de leurs bonnes qualités, toujours d'après nos converfations, & fur le témoignage d'autrui. « Ils font doux naturellement, me difoit l'économe ; ils ne connoissent ni l'envie , ni la mauvaise foi , ni la médifance, & ont un respect infini pour les vieillards. Jamais ils ne les appellent par leurs noms fans y joindre celui de pere. Ils les foulagent en toute occasion, & ne manquent jamais de leur obéir. Ils sont liés entr'eux par une affection fi fincere, que non-feulement ils fe fecourent mutuellement dans leurs besoins, mais que, si l'un d'eux fait une faute, on les voit souvent venir tous en corps pour demander sa grace, ou s'offrir à recevoir une partie du châtiment. Je les crois aussi très-fideles à leur parole, sur-tout

quand ils fe font engagés par un acte de religion: ce qu'ils font en mettant un peu de terre sur leur langue, & priant Dieu de les réduire en poudre comme cette poussiere, s'ils manquent à leur promesse, ou s'ils alterent la vérité.

» La chaleur de leur complexion les rend si passionnés pour les femmes, qu'indépendamment du profit de la multiplication, on est obligé de les marier de très-bonne heure. Mais il est défendu aux blancs de l'un & de l'autre fexes, de s'unir avec eux par le lien conjugal . & aux prêtres de favorifer de pareilles unions. Tout homme libre, qui vit en concubinage avec une efclave, & en a des enfants, est soumis à une amende : & si cet homme est le maître de la négresse, outre l'amende prescrite, il est encore privé de son esclave . & des enfants qui proviennent d'elle, fans que ni les enfants ni la mere puissent jamais être affranchis. Il n'est pas permis aux noirs de se marier fans le confentement de leurs maîtres ; mais il l'est encore moins à ces derniers, d'user de contrainte pour les SUITE DE S. DOMINGUE. 165 marier contre leur gré. Les enfants qui naissent dans l'esclavage sont esclaves, & appartiennent au maître de la semme, & non à celui du mari. Si l'un desépoux est libre, & l'autre non, les enfants suivent toujours la condition de la mere.

» La plupart des negres ne regardent leurs épouses que comme des êtres créés pour les amuser, les servir & leur obéir. A l'exception des jeunes gens, qui, dans les premieres tendresses du mariage, leur accordent la liberté de manger avec eux, elles font prefque toujours privées de cet honneur. J'ai souvent pris plaisir à voir dîner notre vieux charpentier : fa femme & ses enfants étoient autour de lui, & le servoient avec tous le respect des domestiques les mieux instruits. Si c'étoit un jour de fête, ses filles & ses gendres ne manquoient pas de s'y trouver & de lui apporter de petits présents. Ils faisoient un cercle autour de lui, & l'entretenoient pendant tout le temps qu'il reftoit à table. Lorfqu'il avoit fini, on lui présentoit sa pipe : & se tournant, il leur disoit d'un air grave :

allez manger, vous autres. Je le blâmois quelquefois de cette févérité, &
lui citois l'exemple des blancs qui dinent & foupent avec leurs femmes: il
me répondoit qu'ils n'en étoient pas
plus fages; & que fi l'on vouloit confidérer combien elles font orgueilleuses,
& peu foumises à leurs maris, on
avoueroit que les noirs, qui tiennent les
leurs dans le respect, ont pour eux le
bon sens, la justice & la raison.

» Les négresses, qui sont très-fécondes en Afrique, multiplient beaucoup moins dans nos colonies, & infiniment moins encore dans les établissements Anglois, où l'amertume de leur fort les porte à se délivrer volontairement d'un fardeau qui fait la joie des autres meres. Un peu plus d'humanité de la part de ces maîtres cruels préviendroit des maux terribles. Vous frémirez d'horreur, en apprenant qu'on fait des parties de plaisir à la Jamaïque , pour aller à la chasse des negres dans les montagnes comme à celle des loups & des fangliers. On leur dit qu'ils sont hommes comme nous ; qu'ils font rachetés du fang d'un Dieu

SUITE DE S. DOMINGUE. 167 mort pour eux; & on les traite comme des bêtes féroces. On les fait courir, nus & à pied, & à la tête des chevaux qui vont toujours au galop. Un jeune negre, à qui on apprend le métier de coureur, est suivi d'un autre plus âgé, qui lui applique de grands coups de fouet fur les fesses chaque fois qu'il peut l'avoir à fa portée. Il en meurt un grand nombre dans cet apprentissage barbare; mais c'est de quoi les Anglois se mettent peu en peine.

n Les noirs font fensibles aux bienfaits, & capables de reconnoissance; mais ils veulent être obligés de bonne grace. Quand ils follicitent quelque faveur, ils favent représenter adroitement leurs bonnes qualités, leur affiduité au fervice , leurs travaux , le nombre de leurs enfants & l'éducation qu'ils leur ont donnée. Enfuite ils rappellent tous les biens qu'on leur a déjà faits, avec des remerciements respectueux, & finissent par demander ce qu'ils desirent. Si le refus suit la priere, il faut toujours en apporter quelque raison , & les renvoyer 168 SUITE DE S. DOMINGUE, avec douceur. C'est le moyen de se les arracher; car ils sont généralement très-dociles.

» Lorfqu'il s'éleve entr'eux quelque différend, ils s'accordent à venir devant leurs maîtres, & plaident leur cause sans s'interrompre. L'offensé commence; & dès qu'il s'est appliqué, il déclare à fa partie qu'elle peut répondre. La modération est égale de côté & d'autre; & comme il s'agit presque toujours de quelque bagatelle, ces procès font bientôt terminés. S'ils se barrent. ou se rendent coupables de quelque larcin, on doit les punir rigoureuse. ment; car il faut, avec eux, autant de févérité que de condescendance. Ils souffrent avec patience les châtiments qu'ils ont mérités ; mais ils font capables des plus grands excès quand on les maltraite fans raifon. Lorfqu'ils s'attroupent dans quelque soulévement, le remede est de les dissiper sur le champ à coups de bâton; fi l'on differe, on se met quelquesois dans la nécessité d'en venir aux armes; & dans ces occasions, ils fe défendent en furieux : dès qu'ils fe persuadent Suite DE S. Domingue. 169 persuadent qu'il faut mourir, peu leur importe de quelle manière ils perdront la vie; & le moindre succès acheve

de les rendre invincibles.

"C'est une regle générale de prudence, de ne jamais les menacer. La punition ne doit point être suspendue, parce que souvent la crainte les porte à s'enfuir dans les montagnes ; & c'est ce que nous appellons ici aller marron. Le terme de marron, dont l'étymologie n'est pas fort ancienne, même aux illes, vient du mot Espagnol simarron, qui veut dire un singe. On fait que ces animaux se retirent dans les bois, & qu'ils n'en fortent que pour venir se jeter furtivement sur les fruits qui sont dans les lieux voi-sins de leur retraite. Pour obvier aux désordres qu'entraîne le marronage; car ces negres fugitifs deviennent des brigands, le roi a ordonné que la premiere fois qu'un esclave déserte. si son maître le dénonce, & qu'on le prenne un mois après, il ait les oreilles coupées, & la fleur-de-lys appliquée fur le dos. S'il récidive, on lui coupe le jarret; & à la troi-Tome XI.

fieme fois, il est pendu. Les negres marrons, quand ils sont poursuivis dans les forêts, y creusent des fosses, dont ils couvrent la surface avec des feuilles, & au fond desquelles des pieux aiguisés empalent ceux qui s'y laissent tomber.

"On n'a pas trouvé de moyen plus fûr, pour empêcher la défertion de ces esclaves, que de leur don-ner, à quelque distance de l'habitation, une portion de terrein pour y cultiver du tabac, des parates, des ignames, & tout ce qu'ils peuvent tirer de ce fonds, avec la liberté de le vendre, ou de l'employer à leur fublistance. On leur permet d'y tra-vailler les jours de sêtes, après le ser-vice divin, & les autres jours, pendant le temps qu'ils peuvent retrancher de celui qu'on leur accorde pour les repas. Plusieurs élevent de la volaille, & quelque bétail qu'ils vont vendre au marché, du consentement de leurs maîtres: mais alors ils doivent être munis d'une permission par un billet, ou par quelqu'autre marque connue, à peine de revendication des

SUITE DE S. DOMINGUE. 171 chofes vendues, & d'une amende contre les acheteurs. Ces marques ou billets sont, ou doivent être examinés par un officier public, qui préside aux ventes, les jours de marché. On fe plaint que l'exécution de cette or-donnance est négligée; & ici, comme en Europe, on voit des marchands fans honneur & fans foi, qui achetent tout ce qu'on leur présente, pourvu qu'ils y trouvent du bénéfice. Quoi qu'il en foit, il y a des negres qui se font annuellement, de leur commerce & de leur travail, un revenu honnêre : ils fe croient alors fort heureux; & leur attachement pour leur maître augmente à proportion de leur aisance. Si, malgré ces avantages, ils se livrent encore à la désertion, & qu'après vingt-quatre heures d'absence ils ne se présentent pas d'eux-mêmes, ou conduits par quelque protecteur qui demande grace, on faisit leur petite possession ; & cette perte leur est plus sensible que tout autre châtiment. Le moindre exemple de ces fortes de confiscations, est long-temps un sujet de terreur parmi tous les noirs d'une habitation.

## 172 SUITE DE S. DOMINGUE.

" A propos de marronage, continuoit notre économe, je me souviens que dans mon enfance, plus de cinquante de ces negres fugitifs furent ramenés au Cap par un missionnaire. Il seroit difficile de vous dire avec quelles démonstrations de joie ce prêtre fut reçu avec tout son monde. Les rues étoient bordées de peuple pour les voir passer : les maîtres fe félicitoient les uns & les autres, d'avoir retrouvé leurs esclaves; & les noirs eux - mêmes, qui servoient dans la ville, se faisoient une sête de revoir, l'un son pere ou sa mere, l'autre fon fils ou sa fille. La marche étoit très-lente, pour leur laisser la liberté d'embrasser leurs amis, leurs parents, leurs camarades, avec mille cris d'allégresse & de bénédictions. Ce qu'il y avoit sur - tout de plus frappant, c'étoit une troupe de jeunes garçons & de jeunes filles, qui, étant nés dans les bois, n'avoient jamais vu d'hommes blancs, ni de maifons à la Françoise. Ils ne pouvoient se lasser de les considérer, en témoignant, à leur maniere, leur

ill.

SUITE DE S. DOMINGUE. 173 admiration ou leur étonnement.

" On est ici dans l'usage de marquer les noirs, lorsqu'on les achete; & c'est ce qu'on appelle étamper un negre. On se sert pour cela d'une lame d'argent très - mince, qui forme un chiffre. Il fuffit de la chauffer, sans la faire rougir. On frotte avec un peu de graisse l'endroit où elle doit être appliquée; on met des-fus du papier huilé, fur lequel le chiffre s'imprime. La chair s'enfle d'abord; & des que l'effet de la brûlure est passé, la marque reste, & ne s'efface plus. Comme le même chiffre peut se trouver sur plusieurs es-claves, à chaque vente particuliere on applique la lame dans un endroit différent; de sorte qu'un negre qui a été vendu & revendu plusieurs fois, fe trouve aussi chargé de ces caracteres qu'un ancien obélisque.

"On n'a point cette méthode dans les petites Antilles, où les noirs feroient au désespoir de se voir marqués comme les bœus & les chevaux. On n'a jugé cette précaution nécessaire, que dans les grandes isses,

Hii

174 SUITE DE S. DOMINGUE.

où ils ont plus de facilité de s'enfuir, & de se retirer dans des lieux inaccessibles. Le maître de ces esclaves fugitifs est obligé de payer vingt-cinq écus à celui qui les prend hors des quartiers François, & quinze francs seulement, si, sans sortir de ces mêmes quartiers, ils n'ont fait que changer d'habitation.

"Les affranchis ou negres libres, qui donnent retraite dans leurs maifons à ces déserteurs, sont condamnés par corps envers le maître, à une amende de trente francs, pour chaque jour de rétention; & les blancs qui tombent dans la même faute, à dix livres seulement. Si les affranchis ne sont pas en état de payer cette amende, on les réduit eux mêmes à la condition des esclaves; ils sont vendus comme tels; & si le prix de la vente excede l'amende, le surplus est délivré à l'hôpital.

Quoique le nombre des noirs soit fort supérieur à celui des autres habitants, nous ne laissons pas de vivre, au milieu d'eux, dans une parfaite sécurité; & voici ce qui nous rassure.

SUITE DE S. DOMINGUE. 175 Ces esclaves viennent de divers cantons d'Afrique, où les langues étant différentes, ils ne peuvent s'entendre facilement. Si l'idiome est le même, il régne entr'eux une haine si forte, qu'ils aimeroient mieux mourir de la main des blancs, que de se joindre à des negres d'un autre canton, pour s'aider réciproquement à secouer la joug de leurs communs maîtres. Dailleurs ils ne peuvent ni toucher aucune arme, ni fortir des limites de la plantation où ils font attachés. Il leur est même défendu, sous peine du fouet, de porter un bâton ; & dans plusieurs cas, la peine de mort est décernée contre ceux qui s'attroupent pendant la nuit. Le moins qui puisse leur arriver, est le fouet & la fleur de lys. Enfin, on les tient dans une si grande fujétion, qu'ils ne peuvent pas même faire paroître le moindre desir de recouvrer leur liberté. Que seroit-ce, s'ils osoient lever la main sur leurs maîtres? Une mort prompte & cruelle en seroit la punition. Quant aux voies de fait contre des personnes libres, elles sont châtiées avec la plus grande Hiv

rigueur. Leur naturel dur exige qu'on n'ait pas trop d'indulgence pour eux, ni aussi trop de sévérité; car si un châtiment modéré les rend souples, & les anime au travail, une rigueur excessive les rebute & les porte à la désertion.

"Une autre attention qu'il faut avoir, c'est de veiller à la conservation de leur fanté. Outre les maladies ordinaires aux blancs, ils en ont de particulieres, occasionnées par leur mal-propreté extrême. Une des plus communes est celle que leur cause un certain insecte, redoutable dans les Antilles, appellé la chique. Ce petit animal, qui n'est d'abord pas plus gros qu'un ciron, se loge sous les ongles des pieds, & y excite des démangeaisons douloureuses & insup-portables. Il crost peu-à-peu, s'étend & devient enfin de la groffeur d'un pois. Alors il fait des œufs qui font autant de petites chiques, qui se nichant autour de leur mere, s'y nouriffent & endommagent tellement les pieds, qu'ils y causent des ulceres & quelquefois la gangrene. La noirceur

SUITE DE S. DOMINGUE. 177 de l'insecte le fait aisément remarquer avec une épingle, on un conteau pointu, on cerne la chair; quand il paroît on le tire dehors; & l'on remplit le trou avec du suif, ou de la cendre de tabac. Si on néglige de se débarrasser de ce cruel animal, ou qu'il en reste une partie dans la plaie, on s'expose quelquesois aux plus terribles accidents. Le moyen de s'en garantir, est de se frotter les pieds avec des feuilles de tabac broyé. ou d'autres herbes âcres & ameres. Le rocou est le poison de cette vermine si redoutable pour les noirs, & généralement pour tous ceux qui négligent la propreté. Si l'on avoit foin de se laver souvent, on craindroit peu cette fâcheuse incommodité.

"Deux autres maladies particulieres aux negres, sont ce qu'ils appellent le mal d'estomac, & les pians. La premiere est un anéantissement, un affaissement total de la machine. Ils veulent toujours être couchés: on est obligé de les battre pour les faire lever, pour les faire marcher. Quel-

Hy

178 SUITE DE S. DOMINGUE.

ques-uns se découragent au point de se laisser assommer de coups, plutôt que de se donner le moindre mouvement. Les aliments doux & fains leur font indifférents, malgré la faim qui les dévore ; ils n'ont de goût que pour ceux qui font salés & épicés. Après avoir langui quelques mois, leurs jambes commencent à s'enfler : ensuite les cuisses, le ventre & la poitrine venant à s'engorger, ils meurent étouffés. Cette maladie peut provenir de plusieurs causes : ou de la mauvaise nourriture qu'ils ont eue dans leur traversée de Guinée en Amérique, pendant laquelle on ne leur donne que des feves de marais, qu'ils ne connoissent point dans leur pays, ou de celle qu'ils reçoivent dans nos illes même, chez des habitants durs & avares. Ce mal vient auffi du chagrin qui s'empare d'eux, lorsqu'ils se voient enlevés de leur patrie, enfermés, gardés dans les vaisseaux comme des criminels, ne sachant rien de leur fort à venir, abandonnant sans espoir de retour leur terre natale, leut femmes, leurs enfants, leurs compagnons, leurs plaifirs, leurs habitudes, pour

SUITE DE S. DOMINGUE. 179 être transplantés parmi des inconnus. Cette situation affreuse doit sans doute, jeter dans leur cœur le décourage-ment & le désespoir : aussi presque tous les negres, quand ils arrivent, ont l'air trifte, abattu, ou étonné. Une autre cause très-générale encore, c'est que plusieurs d'entr'eux avalent d'une certaine terre semblable, à ce qu'ils croient, à celle dont ils mangeoient habituellement en Afrique, sans en être incommodés. C'est un tuf rouge, jaunâtre, très-commun dans nos illes. On en vend secrétement malgré les défenses, dans les marchés publics, sous le nom de couac. Ceux qui sont dans cet usage, en paroissent si friands, qu'il n'y a point de châtiments qui puissent les en détourner.

"C'est une opinion assez généralement établie en France, que les pians ne sont autre chose que le mal vénérien, qui se maniseste par des pustules. Il est vrai qu'on les traite de la même maniere, & avec les mêmes remedes; mais on y trouve des dissérences qui semblent distinguer essentiellement

ces deux maladies.

180 SUITE DE S. DOMINGUE.

" On doit d'autant plus s'intéresfer à la conservation des negres , qu'ils font comme les bras des habitants; & que celui qui en a un plus grand nombre, parvient plus promptement à la fortune. La chaleur du climat, le changement de nourriture, la foiblesse du tempérament ne permettant pas aux Européens d'entreprendre des travaux pénibles, les terres de nos colonies seroient encore inculres, fans le secours de ces esclaves Africains. Nés vigoureux, & accoutumés à une nourriture groffiere, ils trouvent en Amérique des douceurs qu'ils ne connoilfent pas dans leur pays; & ce changement en bien, les met en état de résister au travail. Les champs qui produisent le sucre, l'indigo, le casé, le coton, le tabac, le manioc, le rocou, ont besoin d'un nombre d'hommes proportionné à leur étendue. Si I'on compte aujourd'hui trente mille blancs dans la Saint-Domingue Francoife, il y a cent' mille negres ou mulâtres occupés aux plantations & aux sucreries. On les instruit dans le genre de travail propre à mettre

SUITE DE S. DOMINGUE. 181 ces productions en valeur. Tous sont fous la discipline d'un commandeur noir ou blanc, qui, dans les grands établissements, est lui-même subordonné à un économe.

"On est peu d'accord dans nos isles fur le choix de ces commandeurs. Les uns préferent un blanc pour cet office; d'autres au contraire donnent la préférence à un negre sage, fidele, affectionné, qui entend bien le travail, & fur-tout, qui fait se faire obéir. Cette derniere qualité n'est pas la plus dissicile, parce que personne ne commande avec plus d'empire que les negres. Le devoir de cet officier est d'être toujours à la tête des autres, de ne les pas perdre de vue un instant, d'arrêter ou de prévenir les défordres, d'appaiser les querelles, de visiter les travailleurs, de leur distribuer leurs occupations, de les faire affister à la priere, de les instruire, de les mener à l'église, &c. Il veille à la propreté de leurs maisons, à leur santé, à leur habillement. Enfin il doit informer le maître ou l'économe de ce qui se passe, prendre leurs ordres, les bien en182 SUITE DE S. DOMINGUE. tendre, les faire exécuter ponctuellement. Un maître sage, qui sent combien il importe qu'on respecte son auto-rité, lui marque de la considération, évite de le réprimander publiquement, se garde encore plus de le battre en pré-fence d'autres esclaves. S'il le trouve coupable de quelque faute qui mérite une punition éclatante, il commence par le dépouiller de son emploi; mais, tant qu'il en est en possession, il ne manque jamais de châtier sévérement ceux qui lui désobéissent. Il ne faut pas le choifir trop jeune de peur qu'il n'abuse de son autorité avec les négresses; il ne faut pas le prendre trop vieux de peur qu'il ne s'en laisse dominer. Vous jugez bien qu'il reçoit toujours plus de vivres & plus d'habits qu'un esclave ordinaire, & de temps en temps des gratifications.

"Les domestiques negres qui servent dans l'intérieur de la maison, ne sont point dans la dépendance du commandeur. Ce qu'il y a de singulier, c'est que, malgré les avantages de leur condition, c'est-à dire, quoiqu'ils soient mieux vêtus, mieux nourris, & traités

SUITE DE S. DOMINGUE. 183 avec plus de douceur que les autres, la plupart aiment mieux être appliqués aux travaux de la campagne, ou apprendre des métiers. Ils sont si fiers d'être menuisiers ou maçons, qu'on ne les voit jamais fans leur regle ou leur tablier. Quelques-uns deviennent fort adroits; & ce sont des trésors pour leurs maisons. Les esclaves destinés aux opérations qui se font dans les sucreries, s'appellent raffineurs. Ce n'est pas sans peine qu'ils acquierent une connoifsance exacte de leur art. Leur travail est d'autant plus fatiguant, qu'ils sont fans cesse exposés à la chaleur des chaudieres & des fourneaux. Les charpentiers ont soin de réparer le moulin. Les charrons sont également nécessaires, ainsi que les tonneliers; & dans les grands établissements, un forgeron ne manque jamais d'occupation. Les autres sont employés à la culture des terres, à l'entretien des plantations, & à couper les cannes à sucre, que les cabrouettiers transportent au moulin, & que les négresses font passer entre des cylindres. Les hommes les moins propres aux travaux difficiles se

partagent pour entretenir le feu, pour foigner les malades dans les infirmeries, pour garder les bestiaux dans les pâturages. On occupe aussi les ensants à des détails proportionnés à leurs forces & à leur âge; & il n'est pas jusqu'aux vieillards les plus décrépits, qui ne puissent être employés utilement dans une habitation bien réglée.

"Les maîtres sont tenus de fournir aux esclaves une certaine quantité de vivres chaque semaine, & des habits toutes les années. Il est défendu de leur donner aucune sorte d'eau de-vie, pour tenir lieu de cette subsistance, & de se décharger de cette même nourriture, en leur accordant des jours de travail pour leur compte particulier. Ceux à qui des maîtres trop durs refuseroient la vie & l'entretien, peuvent en porter leurs plaintes aux officiers du conseil, ou autres magistrats de police, auxquels il est enjoint de les écouter, & de leur faire rendre justice. Le même réglement regarde les vieillards & les infirmes, dont le maître est obligé d'avoir soin ; s'il a la dureté de les abandonner, ils doiSUITE DE S. DOMINGUE. 185 vent être transférés, entretenus & foignés à fes dépens dans l'hôpital le plus voisin de l'habitation. Vous voyez que tout concourt, dans nos colonies, à adoucir autant qu'il est possible le sort

de ces malheureux.

", Leur principale nourriture confiste en farine de manioc, en plusieurs sortes de racines, en mais, bananes, & en viandes falées. Le poisson, les crabes, les grenouilles, les gros lézards, les rats, & autres animaux de cette efpece, servent à varier leurs mets. Un bouf, un porc & toute autre bête qui meurt accidentellement fait pour ces gens - là, un festin délicieux. La passion qu'on leur attribue pour la chair des bestiaux morts de maladie va si loin, dit-on, que dans la crainte qu'ils n'en soient incommodés, on est obligé de faire enterrer les cadavres; & malgré ce soin, ils prennent quelquefois le temps de la nuit pour les déterrer. On m'a raconté qu'un de nos habitants, à qui il étoit mort une vache d'un mal dont on craignoit la contagion pour toutes les autres, la fit jeter dans un ancien puits, sec & profond de quarante pieds. Les noirs perfuadés qu'ils pouvoient descendre aussi facilement que la vache, en prirent la résolution. Un d'entr'eux y sauta le premier, un autre après lui, ensuite un troisseme; & tous s'y seroient jetés successivement, si l'on ne s'étoit apperçu de leur entreprise au sixie-

"Les negres composent différentes boissons avec des fruits, des racines, des citrons, du gros syrop de sucre & de l'eau. Ils en sont une fort singuliere, dans les Antilles Angloises, dont je ne vois pas qu'on use dans nos colonies. C'est un extrait de racine de cassave, mâchée d'abord par de vieilles semmes, qui la rejetent ensure dans un vase rempli d'eau; en trois ou quatre heures, la fermentation lui fait perdre ses mauvaises qualités; & ce que vous aurez peine à croire, c'est qu'une préparation si dégoûtante de vient une liqueur sine & agréable.

"Nos noirs se régalent les jours de fêtes: aux grands repas, & principalement aux sestins de noces, il y a toujours beaucoup de monde: chaSUITE DE S. DOMINGUE. 187 cun y est admis & bien reçu, pourvu qu'il apporte de quoi payer son écot. Ces êtres tumultueuses, où les commandeurs veillent pour prévenir les désordres, sont accompagnées de danfes, que les negres aiment passionnément.

" Ceux de chaque nation se rassemblent & exécutent celles de leurs pays, au bruit cadencé d'une espece de tambour, de chants bruyants, & de frappements de mains. Leurs organes sont finguliérement disposés pour la musique. Leurs airs font presque toujours à deux temps : aucuns n'excitent la fierté; ceux qui sont faits pour la tendresse, inspirent plutôt une sorte de tristesse & de langueur. Ceux même qui sont les plus gais, portent une certaine empreinte de mélancolie. Le même air, quoiqu'il ne soit qu'une répétition continuelle des mêmes tons, les occupe, les fait travailler ou danser pendant des heures entieres : il n'entraîne même pas pour eux, ni pour les blanc, l'ennui de l'uniformité que devroient causer ces répétitions : cette espece d'intérêt est dû, sans doute, à

188 Suite DE S. Domingue. la chaleur & à l'expression qu'ils mettent dans seur chant.

"Ils font tout à la fois poëtes & muficiens. Les regles de leur versification ne sont pas rigoureuses; elles se plient toujours à la musique. Ils allongent ou raccourcissent les mots au besoin, pour les appliquer à l'air sur lequel les paroles doivent être composées. Un objet, un événement frappe un negre; il en fait aussi-tôt le sujet d'une chanson. Trois ou quatre paroles qui se répetent alternativement par les assistants, & par l'auteur, forment quelquesois tout le poème. Cinq ou six mesures sont toute l'étendue de l'air.

ouvrage qui exige quelque exercice, qu'ils ne le fassent en cadence, & presque toujours en chantant. C'est un avantage dans la plupart des travaux: le chant les anime; & la messure devient une regle générale, qui force les indolents à suivre les autres.

,, Vous aimeriez fur - tout à vous trouver à leurs fêtes. Pai vu sept à huit cents negres accompagner une noce au bruit d'une chanson. Ils s'élevoient

SUITE DE S. DOMINGUE. 189 en l'air, & retomboient tous en même temps. Ce mouvement étoit si précise & si général, que leur chûte ne formoit qu'un seul son. Le désaut de vêtements mettant à découvert tous leurs muscles, on voit qu'il n'est pas une partie de leurs corps qui ne soit affectée de cette cadence, & qui ne

l'exprime.

"Mais pour ne parler ici que de leurs danses propres, il en est une qui leur plast singuliérement, & qu'ils appellent calenda. Elle est d'une indécence qui la fait désendre par plusieurs mastres, tant pour mettre l'honnêteté publique à couvert, que pour empêcher les assemblées trop nombreuses; une troupe de negres excirés par la joie, & souvent échaussés par les liqueurs fortes, devient capable de toutes sortes de violences; mais ici, comme ailleurs, la loi l'emporte rarement sur le plaisir.

"Les danseurs sont disposés sur deux lignes, l'une devant l'autre, les hommes vis-à-vis des semmes, & environnés de spectateurs. Un des plus habiles entonne une chanson qu'il com-

190 SUITE DE S. DOMINGUE. pose sur le champ, & à laquelle les autres applaudissent en répétant le refrain. Ils tiennent les bras à demi-levés, fautent, tournent, s'approchent les uns des autres, & retournent en cadence jusqu'à ce que le son redoublé des inftruments les avertisse de se joindre, en se donnant des baisers mêlés de mouvements & de gestes très-lascifs. Ils ont une passion si vive pour cet exercice, que lorsqu'il est défendu dans une habitation, ils font trois ou quatre lieues le samedi après avoir quitté le travail, pour se rendre dans une autre où il soit permis. Le calenda a aussi beaucoup de charmes pour les Espagnols de l'Amérique : il est en usage dans tous leurs établissements, & entre jusques dans leurs pratiques de dévotion. Les religieuses ne manquent guere de le danser la nuit de noël, sur un théatre élevé dans le chœur, vis-à-vis de la grille, qu'elles tiennent ouverte pour faire part au peuple de ce spectacle. Il est inutile de vous dire qu'elles n'admettent point d'hommes à cette

danse. "Le commandeur chargé du logement des esclaves, doit y faire observer la symmétrie, l'ordre & l'unisormiré. Les cases ou barraques sont toutes de même grandeur, & placées sur le même alignement. Elles ont une porte & une sentere, sont couvertes de cannes & de roseaux, & enduits de

terre graffe.

"Le mari & la femme ont chacun leur lit. Vous favez en quoi il confiste. Les maîtres un peu généreux donnent à leurs negres quelques grosses toiles, ou de vieilles étosses pour les couvrir; mais c'est un surcroît de soin pour le commandeur, qui est obligé de les leur faire laver souvent. Jusqu'à l'âge de sept ans, les enfants de l'un & l'autre sexe occupent le même lit; mais on a'attend pas long-temps à les séparer, parce qu'avec le penchant de la nation pour le plaisir des sens, il ne faut guere compter sur leur sagesse à cet âge.

"A la réferve des esclaves qui servent de laquais, tous vont ordinairement les pieds nuds & sans bas. Leurs habits journaliers ne consistent qu'en des caleçons & une casaque. Mais les jours de sêtes ceux qui se piquent d'être192 SUITE DE S. DOMINGUE. bien vêtus ont une chemise, & une efpece de jupe de toile de couleur, ou d'une étoffe légere qu'on nomme candale, & qui ne va que jusqu'aux genoux. Le haut plissé par une ceinture, a deux fentes sur les hanches, qui se ferment avec des rubans. Ils portent un petit pourpoint sans basque, qui laisse trois doigts de vuide entre lui & la candale, pour faire bouffer plus librement la chemise. S'ils sont assez riches pour se procurer des boutons d'argent, ou de pierres de couleur, ils en mettent au col & aux poignets; & lorsque dans cette parure, ils ont la tête couverte d'un chapeau, on trouve qu'ils ont affez bonne mine. Avant le mariage, ils portent deux pendants d'oreilles, comme les femmes; ensuite ils n'en mettent plus qu'un seul.

"Les négresses dans leur habillement de cérémonie, ont ordinairement deux jupes. Celle de dessous est de couleur, & l'autre de toile blanche, ou de mousseline. Par-dessus est un corset à petites basques, avec une échelle de rubans; les autres ornements sont des dentelles, des boucles

d'oreilles

SUITE DE S. DOMINGUE. 193
d'oreilles, des bagues, des bracelets,
des colliers, &c. Mais on ne voit
cet air de propreté qu'aux negres
& négreffes qui se sont mis en état,
par leur travail & leur économie,
de se procurer ces diverses parures;
car, à l'exception de ceux ou de celles
qui, dans les maisons, servent de
laquais ou de semmes de chambre,
il n'y a personne qui fasse l'inutile dépense de parer une troupe d'esclaves.

"Tout ce que possedent ces derniers appartient à leur maître, soit qu'ils se le soient procuré par leur industrie, soit qu'ils l'aient acquis par la libéralité d'autres personnes. Ils sont incapables de succéder, de disposer & de contracter de leur chef, & plus encore de posséder des offices publics, de diriger les affaires, d'être pris pour experts, pour arbitres, pour témoins, tant en matieres civiles que criminelles, à moins qu'ils ne soient témoins nécessaires, & seulement sau e d'autres; mais, dans aucuns cas, ils ne peuvent l'être contre leurs maîtres.

"La loi défend aussi de leur rendre la liberté à prix d'argent, de peur que Tome XI. pour en avoir, ils ne se portent au vol & au brigandage. Pour y obvier, il ne doivent être affranchis que par une permission du copseil supérieur, & elle ne s'accorde que pour des raisons légitimes. Sans cette formalité, les affranchissements sont nuls, & les maîtres privés de leurs esclaves.

"Les Européens se trompent, lors-qu'ils s'imaginent que nous faisons consister la beauté des negres dans un nez écrasé, & de grosses levres: nous voulons, au contraire, des traits bien réguliers. Les Espagnols y appor-tent encore plus d'attention: ils ne regardent point à cinquante piastres de plus ou de moins, pour acquérir une belle négresse. Avec la régularité des traits, ils veulent qu'elle ait la taille bien faite, une peau fine & d'un noir luifant. Le goût dépravé des Européens pour les femmes de cette couleur, est aussi étonnant, qu'il est général dans nos isles. Les uns y sont entraînés par l'occasion la facilité, l'exemple, & peut-être auffi par le physique du climat; les autres par l'indolence, la fierté des

SUITE DE S. DOMINGUE. 195 blanches, & le peu de soin qu'elles ont de plaire; quelques-uns par un motif de curiosité, ou pour d'autres raisons encore qu'on imagine aisément. Voilà, sans doute, ce qui rend si commun un sentiment désavoué par la délicatesse, & contredit par les dégoûts sans nombre que la nature paroît lui avoir opposés. Il est malheureux, & cependant très-vrai, que les colonies retirent un fort grand avantage de cette corruption de mœurs, de cette dépravation de goût. Les négresses qui vivent avec des blancs, sont ordinairement plus attentives à leurs devoirs, & garantissent leurs maîtres, ou leurs amants, des complots des autres efclaves. Le gouvernement leur a l'obligation d'avoir découvert plus d'une conspiration formée par les noirs. En général, ces femmes ont un attachement plus décidé pour les hommes de leur couleur ; mais elles comprennent qu'elles seroient moins heureuses. si elles leur étoient soumises. La vanité est ordinairement l'écueil de leur sagesse; elles ne résistent presque jamais aux offres qui leur font faites par les blancs.

Lij

196 SUITE DE S. DOMINGUE.

"On nous amene, de quelques cancons d'Afrique, des negres qui pensent qu'après leur mort ils s'en retournent dans leur patrie. S'ils font mécontents de leurs maîtres, ou s'ils prennent quelque dégoût de la vie, ils n'hésitent point à se l'ôter. Pour les empêcher d'attenter à leurs jours, il faut, quand on les châtie, les punir très - sévérement, parce qu'alors ils craindroient de se montrer dans leur pays, avec les marques des coups de fouet qu'ils ont reçus. J'en ai connu un qui menaçoit de se tuer si on le punissoit. Quand il eut le corps déchiré, on le laissa en liberté; on lui donna une corde & des instruments propres à trancher sa vie ; on l'en défioit même. Les plaisanteries l'emporterent sur le désespoir, & il n'osa s'y résoudre. Ce même esclave, passant ensuite à un autre maître qui le traitoit ayec douceur, finit par s'érouffer avec sa langue, sur de simples menaces qui lui avoient été faites.

"Un Anglois de l'isle de Saint-Christophe employa un stratagême fort heureux, pour sauver ses negres qui

SUITE DE S. DOMINGUE: 107 se pendoient les uns après les autres, Il fit charger sur des charrettes des chaudieres à sucre, & tout l'attirail de sa fabrique, avec ordre à tous ses noirs de le suivre dans le bois. 11. leur présenta à chacun une corde, en retint une pour lui, & leur dit, qu'ayant appris le dessein où ils étoient de retourner en Guinée, il. vouloit les y accompagner; qu'il y avoit acheté une grande habitation, où il étoit résolu d'établir une sucrerie; qu'il les jugeoit plus propres à ce travail que ceux du pays, qui n'y étoient pas exercés; qu'alors ne craignant plus qu'ils puissent s'enfuir, ils les feroit travailler jour & nuir, sans leur accorder le repos ordinaire du dimanche; que par ses ordres on avoit déjà repris en Afrique ceux qui s'étoient pendus les premiers, & qu'ils les y feroit travailler les fers aux pieds. La vue des charrettes ayant confirmé cet étrange discours, ils ne douterent plus des intentions de leur maître, sur - tout lorsque, les pressant de se pendre, il seignit d'attendre qu'ils eussent fini leur opération, pour hâter la sienne, & partir

198 SUITE DE S. DOMINGUE. avec eux. Il avoit même déjà choiss son arbre, & sa corde y étoit attachée. Ils tinrent alors confeil entr'eux; & la misere de leurs compagnons, la crainte d'être encore plus malheureux, les firent changer de résolution. Ils vinrent se jeter aux pieds de leur maître, pour le supplier de pardonner à teurs camarades morts, & lui promirent qu'aucun d'eux ne penseroit plus à le quitter. Il se laissa presser long-temps, & l'accommodement se fit enfin, à condition que, s'il apprenoit qu'aucun d'eux se fût encore ôté la vie, il feroit mourir tous les autres, pour les envoyer à sa sucrerie de Guinée.

"Un autre habitant s'avisa de faire couper la tête & les mains à ceux de ses esclaves qui s'étoient étranglés, & de tenir leurs membres ensermés sous la les dans une cage de ser, suspendue au milieu de sa cour. L'opinion des negres étant que leurs morts emportent avec eux leurs corps en Afrique, il leur disoit : vous pouvez, vous autres, vous tuer quand il vous plaira; mais j'aurai le plaisir de vous rendre pour toujours misérables, puisque vous trouyant sans tête & sans mains,

Suite de S. Domingue. 103 vous serez incapables de voir, d'entendre, de parler, de manger & de travailler. Ils rirent d'abord de cette idée; car rien ne pouvoit leur perfuader que les morts ne trouvassent pas bientôt moyen de reprendre tous leurs membres. Mais lorfqu'ils les virent constamment dans le même lieu, ils jugerent enfin, que leur maître étoit plus puissant qu'ils ne l'avoient imaginé; & la crainte du même malheur leur sit perdre l'envie de se pendre. Ces remedes bifarres font proportionnés à la portée de leur esprit, & semblent justifier la rigueur avec laquelle on les traite.

"Il y a des negres de différentes nations, dont les uns font plus intelligents & plus sus fusceptibles d'instruction que les autres; mais cet avantage est compensé par un horrible défaut; c'est que, pour l'ordinaire, ceux qui se distinguent par leur habileté, sont exercés à faire usage du poison, & se servent trop souvent, dans nos isses, de ce terrible instrument de la perfidie, de la vengeance & de la haine. Quand ils en veulent à leur maître, ils empoisonnent des declaves, & sont

Martinique

200 SUITE DE S. DOMINGUE. mourir, par le même moyen, les boeufs, les chevaux, les mulets, & tous les bestiaux de son habitation. Ces malheureux, afin de n'ê-tre point foupçonnés, commencent leurs crimes fur leur propre famille, & font perir leurs enfants, leurs femmes, & même leurs maîtresses. Ils ne font pas excités à toutes ces horreurs par la feule vengeance ; fouvent celui qui en forme le projet, ou qui les commet, est précisément le negre le mieux traité de l'habitation. Alors. sa cruauté ne peut être conduite, que par le plaisir barbare d'humilier son maître, en le rapprochant, autant qu'il le peut, de la misere de son état. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils n'essayent point leurs poisons sur les blancs, parce qu'ils sont persuadés que leur effet dépend uniquement de la puissance de leurs dieux, qui, dans leur opinion, n'ont aucun pouvoir fur les Européens. Cette idée nous met à couvert de leurs attentats, fans quoi nous en ferions souvent les victimes. Les négresses, quoiqu'aussi emportées dans toutes leurs SUITE DE S. DOMINGUE. 201
passions, ne s'abandonnent point à
ces fortes d'excès, soit que leurs
maris ne leur communiquent point
leurs détestables secrets, soit que la
timidité, la soiblesse ou la douceur
de leur sexe les éloignent de ces cruelles

enrreprises.

" Les traits que nous remarquons: dans les negres qui peuplent nos colo-nies, ne sont pas même ceux qu'avoit tracés la nature, ni qu'auroient formés: la liberté, l'éducation, & l'influence du climat, s'ils étoient restés dans leur pays; leur avilissement dans nos isles: doit les avoir altérés. A l'égard du caractere, on ne peut guere connoître celui d'une race d'hommes opprimés, qui voit les châtiments fans cesse levés fur sa tête, & la violence toujours soutenue par la politique, l'intérêt & la sûreré publique. Comment juger du vrai génie d'une nation enchaînée, chez qui le desir même de la liberté est un crime? Des Européens pris & faits esclaves à Tunis, ont avoué que dans cet état ils étoient auffiméchants, & servoient aussi mal leurs maîtres que ceux de nos isles.

1.50

202 SUITE DE S. DOMINGUE.

Tels sont pourtant les hommes aves qui nous avons à vivre; voilà les agents nécessaires de ces sortunes, dont l'éclat éblouit les Européens, & leur dérobe les inquiétudes qui les accompagnent,

Je fuis , &c.

A Saint-Domingue , ce 4 Août 1750 ..



## LETTRE CXXVIII.

## LES ANTILLES.

DEPUIS plus de trois mois, Mada-me, je parcours, dans le nouveau monde, un Archipel moins célébré par les poëtes, mais plus connu dans l'histoire du commerce, plus fréquenté aujourd'hui que l'Archipel de la Grece. Chaque jour il part d'une Antille à l'autre plusieurs vaisseaux, qui rendent si aisée la communication entre ces isles, que profitant de cette facilité, j'ai cédé à la curiofité de les voir, & voici en peu de mots le chemin que j'ai suivi. De Saint-Domingue à Portorico, de Portorico à la Guadaloupe, de la Guadaloupe à la Martinique à Sainte - Lucie, Saint - Vincent, las Barbade, Tabaco, la Grenade, & Surinam, où je suis présentement J'ai passé successivement chez les Espagnols, les François, les Anglois Lyi

## 204 LES ANTILLES.

les Hollandois, les Danois; j'ai vu des contrées nombreuses, couvertes de troupeaux d'esclaves, & les trois quarts des habitants changés en bêtes, pour le service de l'autre quart. J'ai vu, malgré l'influence & l'empire du climat, les mœurs Européennes transportées en Amérique; j'ai vu l'Espagnol orgueilleux & indolent, fe procurer, avec fon or, un luxe que fa paresse lui refuse. J'ai vu l'Anglois, ennemi du repos & de la gêne, austi jaloux de la liberté que de l'étendue de son commerce. J'ai vu le François léger, vif, entreprenant, mais toujours foumis aux loix de son-pays, toujours guidé par la sagesse du gouver-nement. Les Danois & les Hollandois méritent à peine d'être mis au nombre des propriétaires de l'Amérique; ils possedent un ou deux rochers, sur lesquels ils déploient les miracles de leur frugalité & de leur industrie, vertus favorites de ces deux nations.

San-Juan de Portorico, capitale de l'isle de ce nom, est éloignée de quinze ou vingt lieues de celle de S. Domingue. Ce pays sut découvert par Christophe Colomb; les Espagnols le nom;

LES ANTILLES. 20% merent Portorico, à cause de l'excellence de sont port, & les François Portoric. A fon entrée est une petite isle, qui a été jointe à la grande par le moven d'une chaussée faite au travers du havre. Ponce de Leon y jeta les premiers fondements d'une colonie : il commença par y bâtir une bourgade, & voulut enfuite affervir les Indiens comme on avoit fair à Saint-Domingue; mais il reconnut qu'il s'étoit trop. flatté, en croyant pouvoir disposer de ces insulaires comme d'un peuple conquis. Ils n'eurent pas plutôt fenti la pesanteur du joug Castillan, qu'ils chercherent les moyens des'en délivrer. Ils s'assemblerent entr'eux, & le premier objet de leur délibération, fut de s'affurer si les Espagnols étoient effectivement immortels, comme ils en avoient la réputation. L'occasion d'éclaircir un fait de cette importance, ne tarda pas à se présenter. Un Castillan s'étant fait accompagner par quelques. Indiens, pour l'aider dans un passage difficile, arriva au bord d'une riviere qu'il fallut traverser. Un de ses guides se présenta pour le charger sur ses épaules; & lorsqu'il fur au milieu de l'eau,

il se laissa tomber avec son fardeau. Les autres Indiens se joignirent à lui pour tenir long-temps l'Espagnol sous les flots; & le voyant enfin sans aucune marque de vie, ils tirerent le corps sur la rive. Cependant, comme ils ne pouvoient encore se persuader qu'il fûr mort, ils lui firent des excuses de lui avoir laissé boire tant d'eau, en protestant que sa chûte les avoit beaucoup affligés. Leurs discours étoient accompagnés des plus grandes démonstrations de douleur, pendant lesquelles ils ne celsoient de tourner le cadavre, & d'observer s'il respiroit. Cette comédie dura trois jours, c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'ils fussent assurés de la mort de PEspagnol, par la puanteur qui commencoit à s'exhaler.

Désabusés de la prétendue immortalité de leurs tyrans, ces insulaires prirent la résolution de s'en désaire à route sorte de prix. Leur entreprise sur conduite avec beaucoup de secret; & les Cassillans étant sans désiance, ils en massacrerent un grand nombre, avant que les autres eussent ouvert les yeux sur le danger. Ponce, alarmé pour luimême, tassembla aussi-tôt tout son

LES ANTILLES. 207 monde, & pressant les sauvages dans leurs retraites, il en tira une vengeance qui leur ôta pour jamais l'espérance de rentrer en liberté. Il fut admirable ment secondé par un chien, dont l'histoire nous a conservé le nom & les exploits. Brezerillo ( c'est le nom de cet animal) faisoit des exécutions surprenantes, & favoit, dit-on, diftinguer les Indiensennemis, de ceux qui vivoient en paix avec les Espagnols: aussi, ajoute-ton, étoit-il lui feul plus redouté que quatre-vingt-dix Castillans. On lui donnoit la même portion qu'à un arbalêtrier, non-seulement en vivres, mais en or, en esclaves, & en butin, que son. maître recevoit. Les Espagnols, qui aiment à se repastre de faits où il entre du merveilleux, racontent que voulant faire dévorer une vieille Indienne qui leur déplaisoit, ils la chargerent d'une lettre qu'elle devoit porter à quelque distance. Lorsqu'ils la virent sortie, ils lâcherent le dogue, qui courut à elle avec fureur. La femme effrayée prit une posture suppliante, & lui montrant la lettre, elle lui dit: "l'écrit que je porte,,, seigneur chien, s'adresse aux chré-"tiens vos freres; ce sont eux qui m'en-

## 208 LES ANTILLES.

» voient ; ne me faites point de mal; " je fuis à leur service ". L'animal s'adoucit , la flaira , leva la jambe , pissa

contr'elle, & la laissa.

Dans sa plus grande longueur, l'isle de Portorico n'a pas plus de quarante lieues, sur quinze ou seize de largeur, & cent vingt de circuit. Elle est remplie de montagnes, dont quelques-unes sont revêtues de bois & de verdures Elle a peu de plaines, beaucoup de vallons . & quantité de rivieres qui servent à la rendre fertile. Elle abonde en fucre, en coton, en casse, en vanille, riz, mais & manioc. Les vaches & les bœufs sanvages y sont communs; & leur cuir ne fait pas la partie la moins essentielle de son commerce Elle produit aussi quantité d'arbres fruitiers. & autres bois propres à toutes sortes. d'ouvrages. On y voit beaucoup de gibier; & le poisson que fournit la mer voisine est excellent. La ville capitale n'a ni murs ni remparts ; mais le port est gardé par un château, & la petite ille qui la joint est impénétrable, à cause des bois épais qui la cougrent : deux petits forts en défendent Napproche.

LES ANTILLES. 200 Les rues de la ville sont larges, peu longues ; les maisons assez bien bâties, mais point ornées. Il y a peu de fenêtres, mais de grandes portes pour recevoir le vent qui rafraîchit l'air. Les croifées ne sont garnies, ainsi que dans la plus grande partie des Antilles, que d'un canevas très fin : car le verre ne résisteroit point à la violence des ouragans. La cathédrale, dédiée à S. Jean-Baptiste, a un double rang de colonnes; & sa structure est affez belle. L'évêque est suffragant de l'archevêque de Saint-Domingue. Le gouverneur réside dans la capitale, auprès de laquelle on voiz une abbaye de Bénédictins. Les autres lieux les plus considérables, sont les forteresses de Quadanilla & San-Germano, l'une au midi, & l'autre à l'occident de l'isle.

Pendant le temps que nous restâmes à Portorico, notre vaisseau changea ses marchandises contre de l'argent en barre, de poudre d'or & des piastres. Vous n'imagineriez pas combien il est difficile aux étrangers d'y faire le commerce, ainsi que sur toutes les côtes soumises à la domination Espagnole. Il faut user d'une infinité de

210 LES ANTILLES. précautions & de ruses, pour se galrantir de la violence qu'exerce ordinairement cette nation, contre tous les bâtiments dont elle peut s'emparer. Un navire qui veut entrer dans le port, feint d'avoir besoin d'eau, de bois, ou de vivres. Un placet présenté au gouverneur, expose les besoins & les dangers de l'équipage. Quelquesois c'est un mat qui menace ruine, & qu'on ne peut raccommoder, fans débarrasser le vaisseau, & conséquemment fans décharger les marchandises. Le gouverneur se laisse persuader par un présent, & les autres officiers ne rélistent pas mieux à la même amorce. On obtient la permission d'entrer dans le port : nulle formalité n'est négligée ; on enferme soigneusement toute la cargailon; on applique le sceau à la porte du magasin, par laquelle on l'a fait entrer; mais on a foin qu'il y en ait une autre, qui n'est pas scellée, par laquelle on prend le temps de la nuit, pour la faire sortir & mettre à la

place les marchandifes d'échange. Aussi-tôt que ce commerce est fini, le mât se trouve rétabli; & le vaisseau

mer à la voile.

C'est ainsi que se débitent les plus groffes charges : à l'égard des moindres, qui viennent ordinairement dans des barques étrangeres, on les mene à l'embouchure des rivieres, sans fortir de son bord. On avertit les habitations voisines par un coup de canon; & les Espagnols qui veulent trafiquer, s'y rendent dans des canots avec leurs marchandises. C'est toujours la nuit, que se fait ce commerce ; mais on doit user de beaucoup de circonspection, & fur-tout ne laisser jamais entrer, dans le bâtiment trop de monde à la fois, crainte d'insulte. Il faut aussi être bien retranché, bien armé, bien attentif à observer les Espagnols; car ce sont de grands escamoteurs. Si l'on s'apperçoit de quelque subtilité, on ne doit les avertir que d'un ton civil, en feignant de la prendre pour une méprise, si l'on ne veut s'exposer à de fâcheuses querelles.

On appelle ce commerce, où jamais il n'est question de crédit, traiter à la pique. L'usage est de saire, devant la chambre du capitaine, un retranchement avec une table, sur laquelle on étale les échantillons de tout ce qui est à vendre. Le marchand, ou son com-

212 LES ANTILLES. mis, à la tête de quelques gens armés, est derriere cette table. Le reste de l'équipage est sur le pont, pour faire les honneurs & offrir des rafraîchiffements à ceux qui arrivent. Si ce font des personnes de distinction, qui fassent des emplettes considérables, on n'oublie point, à leur départ, de les saluer de plusieurs coups de canon. Mais il ne faut jamais cesser d'être sur fes gardes, ni se trouver les plus foibles; car si les Espagnols peuvent s'em-parer de la barque, il est rare qu'ils y manquent; ils la pillent, & la coulent à fond. Il est vrai que sur la moindre plainte de cette nature, ils seroient forcés à la restitution de tout ce qu'ils auroient enlevé, non pas en faveur des propriétaires, mais au profit des officiers de justice. Malgré cela, cette maniere de négocier est plus sûre, moins coûteuse & plus usitée que celle de feindre des besoins d'eau, de bois,

d'inconvénients & d'embarras.

Le commerce avec les Espagnols a encore d'autres difficultés, par la bisargerie de leur caractere. A moins qu'on ne sache les tromper, ils ne veulent

ou de vivres, pour entrer dans le port; cette derniere est sujette à quantité payer la marchandise qu'au-dessous de sa valeur. Il faut alors savoir se relâcher, & comme ils se piquent de noblesse, on est sûr de réparer sa perte, en flattant leur vanité. Les Anglois & les Hollandois excellent dans ces petites ruses. Quand un Espagnol, qui achete de la toile pour se faire une ou deux chemises, s'obstine à demeurer au-dessous du prix, ils ne laissent pas de la lui donner; mais ensuite, ils lui montrent des dentelles, qu'ils lui sui montrent payer dix sois plus qu'elles ne valent, en lui persuadant que les grands d'Espagne n'en portent plus d'autres. De l'ortorice à la Guadaloupe on

De Portorico à la Guadaloupe on rencontre plusieurs isles, où nous ne jugeames point à propos de nous arrêter. J'en parlerai cependant, d'après le récit d'un naturalisse Danois, qui montoit le même vaisse de voyageoit par ordre de sa cour. L'histoire naturelle des Antilles, n'étoit pas l'unique objet de ses observations: elles rouloient également sur la partie historique, civile & politique de ces isles. Il nous les nomma toutes, suivant leur position, en commençant par Saint-Thomas, les Vierges, Anégada, Sainte-

Croix, Sombrera, Auguilla, Saint-Martin, Saint-Barthelemi, Saba, Saint-Eustache, Saint-Christophe, la Barboude, Nieve, Antigoa, Montferrat, la Desirade, Marie - Galante & les Saints, qui forment une espece de quart de cercle dans le golphe du

Mexique.

La premiere appartient au roi de Danemarck, sous la protection duquel ses Prussiens & les Brandebourgeois y ont des possessions; mais ce sont les Hollandois, qui, sous le nom des Danois, en sont presque tout le commerce. On y voir aussi quelques François résugiés, & un petit nombre de catholiques. "Il est asses singulier, me disoit notre savant (& c'est ici que commence son récit) que toutes ces différentes religions n'y aient encore aucun temple. Les deux dominantes sont la luthérienne & la calviniste.

,, Cette isle est renommée par la commodité naturelle de son port: c'est un ensoncement sormé par deux montagnes assez hautes du côté de la terre, mais qui, en s'abaissant insensiblement yers la mer, sorment LES ANTILLES. 215 deux mottes plates, propres à recevoir chacune une batterie pour la défenfe de l'isle. Elle n'a guere que six à sept lieues de tour; & l'on obferve, en y arrivant, une forteresse au sond du port, avec de très-petits bastions, sans sossés, & sans ouvrages extérieurs.

"La ville se présente à cinquante pas de ce fort, & suit la figure de l'anse. Elle ne contient qu'une longue rue, qui se termine au comptoir de la compagnie Danoise, grand & bel édifice, composé de quantité de logements, & de magasins commodes, soit pour les marchandises, soit pour la garde des negres, dont cette compagnie fait un grand commerce. Les maisons qui n'étoient que des fourches plantées en terre, revêtues de torchis, & couvertes de roseaux, sont bâties de brique, depuis qu'un incendie les a toutes réduites en cendres. Elles sont basses, mais propres, pavées de faïance, & blanchies à la maniere des Hollandois.

"Le Danemarck étant presque toujours neutre dans les guerres de l'Europe, ce port est ouvert à toutes

les nations. Il sert d'entrepôt, pendant la paix, pour le commerce que les François, les Anglois, les Espagnols & les Hollandois n'ofent faire ouvertement dans leurs isles. Pendant la guerre, il est le refuge des vaisfeaux marchands poursuivis par les corsaires. D'un autre côté, c'est là que les pirates menent leurs prises & les vendent. Ainsi les habitants de Saint-Thomas profitent des malheurs des vaincus, sans avoir contribué à leur perte, & partagent avec les vainqueurs, le fruit d'une victoire qui ne leur a rien coûté. C'est de leur port, que partent aussi quantité de barques, pour aller en traite sur les côtes de berre ferme, d'où elles rapportent beaucoup d'argent en especes, ou en barres. Tant d'avantages font regner, dans cette isle, l'abondance de toutes sortes de richesses & de provisions.

"C'est principalement au monarque glorieux qui nous gouverne, dit notre Danois, que l'isle de Saint-Thomas est redevable de cette profpérité. Les accroissements les plus importants de notre commerce, font santing in this way the bloom on I'effet

LES ANTILLES. 217 l'effet de la générosité de ce roi bienfaisant; & la renommée doit apprendre à tout l'univers la grandeur d'ame d'un prince qui a donné à la compagnie des Indes occidentales plusieurs millions, pour ouvrir à tous ses sujets de nouvelles sources d'opulence. Ne condamnez pas, ajouta-t-il, le juste enthousiasine qu'excite en moi, dans ce moment, le souvenir de ses vertus royales. & cette attention continuelle à tout ce qui intéresse le bonheur de ses peuples. Dans nn âge où les passions & les plaisirs multiplient les desirs des rois, il a su renfermer ses besoins dans les bornes les plus étroites. C'est Par-là qu'il s'est mis en état de répandre cette multitude de bienfaits, qui portent la fertilité dans tout son royaume. Les anciennes manufactures ont été ranimées : sa main fertile en a ouvert de nouvelles. Pour en assurer la perpétuité, il a fondé un féminaire d'industrie, où les enfants des pauvres apprendront à en être un jour les soutiens. Plusieurs académies qui lui doivent leur naissance, & ornent sa capitale, le jardin botanique, dont il va, Tome XI.

l'enrichir, annonceront à la postérité la protection fignalée qu'il accorde aux arts & aux sciences : l'hôpital général qu'il vient de fonder, est l'ouvrage de fon humaniré. La reconnoissance me force de vous parler aussi de ces pensions données à des savants pour les faire voyager, de ces gratifications accordées aux artistes & aux fabriquants, de ces dons sans nombre, répandus fur tous ceux qui se rendent recommandables par des talents utiles. Ces monuments de munificence découvrent la grandeur de ses sentiments & de ses idées, & prouvent qu'une sage économie fournit aux fouverains un fonds inépuisable de libéralités.

"De Saint-Thomas je passai entre les petites isses, qu'on nomme les Vierges. C'est une des plus agréables navigations; on croir être dans une grande prairie, coupée, de part & d'autre, par quantité de bosquets. J'en vis quelques-uns d'habités; mais on assure que la plupart sont déserts. On appelle la Grosse Vierge, la plus grande de ces petites isses, occupée par les Anglois, qui daignent à peine

LES ANTILLES. 210 la compter parmi leurs établissements. Les habitants y sont très - pauvres : ils y recueillent un peu de riz, de tabac & de coton. Leur nourriture commune est du poisson, parce que la pêche y est extrêmement abondante. Ils n'ont d'eau douce que celle qui tombe du ciel, & qu'ils gardent dans des futailles. Lorsqu'elle est consommée, ou corrompue, leur ressource est l'eau de pluie, qui se trouve dans le creux des rochers, & fur laquelle il se forme une croûte verte & épaisse, qu'on se garde bien de rompre entiérement. On la conserve, au contraire, avec beaucoup de soin, parce qu'elle modere l'ardeur du soleil; & l'ouverture qu'on y fait, n'est que de la grandeur du vaisseau, avec lequel on puise de l'eau.

"Nous nous approchâmes de l'Anégada, ou l'isse Noyée, ainsi nommée, parce qu'elle est plate, basse, & souvent inondée des eaux de la mer dans les endroits les moins élevés. On prétend qu'un galion Espagnol s'y perdit autresois, & que l'argent qu'il portoit sut caché en terre, où il est resté ensevell. L'espérance d'une se

belle proie a tenté plus d'une fois les habitants des isles voisines & les flibustiers. Plusieurs ont répandu qu'on avoit trouvé quelque portion du trésor, mais que le corps du dépôt n'a pas encore été découvert.

"Sombrera est une isle inhabitée, à cause du peu de bonne terre qui couvre sa superficie. Les Espagnols l'ont ainsi nommée, parce qu'étant ronde & plate, avec une haute montagne au milieu, elle représente assez bien la figure d'un chapeau. Vers le milieu de l'autre fiecle, les François abandonnerent l'isle de Sainte-Croix, par ordre du gouvernement, pour aller peupler la colonie de Saint-Domingue. Ils l'ont ensuite vendue à la compagnie de Danemarck, qui vient d'y faire bâtir un fort. Anguilla est habitée par les Anglois. Sa figure lui a fait donner le nom qu'elle porte: dans l'endroit où elle est le plus large, on trouve un marais, autour duquel ils ont formé quelques cabanes. Mais leur extrême paresse les fait vivre dans l'indigence. Cependant le sol en est très-bon, & des hommes plus indufLES ANTILLES. 221
trieux pourroient en tirer parti. Cette
colonie subsiste sans prêtres, sans ministres, sans gouvernement, sans magistrats, & ne s'en estime que plus
heureuse.

"A propos de prêtres, on m'a dit que des François & des Hollandois s'étant établis dans la petite isle de Saint - Martin, les premiers avoient choisi parmi eux, pour leur commandant, un chirurgien de profession, qui faisoit aussi l'office de curé. C'étoit lui qui assembloit le peuple à l'église, faifoit le prône, récitoit les prieres, donnoit avis des fêtes & des jeunes. Aux fonctions de chirurgien , de pasteur & de commandant, il joignoit celle de juge, assisté du maître d'école & de fon frater, qui lui tenoit lieu, l'un d'assesseur, l'autre de greffier. Cette cour décidoit souverainement & en dernier ressort, de toutes les contestations qui s'élevoient dans la colonie. On n'y compte guere aujourd'hui que deux cents François, logés dans vingt ou trente maisons, qui forment la ville de Saint-Martin. Les Hollandois y ont leur quartier, séparé de celui

K iii

des François par une haute montagne. Ils vivent en bonne intelligence dans cette isle, qui a tout au plus quinze ou feize lieues de tour. On n'y trouve ni ports, ni rivieres, mais seulement quelques fontaines, qui ne donnent de Peau que dans les temps de pluie, & tarissent dans la sécheresse. On a recours alors à l'eau de citerne; on y recueille du sel en abondance, dans des falines naturelles, d'où il se tire fans dépense & sans travail. Les autres productions sont le tabac, l'indigo, le rocou & le manioc. Les Espagnols ont les premiers habité ce pays, & y avoient une sorteresse, dans la seule vue d'empêcher aux Européens de s'é-tablir dans les isles voisines; mais n'ayant pu s'opposer aux entreprises des François & des Anglois, ils se déterminerent enfin à l'abandonner.

"La petite isle de Saint-Barthelemi appartient à la France, qui ne la garde que parce qu'elle a un excellent port, où des vaisseaux de toute grandeur peuvent être à couvert sur un très-bon fond; car d'ailleurs cette terre n'est propre qu'à cultiver du

#### LES ANTILLES. 222 tabac. Saba n'est occupée que par quelques familles Hollandoifes, dont le commerce principal est en souliers; ils en fournissent à toutes les Antilles, & l'on ne voit nulle part autant de cordonniers. Avec ce trafic, un peu d'indigo & de coton, ils vivent dans une sorte d'abondance, ont des maisons commodes, des meubles propres, de l'argent & des esclaves. Il regne entr'eux une très-grande union, & ils mangent fouvent les uns chez les autres. Ils n'ont point de boucherie; mais ils tuent des bestiaux, chacun à leur tour, autant qu'il en faut pour la subsistance du quartier. Chaque particulier va prendre la viande dont il a besoin, & la rend en nature, quand son tour est arrivé. Cette isle a cela de particulier, qu'on la prend d'abord pour un rocher escarpé de toutes parts. Un chemin en zig-zag, taillé dans le roc, conduit à son sommet, où le terrein se trouve uni, bon & fertile. C'est une forteresse naturelle, dans laquelle il est impossible de forcer les habitants, lorsqu'ils ne manquent point de

vivres. Ils ont fair, à côté du chemin,

des amas de pierres soutenues sur des planches, qu'ils peuvent saire tomber, par le moyen d'une corde, sur l'ennemi qui entreprendroit de les

attaquer.

"Saint-Eustache est encore une isle Hollandoife, mais plus grande & mieux peuplée que la précédente. Elle n'est séparée de Saint-Christophe que par un canal large de trois lieues. Cette derniere doit son nom à l'amiral Colomb. Il l'appella ainfi, disent quelques-uns, à cause de la figure de fes montagnes : il y en a une fort grande, fur laquelle une autre plus petite est assise, comme l'enfant Jesus fur les épaules du saint géant. D'autres croient qu'il lui donna son nom, parce qu'il la découvrit le jour de sa fête. Quoique les Espagnols prétendissent s'en être assuré la possession, ils n'y ont jamais eu de colonie. L'isle n'étoit peuplée que par les Caraïbes, fes habitants naturels, lorsque, par un pur effer du hasard, deux vaisseaux, l'un François, l'autre Anglois, y abor-derent le même jour. Ils sentirent tous les avantages qu'ils pouvoient retiror

LES ANTILLES. 225 de ce poste contre les Castillans, avec qui ils étoient en guerre; & sans disputer lesquels y étoient arrivés les premiers, ils convinrent de le partager entr'eux, pour y faire chacun un établissement. Ils y vécurent ensemble en très-bonne intelligence; & après en avoir chassé les Caraïbes, qui voulurent les attaquer en trahison, ils laisserent, de part & d'autre, quelques-uns de leurs gens fur la côte, & retournerent chercher des recrues dans leur patrie. Les cours de France & d'Angleterre approuverent leurs démarches, & les renvoyerent quelque temps après avec des provisions, & un nombre d'hommes suffisant pour jeter les fondements d'une colonie durable. On peut la regarder comme le berceau de celles que les François & les Anglois ont possédées dans les Antil-les. Ils décrivirent & sixerent les limites respectives : la pêche, la chasse, les marais falés, le bois des forêts, les mines, les havres, resterent en commun.

"C'est principalement de cette isle que sont sortis ces aventuriers des

deux nations, qui, sous le nom de flibustiers & de boucaniers, se sont emparés de la Tortue & de la côte septentrionale de Saint-Domingue. Les premiers colons s'appliquerent d'abord à la culture du tabac, & cette plante Jeur a fourni long-temps la matiere d'un commerce suffisant pour les en-tretenir; mais la quantité qu'ils en cueillirent en ayant fait baisser le prix, ils cultiverent des cannes de sucre, du gingembre, de l'indigo & du coton. Les richesses que ces productions firent entrer dans la colonie, la rendirent en peu de temps très-florissante. Après différentes révolutions, causées par les guerres de l'Angleterre avec la France, ces deux puissances convinrent enfin que Saint-Christophe appar-tiendroit en entier à la couronne Britannique.

"Le féjour de cette isle est agréable; & quoique les ouragans y soient fréquents, l'air n'y perd rien de sa pureté. C'est dans la saison des pluies que regnent ces tempêtes essroyables, le plus redoutable séau qu'on ait à essuyer de la part du climat. C'étoit

LES ANTILLES. 227 un usage établi chez les François & les Anglois de Saint-Christophe, d'envoyer tous les ans chez les Caraïbes, pour favoir si l'on étoit menacé d'un ouragan; & l'on affure que ces fauvages ne se trompoient jamais dans leurs pronostics: voici les signes auxquels les Indiens croient les connoître, L'air fe trouble, le foleil rougit, le temps devient calme, le fommet des montagnes se purifie & se nettoie. On entend dans les puits & dans les crevasses de la terre un bruit fourd, semblable à des vents renfermés; les étoiles paroiffent obscures & plus grandes qu'à l'ordinaire ; le ciel est noir, & a quelque chose d'effrayant; la mer répand une odeur délagréable, & s'éleve, quoique dans une apparente tranquillité; bientôt le vent souffle avec affez de violence, & recommence à différentes reprifes.

"Alors une bourasque terrible se sait sentir, accompagnée de pluie, d'éclairs, de tonnerre, & quelquesois de tremblements de terre, en un mot, des circonstances les plus destructives, que les éléments puissent rassembler.

On voit d'abord, pour prélude du désastre qui doit suivre, des champs entiers de cannes de sucre pirouetter dans les airs, & jerés sur toute la surface du pays. Des arbres aussi anciens que le monde, & dont l'énorme groffeur avoit bravé jusqu'alors tous les efforts des orages, sont déracinés, enlevés de terre, & emportés comme du chaume. Ceux qui résistent, sont brifés comme de fragiles roseaux; les plantations de toute espece détruites & bouleverfées; les maifons, les granges, les moulins, renverfées d'un coup de vent ; l'herbe même foulée & delséchée, comme si elle eût été brûlée; & l'eau qui monte à cinq ou fix pieds, acheve d'entraîner tout ce qui n'avoit pas succombé à la premiere violence. I may al disas if spilling

pagnent un ouragan. Ses traces sont comme celles du feu; tout disparoît à son passage, & ce changement est aussi prompt qu'il est terrible. Il détruit dans un clin d'œil les travaux de plusieurs années, & ruine les espérances du cu tivateur, dans le temps qu'il se croit

LES ANTILLES. 229 au comble de la fortune. Qui ne frémiroit pas, en voyant des lieux, toujours ornés de verdure, dépouillés dans un instant par une main invisible, & n'offrant plus que des forêrs semblables aux mâtures d'un vaisseau? Les horreurs de l'hiver succedent aux charmes du printems. Le jour, presqu'éclipsé, présente par tout l'image effrayante de la nuit. Les animaux effarés cherchent un asyle; la nature épouvantée semble toucher à for dernier moment. Un filence affreux répand la consternation & la terreur ; le vent seul se fait entendre avec un bruit épouvantable. La mer offre en même temps, le triste spectacle de tous les ravages d'une tempête; le rivage & les eaux sont couverts des débris des naufrages ; & les bâtiments fracassés & battus par les lames, flottent de toutes parts, confondus avec les membres & les corps défigurés des malheureux qui en ont été les victimes.

"Le plaisir que trouvent les Anglois, à vivre au milieu de leurs plantations. les détourne de se réunir dans les villes. Leurs maisons répandues dans la campagne, forment, avec les bosquets & les avenues qui les environnent, l'asped

le plus riant, & le point de vue le plus agréable que je connoisse. Dans le temps que les François parrageoient l'isle avec eux, ils y bâtirent un bourg sous le canon de la citadelle de Basse - Terret c'est encore la seule place considérable du pays. Les Anglois ont construit plusieurs forts dans les dissérents endroits de la côte où l'on peut aborder.

"Quoique vos François n'aient pas moins contribué que les autres Européens, à expulser de S. Christophe les Caraïbes, vous êtes pourtant ceux contre lesquels ces sauvages ont conservé le moins de haine: ils détestent les Arglois & les Espagnols. Ils disent que les Hollandois valent comme depuis la main jusqu'au coude; & vous comme depuis une main jusqu'à l'autre; ce qu'ils expriment, en étendant les bras pour marquer combien ils vous considerent

"La quantité de sucre & des autres denrées que produit l'isse de Saint-Christophe, prouve l'extrême sertilité de son sol; mais le milieu du pays ne présente qu'un amas de montagnes escarpées, & de bois impénétrables. Il est viai que ces monts, s'élevant l'un

LES ANTILLES. 231 fur l'autre en amphithéatre, donnent une vue charmante fur toutes les plantations qui s'étendent autour de l'ifle jufqu'à la mer. On y trouve aussi d'épouvantables rochers, d'horribles précipices, d'épaisses, d'épaisses, des bains chauds & fulfureux; & il en fort plusieurs rivieres, qui fournissent de très bonne eau. La Cayonne est une des plus considérables: elle servoit autresois de borne entre les François & les Anglois. Il y a une saline, au bord de la mer, d'où une saline, au bord de la mer, d'où

l'on tire beaucoup de fel.

"L'air pur de Saint-Christophe y rend le fang très-beau; les femmes y ont le teint admirable & les traits fort réguliers. La plupart font vêtues à la Françoise, avec une magnificence à laquelle il ne manqueroit rien, si, voulant enchérir sur vos modes, elles n'y ajoutoient pas des ornements qui les défigurent. Vous n'avez vu nulle part autant de franges d'or, d'argent ou de spie. A table, malgré cette parure, ce sont les maîtresses de l'habitation qui coupent les viandes & qui servent. Elles le sont avec autant de grace que de propreté; & ordinairement elles boivent à merveille, pour exciter la come

pagnie par leur exemple. L'esprit & la vivacité sont des qualités communes aux deux sexes. Les habitants sont parsaitement bien faits, avantage commun à tous les créoles de l'Amérique Françoise & Angloise, où il est aussi rare de trouver des bossius, des borgnes & des botteux, qu'il est ordinaire d'en voir en

Europe.

"A la ville comme à la campagne, la plupart des maisons sont de bois, proprement lambrissées dans l'intérieur, & peintes en dehors, c'est-à-dire, revêtues d'une couche de couleur à l'huile pour les garantir de la pourriture que causent nécessairement la chaleur & l'humidité du climat. Cetre peinture leur donne de l'agrément & de l'éclat. La distribution des chambres est bien entendue, la propreté admirable, & les meubles magnisques. La cour & l'entrée des maisons sont ornées de tamarins & d'orangers, dont l'odeur embaume les appartements.

"On vante la ferrilité d'une autre isse possédée par les Anglois, appellée la Barboude, qu'il ne faut pas confondre avec la Barbade, soumise aux mêmes maîtres. Les habitants s'occupent à

LES ANTILLES. 233. élever des bestiaux, & en ont une grande quantiré, sans négliger néanmoins les autres parties de la vie champètre. Leur commerce principal confiste en grains & en provisions de bouche, qu'ils vendent à leurs voisins. Bornés à ce soin, ils voient, sans jalousie, les richesses que la culture du sucre procure aux autres isles, & n'y participent qu'en les échangeant contre leurs denrées.

"Nieve ou Névis, qui n'est éloignée de Saint - Christophe que de quelques milles, doit avoir été découverte en même temps. Quoiqu'une des plus petites des Antilles, elle a été une des plus florissantes colonies. Quarante ans après que les Anglois s'y furent établis, on y comptoit dix mille blancs & plus de vingt mille noirs; ce qui paroîtroit incroyable dans une étendue de fix lieues de circonférence, sans le commerce immense qui s'y faisoit alors foit en sucre, dont elle chargeoit annuellement plus de cent vaisseaux pour l'Europe; soit en vin, dont elle fournissoit, presque seule, toutes les Antilles. Ce fut durant ce temps de prof-périté qu'on y vit naître la ville de

Charles-Town & quelques forts, done une partie est aujourd'hui fort négligée, Les guerres que l'Angleterre eut à foutenir avec la France, une affreuse mortalité, & un ouragan terrible qui renversa les édifices, déracina les arbres. détruisit les plantations, tous ces malheurs arrivés fuccessivement & dans l'espace de peu d'années, laisserent l'isle dans un état dont elle ne s'est jamais bien relevée. Ce n'est, à proprement parler, qu'une haute montagne dont le sommet est couvert d'arbres. Les plantations regnent tout autour, en commençant au bord de la mer, & continuant par une pente très - douce jusqu'à la cime. Les sources qui en defcendent de plusieurs côtés, forment des ruisseaux dont quelques - uns peuvent mériter le nom de rivieres. On y voit aussi des eaux minérales chaudes, où l'on alloit prendre les bains pour les mêmes maladies qui font rechercher ceux de Bath en Angleterre, & en France les eaux de Bourbon. Nevis, quant à ses productions & à son commerce, ressemble aux autres Antilles. Le sucre est sa principale denrée; il y fert de gage d'échange dans toutes les LES ANTILLES. 235 affaires de commerce. On compte par livres de sucre, au lieu de livres sterlings. Les habitants ne sont pas plus embarrassés pour conclure un marché de cette maniere que s'ils traitoient

avec de l'argent.

"Antigoa n'a aucun ruisseau d'eau douce; & les sources y sont si rares, qu'elle sut long-temps inhabitée. Mais aujourd'hui on y conserve l'eau de pluie dans des cîternes; & l'on en manque rarement. Cette isle n'a rien d'ailleurs, qui la dissingue particuliérement des

autres Antilles Angloifes.

"Les Espagnols, sans avoir jamais habité l'isle de Mont-Serrat, lui ont donné le nom qu'elle porte. Ils crurent dans leurs premieres découverres, lui trouver quelque ressemblance avec une montagne de Catalogne, appellée de même, & que deux circonstances rendent également célebre. La premiere est une chapelle dédiée à la Vierge, & presque aussi miraculeuse, aussi fréquentée par les pélerins que celle de Lorette. La seconde est d'avoir servi comme de berceau, à l'ordre des jésuites: ce fut-là que leur sondateur Ignace prit le titre de chevalier de la Vierge.

Ces deux raisons n'ont pas empêché les Anglois, qui se sont emparés de cette ille, de lui conserver son ancien nom. Outre qu'elle offre, comme je l'ai dit, les mêmes productions que les autres Antilles, elle a aussi éprouvé les mêmes révolutions, est sujette aux mêmes ouragans, fait le commerce des mêmes denrées, est soumise au même gouvernement, est régie par les mêmes loix, qui sont celles de l'Angleterre.

"Les petites isles de la Desirade, de Marie - Galante & des Saints ne sont pas estimées valoir la peine que les françois les gardent, les habitent, ou les cultivent, ". Tous les pays dont parloit notre Danois, se présentoient successivement à nos yeux à mesure que nous approchions de la Guadaloupe. J'ai recueilli ses propres paroles; & j'en ai composé cette lettre, sans y

faire de changement.

Je suis, &c.

A Surinam , ce 9 Novembre 2 750.

## LETTRE CXXIX.

# SUITE DES ANTILLES.

UN canal formé naturellement par l'eau de la mer, long de trois lieues, large de cinquante toises, nommé la Riviere salee, sépare, en deux parties presqu'égales, la Guadaloupe possédée par les François depuis plus d'un siecle. La partie occidentale, qui donne fon nom à toute l'isle, est la mieux peuplée. Elle a dans son centre plusieurs montagnes escarpées, d'où fortent des eaux abondantes qui arrofent le pays. On y trouve aussi des fources chaudes, & même bouillantes, des souffrieres, & quantité de ces sangliers, qu'on appelle aux isles Francoises, porcs marons. Du haut des monts on apperçoit les isles voisines; & l'univers n'a pas de plus beau point de vue. Le bourg principal est situé au-près du fort Saint-Pierre : il y a un conseil supérieur & un commandant. Le

238 SUITE DES ANTILLES.

fort Louis est dans la partie orientale, nommée la Grande-Terre. Les paroisses de l'ille sont desservies par des dominicains, des jésuites, des carmes & des capucins. Voilà, Madame, tout ce que je puis vous dire d'un pays, où les productions, les usages, les mœurs, le commerce, les loix, le gouvernement sont les mêmes que dans les aument sont les mêmes que dans les au-

tres illes Françoises.

La Dominique, placée entre la Martinique & la Guadaloupe, nous offre des objets tout différents : elle est au pouvoir des Caraïbes, fameuse race d'Indiens, que les Européens ont trouvés établis dans les Antilles, & qui en sont comme les habitants naturels. Les Anglois ont voulu s'emparer de cette terre pour couper notre communication entre nos isles; mais nous nous y fommes toujours fortement opposés. Ils ne laissent pas, dans des titres particuliers, de s'en attribuer la souveraineté; mais cette affectation ridicule & frivole excite la risée des Caraïbes mêmes, dont ils se sont fait détester par leurs trahisons & leurs violences. Il seroit dangereux pour un Anglois de paroître aujourd'hui dans leur isle ; & ceux

SUITE DES ANTILLES. 239 que la rempête y a quelquefois jetés, ont payé cher les perfidies de leur nation. Nous avons, avec ces sauvages, d'anciens traités qu'ils n'ont jamais rompus, & sur la foi desquels nous habitons & commerçons librement &

paifiblement avec eux.

On ne s'accorde point sur l'origine de ce peuple : les uns le font venir de l'ille de Cuba, les autres du continent. mais sans pouvoir déterminer si c'est de la partie méridionale ou septentrionale de l'Amérique. Le temps & les causes de cette transmigration sont ausi fort incertains; & l'on ne peut former là desfus que des conjectures très-douteuses. Ce qu'il y a de plus probable, c'est qu'ils descendent tous d'une même nation : la reffemblance de leur figure, de leur langue, de leurs usages dans toutes les isles qu'ils ont possédées, comme dans celles qu'ils habitent encore, paroît en être une preuve non équivoque. Ils ont généralement la taille médiocre, renforcée & nerveuse, la jambe pleine & bien faite, les cheveux noirs & lisses, les yeux gros & un peu faillants, le regard stupide & effaré, le nez épaté, le

240 SUITE DES ANTILLES! front applati, les dents blanches, bien rangées, la physionomie triste, l'odeur forte & désagréable. Ils n'ont point de barbe, soit qu'ils en soient privés naturellement, soit qu'ils se l'arrachent pour l'empêcher de croître. Je ne leur ai vu de poil, ni aux jambes, ni aux euisses, ni aux bras, ni à la poitrine. Il est difficile de bien juger de leur teint, & de la couleur de leur peau, parce qu'ils se frottent le corps tous les jours avec du rocou détrempé dans de l'huile. Outre l'agrément qu'ils croient lui devoir, il les conserve contre l'ardeur du foleil, & la piquure des moucherons, qui ont une extrême antipathie pour cette odeur. Lorsqu'ils vont à la guerre, ou qu'ils veulent paroître avec éclat, leurs femmes emploient un certain suc noir pour leur faire des moustaches qui durent plufieurs jours. Elles se peignent aussi elles - mêmes comme leurs maris, excepté la moustache qu'il ne leur est pas permis de porter. Le noir luisant de leurs cheveux leur vient aussi d'une préparation propre à produire cet effet. La forme extraordinaire de leur front n'est pas un défaut qu'ils apportent en naillant

SUITE DES ANTILLES. 241 naissant. L'usage est de la faire prendre aux ensants nouveaux nés, avec une petite planche, fortement liée par derriere, & qu'ils y laissent jusqu'à ce que sans hausser le visage, ils voient presque perpendiculairement au-dessus d'eux.

Ce n'est pas seulement par leur couleur & la singularité de leurs traits. que les Caraïbes different des Européens; ils en font encore plus éloignés par la foiblesse de leur conception, & leur excessive simplicité. Qu'il y a loin de l'intelligence bornée de ces hommes stupides, à ces génies transcendants. qui nous ont tracé, sur les eaux, une route assurée pour nous faire connoître ce nouveau peuple! Cette ré-flexion, qui paroît appliquable à tous les sauvages en général, l'est plus particuliérement à ceux dont je parle. Leur raison n'est ni plus éclairée, ni plus prévoyante que l'instinct des animaux. Il faut avouer cependant que leur risonnement, à la vue des premiers Espagnols qui aborderent dans leurs isles, n'est pas si dénué de sens commun. Surpris du long trajet de mer Tome XI.

242 SUITE DES ANTILLES. qu'avoient fait ces étrangers, " il , faut , leur disoient-ils , que la terre , foit bien mauvaise chez vous, ou , que vous en aviez bien peu, pour , en venir chercher de si loin , à tra-, vers tant de périls ,. Aussi ne se sirent-ils pas une peine de nous céder le terrein qu'ils occupoient; & à mefure que nous nous étendions par la culture de nos possessions, ces sauges s'éloignoient & reculoient leurs limites. S'ils ont fait des difficultés en quelques occasions, ce n'étoit pas pour disputer une propriété qui leur étoit indifférente : ils vouloient obtenir de légers présents, avec lesquels on leur fait bientôt céder le champ qu'ils cultivent. S'ils ont pris quelquefois les armes contre nous, ce n'étoit pas pour repousser des usurpations auxquelles ils se prêtoient eux-mêmes, mais pour détendre leur liberté, sur laquelle la supériorité de nos forces nous avoit fait croire que nous avions des droits. Ils ne s'accoutument point non plus à notre avarice; & c'est toujours un nouveau sujet d'étonnement pour eux, de nous voir préférer l'or au verre &

au crystal.

SUITE DES ANTILLES. 243 Ces hommes simples n'ont pas multipliés, comme nous, les objets du bonheur, & par consequent les obstacles pour y parvenir. Leurs desirs sont bornés, leurs besoins en petit nombre, & facilement fatisfaits. Il est cependant un point sur lequel ils ne sont rien moins qu'indifférents, l'amour de la vengeance. Je ne connois pas de peuple qui pousse plus loin cette passion cruelle, que la nature a donnée à tous les êtres animés. Elle semble être la seule qui puisse émouvoir le cœur de ces hommes que nous appellons barbares, parce qu'ils n'ont pas les mêmes vices que nous. Au milieu des plaisirs, un Caraïbe qui en voit un autre, dont il se souvient d'avoir reçu quelque injure, se leve, & va froidement, par derriere, lui fendre la têre d'un coup de massue, ou le percer à coups de couteau. S'il tue son ennemi, & que le mort n'ait point de parents pour le venger, c'est une affaire finie. Mais si la blessure n'est pas mortelle, ou s'il reste des vengeurs, le meurtrier, sur d'être traité de même à la premiere occasion, change promptement de domicile.

244 Suite des Antilles.

Ces Indiens passent leur vie, tantôt accroupis, tantôt dans leurs hamacs, à dormir ou à fumer : jamais de soucis pour l'instant qui doit succéder au moment présent. La faim les oblige-t-elle d'aller chercher leur nourriture à la pêche ou à la chasse? ils apportent leur proie; & leurs femmes l'apprêrent. Leur table est ouverte à tout le monde; pour y avoir place, il n'est pas nécessaire d'y être invité, ni même connu. Ils ne prient jamais; mais ils n'empêchent personne de manger avec eux. Leur fauce favorite est de la pimentade; ils la font avec du suc de manioc, mêlé de jus de citron, dans lequel ils écrasent beaucoup de piment. Ils usent rarement de sel ; ce n'est pas qu'ils en manquent ; car il y a des falines naturelles dans toutes les isles; mais il n'est pas de leur goût. Ils font rarement bouillir leur viande; tout est rôti ou boucané. Leur maniere de la cuire est de l'enfiler par morceaux dans une broche de bois, qu'ils plantent en terre devant un brasier; & lorsqu'elle est rôtie d'un côté, ils la retournent simplement de l'autre. Si c'est un oiseau de quelque grosseur, tel

SUITE DES ANTILLES. 24\$
qu'une poule, un pigeon, ou un perroquet, ils le jettent dans le feu, sans
prendre la peine de le plumer, ni de
le vuider. La plume n'est pas plutôt
brûlée, qu'ils le couvrent de cendres
de charbons, & le laissent cuire dans
cet état. Ils le tirent ensuite, & n
enlevent une croûte, que les plumes &
la peau ont formée sur la chair. Ils
ôtent les boyaux & le jabot, & mangent le reste sans autre préparation. Un
oiseau ainsi accommodé, est plein de
fuc, tendre, & d'une extrême délicatesse.

A la chasse, les armes ordinaires des Caraïbes sont l'are, les steches & le cuoteau. Leur joie est fort grande, lorsqu'ils peuvent se procurer un sussi, le rendent bientôt inutile, soit en le faisant crever à force de poudre, soit en perdant les vis, ou quelque autre piece; car comme ils sont fort désceuvres, ils passent les jours entiers dans leurs hamacs, à le démonter & le remonter; & oubliant de remettre chaque chose à sa place, dans leur dépit, ils jettent l'arme & n'y pensent plus.

L iii

246 SUITE DES ANTILLES.

Les fleches dont les Indiens se fervent, font presque toujours empoisonnées. Ils font une fente dans une plante venimeuse, y mettent la pointe, jusqu'à ce qu'elle soit bien imbibée d'un lait épais & visqueux. Ce poison est fi pénétrant, que pour lui ôter sa force, on est obligé de faire passer le bout de la fleche dans le feu. Celles qu'ils emploient à la chasse, ne sont point empoisonnées, & n'ont pas même de pointe, quand ils ne tirent qu'aux oifeaux, mais seulement un petit bouton, tel qu'on en met aux fleurets, qui les tue fans les percer. Les enfants se livrent de très - bonne heure à cet exercice, & y deviennent si adroits, qu'ils ne manquent presque jamais leur

Les Caraïbes ont une maniere assezingénieuse de prendre les perroquets. Ils observent, à l'entrée de la nuit, les arbres où ils se perchent; & dans l'observenté, ils mettent au bas des charbons allumés, sur lesquels ils brûlent de la gomme & du piment. L'épaisse sur mée qui en sort bientôt, étourdit ces animaux, & leur cause une ivresse qui les fait tomber, comme s'ils étoient

SUITE DES ANTILLES. 247 morts. Ils les prennent alors , leur lient les pieds & les aîles, & les font revenir, en leur jetant de l'eau sur la tête. Ensuite, pour les apprivoiser, ils les font jeuner pendant quelque temps ; & lorsqu'ils les croient bien assamés , ils leur présentent à manger. S'ils les trouvent encore revêches, ils leur soufflent au bec de la fumée de tabac , qui les étourdit, jusqu'à leur faire perdre toute leur férocité. Ces oifeaux deviennent non-seulement fort privés, mais apprennent à parler aussi facilement que ceux qu'on a pris ieunes.

Les Indiens les apportent dans nos isles, avec les productions de leurs tertes, les fruits de leur chasse, « quelques ouvrages de leur façon. Ils achetent en retour, des sabres, des couteaux, « sur-tout de l'eau-de-vie, qu'ils aiment passionnément. Souvent ils entreprennent un voyage dans une faison dangereuse, uniquement pour se procurer une bagatelle qu'ils desirent. Ils offrent, pour l'avoir, tout ce qu'ils ont apporté; tandis que pour une boutique entiere d'autres marchandises, dont ils n'auroient alors ni envie »

ni besoin, ils ne donneroient pas la plus petite partie de ce qu'ils ont.

Dans les comptes qu'on fait avec eux, il faut les payer en petite monnoie, & jamais en or, ni en argent. Un louis ne vaut pas, pour eux, deux fous marqués; parce qu'ils attachent plus de prix au nombre, qu'à la matiere. Il est encore à propos d'étendre les pieces qu'on leur donne, de les ranger les unes après les autres, à quelque distance, sans jamais doubler les rangs, ni mettre une piece fur une autre. Cet ordre ne satisferoit pas assez leur vue; & l'on ne concluroit rien. Mais lorfqu'ils voient une longue file de sous marqués, ils rient & se réjouissent comme des enfants. Une autre observation qui n'est pas moins nécessaire, c'est d'enlever bien vite ce qu'on achete d'eux, de peur qu'il ne leur vienne la fantaisse de le reprendre, sans vouloir rendre l'argent qu'ils ont reçu. Il est vrai qu'on les y force aifement, sur-tout lorsqu'ils viennent trafiquer dans nos isles; mais il est toujours important de ne point avoir de querelles avec eux.

Ils font ces voyages dans des canors. où tout ce qu'ils apportent est attaché de maniere que, si le mauvais temps fait tourner la pirogue, ils se jettent dans la mer, & la retournent sans rien perdre de leurs effets. S'ils donnent passage à quelque Européen qui ne fache pas nager, il y a toujours quelques-uns de leurs préposés pour veiller à sa conservation. Je ne connois point de nageurs plus habiles, ni de spectacles plus amusants, que de les voir occupés à cet exercice dans les mers les plus courroucées, & au milieu des vagues les plus effrayantes. Ils ont même alors affez d'adresse, pour se désendre contre les requins ou autres poissons voraces, avec un couteau qu'ils tiennent à la main. Ils y accoutument leurs enfants dès le plus bas âge:

La simplicité des Caraïbes paroît encore dans leurs logements, leurs meubles, & leurs habits. Figurez-vous les cabanes les plus rustiques, couvertes de chaume, palissadées avec des pieux, & vous aurez une idée de leur architecture. Leur lit est un hamac de grosse toile de coton, qui, comme vous savez, a cela de commode.

qu'on peut le porter par-tout avec soi; qu'on y dort plus au frais, qu'on n'a besoin ni de couverture, ni de draps, ni d'oreillers, & qu'il n'embarrasse point une chambre, parce qu'on peut le plier, lorsqu'on cesse d'en avoir befoin. Ce lit, & quelques corbeilles qu'ils font avec des roseaux, compofent tout feur ameublement. Ces paniers, dans lesquels ils renferment tout ce qui est à leur usage, sont également propres, légers & commodes. L'art confiste à en rendre le travail si serré, que quelque pluie qu'il fasse, quelque quantité d'eau qu'on jette dessus, ce qu'ils contiennent foit toujours sec. Les Européens des isles s'en servent autant que les Caraïbes; ils ne vont pas d'une habitation à l'autre, sans une de ces corbeilles, dans laquelle ils font porter leurs hardes sur la tête d'un negre.

Un bonner de plumes, un collier d'os ou de coquillages, des bracelets de verre ou de pierres colorées, des especes de brodequins, & une légere bande de toile, qui semble vouloir couvrir une partie de leur nudité:

SUITE DES ANTILLES. 251 vêtement de ces Indiens. On peut les peindre, hommes & femmes, comme les amours, nuds, armés de fleches, le carquois sur le dos, un arc à la main. Îl ne s'agiroit que de déplacer le bandeau, & de leur mettre fur les yeux celui qu'ils portent à la ceinture. C'est dans cet équipage, leste & dégagé, qu'ils paroissent dans nos isles. Encore ne se servent-ils de voile que pour complaire aux Européens ; car, chez eux, ils se croient suffisamment habillés de cette couleur rouge, de ce suc de rocou dont ils se frottent tout le corps. Voilées de leur seule innocence, les femmes s'offrent fans honte aux regards des hommes; & les hommes desirent peu ce qu'on ne prend nul foin de leur cacher.

L'amour paroît être, pour les Caraïbes, comme la faim ou la foif. Jamais il ne leur échappe aucune attention, jamais la moindre démonstration de tendresse ou d'amitié, pour ce sexe si recherché par les nations policées, si avili par celles qui ne suivent que la nature. Leur inclination fait leurs mariages; ils se prennent & se quittent, selon cette même inclination; mais

252 Suite DES ANTILLES.

il est rare qu'ils se séparent. Ils n'ont point à se plaindre réciproquement d'infidélité : des femmes qui ne connoissent ni la coquetterie, ni la vanité, ne doivent pas trouver de plaisir dans l'inconstance, ou n'ont tout au plus que celui de la curiosité. Elles sentent qu'elles sont nées pour obéir, & se soumettent. De quelque côté qu'elles portassent leur cœur, elles ne feroient, en changeant d'amants, que changer de maîtres. Cependant les maris sont jaloux jusqu'à la fureur; mais c'est une jaloufie fans amour. Ils ont pour leurs époufes le même attachement que pour toute autre propriété; ils ne peuvent souffrir qu'on les en dépouille; ils ne veulent pas même la partager.

C'est ordinairement dans leur propre famille que les Caraïbes chossistent leurs semmes. A l'exception de leurs sœurs, il leur est libre d'épouser leurs plus proches parentes, nieces, tantes, cousines, & d'en prendre pluseurs à la fois. Le même homme épousera les quatre sœurs, persuadé que de jeunes filles, élevées ensemble, s'en aimeront mieux, vivront en meilleuro intelligence, se rendrent plus volon-

SUITE DES ANTILLES. 25% tiers des soins mutuels, serviront mieux leurs parents, s'attacheront plus a leurs maris. L'usage qu'ont ces derniers de se mettre au lit, quand leurs femmes accouchent, usage que vous avez vu établi chez d'autres sauvages, l'est aussi chez les Caraïbes. La femme fe leve, vaque aux befoins du ménage; & l'époux reçoit, dans son hamac, les visites, les compliments & les soins des amis & de la famille. Il y reste pendant quatre ou cing femaines, pour se reposer des peines qu'il s'est données

à procréer un nouvel être.

La religion de ces peuples est trèsdifficile à saisir & à définir. Il paroît qu'ils reconnoissent un bon & un mauvais principe. C'étoit, comme vous favez, la doctrine des anciens manichéens. Qui croiroit que ce système, qui a tant exercé la plume de faint Augustin, pût se trouver aussi dans la tête des Caraïbes? Ils font des offrandes à l'être malfaisant, & ne rendent aucun culte à son adversaire ; c'est qu'il est plus aisé d'émouvoir les hommes par la crainte, que de les intéresser par la reconnoissance.

Il y a chez ce peuple groffier, des to make eet bereates ne te inflant

personnages importants, qui sont tout à la fois médecins & ministres de leurs dieux, & s'attribuent la double puisfance de donner la mort au corps & à l'ame. Avec de pareilles armes, quel empire n'usurpe-t-on pas sur ses semblables, ailleurs même que chez les Caraïbes? Ces prêtres, qu'ils nomment Boyes, ont chacun leur divinité particuliere, dont ils vantent le pouvoir, & promettent l'affistance contre la malignité des génies malfaisants. Chaque homme, disent-ils, a dans le corps autant d'ames que de battements dans les arteres. La principale est dans le cœur, d'où elle se rend au ciel après la mort pour y mener une vie heureuse. Les autres voltigeant dans les airs, se répandent dans le pays, où elles font tout le mal qu'elles peuvent sur terre & fur mer. La crainte de ces esprits destructeurs, & l'art plus destructeur encore des médecins de la nation, font les deux ressorts que les Boyes ont dans leurs mains pour subjuguer ce peuple crédule & imbécille.

Les missionnaires se sont donné des peines infinies, pour persuader aux Caraïbes les vérités de notre religion, mais ces barbares ne se faisanç

SUITE DES ANTILLES. 255 baptiser que pour avoir les présents qui sont toujours d'usage en pareils cas, reprennent ensuite leur ancienne façonde vivre. Quelques-uns même, par ce feul motif, reçoivent plufieurs fois-le baptême. Ce qui leur a donné le plus d'éloignement pour l'évangile, c'est le caractere de ceux qui le leur ont annoncé dans les premiers temps. Des hommes avides de leur bien, leur prêchoient le défintéressement; & en les immolant à leur vengeance, leur recommandoient le pardon des injures. Que dirai-je des divisions qui ont si souvent éclaté entre les missionnaires des différents ordres, de leurs cabales, de leurs querelles, de leurs cabales, de leurs querelles, de leurs haines toujours occasionnées par l'orgueil, la cupidité & l'amour propre? Ceux pour qui les Caraïbes ont le plus de vénération, sont les Capucins: ils leur paroissent plus détachés des choses du monde, plus fideles observateurs de la morale qu'ils prêchent. Il ne faut à ce peuple stupide, ni ne profonds. théologiens, ni de fameux orateurs, ni de subtils philosophes, mais des hommes simples, patients, laborieux, de bonne foi; & avec cela même, 256 SUITE DES ANTILLES. il n'en est pas plus docile à leurs inftructions.

L'attachement des Caraïbes pour un genre de vie facile, & leur peu de pénétration, offrent encore d'autres obstacles pour les convaincre de nos vérités. Comment faire comprendre à ce peuple groffier l'existence d'un Dieu? Les principes métaphysiques qui nous forcent de convenir que celle de l'univers & la construction du corps brumain ne sont point l'effer du hazard, passent les bornes étroites de leur intelligence. Comme ils ne réfléchissent point, le spectacle de la nature, l'organisation des êtres créés, ne leur causent aucune admiration; & des ouvrages qu'on n'admire pas, n'inspirent aucun intérêt de connoître leur auteur-Demandez-leur de qui ils tiennent le jour : Ils vous diront que c'est de leur pere, celui-ci de son grand-pere; peutêtre n'iront-ils pas jusqu'au trisaïeul. A plus fort raifon ne leur ferez-vous pas entendre qu'il faut remonter à une cause qui n'a point eu de commencement, & à laquelle tous les être créés doivent leur origine.

La langue naturelle de ces Indiens

SUITE DES ANTILLES. 257 est un idiome particulier qui a de la douceur, fans prononciation gutturale, comme celui de la plupart des autres sauvages. Mais quand ils parlent aux étrangers, il se font un jargon mêlé de mots européens, auquel ils donnent des inversions & une construction très-informe. Ils ont une forte d'aversion pour la langue angloise. Soit que son sifflement leur blesse l'oreille, foit que leur haine contre une nation qu'ils détestent s'étende jusque sur leur langage, on les voit souffrir lorfqu'ils entendent parler Anglois. Dans leur propre idiome, ils ont des dialectes qui ne se ressemblent point. Les deux sexes ont même des expressions dissérentes pour signifier les mê-mes objets; & les vieillards en ont aussi, qui ne sont point usitées par les jeunes gens. Enfin, ils ont une langue particuliere pour les conseils à laquelle les femmes ne comprennent rien; & de tous ces idigmes, il n'y en a aucun qu'ils veuillent apprendre aux étrangers : ils en font plus jaloux que de leurs propres possessions. Avant l'arrivée des Espagnols, ils n'avoient point de termes pour exprimer l'op-

pression & la tyrannie; ces deux mots leur sont devenus depuis très-familiers; mais ils ne connoissent point encore celui de bienfaiteur.

Suivant leurs usages, il est nécessaire que tous les parents d'un Caraïbe nouvellement décédé, le voient après sa mort pour s'assurer qu'elle est naturelle. S'il s'en trouvoit un seul qui eût manqué de le voir, le témoignage de tous les autres ensemble ne suffiroit pas pour le persuader : jugeant au contraire, qu'ils auroient tous contribué à le faire mourir, il se croiroit obligé d'en tuer quelqu'un pour venger le défunt. En conséquence ils s'assemblent tous pour assister à ses obseques. La fosse où l'on met le mort a la forme d'un puits d'environ quatre pieds de diametre, & de six ou sept de profondeur. Le corps y est accroupi fur ses jarrets; ses coudes portent sur ses genoux; & les paumes de ses mains soutiennent ses joues. Il est peint de rouge, avec des moustaches; & ses cheveux sont liés derriere la tête. Son arc, fes fleches, fa maffue & fon coureau sont à côté de lui. Il n'a de la terre que jusqu'aux genoux, c'est-à-dire, auSuite des Antilles. 259 tant qu'il en faut pour se loutenir dans cette posture; car il ne touche point aux bords de la fosse. Il est ainsi exposé aux yeux de tout le monde, afin que chacun puisse l'examiner. Quand il est bien prouvé que sa mort est naturelle, & que tous les parents sont arrivés, on couvre de terre le cadavre; & les afsistants se retirent.

Le gouvernement de ces infulaires differe peu de celui des autres fau-vages. Ils ont des capitaines qui font, pour l'ordinaire, les chefs des plus nombreuses familles, & dont l'autorité n'est reconnue que pendant la guerre. Le mérite militaire les éleve aussi très-souvent à cette dignité. A chaque ennemi que tue un combattant ou qu'il met hors de défense, il fait faire par le commandant, une entaille à sa massue qu'ils nomment boukton; & quand il arrive une nouvelle guerre, où il est question de choisir un général, c'est toujours celui qui a le plus d'entailles qui est élu. Le boukton est un morceau de bois très-dur, long de vingt-six pouces, d'une grosseur inégale, & percé à une de ses extrêmités pour y passer un cordon qui le rient au poignet.

Ces Indiens sont dans l'usage de manger leurs prisonniers; mais ce n'est que dans le premier emportement du triomphe, & sur le champ même de la vietoire. Ils traitent avec humanité, nonseulement les étrangers qui viennent les visiter, mais les captifs même qu'ils prennent sans résistance, & ont surtout beaucoup de compassion pour lesfemmes & les enfants. A juger de leurs destinées par leur conduite, & par la tradition obscure de ce qui s'est passé chez eux, avant l'arrivée des Européens, leur histoire n'offre point, comme les nôtres, des guerres longues & fanglantes, de ces catastrophes funestes, de ces révolutions générales si souvent répétées parmi nous. Les infidélités, les trahisons, les parjures, les vols, les affaffinats, si communs chez les nations civilifées, leur font presque inconnus. La morale, les loix, les échafauds, les supplices sont donc inutiles à des hommes qui ne suivent que la nature, & à qui nos crimes font horreur.

On ne trouve presque plus aujourd'hui dans les isles, que les débris de la nation Caraïbe, soit qu'elle ait été déSuite des Antilles. 261 truite par nos guerres avec elle, soit que le plus grand nombre, dégoûté du voisnage des Européens, se soit retiré dans le continent de l'Amérique. Quelques-uns, dit-on, vivent encore disperses à la Guadaloupe; mais ce n'est qu'à la Dominique & à Saint-Vincent, qu'ils sont assez nombreux pour former

un peuple.

La premiere de ces deux isles, à laquelle on ne donne pas moins de treize lieues de long, sur neuf dans sa plus grande largeur, a pour centre de hautes montagnes, qui passent pour inaccessibles. On y voit les plus beaux arbres de l'univers ; & il en croît de toutes les especes. Le manioc y vient facilement, ainsi que les mais, les patates & le coton. Les habitants laissent leurs volailles en liberté autour des cabanes, où elles pondent & couvent fans autres foins, & amenent leurs pouffins au logis pour chercher à vivre. Le pays est arrosé de quantité de rivieres: les eaux y font bonnes, & le poisson excellent. On assure que près de la Soufriere, montagne de l'ille, ainsi nommée, parce qu'elle donne beaucoup de foufre, il y a une mine

d'or, dont les Caraïbes ne permettent point l'accès. C'est apparemment pour en éloigner les étrangers, qu'ils sont l'esfrayant récit d'un monstre qui veille

à la garde de ce trésor.

La crainte qu'ont ces sauvages d'être furpris des Européens, leur a fait poster fur leurs côtes de petits corps-de-gardes, pour découvrir les barques qui en approchent. Ils se hâtent de les faire reconnoître par quelques canots; & s'ils les croient ennemies, ils s'assemblent aussi-tôt pour désendre leurs possessions; mais ce n'est jamais à force ouverte ; ils dressent des embuscades, d'où ils s'élancent avec fureur, en faifant pleuvoir une grêle de fleches : ensuite ils emploient leurs massues; & s'ils trouvent de la résistance, ils prennent la fuite & se retirent dans les bois. Ils ne se rallient qu'après avoir doublé leur nombre, pour ne rien donner au hazard

Il y a parmi ces peuples, une autre nation qui a adopté leurs usages, vit confondue avec eux, & leur est cependant très étrangere. Ce sont des negres, dont l'origine, quoique récente, n'est pas mieux connue que celle des gens

SUITE DES ANTILLES. 262 auxquels ils se sont associés. Les uns difent qu'un navire chargé de noirs pour l'Amérique, échoua sur les côtes de Saint-Vincent, & que ceux qui purent se sauver furent accueillis par les Caraïbes. D'autres prétendent que ce sont des negres échappés de nos isles, ou enlevés aux Espagnols dans les premieres guerres de ces mêmes Caraïbes avec les Castillans. Quoi qu'il en soit, ces noirs introduits à S. Vincent, prirent les mœurs & les coutumes de leurs hôtes. Ils applatirent, comme eux, la tête de leurs enfants, en la comprimant entre deux planches; & cette difformité qui empêche que les Européens ne les confondent avec les autres negres de nos colonies, est le figne de leur liberté. Ils font hauts de taille, bien faits, forts, robustes, & d'une physionomie qui n'a rien de barbare. Ils ont les cheveux comme de la laine, les yeux bien fendus, le nez long, la bouche grande, les levres épaisses, & les dents d'une extrême blancheur. On les appelle les Caraïbes noirs; & ils font fans cesse en mésintelligence avec ceux qui les ont adoptés. Devenus plus puissants par la 264 Suite DES ANTILLES.

population, ils veulent dominer sur les naturels du pays. Ceux-ci opprimés par le nombre, sont quelquesois obligés d'implorer le secours du gouverneur de la Martinique; mais les negres ont sur eux l'avantage des usurpateurs, l'audace & la bravoure. Ils sont en même temps plus industrieux & plus actifs. Mais ce qui chagrine le plus les véritables Caraïbes, c'est l'en-lévement fréquent de leurs semmes & de leurs filles, dont les noirs se saissifient lorsqu'ils en ont besoin, & qu'ils ne rendent que quand elles ne leur conviennent plus.

La petite ille de Saint-Vincent, qui peut être regardée comme le centre de cette république, n'a rien de défagréable ni de fauvage. De hautes montagnes, couvertes de bois, lai l'ent par-tout de petits vallons défrichés autour des rivieres. On y trouve beaucoup de familles Angloifes & françoifes, qui préferent la vie libre de ces barbares aux commodités qu'on leur offre dans leurs propres colonies. L'ille peut avoir huit lieues de long, fur fept de large. Elle produit l'excellent tabac da Saint-Vin-

Suite des Antilles. 265 cent, un des plus estimés de l'Amérique. On n'en voit guere de pur en France, quoiqu'on fasse passer sous son nom celui qui se fabrique dans les pays-bas, où on le dénature. Ces insulaires croient que le tabac étoit le fruit désendu du paradis terrestre, & que ses seuilles servirent à couvrir la nudité de nos premiers peres, lorsqu'ils en eurent fait l'essai. Mais pour ne pointintervertir l'ordre de mon voyage, je dois d'abord vous parler de la Martinique.

D'Enambuc, gentilhomme Normand, en prit possession en 1638, & l'ayant peuplée à ses propres frais, en acquit la propriété. Il mourut peu de temps après, & laissa tous ses biens, avec ses droits sur cette isle, à son neveu du Parquet. Depuis que les François s'en sont tendus maîtres, ils en ont toujours été les seuls habitants. Les premiers qui l'occuperent venoient de Saint-Christophe, qui, comme je l'ai dit, a été la mere ou le berceau de toutes nos colonies dans les Antilles,

On donne à la Martinique dix-huit lieues de long, & quarante-cinq de Tome XI.

circonférence. Elle est entrecoupée partout de collines, ou, comme on dit en Amérique, de mornes fort élevés. Mais elle n'a que trois montagnes remarquables: la principale, vers l'extrêmité occidentale, porte tous les caracteres d'un ancien volcan; les terres des environs, à plusieurs lieues à la ronde, ne font composées que de pierres ponces, & de débris pulvérisés. Sa plus grande partie est encore couverte de bois ; les nuages s'y arrêtent sans cesse; ce qui rend ses environs très-mal sains. On l'appelle la montagne Pelée; son sommet est une espece de plate-forme d'une médiocre étendue. Il est rare de trouver des terreins unis au haut des montagnes de cette isle ; leur cime est presque toujours tranchante ou pointué.

La seconde, dans la partie orientale, se nomme Vauclin, de la paroisse où elle est située. Elle est moins haute, plus accessible que la précédente, & presque toute cultivée en casé. La troisseme, moins élevée que les deux autres, est un peloton de monticules faits en forme de pains de sucre. Elle n'est éloignée de la première, que Suite des Antilles: 267 d'une lieue & demie, & a pris, comme la feconde, le nom d'une paroisse en l'appelle les pitons du Carbet. Quoique droite & rapide, on commence aussi à y planter du casé. On ne peut pas douter que toutes ces montagnes n'aient été couvertes d'eau, puisqu'on y trouve des coquillages pétrissés jus-

qu'à leur sommet.

Les rivieres de la Martinique ne sont, à proprement parler, que des ruiffeaux qui, dans les temps ordinaires, n'ont environ que sept à huit pouces de profondeur ; une pluie de quelques heures en fait auffi-tôt des torrents. Le plus grand nombre découlent de la montagne Pelée, & se répandent dans la cabestere : c'est le nom qu'on donne dans les isles, aux lieux les plus immédiatement exposés aux vents aliles. Les eaux les plus claires, les plus légeres, les plus faines font celles qui passent sur les terres ponceuses. Celle de la riviere du fort Saint Pierre fait, fur les étrangers le même effer, que l'eau de la Seine à Paris, sur ceux qui n'y font pas habitués.

La ville ou le bourg de Saint-Pierre, qui prend son nom de celui du fort,

268 SUITE DES ANTILLES. est situé à l'Ouest. Une moitié est bâtie le long de la mer, fur le rivage même. C'est là que les vaisseaux vont mouiller & déposer leurs marchandises dans des magasins. L'autre moitié occupe une colline peu élevée, sur laquelle est construit le fort qui défend la rade. Ces deux parties du bourg sont séparées par la riviere dont je viens de parler. La premiere est adossée à un côteau coupé à pic, qui, l'entourant de presque tous les côtés, intercepte l'air, & renvoie sur la ville la chaleur qui lui est communiquée, le long du jour, par le soleil. Ses rayons réfléchis, tant par la mer que par le fable du rivage, font encore des circonstances qui caufent, dans ce séjour, une ardeur insupportable. Elle y rend l'air mal-sain & dangereux ; & c'est-là néanmoins , que logent les marins, & presque tous les étrangers qui viennent à la Martinique. Le gouverneur particulier & l'intendant sont dans cette ville leur résidence ordinaire. Les Dominicains & les Jésuites desservent les paroisses; on y voit aussi des religientes & des freres de la Charité : ces derniers ont soin de l'hôpical.

SUITE DES ANTILLES. 260 Les autres places de l'isle sont le fort Royal, le fort de la Trinité, le fort Marigot & celui de la Riviere Salée. Le premier est le mieux situé; & son port passe pour un des meilleurs du pays. La ville est le séjour du gouverneur général, & le siege du conseil supérieur. Les affemblées de cette cour de justice se tiennent tous les deux mois, jugent en dernier resfort, & sont composées des deux gouverneurs, de l'intendant, de douze conseillers, & d'un procureur du roi. Le gouverneur général y préside ; mais c'est l'intendant, & en son absence, le plus ancien conseiller, qui recueille les voix & prononce les arrêts. Les charges de conseillers ne s'achetent point; elles ne doivent être données qu'au mérite : mais la plupart s'accordent encore plus fouvent aux recommandations & à la faveur. C'est le ministre de la marine qui en expédie les brevets. Ces officiers n'ont point de gages; leurs profits se ré-duisent à l'exemption du droit de capitation pour douze negres, avec quelques légers émoluments pour leurs vacations. La justice est accordée gratuitement à ceux qui la réclament ;

M iii

& cependant, ici comme ailleurs, les procès exigent de très-grands frais. Je n'ofe affurer que ces charges, quoiqu'elles ne foient recherchées que pour l'honneur, procurent la noblesse, com-

me celles de nos parlements.

Le fort de la Trinité est le ches lieu de la partie septentrionale; celui de la Riviere Salée occupe celle du midi. Dans presque toutes ces petites places, la garnison est composée de quelques compagnies Françoises, ou de milice Créole. Il y a peu d'années qu'on y envoyoir des détachements d'un régiment Suisse, en garnison à Rochesfort. Chaque ville a son état major, plus ou moins nombreux, suivant l'importance de la place.

L'administration spirituelle de toute l'isle n'est confiée qu'aux Jacobins, aux Capucins & aux Jésuites. Ces derniers sont les plus riches, & y font un commerce si considérable, qu'il pourra peut-être un jour causer la perte & la destruction de leur ordre. On parle ici d'un pere de la Valette, qui se charge de plus d'affaires, & passe pour les mieux entendre que tous les négociants des Antilles. Ses lettres de change

SUITE DES ANTILLES. 271 fur Lisbonne, fur Cadix, fur Londres, fur Hambourg, fur Amsterdam, fur Marseille, fur Nantes, fur Bordeaux, fur Paris, lui donnent des relations avec tous les banquiers de l'Europe: mais, s'il est permis de lire dans l'avenir, je crains qu'en étendant ainsi les bornes de son commerce, il ne resserve prodigieusement celles de sa fociété.

Le roi entretient tous les curés de la Martinique; & leurs pensions, qui se prennent sur le domaine, ne se paient qu'en sucre brut. Les cures nouvelles en ont par an, chacune neuf mille livres, & les anciennes, douze mille. Je ne parle point du casuel, qui varie ici, comme ailleurs, suivant la différence des lieux, & le nombre des parois-

fiens.

Le gouvernement civil & militaire est le même qu'à Saint-Domingue & dans toutes les Antilles Françoises; ce sont aussi les mêmes usages, les mêmes loix, les mêmes mœurs des habitants negres & créoles. On y exerce également, envers les étrangers, cetre tendre & généreuse hospitalité, dont l'histoire ne nous offre plus que les anciennes traditions des premiers âges

M iv

272 SUITE DES ANTILLES. du monde. Elle procure à la colonie ce double avantage, qu'on n'y voit ni

mendiants, ni voleurs.

On accuse les hommes de ce pays d'être prompts, impatients, décidés, attachés à leurs volontés : & l'on attribue ces défauts à la foiblesse des parents, à l'habitude de commander dès l'enfance à des esclaves, & à la la liberté qu'inspirent les mœurs du pays. A l'égard des femmes, leur cœur s'eflamme aisément, & s'attache fortement à celui avec lequel elles font unies. Cependant dès que ce dernier cesse de vivre, sa mort décide bien vîte du bonheur d'un autre. Il n'est presque point de veuve, qui, malgré sa tendresse pour ses ensants, & son amour pour son époux, n'essace aussitôt, par un second mariage, le nom & le souvenir d'un homme dont elle paroissoit éperduement éprise. Toutes entieres à ce qu'elles possedent, elles font rarement infidelles à leurs maris; mais cette pureté de mœurs est moins foutenue par leur vertu, que par l'indolence de leur caractere, le défaut d'attaques, & le goût dépravé des hommes pour les négresses.

SUITE DES ANTILLES. 273 Ces mêmes femmes écoutent froidement le récit qu'on leur fait, à tout instant, des agréments de la France. Rien ne peut émouvoir leur curiofité, ni leurs desirs, pour les déterminer à venir y fixer leur féjour. Attachées a leur climat, elles n'ont pas la force de rompre leurs habitudes. La plupart préferent de laisser venir leurs maris seuls en Europe. Ce fait, dont on a des exemples fréquents, & qui semble contredire leur attachement & leur jalousie, a peut-être son principe dans leur fierté : elles craignent sans doute la comparaison qu'on ne manqueroit pas de faire, de l'éducation qu'elles

Les hommes au contraire n'aspirent qu'après le séjour de la France, & sont presque tous dégoûtés de leur patrie. Ce penchant si naturel, si général, pour les lieux qui nous ont vu naître; ce sentiment gravé dans presque tous les cœurs, n'a nul attrait pour les Américains de nos colonies; & leur pays est presque le seul dans le monde qu'ils veuillent suir. Ce dégoût se conçoit d'autant moins, que leur isse est presque le set respectiveles.

ont reçue avec celle des femmes de

Paris.

My

274 SUITE DES ANTILLES. vorifée d'un beau ciel, la campagne toujours ornée de verdure, les saisons toujours uniformes; & la terre, à peine cultivée, semble offrir d'elle-même, en tout temps, de riches productions à la

main qui les lui demande.

Il y a d'ailleurs beaucoup de maladies en Europe, dont on est exempt à la Martinique. La goutte, la gravelle, la pierre, les apoplexies, les pleurésies, les fluxions de poitrine, & toutes celles qu'entraîne ordinairement un long hiver, sont à peine connues dans cette contrée; mais il y ena d'autres qui sont propres du climat : les unes attaquent particuliérement les blancs, d'autres les noirs, & quelques-unes les negres & les créoles. Une de celles qui ne sont communes qu'aux blancs, se nomme la maladie matelotte, parce qu'elle enleve tous les ans un grand nombre de matelots, qui ne peuvent se faire à l'air du pays. On l'appelle aussi mal de Siam, d'où l'on prétend qu'elle fut apportée par un vaisseau des Indes, qui relâchoit à la Martinique. Elle consiste dans une sievre opiniâtre & brûlante, dont l'efpece est marquée par des hémorrhagies qui font fortir le fang par le nez, par

SUITE DES ANTILLES. 275 les yeux & quelquefois par tous les pores. Le fang tranquille & doux, que les Européens apportent dans ce climat brûlant, éprouve le même effet, que le lait sur le feu : il bout dans l'instant; & rien ne peut l'empêcher de s'extravaser. Quand on s'embarque pour aller respirer l'air de la zone torride, ne seroit-il pas à propos que ceux qui n'y font pas accoutumés, se fissent saigner & purger dans la route, lorsqu'ils commencent à sentir dans l'air une température chaude, & qu'ils renouvellassent les mêmes précautions en arrivant aux isles? Ce seroit, je crois, l'unique moyen de se garantir de cette maladie; encore ne seroit-il pas touiours fuffifant.

Malgré l'excessive chaleur du climat, la population a toujours été très-nombreuse à la Martinique; & il en est sorti des essains qui ont servi à peupler d'autres colonies. Il est aussi ordinaire de voir dix à douze enfants dans une maison: il est même étonnant que les semmes, qui sont meres de meilleure heure qu'en France, cessent quelquesois plus tard de l'être. On raconte, à ce sujet, des faits incroyables: on a vu,

M vj

276 Suite DES ANTILLES.

dit-on, une Indienne, âgée de cent ans, avoir une fille qui n'en avoit que cinq-

A l'exception du café, qu'on vante fort ici depuis quelque temps, l'histoire naturelle du pays n'offre presque rien qui dissere de celle des autres Antilles. C'est dans le quartier appellé les anses d'Arlet qu'il vient le mieux, comme c'est au Macouba que croît le tabacle plus recherché de l'Amérique. Il a naturellement une légere odeur de rose, quelquesois celle de violette, & est connu en Europe sous le nom du can-

ton où on le cueille.

Le grand débit du café a presque sait renoncer à toute autre production. La plupart des habitants ont abandonné le coton, le cacao; plusieurs même ont arraché les cannes à sucre, pour y planter cet arbuste, qui a été apporté de France à la Martinique. Je tiens cette anecdote d'un homme qui a fait d'excellentes remarques sur les productions de cette isle. "Il sur un temps, m'a-, t-il dit, où l'on n'osoit espérer de cul-, tiver le casé dans nos colonies. Parce , que les graines que nous recevions , ne pouvoient pas germer, on imagi-, noit que les Hollandois qui nous les

SUITE DES ANTILLES. 277 "envoyoient, les passoient au four pour "en détruire le germe. Ils en avoient " des plantations à Surinam; & nous "admirions leur bonheur, fans songer "à le partager. Le jardin du Roi nous " a procuré cet avantage, devenu une "fource de richesses pour le royaume, "L'état, le commerce & les Améri-" cains en ont l'obligation à un M. "Déclieux, de qui on raconte le trait " suivant. La provision d'eau devint si " rare dans le vaisseau qui le portoit " en Amérique, qu'elle n'étoit plus dif-" tribuée à chacun qu'avec mesure. Il " fut obligé de partager avec les plan-, tes de café qu'il avoit avec lui, la " portion qu'on lui donnoit pour sa "boisson, afin de conserver le précieux " dépôt dont il étoit chargé. Il les en-" tretint, en effet, dans leur fraicheur "jusqu'à la Martinique, où elles fruc-, tifierent merveilleusement ,..

Je fuis, &c.

ASurinam, ce z 3 Novembre z 730:

## LETTRE CXXX.

## SUITE DES ANTILLES.

A petite isle de Sainte-Lucie, ou Sainte-Alouzie, est, Madame, le sujet d'un différent qui existe, depuis long-temps, entre les François & les Anglois. Ceux-ci ont fait plufieurs tentatives pour s'en rendre maîtres, & ont pris pour un droit légitime sur cette isle, le desir qu'ils avoient de la posséder. Ils ont exposé plusieurs fois leurs prétentions; mais la décision de cette affaire a toujours été remise; & enfin, depuis la derniere paix en 1748, le roi a bien voulu confentir à nommer des commissaires, non pour examiner les droits respectifs des deux couronnes, car on n'en suppose aucun à l'Angleterre, mais pour mettre en évidence la légitimité de ceux des François.

Depuis que les Espagnols ont fait la découverte de Sainte-Lucie, on ne trouve pas qu'aucune nation de l'Europe y ait établi des colonies, jusqu'à

SUITE DES ANTILLES. 279 l'année 1639, que les Anglois en prirent possession. Il est vrai que de temps en temps quelques Européens y abordoient; mais les courses passageres, ou même les débarquements de divers particuliers qui ont disparu, ne sauroient être regardés comme des établissements. C'étoient pour la plupart des gens sans aveu, qui vivoient comme les fauvages de l'isle, fans nulle forme de gouvernement, & fans reconnoître ni la Grande-Bretagne, ni la France, ni aucune autre domition. Il est vrai encore que, vers la fin du seizieme siecle, trois vaisseaux partis d'Angleterre, firent voile vers les Antilles, & vinrent se rafraîchir à Sainte-Lucie; mais cet armement n'avoit pour objet que la course contre les Espagnols, & le pillage de leurs colonies.

Dix ou douze ans après un autre vaisseau Anglois, dont la destination étoit pour la Guiane, sut obligé de laisser une partie de son équipage dans cette même isle, n'ayant pas assez de vivres pour retourner en Europe avec tout son monde. Soixante-sept hommes y descendirent, & y trouverent des

280 SUITE DES ANTILLES.
fauvages qui parloient François & Efpagnol, mais aucun qui entendît l'anglois. Ils n'y resterent que quelques jours; & dans ce court intervalle, ils surent réduits à dix - neuf qui se surent pendant la nuit, les quarantehuir autres ayant été tués par les Caraïbes.

Si des aventures particulieres d'armateurs ou de commerçants pouvoient être prises pour des titres d'établissement, chacune des Antilles appartiendroit en même temps à toutes les nations de l'Europe, puisque toutes les ont continuellement fréquentées, soit pour la course ou pour la traite. De plus, si les soixante-sept hommes qui descendirent à Sainte-Lucie, ne purent se faire entendre des habitants que par le moyen de la langue françoise, les François l'avoient donc fréquentée avant les sujets de sa Majesté Britannique, & auroient par conféquent plus de droit qu'eux de s'en regarder comme les premiers possesseurs.

Depuis cette époque jusqu'à l'an 1639, on ne lit pas qu'il ait été fait aucune tentative sur cette petite isle. On fait seulement que les Anglois s'y étant SUITE DES ANTILLES. 281 établis cette même année, ne purent s'y soutenir contre les sauvages naturels du pays. Ces Indiens attaquerent la nuvelle colonie, & la ruinerent entiérement, après un séjour de huit mois. Cette irruption jeta une telle frayeur dans l'ame des Anglois, qu'ils ne son-

gerent plus à y revenir.

Dix années se passerent sans qu'aucune autre nation entreprît d'y fonder des établissements. Du Parquet, neveu de d'Enambuc, & lieutenant-général pour le roi au gouvernement de la Mar-tinique, voyant le pays abandonné le conquit par la force des armes, non fur les fujets de la Grande-Bretagne qui y avoient renoncé, mais sur les Caraïbes qui en étoient seuls posfesseurs, & qui journellement nous faisoient la guerre. Les François en s'en rendant maîtres, se fonderent sur ce principe de droit public, " qu'une terre "quoique découverte & possédée par " quelque nation, si elle a été aban-" donnée par la suite, devient au rang " des terres vacantes ; & comme telle " elle est le partage de celui qui vient "l'occuper. L'abandonnement est pré-" fumé , lorsque l'ancien possesseur se

, trouvant forcé de quitter le pays, ne , fait aucune tentative pour y rentrer, , & qu'il ne réclame point contre un , tiers, qui préfumant mieux de lui-, même s'en empare publiquement, & ,, s'y maintient, ... Voilà précisément le cas où se trouvent les François.

Cependant les Caraïbes ne cessoient de traverser les colonies Européennes, qui venoient s'établir dans leurs isles. On sentit combien il étoit important de se réunir contre ces ennemis communs ; & ce fut le sujet d'un traité entre la France & l'Angleterre, dans lequel il fut convenu qu'on agiroit de concert contre ces sauvages en cas de guerre; & que si au contraire ces peuples vouloient vivre en paix, on leur laisseroit à eux feuls, S. Vincent & la Dominique. Les Caraïbes sentant bien qu'ils ne seroient pas les plus forts, accéderent au traité, par lequel ils reconnurent les droits des deux nations Européennes, sur les isles qu'elles possédoient en Amérique. Elles se garantissoient aussi mutuellement la jouissance tranquille des pays qu'elles occupoient: or nous étions alors maitres de Sainte-Lucie; & l'on ne fit aucune exception à cet égard.

Suite des Antilles. 283
Malgré un acte si authentique, les anglois ont sormé, en dissérents temps, diverses entreprises contre cette isse. En 1665, ils y firent une descente, & nous obligerent d'en sortir; mais ils ne tarderent pas à être molestés par les sauvages, & eurent d'ailleurs tant de maladies, & une si grande disette à essure, qu'ils l'abandonnerent une seconde sois, Nous y rentrâmes immédiatement après; & il s'écoula un espace de plus dé vingt ans, sans que personne entre-

prit de nous inquiéter.

En 1686, le gouverneur de la Barbade fit de nouveau attaquer la colonie, on pilla les habitants; on en chaffa une partie: on mit le feu à leurs maifons; & l'on commit toutes les hostilités que la guerre seule autorise. On étoit cependant en pleine paix, & précisément dans le temps que l'Angleterre renouvelloit à Louis XIV, par un traité folemnel, les assurances de ne causer à ses sujets aucun dommage en Amérique. Ce prince en sit porter des plaintes à la cour de Londres: on nomma des commissaires de part & d'autre, pour terminer le disserent : en attendant les François rentrerent dans leur angien

284 SUITE DES ANTILLES. Domaine, qu'ils n'avoient pas même entièrement abandonné.

Les divisions intérieures qui survinrent en Angleterre, & la guerre qui embrasa une grande partie de l'Europe, interrompirent la négociation, mais ne troublerent point la paix de Sainte-Lucie; car quoiqu'il n'y ait pas eu de décision, cette ille a toujours continué d'être habitée par des François, sans que les Anglois fissent aucun mouve-

ment pour s'en rendre maîtres.

En 1722, on vit leurs prétentions se ranimer : ils publierent une proclamation qui enjoignoit à tous les habitants, ou de se soumettre au gouvernement Britannique, ou de se retirer promptement. Vous jugez bien que cette invasion ne pouvoit point être tolérée par la cour de France; aussi le chevalier de Feuquieres, gouverneur général de nos isles, eut ordre de sommer les sujets du Roi d'Angleterre de fortir dans la quinzaine, & s'ils ne le faisoient pas, de les y contraindre par la force des armes. Ils n'obéirent qu'à la derniere extrêmité; & fur de nouveaux différents survenus entre les deux couronnes, on prit le parti de faire SUITE DES ANTILLES. 285 évacuer Sainte - Lucie par les deux nations en attendant une décision définitive.

Les choses resterent dans cet état jusqu'à la guerre de 1741, que sa majesté y sit passer une garnison pour s'en conserver la possession, & y soutenir les établissements de ses sujets. A la fin de la guerre, le roi d'Angleterre en a de nouveau demandé l'évacuation. Louis XV y a consenti, en déclarant néanmoins, qu'il n'entendoit porter aucun préjudice à son droit; & qu'en nommant des commifsaires, il n'avoit d'autre objet que de mieux faire connoître la droiture de ses intentions, & le desir sincere d'entretenir l'union entre les deux puisfances.

Il réfulte de ce détail historique, qui a pu, Madame, vous paroître un peu long, que Ste. Lucie appartient incontestablement à la France; & cette légitimité est fondée, comme vous voyez, sur dix années d'intervalle, entre le moment où les Anglois se sont retirés, & celui où nous nous y sommes établis; sur vingt-trois ans de silence du sôté de l'Angleterre; sur un traité de

286 SUITE DES ANTILLES. paix conclu avec les Caraïbes, auquel elle a accédé, & dans lequel elle n'a point réclamé contre notre établissement; fur un second abandon de sa part, & une jouissance paisible de la nôtre, pendant l'espace de vingt autres années. Si tout cela ne suffit pas, comment justifiera - t - on la plupart des possessions actuelles de l'Amérique? L'histoire des Antilles fourmille d'exemples d'isles abandonnées par une nation, & occupées légitimement par une autre. Antigoa & Mont-Serrat l'avoient été par les François, avant que les Anglois y fiffent des établiffements. L'ille de Saint-Eustache n'a appartenu aux Hollandois, que par l'abandon que nous en fîmes; & elle est, par rapport à la Hollande, dans le même cas que Sainte-Lucie à l'égard de la France. On peut joindre à cet exemple celui de Sainte-Croix, que nous occupons après les Espagnols, les Hollandois & les Anglois. Enfin, le rétablissement même de ces derniers dans l'isle de Saint-Cristophe, est une nouvelle preuve du droit de posséder ce que les autres abandonnent. Si leurs prétentions fur Sainte-Lucie avoient lieu. SUITE DES ANTILLES. 287
elles bouleverseroient tous les principes de propriété, détruiroient toutes
les notions du droit des gens, attaqueroient les fondements de toutes les poffessions des puissances Européennes, &
fur-tout des possessions Angloises dans

l'Amérique.

Il n'est pas étonnant qu'une isle favorisée de la nature comme celle - ci, ait causé tant de jalousie. L'air y est pur & fain, parce qu'ayant peu de largeur, & ses montagnes n'étant pas assez élevées pour arrêter les vents d'est, qui y soufflent continuellement, la chaleur n'y est presque jamais excel-five. On lui donne sept à huit lieues de longueur, sur vingt ou vingt-deux de circonférence. Quoique montagneuse en divers endroits, sa plus grande partie est une fort bonne terre, arrofee de plusieurs rivieres & d'autres eaux. On y voit de très-grands arbres, la plupart d'un bois propre aux édifices. Ses baies & ses ports sont vantés pour le mouillage des vaisseaux. Ce qu'on nomme le petit carénage, passe pour le plus commode de toutes les Antilles, & tire son nom de la facilité que les bâtiments trouvent à s'y caré288 SUITE DES ANTILLES. ner. Les Anglois y avoient construit un fort, que M. de Feuquieres les

obligea d'abandonner.

La Barbade est siruée à l'orient de Sainte-Lucie, dont elle n'est éloignée que de vingt-cinq lieues. Les Portugais l'habiterent les premiers, sa situation leur offrant un lieu de rafraîchiffement commode, dans leurs voyages au Bresil. Les Anglois la leur enleverent; & le comte de Carlisle en obtint la propriété sous Jacques I. Il en vendit les terres à tous ceux qu'il trouva disposés à s'y transporter ; & l'agrément du pays y attira tant de monde, qu'on n'a point d'exemple d'une colonie, dont la formation ait jamais été si prompte. C'est, après la Jamaique, la plus puissante de toutes celles que l'Apgleterre possede dans les Antilles.

Les habitants ne s'appliquerent d'abord qu'à la culture du gingembre, du coton, de l'indigo & du tabac. Les cannes à fucre leur furent long-temps inconnues; mais quelques colons ayant trouvé moyen d'en faire venir du Brefil, elles multiplierent heureusement. Cependant, comme ils ne savoient, ni le temps de leur maturité, ni la maniere Suite des Antièles. 289 de les travailler, ils essayerent inutilement de sabriquer du sucre; à peine purent-ils faire de la mauvaise cassonade. Ce ne su qu'après plusseurs tentatives, & disserte voyages entrepris par des particuliers, pour s'instruire dans cette manusacture, qu'ils parvintent à persectionner leurs sucreries.

Cetre connoissance fit prospérer encore plus promptement la colonie. Des familles nobles d'Angleterre, qui avoient été ruinées pendant les troubles des guerres civiles, attirées par l'espérance de s'enrichir, quitterent leur pays pour s'établir à la Barbadells y trouverent tant de faciliré, qu'un nommé Drax, follicité par ses parents de retourner à Londres, promit de les satissaire, lorsqu'il auroit acquis dix mille livres sterling de revenu, & tint parole sur ces deux points.

De pareils exemples attirerent tant de gens, que peu d'années après, on préfumoit que dans l'isle il n'y avoit pas moins de cinquante mille blancs, dont plusieurs, en récompense de l'industrie qu'ils ont montrée dans la conduite de leurs travaux & de leur commerce, ont mérité le titre de chevaliers baronets.

Tome XI. N

290 SUITE DES ANTILLES. On y voyoir des habitations divifées en plusieurs grandes rues, dont la plupart étoient bordées de belles maisons, & pouvoient porter le nom de villes. On auroit pris même l'isle entiere pour une vaste cité, tant les édifices étoient près les uns des autres; & dans la maniere de bâtir, comme dans les usages, on affectoit de se conformer aux modes de Londres. Il y avoit des foires & des marchés, dont les boutiques étoient remplies de tout ce qui peut fatisfaire la curiofité, le plaisir, les befoins & le luxe; & rien ne cause autant d'admiration que les progrès de cette colonie dans l'espace de vingt années. Il est vrai qu'il n'en fut pas de cet établiffement comme de ceux dont on doit l'origine à l'indigence, au chagrin & à la misere de leurs premiers habitants: pour former une plantation à la Barbade, il falloit un fonds considérable : on n'y alloit pas pour commencer sa fortune, mais pour achever de

Comme cette isle étoit alors sans désense, on se hâta d'élever quelques redoutes dans les lieux où les côtes n'étoient pas naturellement fortissées.

s'enrichir.

SUITE DES ANTILLES. 291
Des écueils l'environnent dans la plus grande parrie de sa circonférence: il est peu d'endroits par où l'on puisse y aborder; & dans ces endroits là même, on a tiré des lignes défendues, de distance en distance, par des forts garnis d'un nombre suffisant de pieces de canon.

Tout le pays est divifé en onze paroisses, dont plusieurs prennent le titre de villes ou de bourgs. La capitale, située au midi de l'isse, est Bridge-Town, qu'on appelle aussi Saint-Mi-chel, du nom de l'archange, auquel l'église paroissiale est dédiée. Elle occupe le fonds de la baie de Carlille; & il semble que dans le choix du terrein, on a eu moins d'égard à la fanté qu'à la commodité des habitants. Sa disposition, qui la rend un peu plus basse que le rivage, l'expose à des inondations d'où il s'éleve des vapeurs très - nuisibles. Il est vrai qu'à force de travailler, on est venu à bout de dessécher les parties marécageuses, & même de fermer le passage aux eaux de la mer. S'il reste un marais bourbeux à l'est de la ville, il vient des débordements extraordinaires, contre

292 SUITE DES ANTILLES. lesquels on n'a pas encore pu trouver de défense. Cette capitale est grande, riche, bien bâtie & bien peuplée. La maison de ville est très-belle; & le port est défendu par des forts si bien conftruits, que la place n'auroit rien à craindre, s'ils étoient mieux entretenus, & munis avec plus de foin. L'église est de la grandeur de nos cathédrales ordinaires. Le clocher en est majestueux; on ne vante pas moins une orgue admirable, & fur-tout un carillon de sept cloches, qu'on donne pour un ouvrage moderne. Bridge-Town est la résidence du gouverneur, le fiege du confeil & de l'assemblée générale, & le centre de toutes les affaires de l'isse, Les autres villes ont presque toutes le nom d'un saint, & le plus fouvent d'un apôtre, tels que faint-Pierre, faint-Jacques, faint-Thomas à l'ouest; saint-André dans la partie septentrionale; & à l'orient,

faint-Jean & faint-Philippe.

Cette colonie entretient, pour fa défense, près de huit mille hommes. A l'égard de l'administration politique, civile & ecclésiastique, elle est modelée sur le gouvernement de la Grande

SUITE DES ANTILLES. 292 Bretagne, de même que celui des autres illes, & en particulier de la Jamaique, dont vous pouvez vous rappeller les détails. Le commerce est aussi à-peu-près le même : mais ce que ce pays-ci offre de particulier, c'est cette liqueur délicieuse, connue en Europe sous le nom d'eau de Barbade, extraite de l'écorce de citron. On fait aussi. avec cette écorce, d'excellentes confitures feches, dont on vend une affez grande quantité. A l'égard du fruit même, il s'en transporte en nature à Londres plusieurs milliers de caisses tous les ans, depuis que le ponche y est devenu à la mode.

Le sucre rassiné dans cette isse, est infiniment plus blanc que celui qui se travaille en Angleterre: peut-être doit-on attribuer cet avantage à la facilité qu'on a ici de le faire blanchir au soleil. On se sert pour cela d'une machine de trois ou quatre pieds de haut, qui a plusieurs tiroirs, dans lesquels on serre le sucre. Quand le soleil est dans sa force, on tire les tiroirs; & à la moindre apparence de mauvais temps, on les referme. On n'apporte pas beaucoup de ce sucre dans la Grande-

Bretagne, à cause d'un droit d'entrée fort considérable qu'on y fait payer à cette marchandise. Le peu qu'il en vient, ne s'y vend pas même dans route sa pureté, ou du moins, il est difficile d'en trouver qui ne soit pas altérée. Les rassineurs Anglois sophistiquent cette denrée, comme les cabaretiers de Paris falssient le vin de Bourgogne. Le sucre sin de la Barbade est d'un blanc bleuâtre, qui a quelque chose d'éblouissant au premier coup d'œil; mais il perd de son prix à l'examen.

Les richesse que cette petite isle a produites aux Anglois, dans le temps le plus slorissant de son commerce, leur ont valu la mine d'or la plus abondante. Elle a nourri une infinité de bouches, occupé de grandes slottes, formé un nombre prodigieux de matelots, & augmenté considérablement la masse du sons le regne de Charles II, la Barbade entretenoit quatre cents navires, ce qui faisoit un embarquement de plus de soixante mille tonneaux. L'article seul du sucre montoit alors à trente mille bariques. La moitié s'en

SUITE DES ANTILLES. 295 confommoit en Angleterre, le reste étoit réexporté. Le prix de ces sucres pouvoit aller à cinq millions, celui des autres denrées de l'isle à plus du tiers; & ces deux sommes étoient presque toutes payées en productions naturelles du royaume, ou en marchandises sorties de ses manusactures.

On peut affurer, sans exagération, que ce commerce a fait substifter, pendant bien du temps, soixante mille personnes dans la Grande-Bretagne, & cinquante autres mille à la Barbade, sans compter un plus grand nombre de negres. Par des supputations très-exactes, faites pour connoître le bénéfice que cette colonie a procuré à la métropole, il résulte que, dans l'espace de cent ans, elle a ajouté plus de deux cents quarante millions à la masse des richesses de la nation Angloise.

Cette isle a deux agents à Londres, auxquels elle donne des honoraires, pour suivre, auprès de la cour & du parlement, les affaires de la colonie. On leur reproche quelquesois de la négligence; mais quelquesois aussi, ils se font un parti si puissant, parmi les négociants & la chambre des commu-

nes, qu'ils viennent à bout de forcer le ministere de donner à cet établissement toute l'attention qu'il mérite. On en a vu des esses en 1721, & dans les années suivantes, à l'occasion du commerce du sucre, qu'on laissoit depérir. Ils éveillerent les législateurs de leur nation, les instruissent, & vainquirent les préjugés qui leur faifoient dédaigner ce négoce, dans la fausse suivantes de produire, les soins devenoient inutiles.

Cette opinion, que ces terres font usées, est fort ancienne : on s'en plaignoit déjà il y a plus de cent ans. Ces plaintes étoient d'autant plus mal fondées, que les récoltes y sont aujourd'hui plus abondantes qu'elles ne l'étoient au commencement de ce siecle, & qu'elles pourroient l'être encore davantage, si les colons avoient un plus grand nombre de bras à employer. Si l'on vouloit se donner la peine de considérer les exportations de sucre depuis la même époque, on trouveroit, dans les degrés de leur accroissement, de fortes raisons contre le sentiment de ceux qui soutiennent cet épuise-

SUITE DES ANTILLES. 297 ment prétendu. Il est vrai que ces exportations ont diminué ensuite d'années en années; mais c'est moins l'effet de l'altération dans la fécondité des terres, que du découragement du cultivateur. Les droits excessis, imposés successivement sur le sucre, en ont arrêté la confommation, & la colonie n'en a plus trouvé le même débit. Ajoutez à cela le commerce elandestin que les Anglois du continent de l'Amérique entretenoient avec les isles Françoises. La nouvelle Angleterre seule tiroit de nous, chaque année, plus de vingt mille bariques de melasse, pour faire chez elle cette espece de rum ou de taffia, que l'on appelle du tue-diable. Les réglements qui défendent l'entrée de cette liqueur en France, & le grand accroissement de nos plantations, la faisoient donner à si grand marché, que les Anglois, ne pouvant s'en fournir dans leurs isles au même prix, prenoient chez nous non seulement le rum & les melasses. mais encore le sucre dont ils avoient befoin.

Notre dessein, en quittant l'isse de la Barbade, étoit de nous rendre en 298 SUITE DES ANTIÈLES.

droiture à Surinam; mais une tempété nous obligea de relâcher à Tabaco, & enfuite à la Grenade, qui, de toutes les Antilles, est la plus voisine du continent. La premiere de ces deux illes, autresois habitée, est aujourd'hui presque déserte. Les François & les Anglois y ont des prétentions, & elle est encore un sujet de dispute entre les

deux puissances.

La Grenade nous appartient depuis l'année 1650, que nous l'avons achetée des Caraïbes. Ce fut encore du Parquet, alors propriétaire de la Martinique, qui fit cette acquisition, & elle ne coûta qu'une certaine quantité de merceries & d'eau-de-vie. En échange, les sauvages lui céderent leurs droits fur cette isle, & ne s'y réserverent que leurs habitations. Il y envoya d'abord une colonie de deux cents hommes, & le premier établissement se fit dans la partie occidentale, où est le port. On y bâtit une espece de forteresse pour contenir les Caraïbes, qui ne tarderent pas à se repentir de leur marché. Ils n'oserent cependant pas attaquer le fort ouvertement; mais s'étant répandus dans les bois, ils tuerent tous les François qui s'éloignoient à la chasse. Du Parquet sit passer dans l'isle trois cents hommes bien armés, qui détruissrent une partie de ces barbares, & obligerent les autres à la suite. On raconte qu'une troupe de ces savages ayant été poussée par les François sur une roche fort escarpée, aima mieux se précipiter de cette hauteur, que de se soumettre à leurs vainqueurs. Ce lieu a pris le nom de morne des Sauteurs, qu'il conserve encore aujourd'hui.

Du Parquet vendit la nouvelle colonie au comte de Cerillac. Ce dernier en fit prendre possession par un officier d'un caractere si dur, que la plupart des habitants, révoltés contre sa tyrannie, abandonnerent leurs établissements pour se retirer à la Martinique. Ceux qui resterent, se saisirent de sa personne, lui firent son procès dans les formes, & le condamnerent au gibet; mais comme il représenta qu'il étoit gentilhomme, ils se contenterent de lui faire couper la tête. De toute cette cour de justice, un seul homme favoit lire & écrire, & ce fut lui que l'on chargea de rédiger les pieces du procès Celui qui se les in-

400 Suite DES ANTILLES: formations, étoit un maréchal ferrant. Il prit pour marque un fer à cheval, qui se garde encore au gresse de la Grenade, & fur lequel font écrits ces mots: " marque de M. de la Brie, conseiller rapporteur " La cour de France voulut venger l'attentat commis par cette troupe de brigands, contre un officier dont, à la vérité, elle désapprouvoit les violences, mais qui tenoit d'elle son autorité. Elle envoya un vaisseau de guerre avec des troupes pour en prendre connoissance; mais quand on se fut assuré que les auteurs du crime n'étoient que des misérables, dont la plupart avoient déjà pris la fuite, les recherches ne furent pas poussées plus loin, & personne ne fut puni. Le greffier lui-même, qui avoit dressé par écrit toute la procédure, en sut quitte pour être chassé de l'isle. Il se retira à Marie-Galante, où ayant voulu trahir les François, un général Anglois, honnête homme, & indigné de cette perfidie, le fit pendre à la porte de l'église, avec deux

Jusqu'à présent, nous n'avons pas siré de grands avantages de la Grenade.

de fes fils.

SUITE DES ANTILLES. 301 L'isle est pauvre, peu habitée, & ne fait qu'un très - petit commerce. Les maisons y sont mal bâties, encore plus mal meublées, & presque au même état où elles étoient au commencement de ce siecle. Les habitants, quoiqu'aisés, ont l'air rustique, & ne paroissent pas vouloir se civiliser; ce qui rend ce pays peu agréable, & n'invite point à s'y établir. Ce n'est pas qu'il ne soit excellent . & ne produisit beaucoup, s'il étoit affez peuplé pour recevoir une meilleure culture. La terre en est bonne, arrosée de plusieurs rivieres, & plus belle à mesure qu'on s'éloigne du fort : avec un peu de travail, on rendroit les chemins commodes pour toutes sortes de voitures. Les eaux & la nourriture y font faines, la volaille graffe, tendre & délicate; le gibier, les tortues, les lamentins, & généralement toutes fortes de poissons s'y trouvent en abondance. Il y a de très - beaux arbres, propres aux ébénistes & aux teinturiers.

L'entrée du port est dans une grande baye, qui donne à cette isle la forme d'un croissant irrégulier, dont la pointe, du côté du nord, est plus302 SUITE DES ANTILLES.

épaisse que celle du sud. Ce port est d'un bon fond, sans aucune roche, & capable de contenir un grand nombre de navires, avec cet avantage, que pouvant y être arrêtés par les feuls grapins, ils n'ont pas besoin d'y mouiller l'ancre. A peu de distance est un étang qui n'en est séparé que par une langue de fable : on pourroit la couper avec peu de travail; & elle formeroit un second port de la grandeur du pre-mier. Celui-ci est environné de mornes peu élevés, mais si près les uns des autres, qu'ils ne laissent entr'eux que de très - petits vallons.

La Grenade n'est éloignée du continent que d'environ trente lieues. Sa longueur, du nord au midi, en a neuf ou dix, sa largeur, quatre ou cinq, & fon circuit, vingt ou vingt-deux. Elle est entourée de quantité de petites illes, appellées les Grenadins, où l'on est sûr de trouver une infinité de choses qui manquent dans la grande. On donne à la plus apparente, le nom de petite Martinique, parce qu'elle nourrit, comme cette isle, beaucoup de viperes, & que ce sont presque les seuls endroits dans les Antilles, si l'on en

SUITE DES ANTILLES. 303 excepte encore Sainte-Lucie, qui produisent de ces animaux. Entre ces isles, il y en a cinq ou six, dont les plus grandes n'ont tout au plus qu'une ou deux lieues. Quelques - unes manquenz de bois, & sont couvertes d'herbe semblable à nos joncs marins.

Je fuis, &c.

A Surinam , ce 26 Novembre 2 7 50;



## LETTRE CXXXI.

## SUITE DES ANTILLES.

TE crois, Madame, vous avoir parlé de la plupart des productions propres des différents pays que j'ai parcourus. Il y en a de communes à toutes les Antilles, telles que le fucre, le café, l'indigo, le tabac, le coton, le sel, le piment, le cacao, le rocou, le mais, les patates, le manioc, le gingembre, &c. qui ont déjà fait le sujet de plusieurs articles de mes lettres. Je me suis moins étendu sur le tabac, qui est peut-être la plante de l'Amérique la plus généralement cultivée dans ces illes. On en distingue trois especes principales, la grande, la moyenne & la petite, que l'on reconnoît par la qualité & la figure de leurs feuilles.

La premiere, qui est le vrai tabac mâle, a la racine blancheâtre, sibreuse, & d'un goût fort âcre. Elle pousse une tige à la hauteur de cinq à six pieds, plus grosse que le doigt,

SUITE DES ANTILLES. 305 ronde, velue, remplie de moëlle blanche. Ses feuilles sont amples, alternes, cotonées, nerveuses, maniables, d'un verd pâle, un peu jaunâtres, glutineuses au toucher, sans queue, & d'une odeur très - pénétrante. Le haut de la plante se divise en plusieurs rejetons, qui soutiennent des sleurs faites en godets, découpées en cinq parties, & de couleur purpurine. Les fruits qui succedent sont oblongs, membraneux, partagés en deux loges, & contenant une grande quantité de graine, petite & rougeâtre, qui peut se conserver buit ou dix ans dans sa sécondité, & les feuilles, cinq ou fix ans dans toute leur force. Le tabac est une production d'été en Europe; cependant il réfiste quelquefois à un hiver modéré dans nos jardins : mais elle n'y est ordinairement qu'annuelle ; au lieu que dans les pays chauds, comme au Brefil, aux Antilles, &c. elle fleurit continuellement; & la même plante vit au moins dix ou douze années.

On nomme la premiere espece, le penun verd, ou autrement le grand penun; & elle ne differe de la seconde

que par ses seuilles: celle-ci les a plus étroires, plus pointues, & attachées à leur tige par des queues affez longnes. On l'appelle tabac à langue, par la ressemblance qu'elles ont avec une langue de bœuf. Elles sont moins remplies de suc que le grand petun; d'où il arrive qu'elles diminuent moins à la pente, c'est-à-dire, lorsqu'on les sufpend à des perches pour les exposer à

l'air & les faire fécher. Le tabac de la petite espece n'a fouvent qu'une racine simple comme une carotte; quelquefois elle est divisée en plusieurs fibres tendres, blancheatres & rampantes. La tige qui en fort, & qui ne s'éleve guere qu'à la haureur de deux pieds, est ronde, rude, velue, rameuse & gluante. Ses feuilles sont espacées, oblongues, grasses & d'un verd foncé. Cette plante, qui vient originairement de l'Amérique, s'est comme naturalisée dans presque toute l'Europe. Dès qu'une fois elle a été transplantée dans un jardin, elle y pullule tous les ans avec abondance. En Portugal & en Espagne, elle demeure toujours verte comme le citronSUITE DES ANTILLES. 307 nier; mais dans les pays froids, elle périt à la premiere gelée; & pendant l'hiver, on ne peut la conferver que très-difficilement dans les ferres.

On emploie indifféremment les feuilles de toutes les trois especes pour faire du tabac en corde, à mâcher ou en poudre. C'est moins par leur diversité, que par la préparation qu'on leur fait subir, qu'on parvient à pro-duire de la différence dans les diverses fortes de tabac. Tantôt on y mêle du sirop de sucre ou de pruneaux, tantôt de l'eau de bois de violette ou de bois de rose. La nature du climat, le temps de la récolte, l'espece de lessive dont on l'arrose, le mêlange du tabac d'un pays avec celui d'un autre, tout contribue à lui donner une certaine couleur, une certaine odeur, une certaine saveur. Celui de la Havanne & de Séville, vulgairement appellé tabac d'Efpagne, est préparé sans aucune drogue odoriférante. Celui de Vérine, qui tire fon nom d'un perit village situé près de Cumana dans la terre-ferme, d'où l'on prétend que sa graine est venue aux isles, passe pour le meilleur qu'il y 308 SUITE DES ANTILLES.

ait dans le monde. Son odeur est douce, aromatique, tirant sur celle de muse, qu'il a naturellement, qu'il conserve en sumée comme en poudre, & qu'il communique si facilement aux autres especes, qu'un tiers ou un quart de la sienne, mêlé avec une autre, suffit pour transormer le tout en tabac de Vérine.

La culture de cette plante varie suivant les pays. En général, elle demande une terre grasse, médiocrement sorte, qui ne foit ni trop humide ni trop seche, ni trop exposée au grand vent & au grand foleil. Le froid lui est encore plus nuisible, mais il n'est connu aux isles que sur quelques hautes montagnes. C'est ordinairement en automne qu'on y seme le tabac. On mêle la graine avec six sois autant de cendre ou de sable, parce qu'autrement, sa petitesse la seroit lever d'une épaisseur qui l'étousseroit. Dès qu'elle sort de terre, on la couvre de feuillage pour la garantir de la trop forte chaleur. Pendant qu'elle croît on prépare le terrein où elle doit être transplantée. On le par-tage en allées paralleles, éloignées d'environ trois pieds les unes des auSUITE DES ANTILLES. 309 tres, & fur lesquelles on dresse des piquets de distance en distance. On fait un trou en terre à côté de chaque piquet; on y met une plante bien droite, les racines étendues; on l'enfonce jusqu'à la naissance des plus basses feuilles; & l'on presse mollement la terre tout autour pour la soutenir sans la comprimer. Elle reprend dans l'espace de vingt quatre heures, sans que les seuilles même, quoique très - tendres, aient soussers de vingt autour pur la soute de vingt autour pur les seuilles même, quoique très - tendres, aient soussers de vingt autour altération.

Lorsque les tiges sont hautes d'environ deux ou trois pieds, on en coupe le sommet asin qu'elles se sortissent; & l'on arrache celles qui sont piquées de vers ou qui veulent pourrir. On connoît que les seuilles sont mûres quand elles se détachent facilement de la plante, qu'elles se cassent, & que froissées, elles exhalent une sorte odeur. On doit alors cueillir les plus belles, les ensiler par la tête, & les faire sécher. On laisse toujours la plante en terre pour donner le temps aux autres de mûrir.

Il y a plusieurs manieres de façonner le tabac. On le met en andouilles

310 SUITE DES ANTILLES. en torquettes & en paquets. Ce qu'on nomme andouilles, est une espece de fuseau tronqué par les bouts. Il se fait, en étendant les feuilles les unes fur les autres, en les roulant ensuite, & en les couvrant d'un morceau de toile imbibée d'eau de la mer, liée fortement avec une corde. On les laisse dans cet état jusqu'à ce qu'elles ne fassent plus qu'un seul corps; & cette méthode est fort usitée à Saint - Domingue. Les torquettes se font à-peu-près de même, avec cette dissérence, qu'elles sont moins pressées & plus longues. Ce qu'on appelle des paquets, ce sont vingt-cinq ou trentre feuilles de tabac, attachées ensemble par la queue pour être transportées & travaillées en Europe. Elle ne sont alors susceptibles d'aucune fraude; car comme on les voit sous toutes leurs faces, on est sur

qu'on n'y en a pas mêlé de suspectes.

Le tabac est une production si propre de l'Amérique, qu'avec quelque soin qu'on l'ait cultivé dans les autres pays, on n'a jamais pu en avoir d'aussi bon. En France, on lui donna d'abord le nom de Nicotiane, parce que

SUITE DES ANTILLES, 211 M. Nicot, notre ambassadeur à Lisbonne, est le premier qui nous l'ait fait connoître. Le cardinal de Sainte-Croix, nonce en Portugal, l'a introduit en Italie . & le capitaine Drack . en Angleterre. Mais on ne s'accorde point sur le lieu où les Espagnols en virent la premiere fois, ni sur l'étymologie du nom qu'il porte aujourd'hui dans toute l'Europe. Les uns le font dériver de Tabafco, province du Mexique où les Castillans en trouverent l'usage établi; les autres de la petité isle de Tabaco; & d'autres enfin, comme je l'ai dit ailleurs . de l'instrument dont se servoient pour fumer les anciens habitants de l'isle Espagnole.

Jamais la nature n'a produit de végétaux, dont l'usage se soit étendu si rapidement, & si universellement que le tabac: mais il a eu ses adversaires, ainsi que ses partisans. Un empereur Turc, un czar de Russie, un roi de Perse, le désendirent à leurs sujets, sous peine de perdre le nez, ou même la vie. Urbain VIII excommunia par une bulle ceux qui en prenoient à l'église. Jacques I, roi d'Angleterre, se contenta de composer un gros livre pour en faire connoître les dangers; & la faculté de médecine fit foutenir une these à Paris, fur les mauvais essets de cette plante prise en poudre ou en sumée. On raconte comme quelque chose d'assez plaisant, que le docteur qui y présidoit eut sa tabatiere à la main, & ne cessa de prent dre du tabac pendant toute la séance.

En Europe, en Turquie, en Perfe, & même à la Chine, on se sert de pipe pour sumer; mais les Caraïbes des Antilles, & quelquesois les negres & les créoles enveloppent le tabac dans de l'écorce d'arbre, mince & flexible comme du papier, en forment un rouleau, l'allument, en attirent la sumée dans leur bouche, serrent les levres, & d'un mouvement de langue contre le palais, la font passer par les narines. En Italie, on se sert de la graine de tabac pour appaiser le priapisme; & c'est de-là, dit - on, qu'on a donné à cette plante le nom de Priapée.

La vigne, apportée de France dans les isles, ne s'est pas naturalisée aussi facilement au climat de l'Amérique, que le tabac à celui de l'Europe. Les raisins y arrivent rarement à leur parsaite maturité, Ce n'est, ni faute de

chaleur.

SUITE DES ANTILLES. 313 chaleur, ni manque de nourriture; mais leur accroissement est si inégal, que dans une même grappe, il se trouve des grains qui sont mûrs, d'autres verds, d'autres en sleurs. Le muscat, venu de Madere ou des Canaries, est exempt de ce désaut; & l'on observe que les seps s'améliorent en vieilliffant. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'ils portent du fruit deux

fois l'an.

Il est défendu aux habitants des illes de Cuba, de Saint - Domingue, de Portoric, & autres lieux voifins, foumis à la domination Espagnole, de cultiver la vigne & les oliviers : autrement l'huile & le vin , qui font si abondants en Espagne, y demeureroient inutiles; & les galions n'auroient pas de quoi faire leur cargaison. Sans qu'il soit besoin d'une pareille défense dans les isles Françoises, la petitesse du terrein y rend cette culture comme impossible : il est occupé beaucoup plus utilement en sucre, en café, en indigo, &c. Le même espace qu'on destineroit à faire du vin pour la subsistance de dix hommes, suffit pour en nourrir cinquante, s'il est employé en Tome XI.

314 SUITE DES ANTILLES, marchandifes du pays. D'ailleurs, que viendroient faire ici les vaisseaux d'Europe, si les insulaires tiroient de leur

fonds toutes nos denrées?

Parmi les légumes apportés de France aux Antilles, les uns y ont profpéré, & d'autres se sont assoiblis jusqu'à changer presque entiérement de nature. Les oignons qu'on y mange arrivent d'Europe; & il n'est pas possible d'en avoir de ceux qu'on seme, ou qu'on plante dans le pays : ils n'y fleurissent point, & ne produisent que des ciboules qui viennent en tousses.

On ne s'occupe point ici à perfectionner le goût des fruits: la plupart ne font que des fauvageons, qui, fans doute pourroient devenir meilleurs, en y employant une culture plus recherchée. On néglige encore plus le foin des fieurs. En général, elles ne fixent point l'attention, parce qu'elles manquent d'odeur & que leurs couleurs, fimples & communes, ne font nuancées par aucun mêlange.

Les bois de haute-furaie sont plus épais & plus sombres que ceux de France. La multiplicité des arbres les rend presque impraticables. D'ailSUITE DES ANTILLES. 315 leurs, à chaque pas, on est arrêté par une prodigieuse quantité de plantes sarmenteuses & grimpantes, qui se traversent & se croisent d'arbre en arbre. Elles sont connues ici sous le nom de laines, & ressemblent à des cordages qu'on auroit suspendus dans les bois.

172

Les moindres bruits résonnent dans ces épaisses forêts, comme sous une voûte souterreine; mais il y regne ordinairement un prosond silence. Les oiseaux n'habitent que sur les bords; &, comme je crois vous l'avoir dit, le plus grand nombre n'a point de chant: les frais que la nature a faits pour eux, semblent avoir été employés uniquement à leur parure. Tout inspire donc une secrete horreur dans ces déferts: leur solitude, leur obscurité, leur silence, & l'inquiétude continuelle que causent les reptiles venimeux.

Les Antilles produisent différentes fortes de serpents; & dans quelquesunes de ces isles, leurs piquures passent pour mortelles; dans d'autres, elles sont moins nuisibles. On distingue des viperes jaunes, grises & rousses, dont le venin est contenu dans de petites

Oij

316 Suite DES ANTILLES.

vessies, de la grosseur d'un pois, qui environnent les dents. Les premieres l'ont jaune, un peu épais; & c'est le moins dangereux; les grises l'ont comme de l'eau un peu trouble; les troisiemes, clair comme de l'eau de roche; & c'est le plus subtil.

Les unes & les autres sont attirées dans les habitations, & autour des cases, par les rats & la volaille. Rencontrent-elles une poule qui couve? Elles se mettent sur les œuss, restent sous la poule, jusqu'à ce que les poussins soient éclos, les avalent tout entiers, & mordent la mere, qui meurt aussi-tôt de sa

bleffure.

C'eft dans la faison de leurs amours, que ces animaux sont plus redoutables. Mais quelles amours! Elles sont affreuses; & vous ne lirez pas sans frémir, ce qu'on m'a raconté de leurs effroyables accouplements. "Ils soufflent; ils s'appellent, se répondent, & s'approchent. Bientôt vous les voyez cordés ensemble; & ils paroissent comme les tourissons d'un gros cable. Ils se soutennent droits, sur les deux tiers de leur longueur, se regardent la guenle ouverte, comme s'ils vous

SUITE DES ANTILLES. 317 loient se dévorer : puis avançant la tête, l'un vers l'autre, ils sissem, bavent, écument de la maniere la plus

hideuse ... On ne connoît guere de quadrupedes dans ces isles, que ceux que les besoins & la nourriture des hommes, ou la culture des terres y ont fait amener d'Europe; tels que les chiens, les chats, les bœufs, les ânes, les mulers, les chevaux, les brebis, les porcs & les lapins. Les rats & les fouris y ont aussi été apportés de nos climats par les vaisseaux; & l'on n'imagineroit jamais le dégât qu'ils font dans ce pays. Ils mangent le café quand la pulpe, qui environnent cette graine, est encore tendre. Ils rongent les cannes à sucre; & il y a des habitations dont ils détruisent le tiers du revenu.

Les grenouilles sont si grosses, dans certaines isles, qu'on les prépare en fricassée comme des poulets; & souvent les étrangers s'y méprennent. Toutes sortes de poissons ne sont pas également bons à manger; quelquesuns incommodent si sort, qu'on les croit une espece de poisson. La nature a peint ceux de l'Amérique,

O iij

218 SUITE DES ANTILLES. comme les oiseaux du pays, de couleurs brillantes; mais, comme nourriture, ils n'approchent pas de ceux d'Europe, Quelques - uns font bons & délicats; tous les autres en général, ont à-peu-près le même goût. Il n'en est point de plus abondants aux Antilles, que ce qu'on appelle les titiris, ou, pour abréger, les tritris. Ils sont si petits, qu'on en mange un trèsgrand nombre à la fois, avec la cuillier. Aux pleines & aux nouvelles lunes, ils entrent en foule dans les rivieres, où l'on va les pêcher par millions.

Un aliment que la nature fournit encore libéralement à ces ifles, & qui fait la reflource ordinaire des negres, à qui des maîtres avares & cruels ne donnent qu'une partie de leur fubfiftance, font les crabes de terre, de mer ou de riviere, connus ici fous les noms de cériques & de tourlouroux. Les caraïbes n'ont prefque point d'autre nourriture; & les créoles même ne font pas indifférents pour ce mets, qui fe fert fur toutes les tables.

Les tourlouroux font des especes de cancres ou d'écrevisses amphybies,

SUITE DES ANTILLES. 319 dont l'écaille unie & mince , est sur le dos & fur le ventre, d'un rouge plus ou moins foncé, suivant les lieux où ils se trouvent. Les cériques sont une autre espece, dont les unes se prennent dans l'eau douce, les autres dans la mer. Elles font communément groffes comme le poing, ont quatre jambes de chaque côté, dont elles se fervent pour marcher & pour gratter la terre. Elles ont d'ailleurs deux tenailles, ferres, ou mordants qui pincent vivement à leurs extrêmités, & coupent les racines ou les feuilles, dont ces animaux fe nourrissent, Lorfqu'on les prend par une jambe, ou par un de ces mordants, ils laissent ce membre dans la main de celui qui le tient, & s'enfuient. Ces parties se détachent si facilement , qu'on croiroit qu'elles ne sont que collées : il leur en revient d'autres l'année fuivante.

Les crabes font, tous les ans, un voyage à la mer, pour changer d'écaille & déposer leurs œuss." C'est un spectacle admirable, me disoit un naturaliste qui les avoit observées plusieurs sois, de les voir descendre

Oiv

320 SUITE DES ANTILLES. les montagnes aux premieres pluies. Elles quittent les creux d'arbres, les Youches pourries, le dessous des rochers, & les trous qu'elles avoient faits elles-mêmes en terre. Les champs font alors tellement couverts de ces animaux, qu'il faut les chaffer devant soi, pour se faire place, & poser le pied sans les écraser. La plupart se rangent le long des rivieres & des ravines les plus humides, pour se mettre à l'abri des chaleurs. Elles emploient environ fix femaines à ce voyage, & se divisent ordinairement en trois bandes. La premiere, comme l'avant-garde n'est composée que des mâles, plus gros & plus robustes que les semelles. Ils sont souvent arrêtés par le défaut d'eau, & contraints de faire halte, toutes les fois qu'il y a de nouveaux changements dans l'air. Cependant le gros de l'ar-mée se tient clos dans les montagnes jusqu'aux grandes pluies. Il part alors & forme des bataillons d'une lieue & demie de longueur, larges de quarante ou cinquante pas, & si serrés, qu'on apperçoit à peine la terre. Trois ou quatre jours après, on voit suivre

Suite des Antilles. 321 l'arriere - garde en même ordre, & en aussi grand nombre, que les troupes précédentes. Indépendamment de ces bataillons réglés, qui suivent le cours des rivieres & des ravines, les bois sont encore remplis de trasneurs.

" Ces animaux marchent lentement, & choisissent presque toujours le temps de la nuit, ou les jours de pluie, pour ne point s'exposer au soleil. Dès qu'ils voient que le ciel s'éclaircit, ils s'arrêtent à la lissere d'un bois, & attendent que la nuit soit venue, pour passer outre. Si quelqu'un s'approche du gros de l'armée, & leur donne l'épouvante, ils font une retraite confuse à reculons, en présentant toujours les armes en avant, jeveux dire ces redoutables mordants. qui serrent jusqu'à emporter la piece. Ils les frappent de temps en temps, l'un contre l'autre, comme pour menacer leur ennemi, & font un si grand cliquetis avec leurs écailles, qu'on croit entendre le bruit d'un régiment qui fait l'exercice.

"Si la pluie cesse tout-à-fait pendant cette marche, ils sont une halte 322 SUITE DES ANTILLES. générale; & chacun prend son logis où il peut; les uns sous des racines, les autres dans des creux d'arbres, & ceux qui ne trouvent point de gête tout préparé, se de faire eux-mêmes un logement. Il y a des années, où, par l'interruption des pluies, ils sont deux ou trois mois à ce voyage; mais il ne faut quelquesois, que huit ou dix jours d'eau, pour leur saire vuider leurs ceuss.

, Cette opération est d'autant moins difficile, que ces œufs, plus petits que ceux d'une carpe, étant légérement attachés à la queue comme des œufs d'écrevisse, ils n'ont qu'à la secouer pour les faire tomber dans la mer. Aussi-tôt que les petits sont éclos, ils s'approchent des rochers; & bientôt après ils fortent de l'eau, se retirent fous les premieres herbes qu'ils rencontrent, & se disposent à partir avec leurs meres pour la montagne, en observant le même ordre qu'en descendant. Il ne faut pas croire que celles ci les conduisent, comme une poule mene ses poussins; elles ne paSUITE DES ANTILLES. 323 roissent pas même les connoître.

,, Les combats de ces animaux font cruels, fur-tout dans le temps de l'amour. Ils s'entrebattent, fe heurtent de front à diverfes reprifes, à la maniere des béliers; & lorsqu'il s'agit de l'accouplement, le mâle renverse la femeile sur le dos. Ils s'emboîtent, se lient ensemble, ventre à ventre, queue contre queue; & après l'opération amoureuse, le mâle aide sa compagne à se remettre sur ses jambes.

"Les crabes, ainsi que tous les crustacés & les serpents, ont la propriété singuliere de se dépouiller au printemps de leur vieille robe; & alors elles se tiennent cachées dans le sable, jusqu'à ce qu'elles aient recouvré un habit, qui, en les préservant des injures de l'air, leur permette de reprendre des socces, & leur caractere courageux. On en voit qui sont toujours en vedette au bord de la mer, & ont l'industrie d'épier les huitres, ou autres coquillages bivalves, que la marée y amene. La crabe attend qu'elles ouyrent leurs coquilles,

324 SUITE DES ANTILLES. & y jette un petit caillou qu'elle tenoit entre ses pattes, & qui les em-pêche de se resermer : par ce moyen, elle les attrape sacilement, & en sait

fon repas,,.

Les crabes sont une vraie manne pour les isles; & la maniere de les prendre, est d'aller la nuit autour des cannes ou dans les bois, avec un flambeau. C'est alors qu'elles sortent de leurs trous, pour chercher à vivre; & la lumiere du flambeau les fait découvrir aisément. Au moment où l'on veut mettre la main dessus, elles se renversent & présentent leurs serres pour leur dé-fense. Mais alors on les retourne sur le ventre, pour les prendre par-dessus le dos. Il faut être prompt à les faisir; car elles s'écartent peu de leurs trous, & se retirent fort vîte dans les premiers qu'elles rencontrent. On doit, avant que de les emporter, leur lier étroitement les bras dans un fac; fans cette précaution, elles se couperoient les jambes, & s'entre-tueroient.

Il est certaines façons de les accommoder, qui en font une affez bonne nourriture; mais leur chair, quoique Suite des Antilles. 325 d'un goût agréable, est difficile à digérer. Les œus sont plus délicats, ainst que le taumalin, substance verdâtre & grainue, qui se trouve sous l'écaille du dos, & dont on fait leur assaille du dos, & dont on fait leur assaille du dos, de dont on fait leur assaille du dos, de dont on fait leur assaille du jus de citron, délayés avec un peu de sel & de piment. Les œus de crabes tiennent les uns aux autres, comme des grappes de raissins, & rougissent en cuisant.

Je fuis , &c.

A Surinam, ce 2 9 Novembre 2 730.



## LETTRE CXXXII.

## LA GUIANE.

CUR des récits ampoulés de quel-Ques Espagnols visionnaires & enthousiastes, on s'étoit fait en Europe, les plus superbes idées de ce vaste pays. On parloit d'un lac dont le sable étoit d'or, d'une ville dont les toits étoient couverts du même métal, & où régnoit la magnificence la plus éclatante. On ajoutoit que la poudre d'or y étoit si commune, que les habitants dans certaines fêtes folemnelles, s'en couvroient tout le corps, après l'avoir frotté d'un baume gluant, auquel s'attachoit cette riche poussiere; & que, dans le palais de l'empereur, la vaifselle, les meubles, les tables, les sieges, les lits, les armoires étoient composés des matieres les plus précieuses. Ces idées, quelque chimériques qu'elles dussent paroître, éveillerent toutes les puissances. La reine Elisabeth envoya en 1596, une flotte sous le com-

mandement du savant & malheureux Raleigh, pour disputer aux Espagnols ces nouvelles dépouilles. Vous ne serez pas sâchée, Madame, de connoître ce éslebre navigateur, qui, comme vous l'imaginez sans doute, ne trouva ni le lac, ni la ville, ni le palais où tant de richesses devoient être rassemblées

Walter Raleigh, fameux amiral de la Grande-Bretagne, naquit en 1552, d'une famille noble, dans le comté de Devonshire en Angleterre. Au fortir du college d'Oxfort, il servit contre la France dans l'armée des huguenots, fous l'amiral de Coligni. On le vit enfuite en qualité de volontaire, dans les guerres de Flandres, sous le prince d'Orange, d'où étant allé à Londres le hasard le fit connoître de la reine. Un jour qu'il rencontra cette princesse dans un passage étroit & mal propre, il ôta son habit, & l'étendit sur l'endroit sale, où la reine alloit mettre les pieds. Elisabeth lui sut gré de cette galanterie, & parut ne l'avoir jamais oubliée. Il écrivit un autre jour fur un carreau de vitre, dans le palais, avec un diamant: "Je voudrois m'élever;

,, mais je crains de tomber ,.. La reine elle-même mit au-dessous: "Si le cœur ,, te manque, il ne faut pas entrepren-

", dre de monter ".

Raleig, fait pour s'avancer à la cour, par une figure noble, une physionomie heureuse, une adresse insinuante, tourna néanmoins ses vues du côté de la mer. Il y fut encouragé par l'espoir qui animoit presque tous les navigateurs de son fiecle, celui de faire des découvertes. Je passe sous silence ses premieres expéditions maritimes, & son voyage dans la partie septentrionale de l'Amérique, où j'ai dit ailleurs, qu'il avoit fondé un établissement en Virginie. A fon retour, il fut fait capitaine de la garde de la reine, & contracta une liaifon des plus intimes avec une des filles d'honneur de Sa Majesté. Leur amour eut des suites trop visibles; Elisabeth irritée le fit mettre en prison. Elle lui rendit la liberté, mais avec ordre de quitter la cour, quoiqu'il eut fait toutes les réparations nécessaires, en épousant sa maîtresse.

Pendant que ce nuage obscurcissoit sa fortune, il partit pour la Guiane, jugeant par les rapports merveilleux

LA GUIANE. 329 qu'on en faisoit alors, que l'établissement d'une colonie Angloise dans cet excellent pays, seroit un contre-poids à l'augmentation de puissance, qu'apportoit à l'Espagne la conquête du Mexique & du Pérou. Après six semaines de navigation, il vint débarquer dans l'isle de la Trinité, possédée par les Castillans. Le gouverneur étoit un homme courageux, mais cruel, qui, depuis plus de dix ans qu'il occupoit cette place, avoit attiré la haine des Indiens contre toute sa nation. Raleigh espéra qu'en se faisant connoître pour l'ennemi des Espagnols, il gagneroit la confiance des insulaires, & affureroit ses progrès dans le pays. Il attaqua le gouverneur lui-même dans son fort, le fit prisonnier, & donna la liberté à plusieurs captifs, que les Castillans retenoient dans les fers. Parmi eux fe trouverent cinq caciques, attachés à la même chaîne, & renfermés dans un lieu, où, après les avoir arrofés avec du lard enflammé, on les laifsoit mourir de faim. Si on en croit la tradition, on pendoit ces malheureux douze à douze, en l'honneur des faints apôtres.

Pour s'attacher de plus en plus ces fauvages, Raleigh affembla leurs chefs, & particuliérement ceux qui étoient ennemis des Espagnols (c'étoit le plus grand nombre ), & leur dit qu'il étoit fujet d'une reine vierge & très - puilfante, qui avoit plus de caciques sous fa domination, qu'on ne voyoit d'arbres dans leur isle ; que cette princesfe haiffoit les Castillans à cause de leur tyrannie; qu'elle en avoit délivré tous les pays voifins de ses états, & les parties septentrionales du monde; qu'il étoit envoyé par elle, dans leur ille pour les affranchir de la servitude. & défendre leur patrie contre ces cruels usurpateurs. Ensuite, il leur fit voir le portrait de la reine, qu'ils regarderent avec admiration; & l'on eut beaucoup de peine à les empêcher de lui rendre les honneurs divins.

Ces discours, & d'autres semblables, que Raleigh tint dans plus d'une occasion, accoutumerent les habitants au nom & aux vertus d'Elisabeth, & les attacherent aux Anglois par les liens d'une forte amitié. Il s'avança vers l'embouchure de l'Orénoque; mais n'ayant pu aborder à la Guiane, il réLA GUIANE. 331 duisit en cendres la ville de Cumana, qui lui avoit resusé des vivres, & revint en Angleterre, où il sut en grande

estime auprès de la reine.

La mort de cette princesse, qui arriva quelque temps après, le priva d'une puissante protectrice. Le comte d'Esfex l'avoit représenté sous des couleurs peu favorables au roi d'Ecosse, avec lequel il entretenoit des correspondances. Ce prince, qui parvint ensuite à la couronne d'Angleterre, sous le nom de Jacques I, prit de fâcheuses impressions contre Raleigh, & le sacrifia enfin à la vengeance des Espagnols. Il fut condamné à perdre la tête, fur des accusations mal prouvées; mais le roi se contenta de le faire mettre en prison, où il demeura treize ans, profitant de sa retraite, pour composer une histoire du monde. Il fut remis en liberté, à condition qu'il retourneroit sur les côtes de la Guiane; mais son expédition n'ayant pas été heureuse, son procès fut instruit de nouveau, sa premiere sentence confirmée; & il eut la tête tranchée, à la sollicitation de l'ambasfadeur d'Espagne. Ce n'est pas une des moindres taches du regne de Jacques I.

Les Anglois ne furent pas les seuls; qui, éblouis par les magnifiques récits des Espagnols, chercherent à pénétrer dans la Guiane. Immédiatement après la découverte du nouveau monde, les François y avoient déjà fait quelques voyages. Villegagnon, chevalier de Malthe, & vice-amiral de Bretagne, livré aux opinions de Calvin, & piqué de quelques chagrins qu'il avoit effuyés dans l'exercice de sa charge, conçut le projet d'y former une colonie de protestants. Ses desseins surent déguisés à la cour, sous la simple vue de faire, à l'exemple des Espagnols & des Portugais, un établissement François en Amérique. Sous ce prétexte, il obtint de Henri II, deux ou trois vaisseaux bien équipés, qu'il remplit de calvinistes, & arriva sur les côtes du Bresil.

L'amiral de Coligni, qui desiroit d'y établir sa secte, prit à cœur cette entreprise; & Calvin saissit avidement l'occasion d'étendre sa doctrine dans un pays, où toutes les apparences lui promettoient pour ses partisans une pleine liberté. Malheureusement il envoya plus de prédicants que de sujets soumis; & ces ministres, qui vouloient

dominer, comme c'est l'usage, eurent avec le commandant de violentes querelles. Ils exciterent des séditions qui diviserent la colonie; les Portugais en prosterent pour la détruire. Villegagnon renonça à Calvin, traita ses ministres de perturbateurs; ceux-ci le traiterent d'athée; & tous ces beaux

projets s'évanouirent.

Forcés de quitter le Bresil, ceux des François qui renoncerent à leur patrie, se rerirerent dans la Guiane : mais ce ne fut que bien des années après, qu'on y fonda des établissements avoués par le gouvernement. Des marchands de Rouen y envoyerent une colonie de vingt-fix hommes, qui vinrent habiter les bords du Sinamary; d'autres se fixerent fur la riviere de Conamarac; & ces deux troupes s'accrurent par de nouveaux renforts d'hommes & de munitions. Enfin, il se forma une compagnie, avec des lettres-patentes qui l'autorisoient à faire seule le commerce de la Guiane, dont elles marquoient les bornes entre les rivieres des Amazones & de l'Orénoque.

Cette compagnie devint fameuse, par l'intérêt que la cour permit d'y prendre à diverses personnes de qualité, en leur accordant de nouveaux privileges. Elle eut le titre de compagnie de la France équinoxiale, nom qu'on donnoit alors à la Guiane, que les François appellent Cayenne. L'abbé de Marivaux, docteur de Sorbonne, Roiville, gentilhomme de Normandie, & Laboulaie, intendant de la marine, quoique poussés par des motifs dissérents, se réunirent pour la même entreprise. Le zele de la conversion des Américains, animoit feul l'abbé de Marivaux : Roiville avoit envie, diton, de se créer une espece de souveraineté: Laboulaie ne pensoit qu'à faire fleurir le commerce & la marine de France, dont il avoit la direction fous M. de Vendôme.

Ces trois hommes, à la tête de six cents autres, engagés au service de la compagnie, s'embarquerent à Paris, devant le jardin des Thuilleries, pour descendre la Seine dans de grands bateaux, jusqu'à Honsleur. Mais le succès sut malheureux dès l'embarquement: Marivaux, qui avoit été l'ame de l'entreprise, & qui devoit se rendre à Cayenne, en qualité de directeur gé-

LA GUIANE. 335 néral, tomba dans la riviere en donnant ses ordres, & se nova devant la porte de la Conférence. Roiville fut poignardé dans une fédition qui s'éleva sur la route; & de tout ce monde. il ne restoit plus six mois après, que les cadavres de cinq ou fix cents hommes morts de maladie, ou par les armes des fauvages. Une autre compagnie sous le même titre, & sous la direction de la Barre, maître des requêres, rétablit la nation dans cette partie de l'Amérique, dont les Hollandois s'étoient déjà emparés; & cette nouvelle colonie devint bientôt florissante.

Ces mêmes Hollandois, qui nous avoient succédé dans la Guiane, venoient d'y former un magnifique établissement. Forcés, comme, nous par les Portugais, d'abard le Bresil, où ils avoient fait d'abandonner des conquêtes brillantes, ils songerent à se dédommager de leurs pertes, en sondant une colonie sur la riviere de Surinam. Dès l'année 1640, les François s'étoient rendu maîtres de cette contrée, mais les terres y étant marécageuses & mal-saines, ils la quitterent bientôt; & les Anglois qui s'en saissirent, n'en sirent

guere plus de cas. Les Hollandois: dont la patrie n'est qu'un marais, s'en accommoderent mieux ; & l'Angleterre n'eut pas de peine à s'en défaire en leur faveur. Le terrein n'éroit alors si mal-sain que par la multitude d'épaisses forêts, qui empêchoient le vent & le soleil de le dessécher; mais lorsqu'on vit qu'on en pouvoit tirer beaucoup de sucre, on y fit un si grand abattis de bois, qu'on ne tarda pas à res-

pirer un meilleur air.

La nation Hollandoise, destinée à cultiver des marais, & à faire naître des campagnes fertiles, où les autres peuples ne trouvent qu'un terroir ingrat, & des fonds stériles, a porté à Surinam le génie de son pays, qui est de couper des terres en canaux, & y a fait, comme à Batavia, une nouvelle Amsterdam. Sur un fol humide & bourbeux, elle a bâti un fort nommé Zelandia, proche de la ville de Paramaribo; & cette colonie accrue par des François réfugiés, s'est étendue du nord au sud, le long de la riviere dont elle porte le nom. Quelques particuliers ont aussi commencé des habitations sur le Berbice, à l'ouest de SuriLA GUIANE. 337
nam; mais ces derniers établissements,
moins encouragés, ne faisoient aucun
progrès, tandis que les premiers envoyoient en Europe une très-grande
quantité de sucre. Depuis peu de temps,
ils ont aussi essayé de planter du casé
qui a très - bien réussi: il deviendra
encore meilleur, en persectionnant la
maniere de le cultiver.

Par tout ce que je viens de dire; vous concevez, Madame, que la Guiane peut se diviser en deux parties, la Françoise, appellée la Cayenne, & la Hollandoise, autrement dite la province de Surinam, où je compte demeurer encore quelque temps. M. Mauricius, qui en est le gouverneur, & chez qui je loge, me procurera des facilités que je ne trouverois pas ailleurs, pour entreprendre différentes courses, que je dois faire encore sur les côtes de Terre Ferme. En attendant, je vais vous parler de ces deux parties de la Guiane, même de trois même de quatre, car les Portugais & les Espagnols y ont austi des possessions, Je commence par Surinam.

Les premiers établissements Hollandois y surent sondés pas quelques habia

tants de Zéelande, fous la protection des états de cette province. Ces états les céderent à la compagnie des Indes occidentales, qui ne fe trouvant pas en état d'y envoyer les fecours nécefaires, en accorda un tiers aux magistrats d'Amsterdam, un autre tiers à un particulier, & se réserva le reste. Ce partage a fait appeller cette colonie, la société de Surinam; & elle a toujours été depuis sous l'administra-

tion de ces trois propriétaires.

La riviere dont elle a pris le nom, est une des principales de cette contrée. A deux lieues de son embouchure, il y a de chaque côté une redoute, où sont plusieurs pieces de canon, & autant d'hommes qu'il en faut pour défendre ce passage en temps de guerre. Ces redoutes font face aux vaisseaux qui voudroient monter le fleuve, & avertissent la forteresse, placée à une lieue au-dessus, de se tenir sur ses gardes. On l'appelle le fort d'Amsterdam; elle est située au confluent de deux bras de la riviere, & en face des deux redoutes. Elle ne manque d'aucuns des magasins nécessaires, pour toutes sortes de munitions. On y a construit jusqu'à

LA GUIANE. 339
des moulins à vent, pour moudre le
grain de la garnison. En temps de paix,
on n'y entretient guere que cent hommes, sous les ordres d'un capitaine
d'artillerie, qui a le titre de comman-

Pour peu qu'on voulût faire de violence, après avoir passé les redoutes, pour arriver à ce fort, on pourroit courir de très-grands risques au milieu de ces trois feux. Lorsqu'un vaisseau entre dans la riviere, il doit envoyer son passeport, & faire demander la permission de poursuivre sa route. S'il manque à ce cérémonial, on lui tire un boulet, pour lequel il est obligé de payer quinze florins. S'il persiste, il en reçoit un second, dont le prix double; & il triple au troisieme, s'il s'obstine. Un plus long entêtement le feroit couler à fond. S'il obtient le passage, il doit, dès qu'il peut se faire entendre, faluer la forteresse par neuf coups de canon; & elle, à son tour, lui en rend trois autres pour le remercier.

Une des branches de la riviere, où est construite cette citadelle, a d'un côté des plantations de casé; de l'autre des sorêts jusqu'à la ville de Para-

maribo, près du fort de Zélandia. En continuant de monter, on trouve une infinité de canaux, dont les bords, à la distance de plusieurs lieues, sont ornés d'arbres qui forment une perspective de verdure perpétuelle. Dans les intervalles on respire un air frais, & embaumé des plus délicieuses odeurs. Plus haut on découvre un petit bourg, & au-deffus un village, qui ne sont occupés que par des juifs. Enfin, à six lieues plus loin est une grande montagne, où des foldats, toujours armés, veillent sur la conduite des Indiens. Je n'ai pas suivi le cours des autres rivieres, telles que la Copemane, la Sarameca, la Comowine, la Cotica, la Marawine, &c; mais je sais que partout ce sont des terreins cultivés, des plantations fertiles, de riches habitations, & les plus charmants points de

La ville de Paramaribo, capitale de tout ce pays, étoit anciennement un village habité par les Indiens. Elle elf fituée, ainfi que le fort, fur la riviere de Surinam, & éloignée d'environ douze milles de la mer. Elle ne contient guere que huit cents maisons, ayant chacune

LA GUIANE. 341
un jardin. A l'exception de celles du
gouverneur & du commandant, elles
sont toutes bâties de bois, mais avec
beaucoup de régularité, quoique sans
fenêtres, par rapport à la grande chaleur. Elles coûtent depuis cinq jusqu'à
ving-cinq mille florins, tant à cause
de l'énorme cherté du bois, que par
la nécessité de transporter d'Europe les
matériaux nécessaires. La pierre est encore plus rare & plus chere; & la chaus

manque totalement.

Le gouvernement occupe un des côtés de la place d'armes, près de l'endroit où débarquent les étrangers. Il a derriere un fort beau jardin, par où le gouverneur peut se rendre au fort de Zélandia, qui, comme je l'ai dit, n'est pas loin de la ville. On voit, dans presque toutes les rues, des allées d'orangers qui fleurissent deux fois l'an, & répandent en tout temps une odeur des plus suaves. La rade est une des plus belles de l'Amérique : on y compte actuellement près de soixante vaisseaux, outre une infinité de barques, qui donnent à ce lieu un air très-animé.

On ne peut disconvenir que Suria

nam ne soit un séjour redoutable pour la fanté. On y éprouve successivement quatre saisons, qui en rendent la température fort mal-faine, deux de fécheresse, & deux de pluie. Il y regne un équinoxe perpétuel; & les nuits sont très-funestes à ceux qui s'exposent au ferein après les grandes chaleurs du jour. Lorsque le soleil est à son plus haut degré, l'athmosphere embrasée produit, dans les humeurs, une si forte diffolution, & dans le corps une transpiration si continue, si abondante, que toute l'eau qu'on boit passe dans l'inftant au travers des pores, comme si elle fortoit d'une éponge comprimée. Les matelots respirent un air encore moins pur sur les vaisseaux : la chaleur y est étouffante, sur-tout lorsqu'on y a chargé du fucre, dont les vapeurs presque enflammées, interceptent la respiration. Joignez à cela l'inconstance du climat, qui est telle, que les quatre faisons se succedent quelquesois toutes dans le même jour. Les vents y sont fréquents & impétueux, les tonnerres des plus violents; & fouvent, au milieu de la plus grande férénité, tous les météores réunis semblent conspirer à

LA GUIANE. 343 la destruction totale de la colonie.

Ici, comme aux Antilles, & dans presque toutes les contrées de l'Amérique méridionale, on compte trois fortes d'habitants : les blancs, les noirs & les naturels du pays. Ces derniers different peu des autres fauvages, & principalement des Caraïbes, dont ils portent le nom, & paroissent avoir la même origine. Ce sont les mêmes traits, la même couleur, la même taille, les mêmes ornements, la même parure. A l'égard des mœurs, ce sont les mêmes vices & les mêmes vertus ; même respect pour les vieillards, même simplicité, même indolence, même cruauté envers leurs prisonniers, même amour pour la liberté, même éloignement pour le christianisme. Ils ont aussi les mêmes usages, les mêmes amusements, les mêmes cérémonies, les mêmes armes, la même nourriture, mêmes logements, mêmes occupations ; en un mot, ce que j'ai dit des sauvages des Antilles, convient également à ceux de la Guiane. Ils vivent en paix avec les Hollandois, par le soin qu'on a de leur faire rendre justice, & d'empêcher qu'ils ne foient molestés. Ils

Piv

font d'ailleurs d'un très-grand secours, & même absolument nécessaires dans une infinité d'occasions.

Les negres forment la partie la plus nombreuse des habitants de Surinam. Comme ils sont tirés des mêmes régions que ceux de nos isles, il n'y a de différence entr'eux, que celle qui peut provenir du gouvernement sous lequel ils vivent. Ici, par exemple, fiun maître veut affranchir son esclave, outre la perte qu'il fait du prix de son negre, il est encore obligé d'acheter fort cher des lettres de franchise, sans lesquelles aucun noir ne peut être instruit dans la religion chrétienne, ni baptifé. Il faut de plus, que l'esclave ait appris une profession, & qu'il soit en état de gagner fa vie : fans quoi , c'est encore au maître à l'entretenir, de peur qu'il ne soit à charge à la colonie. De-là vous jugez bien, que peu de negres font ici profession du christianisme. Leur religion consiste à croire qu'il y a un Dieu; mais ils ne peuvent s'empêcher en même temps, de se livrer à des superstitions idolâtres. Ils font choix d'un animal qu'ils adorent; & chaque famille a le fien; car le fils n'en connoît pas d'auLA GUIANE. 345
tre que celui de fon pere. Ce culte
absurde ne s'éteint que dans ceux qui,
éclairés des lumieres de la foi, ont demandé & reçu le baptême. Le nombre
en est petit, par les difficultés qu'ils
rencontrent, comme vous venez de le

voir, à obtenir leur liberté.

Lorsqu'un negre devient pere d'un garçon, il va prier son maître de lui donner un nom; si c'est d'une fille, il s'adresse à sa maîtresse. Les premiers mots qu'il leur apprend à prononcer, son jour, maître; le premier devoir qu'il leur inspire, c'est de respecter leurs supérieurs. Ce respect va si loin, que quoique très-jaloux de leurs semmes, les negres se sont gloire d'en être trahis, si c'est avec leurs maîtres qu'elles ont à faire; au lieu qu'ils les empoisonneroient, elles & leurs amants, s'ils s'appercevoient de quelque liaison, soit avec un Indien, soit avec un noir.

En vous parlant autrefois des négresses, vous ai-je dir, Madame, avec quelle facilité celles qui deviennent meres, se débarrassent d'un fardeau qui cause de si mortelles alarmes, & est quelquesois si funcste aux autres

femmes ? Quoiqu'on les applique à des ouvrages très-rudes, jusqu'au moment de leur délivrance, elles ne sont jamais incommodées; & il ne leur arrive aucun des accidents si communs à nos semmes d'Europe. J'ai vu une de ces esclaves, qui, pour avoir commis une faute grave, reçut, cinq ou six heures avant que d'accoucher, plus de cinquante coups de souet sur les sesses, & n'en mit pas son ensant au monde moins heureusement.

Il résulte, des calculs saits sur le nombre des habitants de Surinam, que celui des noirs se monte à plus de quatre-vingt-dix mille, sans y comprendre les negres marons. Ces derniers sorment un peuple redoutable, qui a souvent molesté la colonie. Le gouvernement a fait les plus grands efforts, pour les ramener à l'obésissance : il a mis leur tête à prix. Ils s'en sont vengés, en saccageant les plantations pendant la nuit, en engageant les autres esclaves à égorger leurs maîtres, & à les venir joindre. Ils ont barré les chemins à ceux qui ont voulu les attaquer; ils ont prosité de tous les avantages du terrein, pour multiplier les

DA GUIANE. 347
obstacles, & augmenter la dissiculté
de les poursuivre. On est actuellement
occupé à négocier avec eux un traité
de paix; & l'on parle déjà de leur envoyer, par un détachement de la garnison de Paramaribo, les présents convenables. Voici, m'a-t-on dit, quels
doivent être les présiminaires & les

conditions de ce traité.

"Six conseillers & un secretaire se-" ront députés par la régence; & du , côté des Marons, il y aura feize ., chefs, dont fix viendront habiter la , capitale, pour servir d'ôtages, avec , leurs femmes & leurs enfants. On pro-" mettra à leur nation de ne plus l'in-, quiéter; & il sera permis à chacun " d'eux de s'établir où il voudra. Mais " ils s'engageront à ne pas augmenter , leur nombre, à rendre les déserteurs , qui voudroient se joindre à eux, & à , fournir du secours à la colonie en " temps de guerre. On leur permettra " aussi de commercer avec les blancs; ,, & ils seront regardés comme une na-"tion voifine & libre, avec laquelle , on desire de vivre en bonne intelli-" gence ". On compte vingt-cinq mille de ces negres marons ; ils peuvent de-

vj.

venir plus nombreux; car ils ont prefque tous des femmes; & au défaut des négresses, les Indiennes ne les rebutent

pas.

Les Européens établis à Surinam, ou ceux qui sont nés de peres Européens, forment la troisieme classe des habitants. Il regne entr'eux une liberté, que nous ne connoissons point dans nos pays. A la ville comme à la campagne, en compagnie comme dans fon particulier, chez autrui comme chez foi, rien n'est plus simple, ni moins recherché que la maniere générale de se vêtir. L'habillement ordinaire, à moins qu'on ne fasse des visires de cérémonies, est une veste blanche, un bonnet de coton, & un chapeau par-dessus. Il est pourtant des occasions où l'on étale, comme ailleurs, le luxe & la fomptuosité dans les habits. Nos modes se répandent dans ces contrées, peu de temps après. qu'elles ont été inventées en Europe; & les femmes, à qui le desir de plaire ne permet pas de se négliger, ne sont ni les seules, ni même toujours les premieres à les suivre. Aussi y a-r-il, dans la ville, un grand nombre de boutiques

très-bien fournies en tous genres de marchandises. Le drap, le velours, les étosses, les galons d'or & d'argent, tout y abonde; mais tout y est à un prix excessif, parce que tout y vient de dehors, & qu'on n'a point ici de manufactures. Vous admireriez sur-tout la blancheur éblouissante du linge de table, & du linge de corps; ce sont les mégresses qui le lavent & le repassent. On vante, en Amérique, les cordonniers de Saba, les tanneurs de la Jamaïque, & les blanchisseuses de Surinam.

Les tables y sont servies abondamment, quoique les vivres y foient trèschers. La viande de boucherie se vend dix fols, cinq fols la livre de pain; la volaille n'est pas ce qui coûte le plus. Les riches ont, dans leurs plantations, des negres pêcheurs & chasseurs, qui ne leur laissent manquer ni de poisson, ni de gibier; & quoiqu'on ne recueille point de vin dans le pays, on n'y en consomme pas moins, ni de moins bon que dans toute autre colonie. La délicatesse & l'abondance de ces tables sont encore relevées par un nombre d'esclaves, qui donnent à ces gros Hollandois l'air d'opulence & de faste

qu'on ne pardonne qu'aux grands sei-

gneurs.

Voulez-vous favoir en détail, la vie que mene un Surinamois? Il se leve avec le soleil, c'est-à-dire, à six heures. A peine il est debout, qu'il prend son thé ou son café, pendant que ses negres couvrent la table pour fervir le déjeûné, qui se fait dans toutes les maisons avec du jambon ou autres viandes salées, accompagnés de beurre, de fromage, de bierre forte, & de vin de Madere, Cette table reste ainsi dresfée jusqu'à neuf heures, pour tous les amis qui se présentent. Après ce second déjeuné, il s'occupe de diverses affaires dans sa maison jusqu'à onze heures, & se rend à la bourse. C'est une espece de cabaret, où il boit du ponche, du vin ou de la bierre, jusqu'à une heure, qu'il se retire chez lui pour dîner. Ce repas est bientôt suivi de la méridienne. A quatre heures, on sert le thé; & à cinq, il retourne à la bourse, s'amuse à différents jeux, ou se promene jusqu'au souper. Il va rarement en carrosse; les voitures sont peu communes à Surinam; il faut les faire venir d'Europe; & les frais, ainsi que l'achat &

LA GUIANE. 351.

l'entretien des chevaux sont très-coûteux. Je ne connois que le gouverneur, & cinq ou six des principaux de la ville, qui aient équipage. Quelques autres ont une chaise, uniquement pour la campagne; mais personne ne marche dans les rues sans avoir un negre qui lui porte un parasol. Les femmes ont de plus quelques suivantes qui les accompagnent. En parlant autresois des dames de Batavia, j'ai presque sait le portrait de celles-ci; c'est le même faste, le même orgueil, la même ignorance, la même dureté pour les

esclaves, &c.

Il n'est permis qu'aux Anglois, ou à ceux qui dépendent uniquement de la fociété de Surinam, de faire le commerce dans la province. Aucun vaisseu, de quelque nation qu'il soit, pas même ceux des autres états de Hollande, ne peuvent entrer dans le port pour y négocier. Les Anglois apportent de la viande, du poisson salé, du tabac en seuilles, des planches de sapins, de la farine, des chandelles, &c. ils reçoivent en échange de la mélasse pour faire leur rum: c'est la seule marchandise qu'ils puissent emporter; sans cette condition, l'entrée du port leur seroit interdite.

Les Hollandois, dépendants de la fociété, fournissent le pays de vin, de bierre, de liqueurs fortes, de beurre, de fromage, d'épiceries, de bas, de fouliers, de chapeaux, de toile & d'habits, toutes choses d'autant plus nécesfaires, qu'on n'a ici que deux cordonniers, deux tailleurs, deux boulangers, deux charpentiers, un maçon, & un maréchal; mais en récompense, on y voit beaucoup de médecins, de chirurgiens & d'apothicaires. Il est vrai qu'on forme les esclaves à toutes sortes de métiers; mais comme ils ne peuvent servis que leurs maîtres, les autres sont obligés d'avoir recours à ce peu d'ouvriers qui font dans la capitale. Il est facile de juger que ce petit nombre ne peut suffire à l'entretien de plus de quatre mille habitants, Européens ou Créoles, tant de la ville que des plantations, fans y comprendre onze ou douze cents hommes de troupes réglées, qui font au service de la colonie.

Ces troupes, fous les ordres du gouverneur, nommé colonel en chef par la fociété, & breveté par leurs Hautes-Puissances, font divisées en deux bataillons. Ils ont chacun à leur tête

LAGUIANE. 353 deux lieutenants colonels, quatre ca-pitaines, autant de lieutenants, & d'autres officiers subalternes, le tout à la folde de la Hollande & de la fociété de Surinam. Indépendamment de ces troupes régulieres, les habitants de la ville forment entr'eux trois compagnies de milice, qui, dans un besoin, doivent se trouver prêtes à combattre, étant toujours munies d'armes, de plomb & de poudre, pour la défense de la province. C'est à quoi les capitaines doivent veiller par une visite générale, qui se fait deux fois l'an suivant les ordres du gouvernement. Il en est de même des rivieres où il y a des plantations : chacune d'elles a plusieurs divisions, qui forment de petits corps détachés. Ils doivent se ren-dre à leurs départements, au premier coup de canon qu'on tire en figne d'alarme.

Dans les commencements de la colonie, le gouverneur & quelques membres du conseil jugeoient de tous les différents, en dernier ressort & sans appel. Mais le nombre des colons ayant augmenté, les procès sont devenus plus importants, les affaires plus

multipliées, les contestations plus stéquentes. Les nouveaux venus, en paffant la mer, apporterent avec eux l'esprit de chicane, qui obligea d'établir divers tribunaux, où ils pussent appeller d'un premier jugement à une cour supérieure. Ce n'est pas que les membres de ces différents conseils soient fort verfés dans l'étude des loix. Ce sont des hommes sages, honnêtes & integres, qui, comme nos consuls ou nos baillis, jugent suivant la droiture de leur cœur, & les lumieres d'un gros bon sens.

Le gouverneur est le président né de tous ces tribunaux de judicature. Le premier, appellé cour de police & de justice criminelle, est composé de douze personnes choisies entre les principaux habitants, & nommées par eux. On ne peut aspirer à ces places, sans avoir des biens fonds dans le pays. Elles font toutes à vie, & ne rapportent que de l'honneur. Le second, qui a le titre de justice civile, est formé de douze membres élus par ceux du premier tribunal. Il y a appel de leurs décisions en Europe, au conseil de leurs Haures Puissances. Aussi font-ils totalement indépendants des premiers; & ils LA GUIANE.

fe qualifient, comme eux, de cour souveraine. Le troisseme enfin, est une petite jurisdiction, où se portent les assaires en premiere instance, ou de peu de valeur. Le gouverneur a droit de présider aussi à ces deux derniers conseils; & les juges peuvent être changés tous les quatre ans. Sans être excédé, comme en France, par cette soule d'avocats & de procureurs, qui dévorent la substance de leurs cliens, il y en a cependant encore ici un assez grand nombre, pour satisfaire le goût de ceux qui aiment la chicane.

Les feules especes qui aient cours à Surinam, sont celles de Hollande, à la réserve d'une petite piece de trois sous, que les Portugais y ont introduite; c'est la monnoie la plus basse; & l'on ne peut rien acheter au-dessous de cette valeur. Les repas sont réglés dans les auberges à quarante sous par tête, sans le vin; & la bouteille en coûte trente. Le logement n'y est pas cher, parce qu'on ne couche que dans des hamacs.

Le marché des fruits, des légumes & des esclaves, se tient devant la maison de ville, dans une grande & belle place, garnie d'orangers. Le haut

de cette maison est destiné au service divin. Il s'y fait le dimanche matin en hollandois, l'après-midi en françois. Il y a des ministres de l'une & de l'autre nation, à qui l'on donne d'assez bons appointements. Les Luthériens ont une église superbe, & les juifs Allemands & Portugais deux synagogues. On a aussi établi une espece d'hôpital, où l'on reçoit les personnes âgées, & les orphelins indigents. Il est si bien gouvetné, qu'on n'est point accablé par cette multitude de pauvres, dont fourmillent la plupart de nos villes d'Europe. Les directeurs sont encore chargés de veiller fur ceux qui meurent fans testament : ils avertissent les héritiers, & leur remettent les fonds, après en avoir tiré, pour leur falaire, dix pour cent de provision.

Les revenus de la fociété de Surinam confifent en différents impôts, que les habitants doivent payer à divers bureaux. Dans l'un, on perçoit les droits impofés fur toutes les parties du commerce, fur les vaiffeaux, fur les denrées qui fortent du pays, fur le bois de charpente, qui fe fabrique dans la solonie. On commence par prêle-

LA GUIANE. 357
ver l'argent nécessaire pour payer la
garnison; le reste est remis aux associés.

Le second bureau est celui de la capitale, pour lequel on prend par tête, pour tout le monde, blancs ou noirs, vingt-cinq fols, chaque année, depuis trois ans jusqu'à douze; & cinquante fols depuis douze, jusqu'à soixante.Les blancs, qui ne sont point nés à Surinam, en sont exempts pendant les dix premieres années de leur séjour dans la province. Ce droit se leve ou en argent, ou en fucre fur le pied d'un folla livre, dont le bureau tient compte aux affociés, toute autre denrée n'est point admise. Le gouverneur peut difposer de ces recettes comme il lui plaît, & n'est comptable qu'envers la fociété.

Les autres bureaux regardent les achats, les ventes, l'industrie, l'entrée des vins, des liqueurs fortes, la taxe des maisons, des équipages, des bestiaux, &c. Tour vendeur est tenu de payer un certain droit, & l'acheteur un sol par livre pour ce qu'il acquiert. Chaque habitant est obligé de déclarer par serment, le gain clair qu'il fait dans

358 LA GUIANE.

le courant de l'année, & d'en donner une partie, pour subvenir aux frais des détachements qu'on envoie contre les negres marons. L'argent provenant du droit sur les maisons & sur les bestiaux, est dessiné à l'entretien des chemins & des places publiques. Les pensions du clergé, c'est-à-dire des ministres, se prennent sur la taxe du vinde l'eau-de-vie, de la bierre, & autres boissons enivrantes.

Je suis, &c.

## A Surinam , ce 24 novembre 2730

P. S. Demain, Madame, je pars pour la Cayenne; & mon absence ne sera que d'un mois. Devinez avec qui, & comment je sais ce voyage? Un chien, un negre, un Caraïbe; à pied comme eux, nud comme eux, ou n'ayant de plus qu'eux qu'un gillet de coton, & un caleçon de toile. Nous irons en chassant, & ne suivrons de route que celle du caprice. Les bêtes que nous cuerons, le negre nous les apprêtera; il me servira de cuisinier, le chien de compagnie, le sauvage d'interprete.

## LETTRE CXXXIII.

SUITE DE LA GUIANE.

M ALGRÉ les courses des Européens & de quelques jésuites missionnaires, l'intérieur de ce pays n'est connu que très-imparfaitement. C'est encore une terre vierge, qu'aucun prince, jusqu'à présent, n'a tenté de conquérir. A mesure que nous nous éloignions de la côte, la campagne sembloit s'élever; & nous trouvions, entre les arbres, des terreins plats, découverts, mais quelquefois des prairies marécageuses, qui servent de retraite aux caimans. Les fauts, qui interrompent le cours des fleuves, sont un spectacle pour les voyageurs. Vous favez qu'on donne ce nom à de gros rochers qui barrent le lit des rivieres, & forment des chûtes d'eau plus ou moins grandes, suivant la hauteur des terres. Ils s'étendent quelquefois à plus d'un quart de lieue, & obligent les Indiens de quitter leurs canots, de les isser, & de les transporter beau360 SUITE DE LA GUIANE.
coup au-delà. Il y en a qui, pour s'épargner cette peine, ont la hardiesse de
franchir ces cascades, dont la rapidité
cause de l'essroi. Il en coûte souvent la
vie aux Européens qui veulent les
imiter.

Après plusieurs jours de marche, nous arrivâmes dans une bourgade de sauvages, dont le chef, âgé de cent ans, joignoit à une longue expérience, une fanté robuste, & une présence d'esprit admirable. Il avoit été dans sa jeunesse à l'isle de Cayenne, où le commerce des François lui avoit appris à connoître la dissérence des nations & celle des hommes. Il parloit notre langue avec assez de faci-lité, & la qualité de François me procura un accueil qui me charma.
" J'ai toujours aimé votre nation, me dit-il; vous n'êtes point venus dans ces contrées éloignées, comme les autres Européens, pour y détruire notre race. Vous n'avez pas même attenté à notre liberté; & en devenant nos voifins, vous n'avez pas entrepris de nous rendre vos esclaves. Vous nous avez traités comme des hommes, &

SUITE DE LA GUIANE. 361 nous vous regardons comme nos amis,

comme nos freres ,.

Je profitai de ces dispositions savorables, pour m'infinuer de plus en plus dans les bonnes graces du vieillard. Son grand âge, son esprit & l'excellence de sa mémoire, me firent espérer des éclaircissements sur l'intérieur du pays, & spécialement sur la fameuse ville d'el-Dorado, dont les Espagnols ont raconté tant de merveilles. "Vous n'êtes " pas , reprit-il , le premier François "qui m'air parlé de cette région fabu-" leuse; & pour vous donner quel-" que satisfaction, voici, continua-t-il, " ce que je me rappelle d'avoir souvent , entendu répéter dans mon enfance, " à une vieille femme qui passoit pour " forciere, & que nous appellions la , folle. Mon pauvre Ouaco, disoit-, elle , ( c'étoit le nom de son mari ) " fut pris par des hommes à longues "barbes, (les Espagnols, ) qui ve-" noient de l'orient, & obligé de leur " fervir d'interprete & de guide dans " la recherche d'une ville toute d'or. "Ils arriverent d'abord dans un pays, , dont les habitants ont les yeux fur les " épaules, la bouche dans la poirrine, Tome XI.

"& les cheveux sur le dos: c'est la "plus redoutable de toutes les nations. "Ses armes, qui sont des arcs & des "fleches, ont trois sois la grandeur des "norres. Le poison dans lequel elle "les trempe, est toujours mortel, & "cause des douleurs esfroyables, qui jetent les blessés dans une espece de "rage. Ils deviennent noirs, & la "puanteur qu'ils exhalent, est insup"portable. Je n'oblige personne à me "croire.

"Ces peuples ne firent point de mal "aux Espagnols, & les laisserent passer "tranquillement sur leurs terres. Mais "plus loin, ils rencontrerent des hom-"mes plus méchants, qui en firent périr "une partie, sans autre effort que "de les invessir dans une vallée, & de "mettre le seu aux herbes, dont la "fumée & la slamme les étousserent. "Je n'oblige personne à me croire.

"Cette vallée est frontiere de la "ville d'or; & les habitants ne sont "occupés qu'à en éloigner les étran-"gers. Mais si ces derniers ne sont pas "réunis en corps d'armée, & qu'ils "paroissen n'y être attirés que par la "curiosité, ou l'envie de faire sortune,

SUITE DE LA GUIANE. 363 , ils ne recoivent aucun mauvais trai-, tement. On se contente de leur bou-, cher les yeux, & de leur donner des , gardes pour les accompagner. On les », renvoie ensuite chargés d'or ; car ce " métal y est si commun, qu'on y voit , des montagnes qui en sont couvertes. "Les Espagnols en apperçurent une, , de fort loin, toute éclatante de dia-, mants & de pierreries. Je n'oblige

» personne à me croire.

" Cette vue anima leur courage ; ils », firent une marche forcée, & dans la , crainte que d'autres Européens ne », vinssent avec eux partager ces tré-, for , leur général mit tout le monde " en corps de bataille, & prit posses-,, sion du pays, au nom du grand caci-, que d'Espagne. Amis, dit-il, à ses sol-" dats, vous favez quels foins je me , suis donnés, pour découvrir le puis-" fantétat de la Guiane, le riche royau-, me d'el-Dorado : voici le moment " d'en recueillir le fruit ; ainsi je vous " charge, vous, don François Carillo, " mon lieutenant, de lever cette croix, " qui est à terre, & de la tourner vers , l'orient. Carillo obéit ; toute l'armée on le mit à genoux, fit sa priere; le

Qi

" général prit une taffe pleine d'eau ; , & la but. On lui en présenta une se-,, conde ; il jeta l'eau à terre , aussi , loin qu'il put, tira son épée, & cou-, pant l'herbe qui étoit autour de lui, ", il dit : au nom de Dieu, je me rends , maître de cette contrée, pour ma , nation, & pour le roi mon souverain , seigneur. Après quoi l'on se remit à ", genoux; & tous les affistants répon-, dirent qu'ils défendroient cette con-, quête , jusqu'à la derniere goutte de

, leur fang.

"Le général pénétra deux lieues plus , loin, & arriva dans un village, où , se trouvant le plus fort , il fut traité ,, avec beaucoup d'amitié, par le caci-, que, qui lui fit présent de quantité , d'or. Ouaco eut ordre de lui deman-, der d'où il tiroit ce métal. Il répon-, dit : d'une province voisine, où en , arrachant l'herbe avec sa racine & , la terre qui tient après , on jete l'une , & l'autre dans de grands vaisseaux; , quand on les a bien lavées, on en ,, tire l'or le plus pur. Je n'oblige per-" fonne à me croire.

" Tous les habitants en avoient des plaques fur l'estomac, & des pendants SUITE DE LA GUIANE. 365; reilles. Le cacique ajouta que si on vouloit lui apporter des haches, des stabres, ou des couteaux, il donneroit men se change, des lingots d'or. On lui en sit venir aussi-tôt; & pour chaque instrument de ser, il donna un morceau d'or sin, de la grosseur du prajoie, & sa troupe assecta de ne témos par joie, & sa troupe assecta de ne témos par joie, & sa troupe assecta de ne témos par aucun empressement à la vue de toutes ces richesses. Je n'o- blige personne à me croire.

"Les Espagnols étoient tranquilles, "dans les plus agréables espérances, "lorsqu'au milieu de la nuit, on vint "leur dire que les peuples de la mon-"tagne se mettoient en mouvement "pour les attaquer....... Ici, la sor-"ciere, comme si elle n'eût plus été "occupée que du sort de son cher "Ouaco, se livroit à des hurlements, "qui ne lui permettoient pas d'aches

" ver son histoire.

", Il y a bien de l'apparence, conti-", nua le vieillard, que les Castillans ", furent arrêtés par la résistance des ", peuples de la montagne; à moins, ", ajouta-t-il, qu'on ne prenne le parti ", plus sage, de ne rien croire de ces

, contes de vieilles femmes. C'eft, lui , dis-je, ce que n'ont pas fait les Espa-, gnols ; car on prétend qu'ils ne s'en-, tretenoient alors, à Cartagene, que , de la découverte d'el-Dorado. Un , d'entr'eux écrivoit à un de ses amis, " qu'il étoit arrivé une frégate, avec , une statue gigantesque d'or massif, ,, du poids de quarante sept quintaux. " C'étoit, disoit-on, la divinité d'une , grande province, dont les habitants , ayant pris la résolution d'embrasser ", le christianisme, avoient commencé

" par se défaire de leur idole.

" Ce qui doit le plus étonner ceux » qui connoissent le génie des peuples ", de l'Europe, c'est que des Anglois , eux - mêmes aient donné dans ces " chimeres. Raleigh, le célebre Ra-", leigh, n'a jamais voulu revenir de , cette folle idée. Son entêtement étoit , extrême, & cet bomme ne cessoit de , folliciter la cour, & toutes les com-, pagnies de commerce, de faire les " derniers efforts pour s'établir dans ", ce riche & chimérique pays. Il pro-,, testoit souvent, qu'il emploieroit , volontiers à cette entreprile, le reste , de sa fortune & de sa vie, & dans SUITE DE LA GUIANE. 367 3, un mémoire qu'il fit publier à Lon-5, dres, il donnoit l'évaluation du profit 5, des marcassites & d'autres minerais de 5, la Guiane, qu'il avoit, disoit-il, ex-5, posés à la curiosité des incrédules ...

Dans les divers entretiens que j'eus avec mon vieillard centenaire, il fut fouvent question des sauvages de cette contrée. Vous lirez, Madame, avec étonnement, ce qu'il m'a raconté, touchant la maniere dont ces peuples font leurs capitaines & leurs médecins. "Les premiers, me dit - il, sont les " chefs de nos bourgades, & les géné-" raux de nos armées. Celui qui aspire ,, à cette qualité, fait connoître son in-" tention , en portant une rondache , fur sa tête, baiffant les yeux, & , gardant un profond silence. Il se re-, tire dans un coin de sa case, & s'y ,, fait faire un petit retranchement, qui , lui donne à peine la liberté de se re-" muer. Il ne fort de ce lieu que pour , les nécessités de la nature, & pour , fubir des épreuves terribles, par les-, quelles les autres capitaines le font », paffer successivement. Il observe », pendant quarante jours, un jeune " des plus rigoureux, & durant co

Oiv

, temps-là, on vient matin & soir lui , faire une longue harangue, qu'il , écoute fort patiemment. Il se tient , debout , les mains croisées sur la , tête; & chaque capitaine lui décharge , trois grands coups de fouet. On le ", frappe en trois endroits du corps, aux ", mammelles, au ventre & aux cuisses, " & ce traitement a lieu deux fois par , jour. Dans la plus vive douleur, il , ne doit pas faire le moindre mouve-, ment, ni donner la plus légere mar-

, que de souffrance.

" Cette épreuve finie, il faut qu'il en , subisse une seconde, précédée d'une , nouvelle harangue. On amasse autour , de lui quantité d'herbes très-fortes & , très-puantes, auxquelles on met le ,, feu , sans que la flamme puisse le tou-, cher. La seule sumée qui le pénetre " de toutes parts, lui fait souffrir des , maux étranges. Il devient à moitié , fou , & tombe ensuite dans de si , grandes pamoifons, qu'on le croit , mort. On lui fait prendre quelques ,, liqueurs, pour rappeller ses forces; , mais il n'est pas plutôt revenu à lui-", même, qu'on redouble le feu, avec ,, de nouvelles exhortations.

SUITE DE LA GUIANE. 369; Tandis qu'on le tourmente ainsi, tout , les autres capitaines passent le temps " à boire autour de lui. Enfin, lors-, qu'ils le croient au dernier degré de "langueur, ils lui font un collier & , une ceinture de feuilles, qu'ils rem-" plissent de grosses fourmis, dont la " piquure extrêmement vive, le ré-"veille bientôt par de nouvelles dou-"leurs. Il se leve alors, & on lui verse " fur la tête une liqueur spiritueuse au " travers d'un crible. Il va se laver dans , la riviere la plus voifine, & retourne " dans sa case pour y prendre un peu de "repos. On l'oblige encore de garder " son jeune, mais avec moins de ri-" gueur qu'auparavant; & lorsqu'il a " repris toutes fes forces, il est pro-» clamé capitaine, & reçoit les armes » convenables à cette dignité.

"On n'observe pas une méthode "moins rigoureuse, pour la réception "d'un médecin. Lorsque le temps de "l'épreuve est arrivé, on fait jeûner le "récipiendaire plus strictement encore "que les capitaines; mais au lieu de le "fouetter, on l'oblige à danser avec se "peu de relâche, qu'accablé de lassi-» tude, il tombe sans connoissance. Il

, revient bientôt à lui, par le moyen des , colliers & des ceintures de fourmis; », ensuite, pour le familiariser avec les , plus violents remedes, on lui met , dans la bouche une espece d'enton-», noir par lequel on lui fait avaler », plein un grand vaisseau de jus de », tabac. Cette médecine lui cause des , évacuations qui vont jusqu'au fang, & durent plufieurs jours. Alors, on le , déclare médecin, & revêtu de la puis-, sance de guérir toutes sortes de ma-, ladies. Pour la conserver, il doit jeû-, ner encore pendant l'espace de trois , ans, & il ne peut être appellé à la s, visited'aucun malade, qu'après avoir , achevé ce long cours d'épreuves & , de pénitences ...

Quoique tous ces récits se fissent em françois, par notre vieux fauvage, cependant le peu d'habitude qu'il avoit, depuis long-temps, de parler notre langue, lui faifoit employer quelquefois: des expressions, & sur-tout des constructions de celle du pays Par exemple, dans cette partie de la Guiane, ils ont bien , comme nous, des substantifs & des adjectifs; mais sans distinction de nombre, fans cas & fans articles, S'ils

SUITE DE LA GUIANE. 371 veulent vous apprendre que cette cabane appartient à leur pere, ils disent: cabane pere. Au lieu du pluriel, ils se servent du mot papo, qui veut dire tout. Ainfi, pour fignifier plufieurs hommes, plusieurs femmes, on dir, homme tout femme tout. S'ils représentent un nombre fort grand, ils montrent leurs cheveux, en prononçant ce mot: beaucoup. Ils n'ont qu'une seule terminaison pour tous les genres. S'ils veulent exprimer des qualités contraires à celles des adjectifs, ils ajoutent la négation non s: par exemple, les Anglois sont bons non, pour dire qu'ils sont méchants. A l'égard des nombres, ils ne comptent que jusqu'à quatre ; pour marquer celui de einq, ils montrent les cinq doigts de la main; les deux mains pour celui de dix; les mains & les pieds, pour celui de Vingt ..

Les autres usages des sauvages de la Guiane, à quelques dissérences près, sont les mêmes que ceux des Caraïbes. Lorsque la mort leur enleve un vieillard, ils l'enterrent dans la case où il avécu, sans autre cérémonie que de s'enivrer en son honneur. Ils croient, par-là, lui témoigner le plus grand rese

372 Suite de la Guiane. pect. Mais lorsqu'ils jugent que les chairs sont consumées, ils assemblenc leurs voisins, déterrent les os, les brûlent, & en mettent les cendres dans leur boisson, pour les avaler dans une fête éclatante.

Après avoir quitté notre vieillard, nous nous enfoncâmes dans l'intérieur des terres, & nous y trouvâmes beaucoup de gibier. En traversant les forêts, nous vîmes des cerfs, des fangliers que nous ne tirâmes pas ; ils eussent été trop difficiles à emporter. Nous nous contentâmes de tuer des agoutis, petits animaux qui terrent comme nos lapins. Ils sont de la grosseur d'un lievre, ont la couleur du cerf, le museau pointu, de petites oreilles, les jambes courtes & menues. Les canards, les farcelles, les bécasses, les ramiers, les tourterelles, les perdrix, les faifans, les perroquets de toutes les especes, volcient autour de nous; & nous n'étions embarrasses que sur le choix. C'est vous dire que nous eussions bien pu faire bonne chere, si nous avions en la commodité d'apprêter toutes des différentes sortes de viandes. Les rivieres washing sold speciencial share

SUITE DE LA GUIANF. 373 nous offroient une égale variété de poissons. Mon negre me faisoit souvent manger du paka: c'en est un fort délicat, qu'on peut comparer à la dorade de Provence. On le trouve dans le plus fort du courant. Il est d'ordinaire tellement attaché à sucer une espece de mousse qui naît contre les rochers, qu'on peut en approcher de fort près sans qu'il s'en apperçoive. Mon autre compagnon mangeoit aussi quelque-fois des serpents, & m'assuroit que c'étoit un mets délicieux. Nous en vimes depuis huit jusqu'à vingt pieds de long, & gros comme la cuisse d'un homme.

Nous passames sur les terres de plus de quinze nations disserentes, dont quelques-unes sont prosession du christianisme, sous la conduite d'un missionnaire. Celle qu'on appelle les longues oreilles, les ont en esset pendantes jusques sur les épaules. C'est à l'art, non à la nature, qu'elles sont redevables de ce bizarre ornement. On perce les oreilles des ensants; on y passe de petits morceaux de bois, pour empêcher que le trou ne se referme; & l'on augmente le volume, jusqu'à ce que l'ongmente le volume properties des metres de les passes de les passes de l'en les passes de la contra les passes de la contra les passes de la celle passes de les passes de la contra les passes de la contra les passes de les passes de les passes de la contra les passes de les passes de la contra les pa

verture ait deux ou trois pouces de diametre. On grave sur ce bois des sigures grotesques, peintes en noir ou en rouge, & qui, attachées aux oreilles, donnent à celui qui les porte un air tout-à-sair rsible: mais c'est au gré de ces bonnes gens, une de leurs plus belles parures. Vous avez vu que ce goût n'est point particulier aux sauvages: plusieurs nations Asiatiques comprent aussi pour un agrément l'avantage de porter de longues oreilles, comme autresois en France l'envie d'avoir un grand pied, avoit sait imaginer ces souliers qu'on appelloit à la poulaine.

Mon negres'étant trouvé incommodé pendant la nuit, voulut le lendemain voir un médecin qui demeuroit à quelque distance de la bourgade où nous avions couché; mais on lui dit que cet homme laissoir mourir d'inanition ceux qui l'alloient consulter, & proposoit ensuite à leurs veuves de les épouser. Il étoit en esset le mari de trois semmes, qu'il n'avoit eues que par ce

moyen.

Le chef de cette même bourgade, venoit de recevoir, du gouverneur de Cayenne, un brevet d'officier, avec

SUITE DE LA. GUIANE. 375 la canne de commandement. Cette canne est un jonc orné d'une pomme d'argent, aux armes de France, qui se donne de la part du roi aux capitaines fauvages. Cet homme me voyant fort tourmenté des cousins, me proposa de me mener dans ce qu'il appelloit la tocaye. C'est une case écartée dans le bois, qui ressemble à nos glacieres. Les Indiens pour se garantir de l'importunité de ces insectes, s'y rendent vers les huit heures du foir, & em filence, de peur que ces petits animaux ne les suivent; car leur instinct les portent à aller où ils entendent du bruit. La tocaye renferme quelquefois trente ou quarante personnes; & il y fait une chaleur infupportable. Ces cousins, un peu plus gros que les nôtres,, font quelquesois en si grand nombre, que pour prendre ses repas, il faut se retirer dans quelque coin obscur ou manger en se promenant. On en diftingue de deux fortes, connues sous les noms de moustiques & de marin-gouins. Ces derniers bourdonnent sans cesse; les premiers piquent sans faire aucun bruit. Les uns tiennent en éveill par leur bourdonnement, & semblene

avertir d'être sur ses gardes. L'attaque des autres étant imprévue, en devient plus dissicile à éviter. Cependant, soit que le bourdonnement fatigue, soit qu'on n'aime pas à être menacé continuellement, les maringouins sont, de l'aveu de tout le monde, plus détessés

que les moustiques.

Nous avancions à grands pas vers la hauteur de la riviere d'Ouy-à-Pok; & nous nous trouvâmes au milieu de trois nations nombreuses, qui sont les Pirious, les Acoquas, & les Palicours. Ces derniers sont dans l'usage de se graver sur la figure, des barres, ou des lignes circulaires qui, traverfant le menton, vont d'une oreille à l'autre. Ils donnent à cette espece de masque, le nom de jouparat, & les François celui de barbe à la palicour. Chez ces mêmes Indiens, les enfants mâles vont tout nuds, jusqu'à l'âge de puberté; alors ils reçoivent la camisa. Je crois vous avoir dit que c'est un morceau de toile que les sauvages passent entre leurs cuisses, & qu'ils laissent pendre devant & derriere, par le moyen d'une corde qu'ils ont à la reinture. Avant que de le prendre chez-

SUITE DE LA GUIANE. 377 les Palicours, ils font affujettis à des épreuves fort dures : on les oblige à jeuner pendant plusieurs jours, & à rester dans leurs hamacs comme s'ils étoient malades. On les fouette fréquemment; & ces petites cérémonies servent dans leurs idées, à leur inspirer de la bravoure : dès qu'elles sont achevées, ils deviennent hommes faits.

Une autre coutume plus extraordinaire chez le même peuple, c'est que les femmes mariées font absolument nues. Elles portent étant filles, une espece de tablier d'environ un pied en quarré; mais du moment qu'elles ont un mari, elles restent entiérement découvertes, persuadées que leurs charmes, une fois exposées à la vue d'un homme, peuvent l'être indifféremment

aux yeux de tous les autres.

Jusqu'à présent je n'ai nommé que les nations Indiennes, connues des François & voifines des côtes. Celles qui sont entiérement enfoncées dans les terres, doivent être plus nombreuses; mais leur distance les unes des autres, & la difficulté de pénétrer dans une région si vaste, par d'affreux déferts, des forêts de cent lieues, & des

378 SUITE DE LA GUIANE. rivieres innavigables, ne permettent guere de se procurer les informations qu'on desire, & moins encore d'y tenter quelque commerce. Joignez à cela l'ignorance des langues, & fur tout la férocité des habitants, qui n'ayant jamais vu d'Européens, tueroient également un voyageur pour le plaisir de lui enlever ses habits, & pour celui de le manger; car il est certain qu'ils sont tous anthropophages. A l'égard de ceux qu'on nomme Indiens des côtes, leur nombre ne monte pas à plus de douze ou quinze mille. Depuis près d'un fiecle, on s'efforce de leur communiquer des principes d'humanité & de religion. Les jésuites en ont rassemblé une partie dans des habitations régulieres, & ne cessent point d'y exercer leur zele.

Les Palicours, amis des François, nous fournirent un canot pour defcendre l'Ouy-à-Pok. C'étoit le tronc d'un arbre creusé, terminé en pointe, & qui pouvoit contenir cinq ou fix personnes. Nous trouvâmes plusieurs sauts, qui nous donnerent d'abord beaucoup de peine; mais ensuite notre navigation n'eut plus rien de difficile. Nous rencontrâmes une bande nombreuse d'Acoquas, qui enivroient la riviere; c'est le terme dont se servent ces sauvages, pour exprimer le secret qu'ils ont de prendre le possson, en l'étourdissant par le moyen d'un certain bois qu'ils jetent dans l'eau, & dont il est très-friand.

Pour ne pas vous entretenir trop long-temps de ces petits détails, je supprime d'autres circonstances de notre route, jusqu'au fort d'Ouy - à - Pok. Celui qui commande pour le roi dans cette forteresse, me fit un accueil, dont je ne puis trop me louer. Cette place étoit dans un état lamentable, par les malheurs qu'elle avoit essuper les malheurs qu'elle avoit essuper les malheurs qu'elle avoit essuper les dans la derniere guerre. La sensibilité avec laquelle un missionnaire, témoin de cet événement me l'a raconté, ne me permet pas d'altérer ses expressions.

"A peine la guerre fut-elle déclarée, en Europe, entre la France & la Grande-Bretagne, que des corsaires Anglois vinrent croiser aux isles, sous le vent de Cayenne, dans l'espérance, de prendre des vaisseaux, & de piller quelques habitations. Comme ils manquoient d'eau, ils approcherent, de la riviere d'Ouy-à-Pok. Quelques

"Indiens, qu'ils arrêterent, leur dons nerent des connoissances sur cette , colonie , dont ils ignoroient l'exis-, tence. D'autres leur servirent de gui-", des; & tout concourut à la perte

,, de ce poste. " Ce fut le 6 novembre de l'an-, née 1744, que les Anglois vinrent " mouiller à la montagne d'Argent, ,, nom que l'on donne à la pointe in-, térieure de la baie d'Ouy-à-Pok. " Après avoir reconnu la fituation, les " forces, & généralement tout ce qui ,, regarde le fort, ils se déterminerent ,, à le surprendre ; & la nuit du 11, ils , descendirent à cinquante toises de , la palissade. La sentinelle de la porte ,, crut que c'étoit des Indiens ou des ", negres domestiques, qui vont & , viennent assez souvent pendant la ,, nuit. Elle cria, on ne répondit point; ", elle donna l'alerte dans la place; & " chacun s'éveilla en surfaut. Mais les ", Anglois étoient déjà dans le fort; & , à la faveur de cris effroyables, & ", d'un feu très-vif de leur mousquet-" terie , ils jeterent une telle épou-, vante dans les esprits, que chacun " connoissant la foiblesse du poste, ne

SUITE DE LA GUIANE. 381 , vit d'autre ressource, dans le pre-, mier mouvement de sa terreur, que " la fuite. Le commandant tira pour-" tant, & blessa au bras le capitaine "Anglois, le feul des deux côtés qui , reçut une blessure. Tout fut livré "au pillage; & moi-même, continue "le missionnaire, je sus mis au rang "des prisonniers. Sur quelques repré-, fentations que je voulus faire, on me , répondit que c'étoit le roi de France, » qui le premier avoit déclaré la guerre », aux Anglois; qu'en conséquence les "François avoient déjà fait, au Cap-" Breton, contre les sujets du roi d'An-», gleterre, ce qui leur arrivoit à eux-" mêmes à Ouy-à-Pok; avec cette », différence, ajoutoient les corfaires, , que les François ayant mis le feu à , notre fort, il y eur plusieurs per-, fés dans l'incendie.

"Dès qu'il fut jour, le pillage re-"commença avec la même confusion "& le même désordre que la veille; "chacun apportoit, & jetoit en tas "ce qui lui tomboit sous la main. L'un "arrivoit, revêtu d'une de mes sou-"tanes; l'autre avec une jupe ou un

a tablier ; un troisseme avec un bonnet quarré sur la tête. Il en étoit de même , de ceux qui gardoient le butin ; ils , fouilloient dans ce monceau de har-", des ; & quand ils trouvoient quelque , chose qui leur faisoit plaisir , comme , une perruque, un chapeau bordé, , un habit, une culotte, ils s'en revê-, toient aussitôt , faisoient quatre ou , cinq tours de chambre, en s'exami-" nant avec complaifance, & ensuite , reprenoient leurs haillons. Cétoit , comme une troupe de finges, ou com-" me des sauvages, qui ne seroient

, jamais sortis de leurs forêts ,..

Les missions établies à Ouy-à-Pok, sous la direction des jésuites, comprennent différentes nations. Il paroît, par le récit qu'on m'en a fait, qu'elles sont gouvernées comme celles du Paraguay; que les chrétiens y font affujettis à un grand nombre d'exercices spirituels, auxquels président les missionnaires. Ceux-ci font le bonheur de ces barbares, puisqu'ils établissent entr'eux l'union & la paix, leur procurent une infinité de commodités . & les mettent à l'abri des maladies & de la misere. Mais c'est à quoi se bornent aujourSUITE DE LA GUIANE. 383 d'hui tous leurs foins; on ne leur connoît plus cette glorieuse curiosité, qu'ils savoient si bien allier autresois avec les devoirs de leur profession, & qui leur a fait rendre aux sciences humaines autant de services qu'à la religion. Ils croient présentement en avoir assez dit dans leurs relations, en nommant quelques églises qu'ils ont formées, sans jamais jeter leurs re-

gards fur d'autres objets.

Malgré les plus vives instances pour nous retenir à Ouy-à-Pok, nous partîmes pour Cayenne. Par ce nom, on peut entendre l'ille, le gouvernement ou la ville. Le gouvernement s'étend à plus de cent lieues sur le continent ; il est borné à l'occident, par la riviere de Maroni, qui le fépare de la colonie de Surinam, & au midi, par la rive septentrionale du fleuve des Amazones, où les Portugais ont des forts. Les Hollandois, malgré les bornes marquées par le Maroni, nous disputent encore quelques terres en deçà de cette riviere; & les Portugais de leur côté, s'emparent insensiblement de ce qui nous appartient. Il y a vingt-huit ou trente ans, qu'ils poufferent la hardiesse jusqu'à

384 SUITE DE LA GUIANE. venir faire un abattis d'arbres sur le Ouy-à-Pok, & à ériger sur un poteau

les armes de Portugal.

L'isle qui donne son nom à tout le gouvernement, n'en est guere que la cinquieme partie. Elle est formée par la riviere de Cayenne, qui se sépare en deux bras, dont le principal, qui garde son nom, se jette dans la mer à l'ouest. L'autre coule de côté de l'est, & se nomme Mahuri, d'une pointe de terre où il se joint à l'océan. L'isle presque entiere, à qui l'on donne quinze ou seize lieues de circuit, est une terre sablonneuse, relevée de collines, fur lesquelles on cultive des cannes de sucre, du rocou, de l'indigo, du cacao, du café, du mais, du manioc, &c. Le reste est un terrein fort bas, & si marécageux dans quelques endroits, qu'on ne peut aller par terre d'un bout de l'isle à l'autre; aussi est-on souvent obligé de faire de longs détour pour se rendre aux plantations. Il y a pourtant des cantons, furtout du côté de la mer, où ces marais font couverts de mangliers si épais, que leur entrelacement forme une espece de chaussée, sur laquelle on peut

SUITE DE LA GUIANE. 385 marcher pendant plusieurs lieues comme sur la terre ferine. Le manglier est un arbrisseau semblable au faule, qui croît jusques dans l'eau de la mer, & par la disposition de ses racines empéche l'abordage des vaisseaux, & assure aux poissons une retraite contre les pêcheurs.

L'air de Cayenne, autrefois fort malfain, y rendoit les maladies très-fréquentes. Les enfants y mouroient prefque aussi - tôt qu'ils voyoient le jour; mais depuis que le pays est désriché on commence à s'y mieux porter. On n'y connoît pas même cet affreux mal de Siam, qui fait tant de ravages à la Martinique & à Saint-Domingue; les sevres malignes & la petite vérole y sont rares; & l'on n'y ressent point ces vives chaleurs qui sont la principale incommodité des autres isses. Un vent d'Este qui s'éleve chaque jour à huit heure du matin y rastraîchit l'air.

Le commerce de l'ille consiste principalement en sucre & en rocou; encore s'en fait - il peu de l'un & de l'autre, parce que les habitants manquent de bras pour y travailler. Aussi les navires y passent ils quelquesois près d'un

Tome XI.

an pour attendre leur cargaifon. Les marchandises qu'on y apporte de France, sont le vin, l'eau-de-vie, la farine, de la viande salée, des merceries, des ferrements pour négocier avec les Indiens. Les bœufs y sont très-rares; il est même défendu d'en tuer sans une permission expresse, parce qu'on veut Ieur laisser le temps de multiplier. On y trouve quantité de chevaux depuis que les Anglois de Boston & de la nouvelle Yorck traitent avec la colonie. On nourrit aussi des moutons & des chevres fans autre soin que de mettre le feu dans les favanes. Ces terres brûlées avant la faison des pluies, produisent de l'herbe excellente : aussi le mouton & le bœuf sont-ils meilleurs à Cayenne que dans les autres isles, où la viande de boucherie est détestable.

Le plus grand obstacle à la multiplication des bestiaux vient des tigres, surtout de ceux qu'on nomme dans le pays, tigres rouges, & qui passent du continent à la nage pour chercher leur proie. On est souvent obligé d'assembler les negres & les Indiens pour donner la chasse à ces surieux animaux. L'usage est de promener en triomphe SUITE DE LA GUIANE. 387 dans les habitations la mâchoire du tigre: & chacun fait fon présent à celui qui l'a tué.

La faison des pluies, qu'on nomme hiver dans toute l'Amérique méridionale, commence à se déclarer dans cette isle au mois d'octobre. On les appelle pluies d'acajou, parce que ces fruits muriffent alors; & bientôt ils sont suivis de pluies si continuelles, si abondantes, qu'on a peine à conserver les meubles dans les maifons, tant elles causent d'humidité. Mais c'est le temps où le bétail trouve par-tout de bons pâturages; au lieu qu'en été les campagnes sont quelquesois si arides, que les chevaux, les bœufs, &c. périsfent de soif & de faim. Les moustiques, les maringouins, les coufins, les poux de bois, les fourmis, les scarabées, les crapauds seroient d'autres sléaux par ·leur nombre & leur voracité, si tous ces infectes ne se faifoient une guerre mutuelle, où ils se détruisent réciproquement. Rien n'est plus meurtrier qu'une fourmi passagere, qu'on appelle vulgairement fourmi coureuse. Aussi - tôt qu'elle arrive dans un canton, elle y tue tout ce qu'elle trouve, mouches,

guêpes, araignées, & jusqu'aux rats; de quelque grosseur qu'ils soient, elles

en font de véritables squelettes.

La situation de la ville de Cavenne est à l'occident de l'isle, où la nature & l'art ont également contribué à la fortifier : elle forme un exagone irrégulier, défendu par un fort qui commande de toutes parts, & par dissérentes batteries de plusieurs pieces de canon. On y compte deux ou trois cents maisons bâties de terre ou de bois, & dont les plus apparentes & les plus commodes font celles du gouverneur & des jésuites. Ces derniers desservent la paroisse, dont l'église, quoiqu'assez petite, est le plus bel édifice du pays. La garnison est actuellement composée de deux cents hommes; on parle de l'augmenter de quelques compagnies. Outre l'état major, il y a un conseil fouverain, où le commissaire ordonnateur préside en l'absence du gouverneur & de l'intendant.

La nécessité de faire valoir les terres, oblige les propriétaires de se tenir dans leurs plantations, dont ils préserent le séjour à celui de la ville. L'abondance y regue, particuliérement à l'arrivée

SUITE DE LA GUIANE. 380 des vaisseaux. On y fait très - bonne chere; & il n'y a point d'habitant aifé qui n'entretienne une basse-cour, où l'on éleve de la volaille. L'isle produit toutes les especes de gibier qui se trouvent dans le continent; & le poiffon est excellent dans les rivieres & fur la côte. Chaque plantation a fon jardin qui fournit toutes fortes de légumes; & quoique les fruits d'Europe s'accommodent peu du climat, on ne laisse pas d'y manger d'affez bonnes figues. La vigne y vient à merveille; mais on a beaucoup de peine à fauver le raifin des oiseaux, & sur - tout des fourmis. L'agrément qu'on goûte à la campagne rend la ville affez déserte. Ce n'est qu'aux grandes fêtes ou dans le temps des revues qu'elle est passablement habitée. On voit alors arriver tout le monde . les uns dans des canots , les autres dans leurs hamacs avec une fuite de negres & de négresses qui portent les provisions.

La colonie françoise de Cayenne a éprouvé, en différents temps, & de nos jours même, des échecs & des accroissements. Au commencement, les habitants s'attachoient à faire valoir

SUITE DE LA GUIANE. leurs plantations; & le profit qu'ils faifoient avec nos navires, excita la jalousie des Hollandois, qui étoient en possession de nous vendre leurs denrées. Ils envoyerent des vaisseaux pour se rendre maîtres de l'isle; & lorsqu'ils s'en furent emparés, ils en augmenterent les fortifications & l'artillerie. Une efcadre, sous le commandement de M. d'Estrées, les en chassa; & les François y rentrerent avec de nouvelles familles qui vinrent s'y établir. Tout ce qui pouvoit être un objet de commerce, fur de nouveau cultivé avec ardeur; les flibustiers y apporterent les richesses de la mer du sud; & enfin la province redevenoit florissante, lorsque, dans la vue de surprendre Surinam, les habitants s'engagerent dans une entreprise contre les Hollandois. L'expédition fut malheureuse; & les Cayennois, faits prisonniers, furent transportés aux iles

inviterent à se fixer.

Cette disgrace a réduit la colonie dans un état de soiblesse, dont il lui sera dissicile de se relever. On parle cependant de la rétablir, en y envoyant de nouveaux secours de France,

Françoises, où d'autres espérances les

SUITE DE LA GUIANE. 391 & principalement beaucoup de familles Allemandes. Le fuccès dépendra des moyens qu'emploiera le ministere pour les faire subsister, ainsi que du choix de ceux qu'il mettra à la tête de cette entreprise. S'ils manquent d'activité, de prudence ou de zele, si plus occupés de leurs querelles particulieres que du bien général, ils agissent par des vues & des intérêts opposés, la colonie retombera dans son ancienne disgrace; & les millions destinés à repeupler ce pays, n'auront servi qu'à le dévaster.

Je suis, &c.

A Cayenne, ce 2 7 Décembre 2 750.



## LETTRE CXXXIV.

## SUITE DE LA GUIANE

J'Avois promis de retourner à Suri-nam; j'ai fait ce voyage le long de la mer pour être toujours parmi des François. Ils occupent le poste de Courou, à quatorze lieues de Cayenne, & plus loin celui de Sinamari, l'un & l'autre défendus par des forts & du canon. Les missionnaires, après beaucoup de travaux & de soins pour apprendre la langue des différentes nations barbares qui habitent ces contrées, en convertirent un assez grand nombre, & les déterminerent à se fixer près d'eux, en bâtiffant un village & une église. Ce qu'il y a de singulier dans l'établissement de Courou, c'est que n'ayant point d'argent pour payer l'entrepreneur qui dirigeoit la construction des bâtiments, ils eurent assez d'éloquence pour engager leurs néophites fauvages à faires cinq pirogues, propres à contenir chacune cinquante hommes, que l'architecte prit en paiement. Les femmes, de

SUITE DE LA GUIANE. 393 leur côté, filerent entr'elles du coton pour huit hamacs, qui acheverent de fatisfaire l'entrepreneur. Cette peuplade est située dans une belle anse, arrosée par la riviere de Courou, & fortisée par des palissades, de petites redoutes, & des especes de bastions. Toutes les rues, tirées au cordeau, aboutissent à une place, au milieu de laquelle est bâtie l'église où les sauvages Calibis se rendent deux sois par

jour pour la priere.

Cette partie de la Guiane est, sans contredit, la meilleure, la plus fertile, la plus abondante en choses nécessaites à la vie. Les étrangers y sont reçus parfaitement. Les semmes y ont de l'esporit; & la propreté qui leur est naturelle, contribue à la santé dont elles jouissent. Peut-être poussent-elles trop loin leur parure; car ici, comme dans toutes les colonies, les maris sont obligés de faire pour elles une dépense extraordinaire à l'arrivée de chaque vaisseau. Une loi qui éloigneroit le luxe des familles particulieres, feroit la richesse de la province.

Malgré la multitude de ses produc-

394 SUITE DE LA GUIANE. zions naturelles, je doute qu'elle puisse fe paffer des secours d'Europe, & particuliérement de nos farines pour la fubsistance des troupes, des colons & des esclaves. Pour augmenter les vivres que fournit le pays même, la cour recommande aux intendants & aux gouverneurs d'en encourager la culture; mais comme l'événement peut ne pas répondre à leurs soins, il seroit important d'aprécier l'étendue de cette ressource. Elle consiste, en général, dans trois fortes d'aliments, qui sont les grains, les fruits & les racines. Entre ces dernieres, c'est le manioc qui tient le premiet rang dans presque toute l'Amérique méridionale. On le distingue en rouge & blanc : celui-ci, quoique plus rare, croît plus promptement, rend beaucoup moins, & se pourrit plus facilement en terre. Il n'a pas besoin, comme l'autre, d'être rapé & exprimé pour être mangé. On peut absolument le faire cuire sous

Le manioc rouge se plante en tout temps, & résiste assez bien aux variations du climat. Il se plast dans les terres légeres, & vient difficilement dans les

la cendre.

SUITE DE LA GUIANE. 395 terres grasses. On le fouille, au bout d'un an, dans les bons terreins; il est plus de temps à donner, & produit moins dans les médiocres. Le trop de pluie le fait pourrir; la sécheresse le conserve en terre plusieurs mois après

avoir acquis sa maturité.

Il y a deux manieres de préparer. cette racine, en farine & en cassave. Dans l'un & l'autre cas, il faut la peler, la laver, la raper, & la mettre dans des especes de sacs ou de chausses pour en exprimer & faire fortir tout le suc, qui est un poison des plus subtils. Après cette préparation, si l'on veut faire de la farine de manioc, on desseche sur le feu cette rapure, en l'agitant sans cesse pour empêcher les parties de s'unir. Si, au contraire, on aime mieux la cassave, on étend la rapure, de l'épaisseur d'un demi-doigt, sur une platine de fer ; le feu en lie bientôt les différentes parties; on la retourne; & un instant après on a une galette mince, large & ronde; qu'on appelle cassave. La farine de manioc a, sur elle, l'avantage de s'arranger plus aisément dans les magasins, de se transporter plus facilement, de se conserver plus long-temps.

R vi

396 SUITE DE LA GUIANE.

Plusieurs inconvénients empêchent de faire, de cette nourriture, une sub-sistance assurée, principalement en temps de guerre: ces inconvénients sont la lenteur de cette production, la longueur de sa préparation, la difficulté de la tenir seche, soit en cassave, soit en farine; la répugnance qu'ont pour elle les Européens, & ensin sa qualité, qui étant froide par sa nature, relâche néeessairement l'estomac.

J'ai dit que le suc de manioc est un poison : voici des faits que je tiens d'un médecin de Surinam. Il en a mis dans un vase; & à peine un char l'eutil avalé, qu'il fit des efforts considérables, mais inutiles pour vomir, Deux minutes après il ne fit que tourner de côté & d'autre avec des anxiétés fuivies de convulsions; & il expira au bout de vingt-deux minutes. Le même médecin donna à un chien de boucher une once & demie de ce même fuc : l'animal fit d'abord des hurlements terribles, & mourut une demi-heure après avec des mouvements convulfifs.

A l'ouverture de chaque corps, on

SUITE DE LA GUIANE. 397. trouva, dans les deux estomacs, la même quantité de liqueur que ces animaux avoient avalée, sans aucun changement de couleur, sans la moindre altération dans les visceres, sans nulle inflammation ni coagulation dans la masse du sang : d'où le docteur conclut que le poison n'avoit agi que sur le genre nerveux; & qu'étant une fois dans l'estomac, la mort est inévitable, à moins d'avoir recours à un remede constaté par l'épreuve suivante. Il sit prendre à un chat du jus de manioc; & après les tournoiements, les convulsions, les efforts pour vomir, il lui fit avaler de l'huile chaude de navette, que l'animal rejeta auffi-tôt avec une partie du poison. Se trouvant un peu soulagé, il reposa deux minutes, recommença à vomir avec une évacuation abondante d'urine & d'excréments; & quand on l'eut détaché, il se sauva à toutes jambes. Cette expérience montre qu'on peut également sauver un homme qui auroit mangé de cette racine.

Mais voici, Madame, une épreuve bien autrement importante que les précédentes, & que je rapporterai de même,

398 SUITE DE LA GUIANE. non pour prouver la subtilité de ce poison, elle n'est malheureusement que trop reconnue, mais pour vous apprendre jusqu'où le plaisir de tuer peut pousser un médecin. "Un de mes amis, dit-il, me confia qu'il vouloit punir de mort un de ses esclaves très-coupable. Comme j'étois curieux de connoître toujours mieux l'effet de ce poison, je le déterminai à l'employer pour se défaire de son negre, avec promesse d'une fidélité inviolable à garder le secret , d'affister moi-même à l'exécution . & de faire ensuite l'ouverture du cadavre. Je lui donnai trente-cinq gouttes de cette liqueur; & à peine les eut-il avalées, que ce misérable fit des contorsions & des hurlements horribles. Ils furent suivis d'évacuations, de mouvements convullifs, & en fix minutes, mon homme fut expédié. Trois heures après, j'en fis l'ouverture, & ne trouvai aucune des parties offensées, aucune inflammation, excepté l'estomac, qui s'étoit retiré de plus de moitié. J'ai renouvellé depuis tontes ces expériences, & elles ont toujours réussi au gré de mes defirs ,.

SUITE DE LA GUIANE. Pour justifier des homicides si réels . si volontaires, si criminels, le médecin de Surinam ajoute : " aucun propriétaire ne peut faire mourir fon efclave, sous quelque prétexte que ce foit; mais comme il se trouve parmi ces malheureux un grand nombre d'empoisonneurs, si l'on vient à en découvrir quelqu'un, on doit le remettre entre les mains de la justice. Il arrive fouvent que le coupable n'avoue pas fon crime, & que les preuves ne font pas suffisantes pour prononcer la peine de mort. Les juges alors décernent le châtiment ordinaire, qui est le fouet; & après que le maître a payé trois ou quatre cents florins pour toutes ces formalités, on lui renvoie fon esclaye. Peut-on supposer qu'un habitant, à qui son negre aura coûté douze à quinze cents livres, veuille le perdre sans des causes très-graves? Pourquoi donc n'en est-il pas cru fur sa parole, quand il l'accuse d'un crime capital? Pour prévenir cet abus, continue le docteur, il est d'usage qu'un maître, qui a le malheur d'a-

voir chez lui un de ces coquins, se rende justice à lui-même

Martinique

BOTH OR

400 SUITE DE LA GUIANE.

trancher la tête au scélérat. Il est vrai que l'exécution doit être secrete, & n'avoir aucun blanc pour témoin, sans quoi on encourt le bannissement. Aussi ne se fait-elle qu'en présence des negres, qui, dans aucun cas, ne peuvent déposer contre un blanc. Le maître affemble ses esclaves; & après avoir convaincu le coupable, il ordonne aux premiers officiers de la troupe de lui abattre la tête. On l'enterre sur le champ, & personne ne prend fait & cause pour le criminel. J'ai donc pu, sans craindre les recherches de la justice, ce qui, comme vous savez, est un privilege de notre profession, prêter mon ministere pour la destruction de ce malheureux ...

Vous remarquerez, Madame, que le suc de manioc, cet instrument de mort dans la main d'un médecin, devient, travaillé par les créoles, une sausse apétissante & falutaire. Après en avoir sait évaporer les parties les plus subtiles pour la cuisson, ce qui reste, assaisonné de sel & de piment, sorme un coulis agréable, qu'on appelle du cabiou. Ce suc, lorsqu'il est exprimé nouvellement, a la blancheur &

Suite de la Guiane. 401 l'odeur du lait d'amande. En le laissant reposer, on en obtient une substance nourrissante, qui se trouve au sond du vase; elle a l'apparence de l'amidon, & on l'emploie aux mêmes usages; mais à la longue, cette poudre brûle les cheveux. On en fait aussi des especes d'échaudés, ou de massepains, en y mettant du sucre, & cette préparation se nomme cipipa. Ce qu'on appelle du langou, n'est autre chose que de la cassave détrempée dans de l'eau bouillante: mêlé de sucre ou de sirop, il devient du mateté.

En distillant, à feu gradué, cinquante livres de suc récent de manioc, la vertu du poison ne passe que dans les trois ou quatre premieres onces de l'esprit qu'on en retire. L'odeur en est insupportable; & c'est de cet élixir terrible que se fervit le médecin de Surinam, pour envoyer le malheureux esclave dans l'autre monde. On prétend que le suc de rocou est un puissant antidote contre celui de manioc; mais il faut le prendre sur le champ, car il n'auroit aucun esser si on disséroit de l'employer.

La patate, dont je vous ai parlé

402 SUITE DE LA GUIANE.

autrefois, est aussi une racine connue dans la Guiane, comme dans les autres contrées de l'Amérique méridionale. On n'en fait aucun amas dans des greniers, & on ne la fouille qu'à mesure du besoin; car une sois hors de terre, elle sermente au bout de quelques

jours, & se corrompt.

L'igname, autre racine à l'usage des negres, a sur la précédente l'avantage de se conserver plus long-temps. Elle est même plus légere, & plus facile à digérer, sans être moins nourrissante. Elle ne donne qu'une fois l'an, & les récoltes n'en sont abondantes que dans les terreins nouvellement défrichés. Quand on en fait des provisions dans les magafins, il faut empêcher que l'humidité ne la gagne ; car elle fermente alors, & végete comme les oignons. L'igname est une espece de betterave, dont la peau est épaisse, rude, inégale, & couverte de beaucoup de filaments. Le dedans, soit qu'elle soit cuite ou crue, tire sur la couleur de chair. On la mange, ou avec de la viande, ou rôtie sous la braise. Avec cette plante & des patates, on peut absolument se passer de pain.

SUITE DE LA GUIANE. 403 On cultive peu de grains à Cayenne, ainsi que dans le reste de la Guiane. Les riches y consomment des farines du dehors; les pauvres & les esclaves se nourrissent de racines, de légumes & de fruits du pays. L'entretien des colombiers & des basses - cours, est le seul objet qui exige essentiellement le secours des grains. Ceux qui viendroient le mieux dans cette colonie, font le riz, le mais, les pois & le mil. Il est inutile de rechercher si nos différentes especes de froment réussiroient également; la dissiculté de ce travail doit dispenser de cet examen. On ne laboure point les terres; on ne les fume point; on ne les laisse point reposer. On n'y apporte d'autre préparation que de les sarcler; on prend même la précaution de le faire avec un gratoir, pour n'emporter que les herbes légérement. Les pluies abondantes entraîneroient toute la terre qu'un labour plus profond auroit détachée, & les campagnes se trouveroient bientôt épuisées. On ne se sert jamais ici du mot de semer : en effet, on n'y seme, à proprement parler, que des graines potageres. Pour toutes les autres, on fait un trou en terre, &

404 SUITE DE LA GUIANE. l'on y met des pois, du café, du mais;

du mil, &c.

On distingue le mil ordinaire & le petit mil. Ce dernier differe de celui d'Europe par la forme de son épi, par la petitesse de son grain, & par sa qualité, qui est plus agréable au goût. Le grand inconvénient de ce grain, est sa culture & sa préparation. Il lui faut un temps favorable; la fleur est sujette à couler, & les oifeaux ravagent les épis lorsqu'ils mûrissent. Pour le préparer, faute de moulin, on l'écrase entre deux pierres; ce travail, comme vous voyez, ne peut se faire pour un grand nombre de bouches. Avec cette méthode il faudroit la moitié du monde, pour apprêter à l'autre sa nourriture.

La banane est le principal fruit dont se nourrissent les habitants de Cayenne. L'arbre qui le porte est de la grossent de la cuisse, & couvert de plusieurs écorces écailleuses. La tige monte à la hauteur de dix à douze pieds, & meurt après avoir donné son fruit. Ses feuilles sont plus longues qu'aucune de celles que nous connoissens; & l'on croit, pour cette raison, qu'elles couvrirent la nudité de nos premiers peres. Du sommet

Suite de la Guiane. 405 de la plante, s'éleve un seul & grand rameau qui porte des sleurs rougeâtres, auxquelles succedent des fruits de la grandeur de nos concombres. La chair en est moëlleuse, pleine d'un suc humectant, & d'un goût agréable. A Cayenne, on les mange cruds à l'eau, au vin ou au sel, ou cuits au sour, dans une poèle, sous la cendre, sur le gril ou au soleil. D'autres en sont de la bouillie, qu'on appelle ici de l'embagnon.

Ce qu'on nomme la sigue banane,

Ce qu'on nomme la figue banane, est une espece particuliere, dont les fruits sont plus petits & plus délicats. Les fauvages, pour en avancer la maturité, les enveloppent dans des feuilles prises de la plante même, & les metent dans un coin de leurs cases; quelques jours après, ils les retirent mûrs & d'un beau jaune. Les Cayennois en servent sur leurs tables, en entremets

& au dessert.

Le bananier se multiplie comme l'ananas, par des rejetons qui naissent au pied. On le plante en tout temps & en toute terre, mais principalement le long des ravines & des ruisseaux, parce qu'il se plaît dans les lieux humides. Il rapporte au bout d'un an, & exige peu de culture : il ne faut d'autre soin que de farcler la terre, & d'empêcher les lianes de l'entourer. La lenteur de cette production, & l'impossibilité de la conserver, empêchent qu'on ne puisse en faire un objet de subsistance

assurée en cas de guerre.

D'après cela, comment se passer des secours d'Europe, pour la nourriture des troupes & des habitants de la colonie, puisque ses propres denrées ne suffissent pas même pour celle des esclaves? Ils consomment annuellement une grande quantité de grosse faine, en morue, en poisson, qu'apportent les vaisseaux. L'usage de ces salaisons est même nécessaire pour leur santé; il corrige les mauvaises qualités des vivres du pays.

Comme la cassave est leur pain ordinaire, leur boisson la plus commune est l'ouycou, dont ils ont appris l'usage & la composition des Indiens. On y emploie de grands vases de terre, appellés canaris, qu'on remplit d'eau, jusqu'à cinq ou six pouces du bord. On y jette deux grosses cassaves rompues, avec une douzaine de pa-

SUITE DE LA GUIANE. 407 tates coupées par quartiers, autant de bananes écrasées, & trois ou quatre pots de firop de cannes. On bouche avec soin l'ouverture du canaris, pour laisser fermenter ce mêlange pendant deux ou trois jours; ensuite on enleve, avec une écumoire, le mare qui a formé une croûte au-dessus. La liqueur qui reste dans le vase, ressemble à de la bierre forte. Elle est rougeatre, rafraîchissante. & enivre aisément. C'est dans l'ivresse de ce breuvage, fort commun dans les isles, que les Caraïbes, se souvenant des moindres offenses qu'ils ont reçues, massacrent leurs ennemis sans pitié.

Le maby est une autre boisson, qui n'est guere moins en usage. On met dans un canaris vingt ou trente pots d'eau, deux pots de sirop clarissé, & douze patates rouges, avec autant d'orranges aigres, coupées par quartiers. Cette liqueur fermente en moins de trente heures, & fait un vin clairet aussi fin que le meilleur cidre de Nor-

mandie.

En approchant de Surinam par une route nouvelle, je ne pouvois me lasser

408 Suite de la Guiane.

d'admirer avec quel travail, quelle industrie les Hollandois ont su rendre habitables & fertiles des lieux autresois si marécageux & couverts de sorèss inaccessibles. Pour vous donner une idée de la maniere dont s'est fair ce changement, je vais entrer dans les détails d'une nouvelle habitation, expliquer comment on la désriche, & parler de tout ce qui sert à la former.

Dès qu'on a obtenu la concession d'un terrein, on commence par y bâtir la maifon du maître. On choisit un endroit élevé, afin qu'elle ait de l'air, & qu'on puisse voir plus aisément le travail des esclaves. On la place à une petite distance de la riviere, pour être à portée d'avoir de l'eau. On construit ensuite quelques barraques pour les negres, avec une partie du bois qu'ils ont abattu; on en réserve pour d'autres bâtiments; on fait fécher le reste, pour y mettre le feu & le confumer. Par - là, le terrein se nettoie; & lorsque les pluies sont arrivées, on plante les bananiers, les ignames, les patates, le mais, & tout ce qui fait la principale nourriture des esclaves. C'est toniours SUITE DE LA GUIANE. 409 toujours par-là qu'il faut commencer; autrement on court risque de les perdre, ou par la mort, ou par la désertion; car vous ne sauriez croire combien ces travaux les rendent assamés; & il est important de ne les laisser manquer de rien, jusqu'à la récolte

des nouveaux fruits.

Après les denrées de premiere nécessité, on doit songer à celles qui font l'objet du commerce de la colonie, telles que le sucre, le casé, le tabac, l'indigo, le cacao & le coton. Je vous ai parlé de toutes ces productions, pour lesquelles il faut choisir des terreins propres, & s'attacher à la culture la plus convenable. Mais ces travaux ne font encore que les premiers préparatifs, pour fonder une riche habitation : elle exige bien d'autres bâtiments; car jusqu'à présent, le maître est mal logé; il lui faut une plus belle maison, avec un jardin, des offices, & mille autres commodités. Elle doit être tournée de façon que les vents ordinaires n'y entrent que de biais ; car ils sont insupportables, lorsqu'ils battent à plomb contre les fenêtres, qu'ils obligent de tenir toujours fermées. On prétend que Tome X1.

410 SUITE DE LA GUIANE.

les maisons de bois sont plus saines que les édifices de pierre; mais ces derniers font plus sûrs, durent plus longtemps, demandent moins de réparations, & font moins fujets aux incendies; les ouragans n'y causent pas tant de dommages ; & enfin , l'épaisseur des murs est plus capable de résister au froid piquant, qui se fait sentir vers la fin de la nuit. Il est vrai que dans un tremblement de terre, ils sont plus exposés que les bâtiments de charpente. Au reste, je les vois ici presque tous élevés sur un fond de brique de deux ou trois pieds de hauteur, afin que les poteaux ne se pourrissent pas en terre.

A quinze ou vingt pas de la maison, on place la cuisine. Elle doit être munie d'un sour, pour y cuire le pain de ménage. Les magasins sont vis à-vis, tant pour les provisions du maître & des esclaves, que pour les instruments nécessaires à l'agriculture. A quelque distance se trouvent les écuries pour le gros & le menu bétail, les basses cours pour la volaille, l'instrumerie pour les inalades, le moulin, l'étuve & la purgerie pour la fabrication du sucre. Plus loin, on place les cases des negres,

SUITE DE LA GUIANE. 411
qui doivent toujours être fous le vent
des principaux édifices, par précaution
contre les accidents du feu. Quoique
composées des plus vils matériaux, il
ne faut pas négliger de les bâtir avec
ordre, séparées les unes des autres,
dans un lieu sec, avec un soin extrême
d'y faire regner la propreté. Elles forment quelquesois une file de quatrevingt à cent pieds de longueur; &
quand le nombre des esclaves est aude-là de quatre cents, on en construit
une semblable vis à-vis de la premiere;
mais il n'y a que les gens très-riches,
qui possedent de pareils établissements.

Le parc où l'on enferme les beltiaux pendant la nuit, est à côté de cette longue suite de bâtiments; tous les esclaves en ont la garde, & en sont responsables. Moins on éloigne le moulin des champs de cannes, plus on diminue le travail, & l'on facilite le charrei. A mesure que l'on coupe du bois pour brûler, on tire parti du terrein, pour une nouvelle plantation. Si le pays est propre au cacao, il ne saut pas négliger cette production: c'est une marchandise également précieuse, & par la facilité de la cultiver, & par le prosit

qu'on en retire. Un propriétaire, sans autres frais qu'une augmentation de quinze à vingt negres, entretient cent mille cacaotiers, & grossit son revenu de trente mille francs de plus.

Le terrein qui n'est pas employé en plantations, peut être mis en savanes. On n'a jamais trop de pâturages dans une grande habitation, où les bœuss sont nécessaires pour les voitures, & les vaches pour avoir des veaux qui remplacent les bœuss à chevaux, c'est un nouveau nombre de bêtes à nourris. On ne peut se dispenser d'entretenir un troupeau de moutons & de chevres; sans quoi la dépense de la table augmente, & l'on est toujours mal servi.

Comme toures les habitations de ce pays font situées sur des rivieres, il convient d'avoir un bateau, mené à la rame par cinq ou six negres, pour transporter le maître de sa plantation à la ville, & de la ville à la campagne, quand il ne peut s'y rendre par terre. Il en faut un autre pour les provissons, sans compter quelques petites pirogues pour les esclaves qui vont à la pêche, ou qu'on envoie en commission,

SUITE DE LA GUIANE. 413 Vous voyez, Madame, que ce n'est pas peu de chose que de former de pareils établissements; mais lorsqu'on a le bonheur de réussir, il est aisé de tirer quinze à dix - huit pour cent d'intérêt, du fonds qu'on y a mis. Cependant je ne conseillerois à personne d'en commencer un soi-même, par les risques qu'y court la fanté, & les dommages que cause la perte des negres. Je préférerai toujours d'acheter une habitation toute faite, qui mette l'acquéreur à portée de percevoir tranquillement ses revenus, fans essuyer les dangers & les chagrins auxquels on est continuellement exposé, avant que les plantations soient en état de rendre l'intérêt du capital.

Le café est aujourd'hui une des principales richesses des colonies de la Guiane. Dans les premieres années de celle de Surinam, on a commencé par semer les graines, pour en sormer des pépinieres. On faisoit d'abord tremper les seves dans l'eau pendant vingrquatre heures; ensuite on les plantoit dans des caisses remplies de bonne terre; on les plaçoit à deux pouces de distance les unes des autres; & l'on

avoit soin de les arroser au désaut de pluie. Au bout de quinze jours, les germes produisoient de petites tiges; & quand elles commençoient à avoir des seuilles, on choisissoit un temps pluvieux pour les transporter dans un terrein préparé. On suivroit, sans doute, encore aujourd'hui cette même méthode, s'il en étoit besoin; mais les vieux arbres sournissent assez de rejetons, pour entretenir ou renouveller

les plantations.

On n'a commencé cette culture, à Cayenne, qu'en 1721. Plusieurs déferteurs François, qui éroient à Surinam, se flatterent d'obtenir leur amnistie, en apportant des seves de casé. Elles furent mises en terre; quelques tiges, qui leverenr bientôt, furent diftribuées entre les habitants ; & dans peu de temps, toute l'isle en fut pourvue. Cet arbre croît fort vîte : mais ce n'est que la troisieme année qu'il produit affez de fruits, pour dédommager des frais annuels de sa culture. L'extrême sécheresse le fait périr ; les pluies excessives empêchent que les seves ne mûrissent ; on a d'ailleurs beaucoup de peine à garantir les nouveaux plants, SUITE DE LA GUIANE. 415 des fourmis & autres insectes qui les dévorent.

Aux dépenses qu'exigent tous ces foins, ajoutez encore celles du bâtiment où le café doit se préparer, pour être mis en bariques, & envoyé en Europe. C'est une grande loge de quatrevingt pieds de long, fur trente ou quarante de large, surmontée d'un grenier de la même étendue. De chaque côté, font des especes de tiroirs posés sur des coulisses, pour les tirer de la loge quand il fait beau, & les y faire rentrer quand il pleut. Ces tiroirs sont remplis de café; & il y a dans le grenier, de côté & d'autre, de grandes fenêtres qui donnent de l'air, & empêchent que les feves ne germent ou ne s'échauffent. On les pile dans des pieces de bois, creusées en forme d'auges ; on les vanne ensuite comme le bled ; on les remue souvent avec la pelle; on les met dans des paniers pour les transporter; on les étend devant la loge, dans un quarré revêtu de brique, & exposé au soleil pour les sécher. On a des balances & différents poids, pour prendre la tare des bariques, & les peser quand elles sont pleines. Il n'est

Siv

permis à aucun propriétaire de Surinam, de vendre son casé en Amérique. Cette marchandise doit être livrée en natureaux correspondants de Hollande.

Comme chaque pays a fes produc-tions particulieres, si l'on ne trouve pas ici les mêmes fruits qu'en Europe, on en a d'autres à qui vous donneriez la présérence. Tels sont en particulier l'ananas, les mamis, &c. L'arbre qui produit ces derniers, est affez grand; & fes branches garnies de feuilles longues & épaisses, fournissent beaucoup d'ombre. Le fruit ressemble à un boulet de canon, & a depuis fix jusqu'à huit pouces de diametre. Il est couvert d'une écorce rousseatre, de l'épaisseur d'un demi-doigt, fouple comme du cuir, & qu'on leve comme la pelure d'une pêche. On la coupe par tranches; & il satisfait également le goût & l'odorat. On en fait des marmelades, des confitures, des tourtes qui surpassent tout ce que vous connoissez de plus exquis en ce genre. Les différentes especes de melons qu'on mange dans la Guiane, l'emportent encore sur les nôtres, par la groffeur, le goût & le parfum. Le calebassier est un arbre dont on

Sutte de la Guiane. 417 ne fauroir se passer dans une plantation. Il ressemble à nos plus grands pommiers; & le fruit qu'il porte a la figure de nos citrouilles. On la creuse en y versant de l'eau bouillante, pour faire macérer la moëlle; & on l'en tire avec un bâton. Les negres, après l'avoir ainsi vuidé en sont des bouteilles, des plats, des écuelles, & toutes sortes d'ussenssies pour les usages domestiques. Quelques - uns y gravent des compartiments & des groresques à leur maniere; & quoiqu'ils n'emploient ni la regle, ni le compas, leurs dessens fe trouvent quelques affez justes.

J'ai dit aileurs que la liane étoit une plante commune dans la Guiane; on en distingue de plusieurs sortes; les unes servent aux habitants à faire des cordages, les autres à désaltérer les voyageurs & les chasseurs. Les premieres montent en serpentant autour des arbres; & après être parvenues jusqu'aux branches les plus hautes, elles jettent des filets qui retombent perpendiculairement, s'ensoncent dans la terre, y prennent racine, s'élevent de nouveau, montent & redescendent alternativement. D'autres filaments, por418 SUITE DE LA GUIANE.

tés obliquement par le vent, ou par quelque hasard, s'attachent aux plantes voisines, & forment une consusion de cordages, qui offrent le même aspect que les manœuvres d'un vaisseau. Il y a de ces lianes aussi grosses que le bras, qui étoussent l'arbre qu'elles embrassent, à force de le serre. Il arrive quelquesois que cet arbre seche sur pied, se pourrit & se consume. Il ne reste alors que les spires de la liane, qui présentent une espece de colone torse, isolée & à jour, que l'art auroit peine

à imiter. Il est une autre sorte de liane, qui étant coupée, rend une eau claire & pure, dont on use dans le besoin. Ce qu'il y a d'admirable, c'est qu'en quelque exposition que soit la branche, au soleil ou à l'ombre, en quelque temps qu'on la coupe, le jour ou la nuit, l'eau est toujours également fraîche & limpide. Les voyageurs altérés fe servent de leur chapeau pour la recevoir. Ils trouvent, dans une seule tige, de quoi éteindre, la foif d'un grand nombre de personnes. J'ai eu souvent recours à cet expédient dans mes longues courses; & j'espere que ce même secours ne me

SUITE DE LA GUIANE. 419 manquera pas dans celles qui me reftent encore à faire, pour me rendre de Surinam dans la province de Terre-Ferme. Je compte partir avec deux Hollandois, que le gouverneur envoie à Carthagene. Je devrai à fon amitié les moyens de voyager avec agrément. En traversant cette extrêmité de la Guiane, jusqu'à l'embouchure de l'Orénoque, je m'attacherai principalement à vous faire connoître les différentes nations qui habitent les bords de ce fleuve. En attendant, je vous parlerai d'une chasse aux perroquets, que je fis hier avec une nombreuse compagnie. Nous tuâmes plus de deux cents de ces animaux, qui fe mangent ici comme des perdrix. On agita pendant le souper, de quelle ma-niere on les apprêteroit pour le lendemain. On décida qu'on commenceroit par en prendre toutes les langues pour en faire un pâré. Il se trouva fort mauvais à la vérité; mais du moins nous pûmes nous vanter d'avoir goûté d'un mets qu'on n'auroit en Europe, que pour des sommes exorbitantes. On mit vingt de ces oiseaux dans une marmite; & l'on en fit une

asse de la commodé de trois ou quatre façons différentes.

Je suis, &c.

A Surinam , ce 9 janvier 2752.



## LETTRE CXXXV.

## SUITE DE LA GUIANE.

E peu de raison, d'esprit, de lumieres que l'on rencontre de Surinam à Carthagene, ne se trouve que dans la tête de quelques missionnaires. Ce font les feuls hommes, avec lefquels on puisse parler, les seuls du moins dont on tire des connoissances du pays & de ceux qui l'habitent. Ils ont toujours été ma ressource chez les fauvages; comme dans nos villages d'Europe, on ne consulte, on n'écoute guere que les curés.

Aujourd'hui, Madame, je ne vous écris que d'après le témoignage d'un jésuite Espagnol, dont vous allez lire mot à mot la relation. Il dirige depuis quinze ans, une peuplade d'Indiens, fur la rive droite de l'Orénoque ; & il a fair sur le cours de ce fleuve, des recherches particulieres, qu'il a bien voulu me communiquer. Il y a joint des détails curieux sur différents peu422 SUITE DE LA GUIANE.
ples qu'il a éclairés des lumieres de la
foi, & fur d'autres qu'il n'a pas encore pu convertir. Je me fuis attaché
aux objets les plus intéressants, ou les
plus singuliers, que je traduis en les

copiant. Le pere Mugilla, c'est le nom de ce missionnaire, commence son récit par la découverte de l'Orénoque, qu'il attribue à Christophe Colomb; mais ce navigateur ne fit, pour ainsi dire, que l'appercevoir. Trente-fix ans après, Diego de Ordaz approcha de son embouchure, & y perdit une partie de son monde & de ses vaisseaux. Cet accident ne le découragea point ; il revint avec de nouveaux secours, & fonda une ville, connue aujourd'hui fous le nom de Saint-Thomas de la Guiane. Des navigateurs François, Anglois, Hollandois essayerent de s'y établir ; mais l'Espagne est toujours. restée maîtresse de cette contrée. Elle envoya des religieux pour y prêcher l'évangile ; les missions furent partagées entre les capucins, les cordeliers & les jésuites ; mais ces derniers occupent une plus grande étendue de terrein.

SUITE DE LA GUIANE. 423

L'Orénoque se jete dans la mer par plusieurs embouchures, & forme un tel labyrinthe de petites isles, qu'il n'est pas possible d'en déterminer le nombre. Les habitants se perdent quelquefois eux - mêmes dans ce dédale aquatique, & sont obligés de gagner le golphe, pour redresser leur route. En mêlant ses eaux avec celles de l'océan, il les adoucit pendant l'espace de plusieurs lieues, s'étend le long des côtes, & oblige la mer à les abandonner. Voici encore une autre singularité: il croît pendant cinq mois, fe maintient trente jours dans fon plus grand accroiffement, diminue pendant cinq autres mois, & reste trente autres jours dans ce dernier degré. Il emploie ainsi les cours d'un an à s'élever & à descendre, marquant ses diverses hauteurs, par les traces qu'il laisse sur les rochers ou sur les arbres qui bordent le rivage.

En remontant l'Orénoque, depuis fon embouchure, on trouve d'abord la riviere de Caroni, qui s'y précipite avec tant de violence, que le courant du fleuve remonte plus de trois cents pas vers sa source. On distingue très-

424 SUITE DE LA GUIANE.

long-temps leurs eaux : celles de la riviere paroissent noires, parce qu'elles coulent sur un sable de cette couleur; mais lorsqu'on en met dans un vase, on la voit claire & brillante comme du crystal : celles de l'Orénoque au contraire font toujours troubles. Il a plus de 60 brasses de fond, dans quelques endroits, & pres de quatre-vingt, lorfque les eaux sont dans leur plus grande élévation. Ce que j'ai vu de son étendue, de sa largeur, de sa profondeur, me le fait regarder comme un des plus grands fleuves du monde. Il parcourt neuf cents lieues de pays, & reçoit le tribut d'une infinité d'autres rivieres, dont les bords sont occupés par des Indiens de différentes nations.

On appelle Guarauniens ceux qui habitent les petites isles, formées par les bouches de l'Orénoque. Il est d'autant plus surprenant qu'ils puissent y vivre, que ce sleuve inonde seur pays, sans interruption pendant six mois consécutifs, & deux sois par jour le reste de l'année. Leur langage n'a rien de dur; & les étrangers l'apprennent avec facilité. Ils sont doux, assables, & trèsattachés aux Espagnols. Dès qu'ils ap-

SUITE DE LA GUIANE. 425 perçoivent un de leurs vaisseaux, ils accourent sur le rivage avec les plus vives démonstrations de joie; & dès cet instant, tous les jours sont marqués, chez eux par quelque nouveau divertissement. Les Européens ne peuvent vivre dans leurs isles, à cause d'une quantité incroyable de moucherons qui rendent ce séjour insupportable. De leur côté, les habitants ne veulent point en fortir, quelques instances qu'on leur fasse. Leurs maisons sont élevées audessus du sol assez haut, pour que le fleuve ne puisse pas les inonder dans fes plus grandes crûes. L'architecture en est assez solide, pour résister aux courants. Après avoir planté des pilons, foutenus les uns fur les autres, par de longues & fortes traverses, ils y construisent un théatre de bois de palmier, sur lequel chacun bâtit sa cabane.

Ce même arbre, le feul qui croisse dans ces isses, leur fournit abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie. Rappellez-vous ce que je disois autrefois du cocotier de la côte de Malabar. Le palmier est, pour cette partie de l'Amérique, ce que l'autre est pour les

426 SUITE DE LA GUIANE. Indes orientales. Le tronc sert à faire des planchers : les branches . des murailles; les feuilles, des cordes, des lits, des voiles, des filets, des habits, & des éventails pour chasser les moucherons. Les Guarauniens ne dépouillent le palmier qu'après en avoir tiré du pain, du vin, de la viande. Lorsque l'arbre est à son point de maturité, on le saigne à coups de haches. La liqueur qui coule avec abondance, est épaisse & douce comme du sirop. Elle acquiert ensuite la même force que le vin; & quelque temps après, elle devient aussi piquante que le vinaigre. On s'en sert alors, pour faire cuire des especes de vers qui naissent dans le palmier, lorsqu'il ne reste plus de liqueur. Cette nourriture est excellente, quoiqu'elle inspire d'abord un peu de dégoût. Le pain se fait avec une pâte qui se trouve dans le cœur de l'arbre: lavée & féchée au foleil, elle produit une très-belle farine. Enfin les Indiens cueillent le fruit, qui consiste en de belles grappes de dattes rondes, de la grosseur d'un œuf, & d'un jaune tirant sur le rouge. Ils les pilent, en expriment le jus, & en font une SUITE DE LA GUIANE. 427 boisson très - saine & très - agréable. Ensin, pour ne rien perdre de cet arbre merveilleux, ils cassent les noyaux, & en tirent une espece d'amande à peu près semblable à celle de la noisette.

Outre les Guarauniens, qui habitent près de l'embouchure de l'Orénoque, on trouve, en remontant le fleuve, les Mapuyes, les Guamos, les Salivas, les Othomacos, les Achaguas, les Caribes, les Araucas, &c. "Il est difficile de connoître l'origine de toutes ces nations, dir le pere Mugilla, qui va déformais vous parler feul. Il y en a parmi elles, qui se croient fort au - dessus des autres, & qui ont, en effer, l'avantage fur le plus grand nom-bre, par la figure, l'air, la taille, & la douceur du langage. Les Caribes, par exemple, font tous bien faits, grands & de bonne mine. Ils parlent aussi librement à un étranger, la premiere fois qu'ils le voient, que s'ils l'avoient connu toute leur vie. On ne trouve chez eux ni peintures, ni hiéroglyphes, ni aucune autre espece de monuments, qui puisse répandre le moindre jour sur leur histoire. Lors-

428 SUITE DE LA GUIANE. qu'on veut s'en instruire, en leur faifant des questions, ils répondent avec hauteur : nous feuls fommes des hommes; les autres ne sont que des esclaves. Leur fierté ne leur permet pas de donner d'autres éclaircissements. Leur tradition porte, que l'être suprême fit descendre son fils du ciel, pour tuer un serpent horrible; & que l'ayant vaincu, il se forma dans les entrailles de l'animal des vers qui produisirent chacun un Caribe avec sa femme. Comme ce monstre avoit fait une guerre cruelle aux nations voifines, les Caribes, qui lui doivent le jour, les regardent toutes comme des peuples ennemis.

"Les Salivas se donnent une origine qui n'est guere moins absurde. Ils croient que la terre engendra autrefois des hommes & des semmes, comme elle produit aujourd'hui des plantes & des sieurs, & que certains arbres portoient pour fruits des créatures humaines. Leurs pensées ne s'élevent jamais plus haut que la terre qu'ils habitent; & ils n'ont d'autres idées, que celles qui leur sont communes avec les animaux. Ils n'apprennent

SUITE DE LA GUIANE. 420 qu'il y a des hommes vêtus, que lorsqu'un missionnaire arrive chez eux pour la premiere fois. Ils en font effrayés, & courent se cacher dans les bois, en poussant des hurlements horribles. Nos peres, continue le jésuite, sont sur - tout effarouchés de l'entiere nudité des femmes & des filles, qui ne voilent aucun de leurs attraits. Elles n'en rougissent point; & lorsqu'on leur distribue des mouchoirs pour qu'elles fe couvrent, elles les jettent dans la riviere, pour n'être point obligées de s'en servir. Si on leur en demande la raifon, elles répondent que ces vêtements leur causent de la honte : comme si elles sentoient qu'effectivement, des appas voilés font plus capables d'irriter les desirs, qu'un corps absolument nud. C'est par ce même sentiment de pudeur, que chez d'autres nations Indiennes, nul ne porte des habits que les courtifanes, dont l'état est de manquer de pudeur, & d'irriter les desirs. Les semmes de l'Orénoque, quand elles sont instruites des mysteres de notre religion, devenues plus éclairées, reconnoissent leur

nudité, & reçoivent tous les vêtements que nous pouvons leur donner. Elles en demandent même plus qu'il ne leur en faut; & nous avons de la

peine à nous en débarrasser.

"La parure de ces peuples, pour les jours ordinaires, consiste en plusieurs colliers de dents de morts, qu'on regarde ici comme la marque d'un très-grand courage. Les jours de fêtes, ils enduisent d'une espece de colle ou de résine, de petites nattes minces de différentes couleurs, qu'ils s'appliquent fur le corps avec symmétrie; de maniere qu'étant placés dans un certain éloignement, un étranger qui ne seroit pas prévenu, les croiroit vêtus d'une étoffe brillante. D'autres s'attachent des plumes de toutes les nuances, & s'en font des perruques qu'ils portent dans les travaux même de la campagne; parce qu'outre qu'elles leur servent d'ornement, elles les garantissent encore du foleil & de la pluie. Rien n'est plus plaifant que de voir ces fauvages nuds, tous fiers de leur parure, labourer la terre avec une grande perruque.

Suite de la Guiane. 431, Dès qu'une fille vient au monde, on lui met au-dessous des genoux, & & un peu au-dessous de la cheville du pied, des bandes larges & épaisses, qui font grossir extraordinairement leurs gras de jambe; & ce que nous regardons comme un énorme désaut dans une semme, est à leurs yeux d'une

beauté sans égale.

"Il n'y a point de fourmilliere qui ne se gouverne avec plus d'ordre que ces peuples : ils observent cependant certaines loix, & spécialement au sujet de l'adultere ; les uns font mourir les coupables au milieu de la place publique : chez d'autres , le mari offensé se contente pour toute réparation, de coucher autant de fois avec la femme de l'époux adultere, que celui-ci a eu commerce avec la sienne. Par cette loi du talion, les parties se trouvent satisfaites. D'autres, par un troc mutuel, changent de femmes pour un temps; le terme expiré, chaque épouse revient à son mari, & n'en est que plus aimée, & même plus aimable. Quelquefois par un consentement réciproque, les troqueurs rompent le

bail, avant l'expiration du terme. " Les peres ne donnent aucune inftruction à leurs enfants ; & ceux-ci ne sont tenus à aucune obéissance. Tant qu'ils font petits, ils font aimés avec une tendresse excessive; mais, dans un âge plus avancé, les uns & les autres semblent ne s'être jamais connus; il n'est pas même sans exemple, de voir des fils porter les mains sur les auteurs de leur vie. Un jour que plusieurs de ces Indiens étoient occupés à élever la charpente d'une église, un jeune homme dit à son pere: l'endroit où tu travailles m'appartient ; c'est la tâche qui m'a été marquée. Tu te trompes, dit le pere ; c'est moi qui suis chargé de cette besogne. Le fils se mit en colere, & donna au vieillard un foufflet qui fut entendu de tous les ouvriers. Il en fut quitte pour quelques coups de discipline, ordonnés par le missionnaire.

"Ces peuples, avant que de marier leurs filles, les affujettiffent, pendant six semaines, à un jeûne si rigoureux, que le jour de leur poce elles ressemblent plutôt à des squelettes,

Suite-de la Guiane. 433 fquelettes, qu'à de jeunes mariées. Ils disent pour raison, que lorsqu'elles étoient dans leurs jours critiques, elles corrompoient tout ce qu'elles touchoient; que si un homme posoit ses pieds dans un endroit où elles avoient marché, se jambes devenoient d'une grosseur monstrueuse, & que souvent il en mouroit. Pour éviter un pareil danger, & remettre ces filles bien pures entre les mains de leurs suturs maris, on les renferme, & on ne leur donne que trois dattes par jour, trois onces de cassave, & de l'eau.

"La nuit qui précede le mariage, est employée toute entiere à peindre & à emplumer le corps de ces momies. Dès que le soleil paroît, une troupe de musiciens & de danfeurs, au son des instruments, sont plusieurs sois le tour de la maison. On leur présente un plat de viande; ils le prennent, s'ensuient dans les bois, & le jetent à terre en criant: tiens, prends cela, chien de démon; & laisse – nous tranquilles pour aujourd'hui. Ils reviennent ensuire couronnés de sleurs, tenant un bouques Tome XI.

d'une main, & de l'autre des fonnettes.

, Alors la mariée paroît, mais dans un état à faire compassion, après quarante jours d'abstinence, & une nuit passée sans avoir fermé l'œil. A côté d'elle marchent deux vieilles semmes qui pleurent & rient, en chantant alternativement ces couplets: Hélas! ma fille, dit celle qui pleure, si tu connoissois les douleurs de l'enfantement, tu ne te marierois certainement pas. Ah! reprend l'autre, que tu auras de joie d'être mariée, quand tu goûteras le plaisir qui précede les douleurs de l'enfantement!

"Que les mauvais traitements d'un mari, continue la pleureuse, causent, hélas! d'amertume & de chagrins à une malheureuse femme! Que les caresses, que les embrassements d'un jeune époux, répond la rieuse, sont oublier de chagrins & de mauvais

traitements!

"Hélas! ma fille, reprend la premiere, que les jours vont te paroître longs, fous le poids des fardeaux qu'on l'obligera de porter! Va, mon SUITE DE LA GUIANE. 435 enfant, dit la seconde, les nuits te sembleront bien courtes, avec un jeune mari qui couchera à côté de toi.

, Cest ainsi que les uns pleurant, les autres riant, les musiciens saisant un vacarme affreux, les ensants criant de toutes leurs sorces, & les nouveaux mariés ne sachant quelle contenance tenir au milieu de cette orgie, on se met autour d'une table chargée de poissons & de tortues; on mange, on s'enivre, on chante, on danse, on fait un bruit épouvan-

table jusqu'au lendemain.

"Quoiqu'habitants des mêmes contrées, tous ces peuples n'ont pas les mêmes ufages. Un des plus finguliers est celui qui oblige les garçons d'époufer les veuves les plus âgées; & les filles, les vieillards les plus décrépits. Par-là, disent-ils, chacun remplit les devoirs du mariage. Les jeunes gens y sont exeités par leur tempérament; les vieillards, par les attraits des jeunes filles. Ils trouvent les plaisirs de l'amour si doux, qu'ils veulent en jouir jusqu'au bord du tombeau. Une autre raison qu'ils apportent de cette

436 SUITE DE LA GUIANE. pratique, c'est qu'en mariant un jeune garçon avec une jeune fille, on unit deux fous ensemble, qui ne savent comment ils doivent se gouverner; au lieu qu'une femme âgée met fon jeune mari au fait du ménage, & lui donne de bonnes instructions, fondées sur une longue expérience. Cette coutume déplaît fort aux jeunes gens; mais ils trouvent moyen de se venger, & de chagriner à leur tour les vieillards. Ceux-ci se rendent odieux par leur jalousie; & leurs jeunes épouses en deviennent plus dispofées à les tromper. La polygamie occasionne quelquesois, parmi eux, des guerres fanglantes. La querelle commence entre des femmes, qui, forcées de vivre ensemble, se détestent aussi cordialement que les notres. Bientôt les hommes s'en mêlent; & ce qui n'étoit d'abord qu'une tracafferie domestique, mer les armes à la main à plusieurs nations : elles ne les quittent qu'après la destrustion totale de l'un des deux partis.

"Plusieurs de ces Indiens regardent comme un très - grand déshonneur

SUITE DE LA GUIAINE. 437 pour les maris, que leus époules mettent au monde deux enfants à la fois. Cette folie va si loin, que les autres femmes, sans penser qu'il peut leur en arriver autant à elles-mêmes. se rendent chez l'accouchée, pour se moquer d'elle. Elles lui disent qu'elle est parente des souris, qui font leurs petits quatre à quatre. Ce qu'il y a d'affreux, c'est qu'une mere qui vient d'être délivrée d'un enfant, & qui en attend un second, enterre au plutôt le premier, pour ne point être exposée à la raillerie de ses voisines, & aux reproches de son mari qui ne peut pas croire que ces deux enfants foient de lui. Il en reconnoît un pour le sien, & regarde l'autre comme le fruir de l'infidélité de sa femme. Aussi, dès qu'elle est relevée, il la fait venir devant la porte de sa cabane; & après l'avoir blâmée publiquement de fa mauvaise conduite, il prend un faisceau de verges, & la fouette jusqu'au fang, exhortant tous les maris à suivre son exemple en pareils cas.

"Chez ces mêmes Indiens, dès que la faison des labours est arrivée, on

range par file les jeunes gens; & des vieillards armés de fouets, font tomber fur leurs épaules nues, une grêle de coups qui fouvent leur enlevent la peau. La premiere fois que je fus témoin de cette terrible exécution, je demandai quelle faute avoient commise les coupables. Aucune, me répondit un vieillard; mais comme le temps est venu d'arroser & de nettoyer la terre pour y semer du mais, nous ôtons, avec ces souets, la paresse à cette jeunesse qui, sans cela, resteroit dans l'indolence.

"L'amour que ces peuples ont pour leurs enfants, leur perfuade que le plus grand bien qu'une mere puisse procurer à fa fille, est de la faire mourir dès l'instant qu'elle voit le jour. Ecoutez la réponse que me fit une Indienne, à qui je reprochois cette inhumanité. Elle m'écouta d'abord fans lever les yeux, & lorsque j'eus cessé de parler, elle me dit: pere, si tu veux le permettre, je t'avouerai ce que j'ai dans le cœur. Plût à dieu que ma mere, en me mettant au monde, eût eu assez de compassion & d'amour

SUITE DE LA GUIANE. 439 pour moi , pour m'épargner les peines que j'ai endurées jusqu'à présent, & que j'aurai encore à souffrir jusqu'à la fin de mes jours! Si elle m'eût enterrée en naissant, je n'aurois point fenti la mort; & elle m'auroit exemptée de celle à laquelle je fuis indispensablement affujettie, ainsi que des travaux qui me font aussi amers que la mort même. Ah! qui sait le nombre des peines qui m'attendent encore avant qu'elle arrive ! Représente-toi bien, pere, les maux auxquels une femme est sujette parmi nous; nos maris vont à la chasse avec leurs arcs &c leurs fleches, & c'est à quoi se borne toute leur fatigue : nous au contraire, nous y allons chargées d'une corbeille, d'un enfant qui pend à nos mamelles, & d'un autre que nous portons dans ce panier. Nos hommes vont tuer un oiseau ou un poisson; & nous, nous bêchons la terre, & supportons tous les travaux du ménage. Ils reviennent le soir sans aucun fardeau; & nous, outre celui de nos enfants, nous leur apportons des racines & du mais. En arrivant chez eux, ils vont s'entrete-

nir avec leurs amis; & nous allons chercher du bois & de l'eau, pour leur préparer à fouper. Ont-ils mangé ? ils se mettent à dormir; au lieu que nous passons presque toute la nuit à faire leur boisson; & à quoi aboutissent toutes nos veilles? Ils boivent & s'enivient; & tout hors d'eux-mêmes, ils nous rouent de coups de bâton, nous traînent par les cheveux, & nous

foulent aux pieds.

"Ah! pere, plût à dieu que ma mere m'eût enterrée dès l'instant qu'elle m'a mife au monde! Tu sais toi-même, que nous nous plaignons avec raison, puisque tu vois tous les jours la vérité de ce que je viens de te dire; mais tu ne connois pas encore notre plus grande peine ! Qu'il est triste de voir une pauvre Indienne fervir fon époux comme une esclave, aux champs accablée de fueur, & au logis privée de sommeil, tandis que ce mari, dédaignant sa premiere femme, prend, au bout de vingt ans de mariage, une épouse plus jeune, qui bat nos enfants, qui nous maltraite nous - mêmes! Et si nous ofons nous plaindre, on nous impose silence avec

SUITE DE LA GUIANE. 441 un fouet. Une mere peut-elle procurer un plus grand bien à sa fille, que de l'exempter de toutes ces peines, & de la tirer d'une servitude pire que la mort? Plût à dieu , pere , je le répete, plût à dieu, que celle qui m'a donné la vie, m'eût témoigné son amour, en me l'ôtant dès ma naissance! Mon cœur auroit moins à fouffrir, & mes yeux

moins à pleurer.

, Lorsque les enfants sont malades, leurs meres se percent la langue avec des os de poissons. Du sang que ces blessures leur font perdre, elle arrosent le corps de ces enfants tous les marins, jusqu'à ce qu'ils meurent ou qu'ils guérissent. S'il arrive qu'une maladie épidémique afflige toute une peuplade, celui qui en est le chef, est obligé de procurer le même soulagement à chaque habitant. Il leur frotte l'estomac, après s'être percé les chairs avec des lancettes. Je rencontrai un jour un de ces capitaines & le voyant pâle, maigre & défait, je lui demandai des nouvelles de fai fanté : je me porterois affez bien, me répondit-il; mais mes maladess

me font périr. Ce devoir, qui souvent cause la mort, n'empêche pas de briguer le suneste honneur d'être à la

tête de la nation.

"Le chef de chaque bourgade distribue au peuple ses occupations. Dès le matin, il en envoie une partie à la pêche, une autre à la chasse, une autre aux champs, pour labourer la terre; car tous les biens font communs. Les femmes travaillent à plusieurs ouvrages domestravanient a piuneurs cu-vrages domestiques; & sur le midi, elles vont jouer à la paume. Elles tiennent le batoir à deux mains, & poussent la balle avec tant de force & de roideur, qu'il n'y a point d'Indien qui ose la parer, sans s'exposer à avoir l'épaule démise. Cet accident arrive quelquefois, & divertit fort les joueuses. Les parties sont de douze ou de vingt-quatre, contre un pareil nombre. Les maris, simples spectateurs, parient pour leurs femmes. Quand ils jouent eux-mêmes, ils ne se fervent point de batoirs : ce n'est qu'avec l'épaule droite, qu'ils doivent renvoyer la balle ; & fi elle vient à toucher quelque autre partie du corps, on perd

SUITE DE LA GUIANE. un point ou une raie. On ne peut s'empêcher d'admirer l'adresse avec laquelle ils la rechassent, dix à douze fois de suite, sans la laisser tomber à terre; mais ce qui étonne le plus, c'est que la balle venant à raser le sable, ils se jetent ventre à terre, & la relevent de l'épaule, avec une agilité surprenante. Echauffés par cet exercice & par l'ardeur du soleil, les joueurs se font des incisions aux cuisses, aux jambes, aux bras; & lorsqu'ils ont répandu assez de sang, ils entrent dans la riviere, ou se roulent sur le sable. Pendant ce temps-là, ils tiennent une poignée de terre, qu'ils lechent & favourent, hommes & femmes, avec un plaisir infini, parce qu'elle est impregnée de graisse de tortue ou de caiman, qui les nourrit, & dont ils sont très-avides. Aussi les meres qui veulent appaiser leurs enfants, leur donnent-elles un morceau de cette terre, qu'ils fucent comme une dragée.

"A quatre heures les pêcheurs arrivent, & chacun rentre dans sa cabane. Les femmes & les ensants vont prendre le poisson ou le gibier, & le

Tvj

portent au capitaine, qui le partage également entre toutes les familles. On foupe; on va se baigner de nouveau, & l'on danse jusqu'à ce qu'on se couche. Les hommes se tiennent par la main, & forment un rond. Les semmes en sont un second; & les enfants renserment les deux premiers, dans un troisieme cercle.

"Le lit de quelques-uns de ces peuples ne consiste qu'en un monceau de fable, qu'ils vont chercher sur le rivage, & dans lequel ils s'emerrent, mari, femme, enfants, jusqu'à la moitié du corps, comme des pourceaux. Leur coutume est de pleurer dès la pointe du jour, jusqu'au lever du soleil, l'absence des parents que la mort leur a ravis. Si-tôt que le coq commence à chanter, on entend un murmure consus de soupirs & de gémissements, accompagnés de larmes & de marques de douleur.

"Les Indiens de l'Orénoque regardent comme un très grand malheur les éclypses de l'une. Les uns croient que cer astre est à l'agonie & prêt à mourir; d'autres, qu'il est irrité contre eux; qu'il se retire pour ne

Suite de la Guiane. 445 les plus éclairer ; & tous dans cette occasion se livrent à mille extravagances. Ceux-ci fortent de leurs ca-banes, & poussent des cris esfroyables. Ceux-là courent éplorés, tenant cha-cun un tison à la main, qu'ils vont cacher dans la terre ou dans le fable; persuadés que si la lune mouroit, il ne resteroit de seu que celui qu'on auroit dérobé à sa vue. Les uns s'assemblent au bruit d'un tambour, ou d'autres instruments de guerre, se rangent en file, présentent leurs armes à l'astre malade, & offrent de le défendre contre ses ennemis, tandis que leurs enfants se mettent sur deux lignes, & que les vieillards les souettent avec des courroies. Les autres prennent les outils du labourage, & vont défricher un terrein, pour semer du mais à l'usage de la lune, afin de l'engager à ne point les abandonner. Voyant que tous leurs efforts font inutiles, & qu'elle perd peu à peu sa lumiere, ils rentrent dans les cabanes, & grondent leurs femmes de ce qu'elles semontrent si peu sensibles à sa maladie. Celles-ei font semblant de ne pas les

entendre, & ne leur répondent rien. Alors ils adoucissent leur ton, les supplient de pleurer & de prier, pour qu'elle reprenne ses forces, & ne se laisse point mourir. Leurs prieres ne sont pas plus d'effet que seurs menaces. Les maris, pour vaincre cette inflexibilité, les comblent de caresses & de présents. Lorsque les femmes ont tiré d'eux tout ce qu'elles souhaitent, elles offrent à la lune des bracelets de verre, des colliers de dents de finges, &c. Elles fortent ensuite pour la faluer, & lui adressent, d'une voix plaintive, un grand nombre de prieres. Comme cette cérémonie commence dans le temps que l'astre éclipsé reprend fa lumiere, & qu'il reparoît bientôt dans tout son éclat, les maris font mille remerciements à leurs femmes, d'avoir touché la lune, & de l'avoir engagée à conserver sa vie.

,, Les cérémonies funéraires ne sont pas les mêmes chez tous les peuples de l'Orénoque; en voici une de celles qui passent pour les plus honorables. Dès que le chef est mort, on met son corps dans un hamac de coton, suf-

SUITE DE LA GUIANE. 447 pendu par les deux extrêmités. Les femmes du défunt se placent autour, & fe relevent alternativement. Comme il fait extrêmement chaud, le cadavre n'est pas vingt - quatre heures dans cet état, fans se corrompre, ni attirer une quantité prodigieuse de mouches. Ces malheureuses femmes font obligées de les chasser pendant quarante jours, sans fouffrir qu'aucune s'arrête sur le corps. Le fils aîné du défunt se met en posfession de l'héritage de son pere, & épouse toutes ses semmes, excepté fa propre mere, qui, par un privilege spécial, est inhumée avec son mari.

"En rapportant les usages de ces différentes nations, je n'ai voulu parler que de celles qui n'ont point embrassé le christrianisme; car il ne saut pas croire qu'après avoir été instruites & baptisées, elles persistent dans leurs anciennes coutumes. Il est vrai qu'il faut observer ces peuples avec soin; car il est difficile de leur saire perdre entiérement leurs premieres habitudes. Un missionnaire ayant converti un de ces sauvages, qui étoit à l'agonie, le

nomma Ignace, & lui dit, pour le consoler : courage, mon ami, tu iras bientôt te reposer dans le ciel. Sur cela les parents creuserent la fosse au pied de fon lit, & alloient l'enterrer, du consentement du malade. Le jéfuite rentra. Que faites-vous-là, leur dit-il? Tu as dit, répondirent les sauvages, qu'Ignace alloit au ciel; nous allons l'enterrer pour qu'il y aille plus vîte. Doucement, reprit le religieux; quand il fera mort, nous l'ensevelirons au pied de la croix, avec les autres chrétiens. Cela ne sera pas, reprirent les parents; car si nous le metrions où tu dis, comme ce lieu n'est pas encore bien couvert, le pauvre Ignace seroit mouillé.

"Un vieillard qui étoit au lit depuis long-temps, pria ses fils de le porter à la campagne, pour y prendre l'air. Dès qu'il y sut arrivé, mes ensants, leur dit-il, je ne fais que vous embarrasser dans ce monde; j'ai vécu en bon chrétien, & je veux aller me reposer dans le ciel : creusez-moi ma sépulture. Ses fils obéirent, firent une sosse, & y placerent le malade, qui

SUITE DE LA GUIANE. 449 leur ordonna de le couvrir de terre, excepté le visage. Ils en avoient déjà jeté une grande quantité, lorsqu'il leur dit: attendez un peu, cette terre est pesante; laissez-moi respirer un moment. Il se tranquillisa pendant quelque temps, & dit ensuire à ses fils: adieu mes ensants; soyez aussi bons chrétiens que l'a été votre pere; & achevez de couvrir. Ses ordres surent exécutés; & malheureusement le jéssure n'arriva pas assez tôt, pour em-

pêcher ce pieux parricide.

"Un missionnaire qui veut apprivoiser & convertir les sauvages, doit bien s'instruire des mœurs & du génie de ceux chez lesquels il a dessent de voyager. Il leur envoie d'abord des présents par des néophites; mais il saut bien se garder de dire que le pere noir viendra les voir : on les assure seulement qu'il est leur ami. On renouvelle plusieurs sois cette même ambassade; on leur dit que si le jésuite avoit le temps il les visiteroit. Alors ils témoignent une grande envie de le recevoir, & marquent à quelle lune ils souhaitent qu'il vienne. Le mission-

naire, qui n'attendoit que ce moment, se met en chemin, emporte avec lui quelques bagatelles pour des présents, & se fait escorter de plusieurs soldats. La veille de fon arrivée on en donne avis au chef de la nation, qui lui fait préparer un logement. C'est une cabane ouverte de tous côtés. Le pere y tend son hamac en l'air, entre deux pieux, & s'y couche. Quelque temps après, le cacique paroît & lui crie : te voilà donc, pere ; te voilà arrivé ? Oui, répond le jésuite, je suis venu pour re voir, comme tu l'as desiré. Le chef se retire, & s'affied. Les autres habitants se présentent tour-à-tour, lui font la même demande, reçoivent la même réponse. & vont s'asseoir de même. Les femmes arrivent ensuite, portant chacun un plat de viande, un pain, & une bouteille de chica, espece de bierre du pays, qu'elles mettent auprès du missionnaire, sans dire un seul mot. Celui-ci demande le plat qu'il aime le mieux, en mange, & goûte à toutes les bouteilles. Les hommes qui l'ont accompagné, se saisssent des autres mets qu'ils dévorent dans un instant,

SUITE DE LA GUIANE. 45t & boivent les liqueurs jusqu'à ce qu'ils foient ivres.

" Lorsque tout a disparu, le cacique se leve & fait sa harangue. Il y mêle plusieurs aventures arrivées à fes ancêtres, les raconte d'un ton lamentable; & tous les capitaines l'interrompant, répetent deux fois de suite: cela est vrai, cousin, cela est vrai. Le discours sini, l'orateur s'assied; le misfionnaire s'accroupit dans fon hamac, & pérore à son tour. Il parle de tout ce qui lui est arrivé dans la route, du gibier qu'il a tué, des bêtes qu'il a attaquées, des dangers qu'il a courus. Il leur dit qu'il a quitté une patrie éloignée de quatre ou cinq mille lienes, pour venir les tirer de l'esclavage du démon. Ce trait de générofité les frappe, & les prévient singuliérement en fa faveur. Ensuite il distribue ses préfents ; & c'est ainsi que se passe la premiere entrevue.

"Lorsque tout le monde est sorti, le pere va voir les malades; & dans ces visites, il baptise toujours, en pasfant, quelque moribond. Pour s'attirer l'amitié des sauvages, il doit ca-

resser les ensants qui le suivent, les prendre entre ses bras, leur donner quelques morceaux de verre, &c. Les semmes s'empressent de lui présenter ceux qu'elles portent. Mais une circonstance critique pour le missionnaire, est l'usage où sont ces peuples de lui offirir des semmes. Ils croient lui faire plaisir; & il ne doit pas rejeter cette offire brusquement, de peus de les ofsenser, mais se désendre d'une maniere honnéte & modesse.

"Le travail le plus rude de ces hommes apostoliques, est sans contredit d'apprendre les différentes langues des Indiens, dont les uns prononcent absolument de la gorge, les aurres du nez, quelques-uns du bout des levres; d'autres enfin parlent avec une volubilité si extraordinaire, qu'ils articulent un mot de neuf ou dix syllabes, en moins de temps que nous n'en prononçons un de trois ou quatre lettres. On est cependant obligé de s'attacher à la prononciation, pour se faire entendre de ces sauvages.

", Quand on considere la variété, l'énergie & la régularité de ces dissé-

SUITE DE LA GUIANE. 453 rentes langues, on est tenté de remonter à la confusion de la tour de Babel, pour en trouver l'origine ; car comment croire que des gens si grofsiers, si stupides, si barbares, aient été capables de les inventer? Je ne suis pas moins surpris de voir ces mêmes peuples composer des poisons, dont la fubtilité, la force & la durée étonneroient le plus habile chymiste. La nation des Caverres la plus inhumaine, la plus féroce, la plus cruelle de toutes celles de l'Orénoque, en possede un terrible, dont elle se réserve le secret. Elle le vend aux sauvages, & s'en fait un bénéfice considérable. Ce poison, qu'on appelle curare, se distribue dans de petits pots de terre, & ressemble, par sa couleur à du syrop. Il n'a aucune acrimonie particuliere : on peut le mettre dans la bouche, & même l'avaler, fans nul danger, pourvu qu'il n'y ait aucune plaie, ni au palais, ni aux gencives; car il n'exerce son pouvoir que sur le sang. Mais il suffit qu'il en touche une goutte, pour qu'il en fige fur le champ toute la masse. Qu'un homme soit blessé avec une

454 SUITE DE LA GUIANE. fleche frottée de curare, quand même la plaie n'excéderoit pas la piquire d'une épingle, tout son sang se glace dans le moment; & l'homme meurt sans avoir eu le temps de prononcer

quatre paroles.

, Le premier usage que je vis faire de ce poison, fut contre un singe. Il étoit debout sur une branche de palmier, & empoignoit de la main gauche, une seuille qui étoit au-dessus. La fleche l'atteignit au milieu de l'estomac; il leva le bras droit qu'il tenoit pendant, & essaya d'arracher la fleche; mais à peine y eut-il porté la main, qu'il tomba mort au pied de l'arbre. Je courus aussi-tôt pour le prendre; ne lui trouvant aucune chaleur dans l'extrêmité du corps, je le fis ouvrir, & vis avec étonnement, que l'intérieur étoit froid, & le cœur environné de fang figé. a requeb lun anni

"Le curate agit avec la même activité sur les tigres, les busses, les lions, & les autres animaux séroces. Un Indien est sûr de leur mort : il sussit qu'il en tire quelques gouttes de sang, pour qu'ils expirent dans le

SUITE DE LA GUIANE. 455 moment même. On a découvert que ce poison ne cause aucun mal à ceux qui ont du sel dans la bouche. Mais il a presque toujours produit son effet, avant qu'on ait le temps de faire usage de ce remede.

" Le curare se tire d'une racine qui, comme la truffe, ne pousse ni feuilles, ni rejetons. Elle se tient toujours cachée, comme si elle craignoit de manifester sa malignité. Elle ne croît point, comme les autres plantes, dans la terre ordinaire, mais dans la vase corrompue des lacs & des étangs. Les Indiens la ramassent, la lavent, la coupenr par morceaux, & la font cuire dans de grands marmites. Mais comme cette opération est infiniment dangereuse, mortelle même, ils en chargent de vieilles femmes, qui ne peuvent être d'aucune autre utilité dans le monde. Il est rare qu'elles survivent à ce travail, plus rare encore qu'elles refusent cet emploi, quoiqu'elles fachent qu'elles doivent y perdre la vie. Ils n'en mettent jamais qu'une à la fois auprès de la chaudiere; & lorfque la premiere périt par la violence athles

des vapeurs, ils la remplacent par une autre qui subit ordinairement le même fort, sans qu'aucune d'elles s'en formalise, sans que ni les parents, ni les voisins y trouvent à redire : ils savent que c'est la destinée des semmes de cet âge; & celles-ci se croient honorées de pouvoir en mourant servir encore la nation.

"Après que l'eau s'est refroidie, elles expriment tout le suc de la racine; & elles le font bouillir de nouveau, jusqu'à ce qu'il ait pris la consistance & la couleur du firop. Pendant la premiere opération, le cœur commence à leur manquer; & la seconde les tue, avant qu'elles en voient la fin. Il ne faut pas moins que le facrifice successif de trois ou quatre de ces infortunées cuifinieres, pour donner au curare le degré de cuisson nécessaire à sa perfection. La liqueur étant diminuée d'un tiers, la vieille, en expirant, crie pour -en donner avis. Aussi-tôt les principaux chefs viennent faire l'épreuve du poison. Ils y trempent le bout d'une -baguette; un enfant se fait une petite blessure au bras ou à la jambe; & à mefure

SUITE DE LA GUIANE. 457 mesure que le sang se présente à l'ouverture de la plaie, on y approche la baguette sans le toucher. Si ce sang, qui étoit sur le point de sortir, rentre dans la chair, on juge que le curare a toute la perfection requife; mais s'il coule, comme il doit le faire naturellement, la liqueur a encore besoin de cuiffon; & I'on donne ordre à une autre infortunée d'y procéder au péril de fa vie. Si d'habiles chymistes, à force de raisonnements & d'expériences, avoient trouvé cette étonnante & funeste composition, on seroit moins étonné; mais qui pourra s'imaginer qu'elle soit l'ouvrage de la nation la plus aveugle, la plus groffiere de l'Orénoque ?

"Un jour que je m'entretenois sur cette matiere avec un de nos missionnaires, qui arrivoit des isles Moluques, il me parla d'un arbre de macassar, dont il sort des vapeurs si malignes, que quiconque a le malheur de le toucher tombe mort dans l'instant. Les insulaires en expriment un suc venimeux, dont ils frottent les pointes de leurs armes. On n'emploie pour le tirer de la plante que des criminels con-

Tome XI.

damnés à mort; & s'ils en réchappent; ils obtiennent la vie & la liberté. Aussi metrent - ils tous leurs soins, usent-ils de tous les préservatifs imaginables pour se garantir de ces vapeurs pestilentielles. Ils se couvrent de plusieurs habits, se bouchent les yeux & les narines; & quoique tout leur travail se réduise uniquement à percer le trou de l'arbre avec une vrille, à y introduire un tuyau, & à placer dessous un vaisseau pour recevoir la liqueur, il est cependant très - rare qu'ils en reviennent. Ce poison ne perd jamais rien de son activité; & au bout de vingt ans, les armes qu'on y a trempées conservent encore toute la force & la subtilité de ce suc venimeux.

"Ce n'étoit pas assez aux peuples de l'Orénoque d'avoir trouvé le curare pour se détruire; ils ont cherché, jusques dans les animaux, d'autres poisons que la nature avoit pris soin de leur cacher. Le hasard m'en a fait apprendre un qui, étant pris en petre quantité, ôte infailliblement la vie à ceux à qui on le donne: voici à quelle occasion j'en eus connoissance. Me promenant au bord d'une riviere,

SUITE DE LA GUIANE. 459 j'allai m'affeoir fur un tronc d'arbre, en m'amusant à voir pêcher des tor-tues : je vis venir à moi plusieurs sour-mis d'une grosseur extraordinaire, que j'écartai avec mon bâton pour n'être point obligé de quitter ma place : dans ce moment il arriva un Indien qui jeta un cri effrayant, & me dit: que fais - tu, pere? Ces petites bêtes font remplies de venin : si une seule vient à te piquer, elle te causera une fievre d'un jour : si deux te mordent à la fois, tu souffriras davantage : mais si le nombre en est plus grand, tu mourras immanquablement. Quoique ces fourmillieres foient peu nombreufes, comme tu le vois, car elles ne contiennent guere plus de trente ou de quarante de ces animaux, cependant elles fournissent assez de poison pour tuer beaucoup de monde. Quant à la maniere de le préparer, ajouta le sauvage, on prend ces sourmis les unes après les autres avec du coton; on les pose sur le bord d'un vase où il y a de l'eau; on les coupe par la moitié du corps, & l'on y fait tomber la partie insérieure de l'insecte.

Après que toutes ces moitiés ont bouilli pendant quelque temps à petit feu, on les retire; & il s'amasse audessus de l'eau, lorsqu'elle est refroidie, une graisse figée qui forme le

poison.

"Et sais - tu, dis - je à l'Indien, la façon de s'en servir? Oui, pere, repliqua - t - il; mais je te prie de m'en garder le fecret : mes camarades me tueroient s'ils savoient que je te l'eusse révélé. Ne crains rien, lui dis-je; & parle-moi fans défiance. Tu fais, continua - t - il, que lorsque nous nous réunissons pour boire ensemble, l'ufage veut que nous nous présentions le verre les uns aux autres. Un homme qui veut perdre son ennemi, met fous l'ongle du pouce un peu de cette graisse; & lorsque son tour est venu de donner le verre, il trempe, sans faire semblant de rien, son pouce dans la liqueur. Comme il présente à boire à tout le monde, & que les autres en font de même, le coupable reste inconnu; & son ennemi meurt empoisonné.

Tandis que je suis sur cette ma-

SUITE DE LA GUIANE. 46F tiere, je parlerai d'un ferpent remarquable par la variété de ses couleurs, & la vîtesse de sa marche, mais qui se distingue encore plus par une touffe de poils déliés qui lui croît sur la tête lorsqu'il est parvenu à une extrême vieillesse. Qui peut avoir appris aux peuples de l'Orénoque, que ces poils sont un poison cruel & fanglant, dont aucun remede ne peut arrêter la violence ? A peine en a - t - on avalé un, ou entier, ou coupé par morceaux dans la boisson, ou avec les aliments, qu'on commence à vomir le fang à pleine gorge; & l'hémorrhagie ne finit qu'avec la vie.

"Il est un autre serpent plus extraordinaire, nommé le buio, animal monstrueux qui ressemble à un vieux tronc d'arbre. Il a autour de lui une espece de mousse. Sa longueur est de huit aunes, & son mouvement presque imperceptible. Son corps fait sur la terre la même impression qu'un mât de vaisseau, ou un gros arbre qu'on y traîneroit. Lorsqu'il entend du bruit, il leve la tête, l'allonge de trois ou quatre pieds, se tourne vers le lion,

V iii

le tigre, ou l'homme dont il veut se saissir; & ouvrant sa gueule, il pousse un soussele venimeux qui étourdit la personne ou l'animal, les sorce de s'avancer à lui & de venir se présenter à sa gueule. Le moyen de détourner l'esset de ce poison, c'est de rompre avec un chapeau, ou autrement, la colonne d'air empessée par le soussele de ce monstre venimeux. Alors cette espece d'enchantement est détruit; & l'on devient libre. Pour se garantir de ce reptile dangereux, les Indiens ne voyagent jamais seuls.

"Les plaies de l'Egypte furent moins nombreuses que les sléaux terribles qui affligent les pauvres habitants des rives de l'Orénoque. Ce qu'on appelle le mosquite verd, est une espece de mouche qui dépose dans les chairs un œus imperceptible. Cet œus produit un insecte velu, qui enslamme, tuméne l'endroit où il est, & occasionne une sievre violente. Les poils dont il est couvert sont si roides, que toutes les sois qu'il fait un mouvement il cause une douleur excessive. Au bout de huit jours il engendre dix ou douze

SUITE DE LA GUIANE. 463 mosquites, qui, en peu de temps, déposent d'autres essains. Une infinité de personnes en perdent la vie.

"Les chauves-fouris font encore un fléau bien cruel. Il y en a de deux especes; les unes sont de la grosseur. de celles d'Europe ; les autres ont, d'une aile à l'autre, près d'une aune de long. Elles rodent la nuit pour boire le fang des hommes & des animaux. Si l'on n'a pas eu la précaution de se couvrir de la tête aux pieds, on en est sûrement piqué; & si par hafard elles touchent à une veine, ce qui est assez ordinaire, on passe des bras du sommeil dans ceux de la mort. Cette piquure est imperceptible; j'ai vu plusieurs personnes à qui cet acci-dent est arrivé, & qui m'ont assuré, que pour peu qu'elles eussent tardé a s'éveiller, elles auroient dormi pour toujours. Elles avoient déjà perdu tant de sang, qu'il ne leur séroit pas resté assez de force pour arrêter celui qui continuoit à sortir par l'ouverture. Il n'est pas étonnant qu'on ne sente point la piquure; car, outre la subtilité du coup, l'air agité par les ailes de

Viv

464 SUITE DE LA GUIANE. l'oiseau rafraîchit le dormeur, & rend fon afsoupissement plus prosond. On dit qu'un Espagnol, à qui l'on n'avoit pu trouver la veine pour le saigner, sut piqué pendant la nuit par une de ces chauves fouris. Le sang sottit avec tant d'abondance qu'il su guéri d'un mal de côté, qui mettoit sa vie dans le plus grand danger.

"Il y a dans l'Orénoque certains gros poissons, avides de chair humaine, qui n'attaquent que les personnes blessées. Un homme qui a le corps sain & sans aucune plaie, peut nager librement au milieu de ces animaux, pourvu qu'il ait la précaution d'écarter les sardines. Ce petit poisson suit les nageurs; & dès qu'il a pu les piquer & leur tirer une seule goutte de sang, ces malheureux sont à l'instant dévorés.

"Les finges font d'autres ennemis, contre lesquels il faut toujours être en garde. Ils viennent en grand nombre & en filence dans les campagnes femées de maïs. Ils examinent du haut des arbres s'il n'y a personne dans les environs: ils laissent un de leurs ca-

SUITE DE LA GUIANE. 465 marades en fentinelle dans un lieu élevé, se répandent dans les champs, & emportent chacun cinq épis, un dans la bouche, deux fous les bras, & un à chaque main. Si dans ce moment un homme paroît, celui qui fait le guet crie, & tous les autres se sauvent, mais sans jamais lâcher ce qu'ils ont volé : ils se laisseroient plutôt afsommer que de s'en dessaisir. Cette opiniâtreté a fait imaginer un moyen singulier de les prendre : on met dans la campagne des bouteilles de terre, dont le col est étroit, & on les remplit de mais; les finges arrivent, les examinent, enfoncent le bras pour prendre ce qu'il y a dedans, & rempliffent leur main, qu'ils ne peuvent plus retirer : ils font des efforts inutiles, & jettent des cris de désespoir, mais sans vouloir lâcher prise. Ces cris avertissent les Indiens, qui viennent avec des bâtons; & ces animaux avides se laissent tuer plutôt que d'abandonner leur proie en ouvrant la main.

"Je ne dois pas oublier de parler d'un autre quadrupede fort mal-honnête. C'est une espece de petit chien,

VV

466 SUITE DE LA GUIANE.

vif, méchant, hardi, & qui ne craint aucune bête, quelque grande & féroce qu'elle foit. Elle fe fie sur ses armes, dont j'ai moi-même éprouvé l'esser, au point d'en être sussique & d'en perdre le jugement. Dès qu'il voit approcher un homme, un tigre, un lion, &c. il l'attend de pied serme; & lorsque son ennemi est à une portée convenable, il lui tourne le dos, & lâche un vent si empesté, qu'il est impossible d'y résister. Il continue ensuite tranquillement son chemin, persuadé qu'on ne sera pas tenté de le suivre.

"Parmi d'autres animaux extraordinaires de l'Orénoque, on distingue le cusicusi, espece de chat qui n'a point de queue, & dont la laine ressemble à celle du castor: il dort tout le jour; & la nuit il va à la chasse des oiseaux & des ferpents: il est fort doux; & lorsqu'on le porte dans les maisons, il ne quitte point sa place pendant toute la journée; mais dès que le soir arrive, il recommence ses courses nocturnes: il fourre sa langue, qui est longue & mince, dans tous les trous; & s'il entre dans un lit, où quelqu'un dorme SUITE DE LA GUIANE. 467 la bouche ouverte, il ne manque pas de la visiter.

"L'ante, que l'on appelle la grande bête, & qui n'a aucune ressemblance avec les quadrupedes que nous connoiffons en Europe, est de la grosseur d'un mulet; ses pieds sont sort courts, & terminés par quatre ongles : il a , entre les deux fourcils, un os avec lequel il brise tout ce qu'il rencontre dans les forêts. Il est toujours en guerre avec le tigre, qui l'attend en embuscade pour lui sauter à la tête ou sur le dos. Si le combat se livre dans la plaine, ou dans un espace libre, le tigre est victorieux; mais si le pays est couvert d'arbres ou de buissons, l'ante court avec tant de furie dans l'endroit le plus touffu, que son ennemi est déchiré dans le moment par les broffailles.

"On peut juger de la quantité innombrable de tortues que produit l'Orénoque, par la confommation extraordinaire qui s'en fait dans le pays. Toutes les nations voisines de ce fleuve, & même celles qui en font éloignées, s'y rendent avec leurs familles pour en faire la récolte. Non - seulement elles 468 SUITE DE LA GUIANE.
s'en nourrissent tout le temps que dure
cette pêche; mais elles en sont sécher
pour les emporter. Elles y joignent une
infinité de corbeilles qu'elles remplissent d'œus, après avoir pris la précaution de les faire cuire. Aussi tôt que
le fleuve commence à baisser, les tortues vont pondre dans les plages qu'il
laisse à découvert. Leurs œus n'ont
point de coque; mais ils sont revêtus de deux membranes, dont l'une
est mince, & l'autre un peu plus
fort.

"Les grosses tortues pesent cinquante livres à l'âge de trois ans, & font, pour l'ordinaire, jusqu'à soixante-quatre œuss. Une seule sussite pour nourrir toute une famille, quelque nombreuse qu'elle soit; & sa chair est présérable à celle du veau. Il y en a d'une espece plus petite, qui ne déposent que vingt ou vingt-quatre œuss dans chaque nichée; il s'en trouve toujours un plus gros que les autres; c'est celui d'où sort le mâle; les petits ne renserment que des semelles. Comme la chaleur du soleil fait mourir les tortues, elles prositent

Suite de la nuit pour déposer leurs œufs; mais elles se présentent quelquesois en si grand nombre, qu'elles s'empêchent les unes aux autres d'avancer: de sorte qu'on en voit une infinité, la tête hors de l'eau, qui attendent que les premieres leur fassent

place.

"Après que les Indiens ont recueilli une grande quantité de ces œufs, ils les lavent jusqu'à ce qu'il n'y reste plus de sable ni de terre, les jettent dans des barques où il y a de l'eau; les foulent avec les pieds comme nous foulons les raifins; & lorsque le soleil a donné dessus pendant quelque temps, il s'éleve sur la surface une liqueur légere, qui est l'huile qu'on veut en tirer. A mesure que la chaleur la fait monter, les Indiens la versent avec des coquilles fort minces dans des chaudieres qui sont sur le feu. Elle s'y purifie en bouillant, & devient plus belle, plus claire & plus fine que l'huile d'olive.

"Les tortues creusent avec beaucoup de travail, le trou dans lequel elles veulent pondre; & elles ont soin 470 SUITE DE LA GUIANE.

de le boucher de façon qu'on ne puisse le reconnoître. Pour cet effet, elles unissent la place, & la mettent de niveau avec le reste du terrein, de peur que les traces qu'elles laissent sur le sable ne les fassent découvrir. Mais cette précaution est inutile; car ce même sable n'étant point assermi, il cede sous les pieds des passants, & décele toute

la ponte. "Les jeunes tortues, après être sorties de leurs œufs, attendent la nuit pour quitter leurs trous, & se rendre à la riviere. Elles y vont par la voie la plus courte ; & il ne leur arrive jamais de s'en écarter. J'en ai quelquefois porté à une grande distance de l'eau dans un panier couvert; & après leur avoir fait faire plusieurs tours, elles ont toujours pris le chemin de la riviere sans s'égarer. Rien ne m'a tant furpris que la multitude d'œufs que les tortues ont dans le corps; car outre ceux qu'elles doivent pondre dans l'année, elles en ont d'autres dont la grofseur va toujours en diminuant; les plus petits sont comme des grains de millet: d'où l'on peut juger que ces animaux

SUITE DE LA GUIANE. 471 ont en eux-mêmes les semences de toutes les tortues qui doivent naître dans

une longue suite d'années ,...

Le Pere Mugilla, dont jusqu'à préfent j'ai répété les paroles, pouvoit ajouter à sa relation ce que le hasard m'a fait découvrir au sujet de certaines fourmis de l'Orénoque. Lorsqu'elles veulent aller dans quelque lieu dont le passage est interrompu par une riviere, elles favent se faire des ponts de leur propre corps. La premiere se met au bord de l'eau sur un petit morceau de bois qu'elle tient serré dans ses dents. Une seconde s'attache à la premiere, une troisieme à la seconde, une quatrieme à la troisieme, & ainsi successivement, jusqu'à ce que la derniere foit portée à l'autre bord, où elle trouve aussi moyen de s'attacher; & cette chaîne sert de pont à toutes les autres.

Je finis cette lettre par certains gros rats de bois, fort communs dans la Guiane, & que je n'avois point vus ailleurs. Lorsqu'ils vont chercher leur nourriture, ils sont suivis de leurs petits; mais au moindre bruit qui les 472 SUITE DE LA GUIANE.
effraie, ceux-ci fautent fur le dos de
la mere, s'attachent à fa queue par
la leur, & font ainsi portés jusqu'à
leur retraite.

Je fuis, &c. of heliday il has my

A Saint-Thomas de la Guiane, ce 20 Janvier 2752.

Fin du Tome onzieme.

Fig. 1 of the second of the se

outer the artification of the second



# TABLE

DES

# MATIERES

Coptenues dans ce Volume.

#### LETTRE CXXII.

### L'ISLE DE SAINT - DOMINGUE.

ABRE'GE' de l'histoire ce cette isle. page 5
Histoire de Christophe Colomb, à qui l'on
dost la découverte de Saint-Domingue. 6
Les anciens avoient ils eu, avant Christophe
Colomb, quelque connoissance d'un nouvel hémisphere? 7
Ce qu'en ont pensé quelques autres. 8
Ce qui fait naître à Colomb l'envie de découvrir un monde nouveau. 9
Il communique ses vues aux génois. ibid.
L'adresse au roi de Portugal, ensuire à Ila-

Il s'adresse au roi de Portugal, ensuite à Isabelle, reine de Castille.

474 TABLE
Obstacles qui s'opposent à son projet.
Il s'embarque avec trois navires.
Murmure de ses gens lorsqu'ils ne découvrent
point la terre. ibid.
Comment il les appaise.
Colomb apperçoit la terre le premier ; quelle
en est la récompense.
Étonnement des sauvages à l'arrivée des Es-
pagnols.
Colomb prend possession de l'isle de San-Sal-
vador. 16
Il va à la découverte d'autres isles, & décou-
vre Saint-Domingue.
Description de cette isle; portrait des insu-
laires. 18
Vie de ces Indiens.
Leurs débauches. 20
Ce sont eux qui ont communiqué aux Espà-
gnols le mal vénérien.
Ce mal n'étoit pas connu en Europe avant
l'expédition de Christophe Colomb. 22
Avec quelle facilité il se communiquoit dans
les commencements. 23
l a dédommagé les médecins de la perte de la
lepre. 24
Les anciens habitants de Saint Domingue al-
loient à la recherche de l'or.
Religion de ces anciens peuples, leurs prê-
tres.
Prédictions qui leur annoncent leur destruc-
tion. 27
les idées de prophétie étoient répandues chez
tous les peuples de l'Amérique. 28
Quelle est l'origine de cette opinion. 29
Commo our or Pille do cette obillions 73

# LETTRE CXXIII.

SUITE DE SAINT-DOMINGUE.
Tie de la companya
Es anciens habitants de Saint-Domin- gue fuient à l'approche des Espagnols. 31
Peu à peu ils s'apprivoisent avec eux.
Ils apportent de l'or, qu'ils échangent pour
des bagatelles.
Colomb bâtit un fort dans cette isle, & y établit une colonie de Castillans.
Il part pour l'Amérique; il est assailli d'une
tempête.
Précaution qu'il prend, en cas que son vaisseau
périsse, pour faire connoître au roi d'Espa- gne les découvertes. ibid.
Colomb aborde à Lisbonne, où on lui fair
une réception honorable. 26
Comment il est reçu en Espagne de leurs ma-
jestés catholiques, Ferdinand & Isabelle. 37. Honneurs que lui rendent les grands d'Espa-
gne. 38
Fameux partage fait par le pape entre les
rois d'Espagne & de Portugal, nommé li-
gne de démarquation. 39 Second voyage de Christophe Colomb; com-
bien de gens veulent le suivre.
Il trouve la colonie de Saint-Domingue
dans un état lamentable.  Al bâtit une ville dans un autre lieu de l'isle. 42
Il batit une ville dans un autre lieu de l'isle. 42
Il cherche des terres où il y ait de l'or. 43 Il foumet toute l'isse de Saint-Domingue, &
iui illipole un tribut.
Il va en Espagne rendre compte de ce qu'il

TABLE

Dans un troisieme voyage, Colomb découvre le continent de l'Amérique, découverte faussement attribuée à Americ Vespuce 46 Fondation de la ville de Saint-Domingue due

à une aventure amoureuse.

Colomb trouve les Castillans divisés à Saint-Domingue, & la plupart révoltés, 48 Ses ennemis suscitent contre lui un parti en

Espagne.

La Cour d'Elpagne envoie en Amérique un homme chargé du gouvernement de l'ifle, pour faire des informations fur fa conduite,

Le nouveau gouverneur écoute les plaintes,& fait mettre l'on prédéceffeur dans les fers, «1 Colomb arrive en Espagne les fers aux pjeds & aux mains.

Comment il est reçu à la Cour, & spéciale-

Discours de la reine Isabelle à Christophe Co-

On nomme un autre gouverneur de Saint-Domingue, qui a ordre de réparer le tort fait à Colomb.

Ils partent tous deux, l'un pour son gouvernement, l'autre pour de nouvelles découvertes.

Ouragan terrible, qui fait périr la flotte Éfpagnole, allant de Saint-Domingue en Europe. 57

Histoire d'un morceau d'or d'une grandeur prodigieuse, qui périt dans cet ouragan. 58 Lettre chagrine, écrite au roi Ferdinand, par

Christophe Colomb. 59 Nouveaux dégoûts qu'il reçoit dans l'isle de

Nouveaux dégoûts qu'il reçoit dans l'île de Saint-Domingue.

# Sa mort, ses obseques, son épitaphe.

#### LETTRE CXXIV.

SUITE DE SAINT-DOMINGUE.
LA mort d'Isabelle, reine de Castille, met le comble à l'infortune des habitants de l'isle de Saint-Domingue, maltraités par les Ef-
pagnols.  Le gouverneur propose à la cour d'Espagne,
de réduire tous les Indiens à l'esclavage. 65 Peinture des traitements affreux qu'ils ont essuyés de la part des Espagnols. 66
efliyés de la part des Elpagnols. 66 Quand la force manque à leurs perfécuteurs, ceux-ci ont recours à la perfidie, 67
Histoire de la reine Anacoana, trahie par les Espagnols, & condamnée par eux à
mourir sur un gibet. 68 Par quel motif les Espagnols se portent à tou-
Comparaison des Espagnols avec les croisés.
Tous les Indiens de l'isle de Saint-Domingue périssent par la main des Castillans. 72
Les religieux dominicains veulent s'opposer à cette cruelle dévastation.
Les enfants de Saint-François prennent parti contr'eux. ibid.
Barthelemi de Las-Casas, depuis évêque de Chiapa, fait le voyage d'Espagne pour
plaider la cause des Indiens. 74 L'évêque de Darien est son principal adver-
faire, ibid. Substance du plaidoyer que fait l'évêque de
Darien en présence de Charles-Quint. 75

478 TABLE	
Réponse de Las-Casas au plaidoyer	de l'év
que.	. 7
Charles-Quint ne prend aucun par Espagnols continuent à persécute	ti; & le
diens.	7
Il n'en reste plus dans l'isle de Saint	Domin
gue.	ibia
Nouvelle ville bâtie dans cette isle.	8
Description de la capitale.	8
Maladie particuliere à laquelle les E	Spagnol 8
Gouvernement ecclésiastique de la	
San-Domingo.	ibid
Son gouvernement civil & militaire.	8.
La ville de San'Yago.	8
La ville de la Conception.	86
Maniere de vivre des Espagnols qui l	abiten
aujourd'hui l'isle de Saint-Doming	ue. 87
Caractere de ces mêmes Espagnols.	88
La nature du terrein de cette isle dans	
tie soumise aux Espagnols.	89
Ses rivieres & ses lacs.	90
Vue de cette isle, apperçue de loin.	91
LETTRE CXXV.	
SUITE DE SAINT. DOMIN	GUE.
LA partie françoise de l'isle de Saint-I	Jamin
gue forme une des plus florifiantes c	olonies
du nouveau monde.	93
L'origine de cette colonie.	ibid.
Les Normands & les Flibustiers en fui	
premiers fondateurs.	94
Histoire des Boucaniers.	95
Leur religion.	96

DEC MANDE
DES MATIERES. 479
Leur habillement. ibid.
Leurs chasses, leur nourriture. 97
Les aventuriers se choisissent un chef nommé
le Vasseur; son caractere. 98
Ses cruautés & sa mort.
La cour de France envoie Fontenai, Cheva-
lier de Malthe, pour gouverner la colonie
françoise de Saint-Domingue. 100
D'Ogeron, qui lui succede, augmente ce nou-
vel établiffement :L:1
On y envoie des filles, qui s'y marient, &z inspirent à leurs maris les vertus de leur
inspirent à leurs maris les vertus de leur
fexe.
Une partie des habitants françois de l'isle de
Saint Christophe se retirent dans celle de
Saint-Domingue. 103
Administration civile & spirituelle de la co-
lonie. 103
Elle est érigée en gouvernement général. On
lui donne un Intendant; on y crée des tri-
bunaux de Justice. 104.
Description de la ville du Cap, capitale de la
Description de la ville du Cap, capitale de la partie septentrionale de l'isle de Saint-Do-
mingue. 105
Division des possessions françoises dans certe
isle.
Le quartier du Cap est un des plus ancienne-
ment habités. 107
Sa fertilité, beauté des campagnes, ses pro-
ductions. 108
La ville de Léogane, capitale de la partie
méridionale de l'isle.
Conseil supérieur de Léogane.
Réflexions sur la milice du pays.
Les terres où est située Léogane furent au-
Charles 2005 and Intelle au-

	480 TABLE	
	trefois érigés en principauté pour une	fille
	naturelle d'un roi d'Espagne.	III
	Autres villes & places Françoises dans l'is	
	Saint-Domingue.	113
	L'isle de la Tortue, située au nord de S.	
3	Domingue; fa description.	114
	Caracteres des habitants françois de Si	130 DE
	Domingue.	119
	Leur bienfaisance.	116
	Caractere des femmes.	II
	Richesses de cette colonie, son commerce	
	Productions de l'isle dans la partie Franç	
		II
	Les ca'imans & les lamantins.	120
	Singularité de ce dernier animal.	12
	Les oiseaux.	122
	Les quadrupedes.	12
	L'extrême chaleur du climat rend le se	
	de Saint-Domingue très-défagréable.	124
	Incommodité des moucherons.	12
	Abondance de pluie depuis le mois de no	vem
	bre, jusqu'au mois de février.	120
	Le printems succede à cette saison.	12
	De quelle maniere on donne les terreins	pro
	pres aux nouvelles plantations.	12
	A quelle condition on les accorde.	12
		-

### LETTRE CXXVI.

#### SUITE DE SAINT-DOMINGUE.

Les fucreries de Saint-Domingue. 131 Les cannes de fucre; maniere de les cultiver.

Comment se fait la récolte,

Description

DES MATIERES.	481
Description d'un moulin à sucre.	134
Comment se fait le sucre.	135
De la melasse ou miel de sucre.	136
Comment on raffine le sucre.	137
Combien la vie d'un propriétaire à Saint	·Do-
mingue est fatiguan e.	138
Des negres de nos colonies; combien leur	con-
dition est affreuse.	139
Leur nourriture, leur habillement, &c	.140
Les François les traitent en général, avec	plus
d'humanité que les autres Européens.	141
Précautions qu'emploient les Hollando	is &
Anglois, quand ils achetent des negres.	142
Comment se fait le commerce des noirs.	
Comment se font les esclaves.	144
Cas de conscience proposé en Sorbonne	
sujet des negres esclaves.	145
Réponse des docteurs, peu favorable aux tres des habitations.	
Comment on entreprend de justifier l'esc	146
ge des negres.	
Quel parti on pourroit tirer des negres	147
la milice du pays.	ibid.
Quelques idées proposées sur ce sujet.	148
Les appréhensions des negres lorsqu'on les	
barque pour les isles.	150
Comment on les traite quand ils y arri	vent.
	III
Comment on les accoutume au travail-	153
Comment on les dispose à recevoir le bapt	ême.
A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	154
Différentes opinions sur le baptême des ne	
	155
Qui sont ceux que l'on charge de leur ins	truc-
tion.	166
Tome XI. X	

Les Anglois sont moins zélés que les François, pour la converfion de leurs elciaves. 157
Les idées des negres , sur la religion , varient fuivant le pays où ils sont nés. 158
La crainte qu'ils ont de n'être pas aimés de leurs maîtresses leur fait redouter les maléfices. 159
Ils ont l'esprit très-borné , mais sont fort discrets, 160

# LETTRE CXXVII.

Ils sont même rusés dans les choses qui les

intéressent.

Onnes qualités des negres. 152 Loix concernant les mariages des negres, & le concubinage des blancs avec les nex greffes 164 Conduite des negres avec leurs femmes. 165 Cruauté des Anglois envers leurs esclaves, 166 Les negres sont sensibles aux bienfaits. Comment il faut se conduire à leur égard. 168 Les negres marrons, ou déserteurs. 169 Moyen d'empêcher cette désertion. 170 Punition des coupables. 171 Negres marrons ramenés à la colonie par un millionnaire. 178 Ce que c'est qu'étamper un negre. Punition contre les noirs & les blancs qui favorisent la désertion des negres. 174 Pourquoi on vit en l'ureté au milieu des esclaves negres, malgré la supériorité de leur nombre sur celui des blancs.

DEC MINETERES A-	
DES MATIERES. 483	
Combien il faut avoir d'attention à veiller à	U
la santé des negres.	
Maladie que leur cause un insecte appellé la	
chique. ibid.	
Autres maladies particulieres aux negres. 177	,
Ils en meurent presque toujours. 178	
Les pians sont autre chose que le mal véné	-
rien.	
Utilité des negres dans les colonies. 180	,
Qualité propre d'un commandeur de negres	;
devoir de cette charge. 181	
Les negres préferent le travail de la campagne	
au service intérieur de la maison.	
On leur fait apprendre toutes sortes de métiers	
18	
Loix qui reglent les devoirs des maîtres en	-
les esclaves.	s.
Les negres ont un goût marqué pour les ani	
maux qui meurent de maladie 18	5
Ils composent différentes sortes de boissons	
180	5
Ils se regalent les jours de sêtes. ibid	
Ils aiment la danse, & l'accompagnent de la	2
musique de leur pays. 18	
Ils font aussi de la poésie; ce que c'est que	0
leur verification.	
Ce que c'est qu'une de leurs danses qu'ils ap	
pellent la Calanda. 18 Les Espagnols l'ont apprise d'eux, & la dan	9
Les Espagnols l'ont apprise d'eux, & la dan	
fent dans les Eglifes.	3
Ordre que les negres doivent observer dan	S
leurs cales.	
Habillement des negres & des négresses. 191	
Les elclaves n'ont rien en propre	
En quoi consiste la beauté des négresses. 194	2015
X ii	-
A.1	

184 TABLE Gout singulier des blancs pour les négresses, & quelle en est la cause. 100 L'utilité qu'en retire la colonie. ibid. Ce qu'on fait pour détourner les negres du fuicide, auquel ils sont fort enclins. Exemple d'un Anglois de l'isse de Saint-Christophe à ce sujet. 197 Autre stratagême pour empêcher les negres de se tuer. 198 Les negres sont exercés à composer des poifons. 199 Sur qui ils exercent les poisons, & pourquoi. Il est difficile de définir le génie, & de tracer le caractere des negres. 20 E

# LES ANTILLES.

ROUTE du voyageur d'une Antille à l'autre, Ce qu'on voit dans les Antilles en général, 204 L'isle de Portorico, dont San-Juan est la capitale. ibid. Histoire de sa découverte, & de l'établissement qu'y firent les Espagnols. 200 Comment ils furent massacrés par les Indiens. 206 Histoire singuliere d'un chien, ennemi redoutable des insulaires. 207 Des productions naturelles de cette ifle. 208 Description de la capitale. 209 Difficulté du commerce dans l'isle de Portoibid FICO,

DES MATIERES. 485
Usages singuliers qui s'observent à cet égard.
210
Il faut être bien fur fes gardes en traitant
Il faut être bien sur ses gardes en traitant avec les Espagnols.
L'isse de Saint-Thomas, une des Antilles,
appartenant au Roi de Danemarck. 213
Description de cette isle. 214
Description de la ville.
Commerce qui s'y fait & par qui. 216
Eloge du Roi de Danemarck, dernier mort.
Co
Ce que ce prince fair pour le bonheur de ses peuples.
De la petite isle qu'on nomme les Vierges. 219
L'ille Noyée, ou l'Anégada: ibid.
Les isles de Sombrera, de Sainte-Croix, d'An-
guilla.
L'ifle de Saint-Martin, gouvernée par un chi-
rurgien qui faisoit aussi l'office de prêtre.221 L'isle de Saint Barthelemi. 212
L'isle de Saint Barthelemi. 222
L'isse de Saba, fameuse pour les souliers, qui
font fon principal commerce. 223
L'île de Saint-Euftache.
L'isle de Saint-Christophe, occupée le même jour par les François & les Anglois. ibid.
Les deux nations partagent l'isse entr'elles, 225
L'isle de Saint-Christophe a été le berceau des
colonies Angloifes & Françoifes dans les
Antilles. 226
Description des ouragans, le fléan le plus re-
doutable de ces isles. 227
Les Anglois aiment à vivre dans leurs planta-
tions, & fuient le séjour des villes. 229
Les Caraïbes, anciens habitants de Saint-
Christophe, détestent autant les Anglois,
X-iij

486	TABLE	
	iment les Françoi.	

220 Description de l'isle de Saint-Christophe. 23 E Politesse des femmes de cette isle. 232 Beauté des maisons, soit à la ville, soit à la campagne. ibid. Les isles de la Barboude & de Nevis. 233 Les isles d'Antigoa & de Montserrat. 235 Les isles de la Desirade, de Marie-Galante, des Saints. 236

#### LETTRE CXXIX.

#### SUITE DES ANTILLES.

237
raibes. 238
de ce peu-
239
240
241
céder leurs
242
ite des Ca-
243
244
245
quets. 246
t dans nos
247
c eux. 248
s pirogues.
249

250

Les meubles dont ils se servent.

DES MATIERES. 487
Leur habillement. ibid.
Ce que c'est que l'amour dans un Caraïbe. 251
Comment les Caraïbes se marient. 252
Leur religion, en quoi elle confifte. 253
Pouvoir que s'arrogent les médecins. 254
Eloignement des Caraïbes pour la religion
chrétienne. 255
Ils ont de la vénération pour les Capucins. ibid.
Leur peu d'intelligence est un obstacle à leur
conversion. 256
Langage de ces peuples, & leur aversion pour
la langue Angloise. 257
Cérémonies observées à leur mort. 258
Gouvernement militaire des Caraïbes. 259
Leur maniere de traiter les prisonniers. 260
Desertion de l'isse de Saint-Donringue; ses productions.
productions.  Précaution des Caraïbes pour garder leurisse.
recaution des Cararbes pour garder leurine.
Les Caraïbes negres, leur origine. 263
L'isle de Saint-Vincent, sa description, ses
productions, fon tabac. 264
L'ille de la Martinique acquise à la France.
265
Sa description, ses montagnes. 266
Ses rivieres. 267
Description de la ville de Saint-Pierre. 268
Le Fort royal, où résident le gouverneur gé-
néral de l'isle, & le conseil supérieur. 269
Le fort de la Trinité.
Administration ecclésiastique & civile de la
Martinique. 271
Caract. des habitants, hommes & femmes. 272
Les hommes n'aspirent qu'après le séjour de la
France; e'est tout le contraire dans les
Y iv

#### TABLE 488

femmes. 27	3
Maladie commune à la Martinique. 27	4
La population y est nombreuse. 27	
Ses productions naturelles, & en particulie	er
le tabac, nommé macouba, & le café dor	ıt
les premieres plantes ont été apportées d	
Paris à la Martinique. 27	

## LETTRE CXXX.

SUITE DES ANTILLES.	
LISLE de Sainte-Lucie est le sujet d'un différent entre les François & les Ang	long lois.
Plusieurs Européens y ont abordé, avant	
les Anglois en priffent possession.	279
Les Anglois avant cette époque y ont el	Tuyé
bien des malheurs.	280
Ils sont obligés d'abandonner cette isle.	281
	ibid.
Traité entre les François, les Anglois &	kles
Caraïbes, par lequel les François den	
rent maîtres de Sainte-Lucie.	282
Les Anglois, malgré ce traité, s'en empar	
T. D	283
Les François la reprennent.	284
Les Anglois en demandent l'évacuation.	285
Preuves en faveur des François.	186
Description de Sainte Lucie.	287
La Barbade enlevée aux Portugais par	
Anglois.	288

DES MATIERES.	489
Progrès étonnant de la colonie Angloif	
l'ille de la Barbade.	289
Richesse de cetteisse.	290
Bridge-Town, capitale de l'isle.	
Autres villes.	296
	292
Le commerce de la Barbade consiste 1	orinci-
palement en liqueurs, en confitures	
fucre.	293
Ce que l'isle de Barbade produit aux An	glois.
	294
Agens de cette isle à Londres.	295
Il est faux que les terres des isles soient	ulées.
	296
Pourquoi la Barbade fait aujourd'hui 1	noins
de commerce qu'autrefois.	297
L'isle de Grenade acquise à la France.	298
Histoire du premier commandant de	
isle, mis à mort par les habitants.	299
Sa mort reste impunie.	300
Pauvreté de l'isle de la Grenade, que	nique:
fertile; rusticité des habitants.	30 E
Description du port.	ibid
Les Grenadins, petites ifles dans le voifi	nage
de la Grenade.	302
	30-

### LETTRE CXXXI.

SUPTE DES ANTILIES.

Le tabac, ses dissérentes especes; description de la premiere espece.

Moyenne & petite espece.

X

A90 TABLE	
Comment on travaille le tabac.	307
Comment on le cultive.	308
	310
Il a eu ses partisans & ses adversaires.	
De la vigne & des raisins des isles Antill	es.312
On n'y fait point de vin , & pourquoi.	
Les légumes, les fruits, & les fleurs d	es An-
tilles.	314
Autres productions, telles que le bo	is, les
oiseaux, les serpents.	315
A mours des serpents.	316
Quadrupedes des Antilles, rats, souris	
nouilles, poissons.	317
Les crabes, dont les negres des isles se	
riflent.	318
Elles font tous les ans un voyage à la	
ordre de leur marche.	319
Comment elles déposent leurs œufs.	320
Combat des crabes, leur accouplement	
industrie.	323
Comment les negres les prennent & le	
prêtent.	324

### LETTRE CXXXII.

### LA GUIANNE.

Déss magnifiques que les Espagnols s'és toient formées de ce pays.

Elisabeth, reine d'Angleterre, y envoie une flotte sous le commandement de Raleigh.

Elistoire de Raleigh.

327

DES MATIERES. 491
Ce navigateur débarque dans l'isle de la Tri-
nité. 319
Comment il indispose les habitants contre les
Espagnols, & les prévient pour les Anglois.
L'expédition de Raleigh n'est point heureule.
L'expédition de Raleigh n'est point heurenle; il revient en Angleterre, où il est exécuté
a mort.
Les François sous le commandement de Vil-
legagnon, font auffi des voyages dans la
Guiane.
Ils y fondent des établissements. 333
Les Hollandois fondent une colonie dans la
Guiane, sur la riviere de Surinam. 334
Leur industrie à dessécher les marais, & à y
conftruire des canaux. 336 Succès de leurs travaux. 337
A quels propriétaires appartient la colonie
Hollandoise de Surinam. 338-
Forts construits sur la riviere de ce nom. ibid.
Ce qu'il faut observer avant que d'arrriver à
ces Forts.
Beauté de la campagne & des plantations sur
les bords de la riviere. ibid. Description de la ville de Paramaribo, capi-
Delcription de la ville de Paramaribo, capi-
tale de la colonie de Surinam. 340
Raifons qui rendent ce séjour dangereux pour la santé.
Caractere des naturels du pays. 343 Les negres de Surinam, femblables à ceux
des autres colonies.
Difficulté de les affranchir, & de les rendre
chrétiens. ibid,
Premiers sentiments qu'ils inspirent à leurs
entants.
Kvj.

492 TABLE	
Avec quelle facilité les negresses de	viennen
meres.	ibid
Les negres marrons forment une na	tion re
doutable à Surinam.	340
Traité qu'ils font avec la colonie.	347
Peinture des Européens établis à Surin.	am. 348
Leurs habits, leur luxe.	ibid
Leurs tables.	315
Leurs occupations.	350
Leur commerce.	351
Gouvernement militaire.	352
Divers tribunaux de justice, civile & c	rim.353
Monnoie de Surinam.	355
Gouvernement Eccléfiastique.	356
Revenus de la colonie, en quoi ils con	nfiftent.
A Transfer of the second	ibid.
Entretien des chemins, des troupes	& des
ministres de la religion.	357

### LETTRE CXXXIII.

### SUITE DE LA GUIANE.

Guiane est encore un
359
ninterrompent le cours.
ibid;
la Guiane pensent de
. 360
du célebre royaume
lit être dans la Guiane.
361
ceroyaume prétendus.
et loj amine pretendus.

DES MATIERES. 493
Voyage des Espagnols dans cette contrée. 262
Voyage des Espagnols dans cette contrée. 363. On leur présente une grande quantité d'or.
364
Crédulité des Espagnols & même des Anglois.
366
Maniere dont les sauvages de la Guiane sons
leurs capitaines.  De quelle maniere ils font leurs médecins. 369
Le langage de ces peuples. 370
Leurs cérémonies funéraires.
Grande quantité de gibier dans l'intérieur de
la Guiane.
Les rivieres fournissent beaucoup de poisson.
373
Peuples appellés les longues oreilles, ibid.
Brevet d'officier, donné à un sauvage, au nom-
du Roi de France.
Importunité des moucherons ; comment les
lauvages cherchent à s'en garantir. 375 La nation des Palicours est dans l'usage de
fe tracer des raies fur le vifage.
Epreuves auxquelles leus enfants sont affir-
jettis, avant que de recevoir la camifa: 376
Les femmes mariées sont nues, & pourquoi.
374
Pourquoi on ne connoît point les peuples de
l'intérieur de la Guiane.  378 Ce que c'est que d'enivrer une riviere.
Le fort d'Ouy-à Pok, surpris par les Anglois.
ibido
Relation de cet événement. 380
Les missions établies à Ouy à Pok sont sous
la direction des jéluites. 282
Le gouvernement de Cayenne 283
L'ille de Cayenne; sa description. 384

494 TABLE
L'air, le climat, & le commerce de Cayenn
38
Combien les tigres nuisent aux bestiaux. 38
Incommodités que causent à Cayenne le
pluies & les insectes. 38
La fourmi coureuse. ibi
Situation de l'isle de Cayenne. 38
Productions naturelles de cette isle. 38
Révolutions arrivées dans cette ifle. ibi
Projet de relever cette colonie. 39
Ce qui peut empêcher l'exécution de ce proje
39
LETTRE CXXXVI.
LLLINE CAAAII
SUITE DE LA GUIANE,
DE LA GULANTE

OSTE de Couron dans Cayenne, à qui est dû cer établissement. Caractere des habitants, & spécialement celui des femmes. De quelle ressource peuvent être à la colonie les vivres du pays. 394 Le manioc blanc & le manioc rouge. Comment on prépare la racine de manioc. 395 Inconvénients de cette nourriture. 396 Le sucre de manioc est un poison; différentes épreuves qui en ont été faites sur les animaux. 397 Autre épreuve de ce poison fait sur un negre. 398

Comment un médecin justifie cet empoisonne-

299

ment.

TABLE
Les mamis, fruits de la Guiane.
Le calebassier; usage qu'en font les negres. 417
Ea liane, plante commune dans la Guiane.
Autre sorte de liane, qui fournit de l'eau propre à désaltérer les chasseurs & les voyageurs.
Chasse aux perroquets qui se fait dans la Guiane.
Pâté de langues de perroquets.

LETTRE CXXXV.

# SUITE DE LA GUIANE.

JE qui on peut tirer des éclaircissements fur ce qui concerne le pays & les habitants de l'Amérique: Du fleuve de l'Oréque, de fon embouchure. Les diverses embouchures de ce fleuve forment une espece de labyrinthe aquatique. La riviere de Coroni. ibid. Les Guaraniens, peuples qui habitent près de l'embouchure de l'Orénoque. 424 Singulieres propriétés de l'arbre appellé le palmier ; utilité qu'on en retire. Habitants des bords de l'Orénoque, & en particulier les Caribes. 427 Origine de ce peuple, celle des Salivas. 418 Nudité des femmes & des filles du pays de l'Orénoque. 429

DES MATIERES. 497
Parure des habitants du bord de ce fleuve. 430
Loix de ces peuples au sujet de l'adultere. 432
Les peres ne donnent aucune instruction à leurs
enfants, & en sont souvent maltraités. 432
A quoi ils affujettissent leurs filles avant que
de les marier.
Cérémonies nuptiales chez les peuples de
l'Orénoque.
Couplets qui se chantent par de vieilles fem-
mes à une jeune mariée. 434
Coutume singuliere qui oblige les jeunes gar-
çons à épouser des femmes âgées, & les
jeunes filles les vieillards. 435
Querelles sanglantes qu'occasionnent la poly-
gamie. 436
Préjugé fingulier de ces peuples au sujet des
femmes qui accouchent de plusieurs enfants
à la tois.
Autre usage très particulier qu'ils observent
au temps des labours. 438
Effet extraordinaire de l'amour des meres
pour leurs filles. ibid.
Plainte d'une femme à un missionnaire, sur la
triste destinée des personnes de son sexe. 439
Remede que les meres emploient dans la ma-
ladie de leurs enfants. 44x
Le même remede s'emploie par les capitaines
ou chefs de chaque bourgade, ibid.
Occupation & amusement des peuples de l'O- rénoque. 442
rénoque. 442 Leur adresse à un certain jeu de paulme. 443
Autres usages patriculiers de ces mêmes peu- ples.
de lune.
de line.

ques cantons de la Chilane. 446
Ces coutumes n'ont lieu que chez les nations
qui n'ont point embraffé le christianisme
447
Combien il est difficile de les en détacher. 448
Ce que doit faire un missionnaire, pour ame
non la Coma and la religion 1
ner les sauvages à la religion chrétienne
445
Comment il est reçu , lorsqu'il arrive chez eus
pour la premiere fois. 450
pour la premiere lois.
Comment il gagne leur amitié. 451
Difficulté qu'a un miffionnaire à apprendre
leur langue. 452
Mahiland la ses planeles à serve for de sei
Habileté de ces pleuples à composer des poi-
lons.
Ce que c'est que le poison appellé curare. ibid
Activité & propriété de ce poilon.
Comment ils le font faire par de vieilles fem-
mes.
Arbre de Macassar dans les Moluques, don
Fourmis venimeuse de la Guiane. 455
Comment on en tire du poison-
Comment les Indiens s'enservent pour perdre
leur ennemi.
Serpent de la Guiane, extrêmement venimeux
comment les Indiens en tirent le poison
46
Autro Company of a company in the 1
Autre serpent plus extraordinaire, dont l
souffle empoisonné fait mourir les homme
& les animaux. ibid
Mosquire verd, espece de moucheron, qui dé
pose dans la chair un œuf qui produit un
insecte dangereux. 46:

498 TABLE Cérémonies funéraires, en usage dans quel-

DES MATIERES. 499 Les chauves-fouris piquent la veine des per- fonnes endormies, & en sucent lesang. 463 Leur piquure est souvent mortelle. ibid. Poissons qui dévorent les hommes, lorsque ceux ci ont été piqués par dessardines. 464 Espece singuliere de singes, qui ruinent les moissons de maïs; comment on les prend. ibid.
Petit animal mal honnêre, qui se fait crain-
dre des bêtes les plus féroces. 469
La cusi-cusi, espece de chat, qui nesort que
la nuit.
L'ante, appellé la grande bête, toujours en
guerre avec le tigre. 456
Quantité innombrable de tortues qui se trou-
vent dans le fleuve de l'Orénoque. 467
Les Indiens font une huile excellente avec des
œufs de tortue. 468
Maniere dont les tortues pondent leurs œufs.
469
Fourmi singuliere des environs de l'Orénoque.
470
Espece singuliere des rats fort communs dans
la Guiane. 47/1

Fin de la Table des matieres.



## CATALOGUE

Des livres qui se trouvent chez le même Libraire.

Institutes au Droit Criminel, on principes généraux sur ces matieres, suivant le Droit Civil, Canonique & la Jurisprudence du royaume, avec un Traité particulier des Crimes, par Mr. Muyard de Vouglans, Avocat au Parlement, in 4.

Suite. Inftruction criminelle, suivant les Loix & Ordonnances du royaume, par le même, in-4. de 1300 p. 141. Le Voyageur François, 12 vol. 361.

La suite sous presse.

Nouvelle Encyclopédie portative, on Tableau général des connoissances humaines, par Mr. Roux, in - 8. 2 vol. 1766. 121. La même, in - 8. petit format, 2 vol. 1766.

Le tome III sous presse.

Abrégé chronol. de l'Histoire Ottomane, par Mr. de la Croix, in - 8. petit format, 2 vol. 1768. 10 l. Dictionnaire des Lits & dits mémora-

bles de l'Histoire ancienne & moderne, par le même, in-8. petit

format . 2 vol. 1768. 101.
format, 2 vol. 1768.  Dictionnaire historique des mœurs,
usages & coutumes des François, in 8. 3 vol. 1767.
2 vol 1767
3 vol. 1767. Dict. des femmes célebres, in-8. 2 vol.
Iol.
Lettre sur le nouveau Tacite de M. de
la Blattoria par M. Linguet in 10
la Bletterie, par M. Linguet, in-12,
broché, 1768. La Pierre Philosophale, in-12, 10 s.
La rierre l'illoiopnaie, in-12, 101.
Théorie des Loix civ. in-12, 2 vol. 61.
Hist. des révol. de l'Emp. Romain, par
M. Linguet, 2 vol. 61.
Hist. du Siecle d'Alexandre le Grand,
nouv. édit. revue, corrigée, & en-
tiérement changée, 1 vol. 31.
Canaux navigables, in-12, 1 vol. 3 1.
La Cacomonade, in-12, br. 1 l. 4 s.
L'Aveu Sincere, in-12, br. 11.4 f.
Hist. des Variations, par Mr. Boffuet,
5 vol. in-12, nouv. édit. 151.
Œuvres spir. de Fénelon, in-12, 4 vol.
nouv. édit.
Hist. Univ. de M. Hardion, 18 vol. 541.
Suite. Tom. XIX & XX. 61.
Le Passe-temps, ou Recueil de Contes,
par M. Brunet , 2 vol. br. 1769. 41.
Maria, traduit de l'Anglois, nouv.
édit. in-12, 2 vol. br. 41
4 10

Dictionnaire de Droit & de Pratique
par M. de Ferriere , 2 vol. in-4. 20
Eléments de la Jeunesse, par M. de Ble
gny, in-8.
Hist. Poétique, avec un Traité de la
Poésie & de l'Eloquence, par Mr
Hardion, 3 vol. in 12. 71.101
Hist. de France, de l'Abbe Vely, con-
tinuée par MM. Villaret & Garnier
20 vol. in-12. 60 l.
Institutes de Justinien, par Ferriere,
vol. in-12.
Institution au Droit François, par Ar-
gou, nouv. édit. revue par M. Bou-
cher d'Argis, 2 vol. in-12. 61.
Instruction Militaire du Roi de Prusse à ses Généraux, in-12. fig. 31.
Journal du Palais, 2 vol. in fol. 451
Loix Civiles, par M. Domat, in fol. 241.
Notionnaire, ou Mémorial raisonné de
ce qu'il y a de plus intéressant dans
les connoissances acquises depuis la
création du monde jusqu'à présent,
in-8. 40 planches, par Mr. de
Garfault. 01.
Traité des Matieres Criminelles, par
Lacombe, in 4. nouv. édit. 121.
Recueil de Jurisp. civile, par Lacombe,
in-4. nouv. édit. augm. & cor. 12 l.

Architec. de Bullet , in-8. nouv. édit. 61. Arrêts & Réglements notables du Parlement de Paris, par Lacombe, in-4. 91. Arrêrs d'Augeard, 2 vol. in-fol. 421. Collection de Jurisprudence, par Mr. Denizard, 3 vol. in-4. Commentaire sur la Coutume de Paris. par Ferriere, 2 vol. in-12. Conférences des Ordonnances de Louis XIV, par Bornier, 2 vol. in-4. 201. Coutume de Paris , par Tournet , Joly , l' Abbe , 2 vol. in-12. Coutume de Paris, par le Maître, in-fol. 151. Courumier Général de Richebourg, 4 vol. in-fol. TIOI. Contes de Mr. de Bastide, 4 part. 61. Dictionnaire raisonné d'Anatomie & de Physiologie, par Mr. Dufieu, 2 vol. in.8. 101.

Pensées de l'Empereur Marc-Aurele-Antonin, traduct. nouv. par M. de Joly, in-8, 61,













